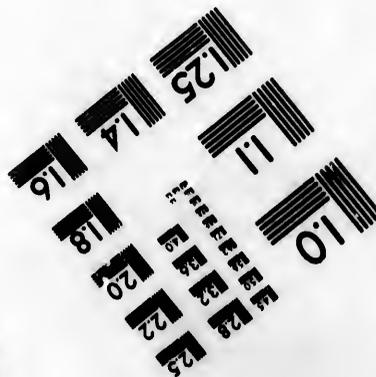
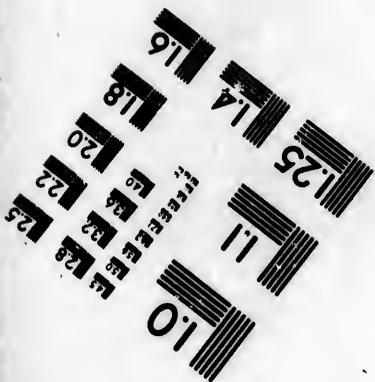
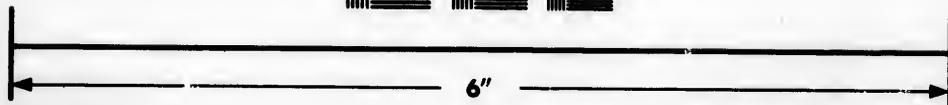
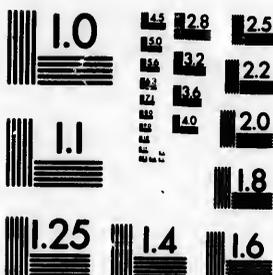


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

oi

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

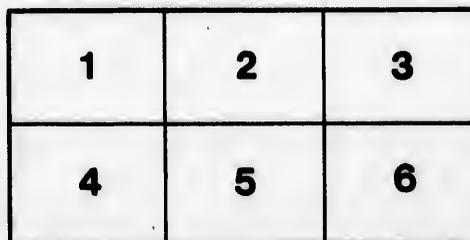
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrrats
to

pelure,
n à



32X

55

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME HUITIEME.

2

HISTOIRE

DE

LEGLIS

TOME HUITIÈME

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

II

M

Dep

C

d

D

237

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME HUITIÈME.

Depuis le commencement du regne de
Charlemagne en 768, jusqu'au schisme
de Photius en 876.



A MAËSTRICHT,

De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation.

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE FIRST

BY JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

THE SECOND VOLUME

CONTAINING

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE SECOND

BY JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

THE SECOND VOLUME

CONTAINING

THE HISTORY OF THE

D
—
—
—
F
ri
de
ur
G
de
10
L
ni
d
sta
ce
L
les
Ch
pa
Co
leh
33
se
du
no
de
ra

v

SOMMAIRES
DU HUITIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

II *Tat politique de l'Orient & de l'Occident* pag. 1. *Les Arabes font fleurir les lettres* 4. *Premier Capitulaire de Charlemagne* 6. *Etienne III tient un concile à Rome* 7. *La Princesse Giselle refuse d'épouser le fils du Roi des Lombards, pour se faire religieuse.* 10. *Charlemagne porte ses armes en Lombardie* 14. *Le Roi Didier prisonnier en France* 20. *Paul savant diacre d'Aquilée* ib. *Cruelles impiétés de Constantin-Copronyme* 22. *Mort funeste de cet Empereur* 24. *Sainte Anthuse* ib. *L'Impératrice Irène se déclare contre les Iconoclastes* 26. *Expéditions de Charlemagne contre les Sarasins d'Espagne* 30. *Il subjugué les Saxons* 32. *Conversion de Witikind* ib. *Les SS. Wilhelade & Ludger évangélisent en Saxe* 33. *Loix de Charlemagne pour les Eglises du Nord* 41. *Capitulaires de Théodulfe d'Orléans* 45. *Collection des canons d'Isidore Mercator* 49. *Repentir de Paul Patriarche de C. P.* 51. *S. Taraise lui succède* 53. *Convocation d'un*

vj S O M M A I R E S.

concile général 57. Célébration du septième concile œcuménique à Nicée 58. Confession de foi du septième concile 69. Canons de discipline 71. Le Pape envoie les actes du septième concile en France 74. Livres Carolins 75. Concile de Francfort 77. Ecrit de S. Paulin d'Aquilée contre l'hérésie d'Elipand de Tolède 80. Lettre de Charlemagne à Elipand 81. Concile d'Urgel. 85. Le Docteur Alcuin 86. Ecole du monastère de Tours 90. Ecole royale d'Aix-la-Chapelle 91. Autres écoles 92. Mauvais goût du temps ib. Révolte de Tassillon en Bavière 95. Victoires de Charlemagne 97. Conciles en Angleterre 98. Zèle de Charlemagne 99. L'Empereur Constantin se brouille avec le patriarche Taraise 104. S. Platon & S. Théodore 106. Mort du Pape Adrien 110. Léon III 111. L'Abbé Engilbert envoyé à Rome par Charlemagne 112. Affaires d'Angleterre 115. Succès d'Alfonse le Chaste contre les Maures 117. Constantin détrôné par sa mère Irène 118. Conjuratïon contre le Pape Léon III 121. Le Pape en Allemagne 122. Théodoric premier évêque de Sclavonie 124. Le Pape justifié 127. Rétablissement de l'Empire d'Occident 129. Conjurés punis. Mariage projeté entre Irène & Charlemagne 133 & seq. Mort d'Irène. Nicéphore Empereur 134. Les SS. Théodore & Platon traités indignement 138. S. Théodore recourt au S. Siège 139. Mort de S. Platon 140. S. Benoît abbé d'Aniane 141.

S O M M A I R E S. vij

S. Guillem du désert 145. Pieuses fondations de Louis Roi d'Aquitaine 151. Addition du filioque 152. Le Pape refuse d'admettre l'addition 153. Smaragde abbé de S. Mihiel sur Meuse. Adalard de Corbie 158 & seq. Testament de Charlemagne 161. Rétablissement de la discipline 164. Impiété de l'Empereur Nicéphore 174. Il périt de la main des Bulgares 176. Pauliciens proscrits par l'Empereur Michel Curopalate 178. Il est détrôné par Léon l'Arménien 179. Fidèles martyrisés par les Bulgares 180. Différens traités sur le Baptême 183. Conciles nombreux en France & en Germanie 184. Louis Roi d'Aquitaine couronné Empereur 189. Mort de Charlemagne 192. Son portrait & ses grandes œuvres 193.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

II Portrait de Léon l'Arménien 202. Ses premières tentatives contre les saintes images 203. Le S. Patriarche Nicéphore contraint à se démettre 212. Concile Iconoclaste 214. Saints Confesseurs 216. S. Théodore de Studé ib. Incapacité de Louis le Débonnaire 218. Adalard de Corbie maltraité injustement 219. Conjuratation nouvelle contre le Pape Léon 220. Etienne IV couronne en France l'Empereur Louis 222. Amalraire diacre de Metz 223. Règle donnée aux chanoines & aux chanoinesses par le concile d'Aix-la-Chapelle 224. Con-

viii **S O M M A I R E S.**

cile de Celchit 229. *Le Pape Pascal I*
 230. *Capitulaire pour la liberté des élec-*
tions 232. *Réforme de l'état monastique*
 234. *Artifices de Léon l'Arménien* 238.
Nictas abbé de Médicion & S. Jean
des Cathares Confesseurs 239. *Lettres*
de S. Théodore Studite pour les images
 241. *Monastère établi à Rome pour les*
moines Grecs 245. *Constance de S. Théo-*
dore 246. *Fin malheureuse de Léon*
l'Arménien 249. *Michel le Bègue mis*
en sa place ib. *Lothaire fait Empereur*
d'Occident, Pépin Roi d'Aquitaine,
& Louis Roi de Bavière 253. *Révolte*
& châtiment de Bernard Roi d'Italie
 253 & seq. *Pénitence publique de Louis*
le Débonnaire 255. *Réglemens de l'as-*
semblée d'Attigni 256. *Fondation de*
la nouvelle Corbie 261. *S. Anscaire apô-*
tre du Danemarck & de la Suède 264.
Eugène II succède au Pape Pascal 266.
Concile de Rome 268. *Translations de*
reliques 270. *Eginard* 272. *Collection*
des Capitulaires par Ansegise 275. *Le*
Pape Valentin 276. *Grégoire IV. fait*
fortifier Osie 277. *Les Musulmans s'em-*
parent de la Crète & de la Sicile 278.
Persecution de Michel le Bègue 281.
Mort de S. Théodore de Stude 283. *Con-*
cile de Paris touchant les saintes ima-
ges 287. *Claude de Turin, évêque Iro-*
noclasie 289. *Théodmire & Dungal écri-*
vent contre lui 290. *Ouvrages de Jonas*
d'Orléans 291. *Agobard de Lyon* 293.
Origine de l'erreur de fait au sujet de
S. Denis 295. *Tristes suites de la foi-*

S O M M A I R E S. ix

blesse de Louis le Débonnaire 297. Conciles & Réglemens sans exécution 298. Mission de S. Anscaire 300. Hambourg ruiné par les Normands 304. Bernard comte de Barcelone entre en faveur 307. Louis le Débonnaire dépossédé & rétabli 310 & seq. Le Pape médiateur entre l'Empereur Louis & ses enfans 315. Ebbon archevêque de Rheims 321. Indignités commises contre Louis 322. Son autorité rétablie 326. Traité de l'Eucharistie par Paschase-Ratbert 331. Traité d'Aimon d'Albersiat & de Raban de Mayence 333. Ratram 335. L'Empereur Théophile ennemi fougueux des saintes images 336. Constance religieuse de sa famille 337. Cruelles persécutions 338. Les SS. Théodore & Théophile horriblement maltraités 339. Théophile adouci par S. Méthode 345. Prise d'Amorium par les Musulmans 347. Constance admirable des prisonniers dans la foi 348. Mort de l'Empereur Théophile 454. L'Impératrice Théodore rétablit les saintes images 355. Mort de l'Empereur Louis le Débonnaire 358. Son caractère 361. Mort de Saint Agobard de Lyon 362. Saint Bernard de Vienne ib. L'Archevêque Ebbon travaille avec S. Anscaire. 364. Guerre entre les Princes François ib. S. Aldric du Mans 366. Premières irruptions des Normands en France 369. Pillages des Sarasins 372. Le Pape Sergius II, consacré sans le consentement de l'Empereur 373. Charle

x S O M M A I R E S.

le Chauve fait trancher la tête à Bernard comte de Barcelone 376. Clercs & moines guerriers. Loup abbé de Ferrières ib. & seq. Capitulaire du Roi Charle concernant le clergé 379. Statuts & réglemens nombreux 381. Vicariat apostolique méconnu dans Drogon de Metz 383. Fausses Reliques & faux miracles 384. Lettre d'Amolon de Lyon contre les prestiges 386. Pauliciens en Orient 387. Divisions dans l'église C. P. 390. S. Joannice ib. Hincmar élevé sur le siège de Rheims & Raban sur celui de Mayence 393. Concile de Mayence. Gothescalc 396 & seq. Il est condamné au Concile de Quersi 402. Nomenoi Duc de Bretagne prend le titre de roi & érige le siège de Dol en métropole 409 Fondation de la Cité Léonine 410. Autres ouvrages de Léon IV 412. Avantages de Chrétiens d'Espagne sur les maures. Reliques de S. Jacques le majeur ib. Commencemens du Royaume de Navarre. Longue & cruelle persécution contre les Chrétiens d'Espagne 416. Intrépidité des Martyrs 417. Leur apologie par S. Euloge de Cordoue 421 Ravages des Sarasins d'Afrique en Italie 424. Election du Pape Benoît III. 425. Antipape 426. Mort de l'Empereur Lothaire ib. Eteulufe roi d'Ouessex fait le pèlerinage de Rome 427. Courses des Normands jusqu'à Paris 428. Leurs premiers établissemans en France 430.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME,

*Depuis le commencement du regne de
Charlemagne en 768, jusqu'à sa
mort en 814.*

Charlemagne, Irène & Aron furent (au milieu du troisième âge de l'Eglise où nous sommes parvenus) les trois chefs qui imprimèrent le mouvement à tout le corps politique, & qui régirent presque absolument l'univers connu. Chacun d'eux étoit doué des talens divers, propres à leur faire remplir leur destination respective. Celle de Charlemagne étoit d'éclairer son peuple, en faisant renaitre les sciences & les arts, d'établir une administration fixe & régulière sur la base des

Tome VIII.

A

Ber-
ces &
ières
con-
égle-
osio-
Metz
acles
ontre
Orient
. 390.
sur le
lui de
yence.
damné
di Dué
ébrige
Tonda-
res ou-
ages de
es. Re-
Com-
varre.
tre les
épidité
par S.
es Sa-
lection
pe 26.
Ete-
rinage
mands
s'éta-

DIRE

loix, de pacifier l'Europe en soumettant & en civilisant les nations barbares: outre l'étendue de génie & le coup-d'œil sûr, dont ce Prince, dès le commencement de son regne, fut combiner les forces de ses Etats, les bonnes & les mauvaises qualités de ses sujets, le caractère & les besoins de son siècle, avec le gouvernement & les mœurs des autres nations; il eut une fermeté d'ame & une stabilité de résolution, qui lui firent suivre jusqu'à l'exécution parfaite le plan de régime & le système de politique qu'il s'étoit tracé. Mais sa politique, saine & profonde, l'avoit pleinement convaincu que la prospérité de l'Etat ne peut être séparée de celle de la religion. Nous lui verrons créer l'esprit patriotique entre vingt nations de caractère différent, en subordonnant tous les intérêts particuliers au bien général de la société & de la religion qui en est l'unique sauve-garde. L'esprit de conquête sera subordonné lui-même à cette loi capitale; & quels que soient le courage & l'activité, l'habileté & la prévoyance du héros, on n'admira pas moins en lui l'horreur du sang, le pardon des injures, la douceur, la bénignité, la patience du Chrétien.

Irène, impératrice d'Orient, doit im-

I
d
fi
li
d
fa
se
ba
na
fer
ni
so
au
ra
ref
nie
vice
dan
adm
elle
son
exéc
dign
mor
mor
cult
Le
c'est
par
mém

primer, par un concile œcuménique, la dernière stérilité aux Iconoclastes depuis si long-temps en faveur, & si enorgueillis de leur puissance. Cette femme extraordinaire qui joignit à une obscure naissance, dit-on, une grande élévation de sentimens, & un courage viril à une rare beauté, fera sur-tout connoître l'ascendant naturel de son génie sur tous ceux qu'elle fera chargée de régir; sa dextérité à manier les esprits; sa sagacité à les pénétrer; son discernement à les appliquer chacun aux fonctions convenables. Elle trouvera dans la profondeur de sa politique, des ressources pour parer à tous les inconvéniens & à tous les obstacles. Remplie de vices & de vertus, caractère équivoque dans le bien comme dans le mal, femme admirable & méprisable tout ensemble, elle ne s'abandonnera aux penchans de son cœur faux & dénaturé, & par son exécration parricide, ne provoquera l'indignation publique, les revers & les remords, qu'après avoir porté le coup mortel à la secte impie qui menaçoit le culte Chrétien d'une entière subversion.

Le Calife Aron, surnommé Al-Rachid; c'est-à-dire le Juste, se signalera en effet par une équité rare parmi les Chrétiens mêmes, & par une impartialité presque

sans exemple. Les mœurs des Musulmans contracteront sous son regne une douceur, ou du moins une humanité, qui donnera aux Chrétiens ses sujets le loisir de respirer, après tant de vexations trop souvent funestes à leur foi. Sa cour revêtue d'une splendeur & d'une aménité inconnues aux Califes barbares des dynasties précédentes, deviendra l'asyle des sciences & des arts, des talens de toutes les nations, qu'on lui verra traiter avec honneur, avec une sorte de familiarité, & qui viendront puiser dans ses Etats les connoissances bannies du reste de l'univers par la barbarie. Juste estimateur du génie de Charlemagne, il l'honorera par-dessus tous les autres souverains; il montrera par la nature même des témoignages de son amitié, qu'il prise plus en lui les lumières que la puissance, & le secondera puissamment dans le haut dessein de dissiper les ténèbres de l'ignorance répandues sur toutes les régions.

Aron étoit petit-fils d'Abou-Giafar célèbre par la fondation de Bagdad où il transporta le siège de son empire, & par les victoires qui lui firent donner le surnom d'Almanzor. Giafar lui-même, second calife de la race des Abassides, bien différens des grossiers Ommiades qu'ils

n
fa
n
d
ce
P
le
So
m
les
ce
ré
po
mo
ma
trò
leu
gen
âge
par
spéc
serv
phil
prat
bota
trie
vent
tradu
tout

avoient remplacés, avoit déjà excité l'émulation & encouragé les talens. Il rassembloit autour de lui des savans de toute nation par les honneurs & les richesses dont il les combloit, & prenoit plaisir à conférer avec eux, particulièrement sur l'astronomie & les mathématiques, dans lesquelles il étoit lui-même très-versé. Son fils Mahadi, & Hadi son petit-fils marcherent sur les mêmes traces, malgré les murmures de la superstitieuse ignorance, & furent plus magnifiques dans leurs récompenses qu'Almanzor naturellement porté à l'épargne. Aron & son fils Mamon le plus savant comme le plus humain des princes qui avoient occupé le trône des califes, enchérèrent encore sur leurs pères, pour l'amour & l'encouragement des sciences. Aussi fût-ce en cet âge, le plus beau des Arabes, qu'on vit paroître chez eux, non seulement des spéculations astronomiques, ou des observations stériles sur les généralités de la philosophie; mais des résultats utiles & pratiques de l'étude de la chymie, de la botanique, de l'anatomie, de la géométrie enfin, qui dut au regne d'Aron l'invention de l'algèbre. On vit même des traductions multipliées où l'on fit passer tout le génie des meilleurs ouvrages des

anciens, des traités originaux & méthodiques sur la morale & sur toutes les sciences profondes, des histoires intéressantes, cette multitude d'apologues & de récits allégoriques, où nos anciens romanciers ont si long-temps puisé, & même des poésies pleines d'imagination, de force, de graces, & où le feu de la verve ne laissoit pas de s'affajettir aux règles du goût.

Dès le commencement de son règne, Charle fils de Pépin, ou Charlemagne fit connoître que l'Eglise n'avoit rien perdu, dans la succession du fils à la puissance du père. Il donna aussi tôt un capitulaire, [c'est ainsi qu'on nomme ses loix] par lequel il réforma un abus des plus invétérés & des plus nuisibles à la discipline de l'Eglise. A la prière du clergé, il défendit aux prêtres, sous peine de déposition, de répandre le sang même des Patens, & par conséquent d'aller à la guerre sous aucun prétexte, sinon pour l'administration de la pénitence, & pour les autres fonctions ecclésiastiques. Les exercices tumultueux de la chasse & de la fauconnerie leur sont pareillement défendus. Il est enjoint aux évêques de faire chaque année la visite de leurs diocèses, pour la confirmation, pour l'instruction

Capit. t. I.
p. 189.

des peuples, & pour empêcher les superstitions païennes; en quoi les comtes ou gouverneurs, comme défenseurs de l'Église, leur devoient prêter la main. Les prêtres ignorans, qui, après l'avertissement de l'évêque, négligeront de s'instruire, doivent être interdits & dépouillés de leurs églises. On recommande avec un grand soin de ne pas laisser mourir les malades, sans qu'ils aient reçu la réconciliation, le viatique & l'extrême-onction. Il est enfin défendu aux juges, sous peine d'excommunication, de retenir ou de condamner un ecclésiastique sans la participation de l'évêque.

Les Rois Charle & Carloman, déférant aux vœux du Pape Etienne, envoyèrent à Rome douze évêques de France, pour assister au concile qu'ils célébrèrent avec ceux d'Italie, dans la basilique du Sauveur au palais de Latran. On y amena l'Antipape Constantin, qui avoit survécu à son châtiment barbare, & qui confessant avec larmes, que ses péchés excédoient le nombre des grains de sable de la mer, ajouta néanmoins qu'en passant du siècle à l'épiscopat, il n'avoit rien fait de plus qu'Etienne de Naples & Sergius de Ravenne, sacrés évêques comme ils étoient encore laïcs.

T. 6.
Conc. p.
172.

Il fut condamné à faire pénitence le reste de ses jours, & l'on défendit, sous peine d'anathème, de jamais promouvoir à l'épiscopat aucun laïc, ni un clerc qui n'auroit pas monté par les ordres inférieurs au rang de diacre ou de prêtre-cardinal; c'est-à-dire attaché à un titre. Quant à l'élection du Souverain Pontife, on statua, que ne devant être faite que par les évêques & le clergé, aucun laïc, soit de la milice, soit des autres corps, ne pourroit s'y trouver; mais qu'avant le décret d'élection & l'intronisation au palais patriarcal, tous les citoyens, l'armée & le peuple, sans armes ni bâtons, viendroient lui faire hommage: après quoi l'on dresseroit à l'ordinaire le décret d'élection, que tous les ordres souscrivoient. Ce qui s'observera, poursuit-on, dans les autres Eglises; c'est-à-dire que les élections faites par les évêques & le clergé, seront ratifiées par le peuple. Le concile ordonna aussi de réitérer toutes les fonctions sacrées qu'avoit exercées Constantin, excepté le baptême & le saint chrême. Quant à l'ordination épiscopale, il veut que ceux qui l'auront reçu de l'Antipape, reçoivent la consécration du Pape légitime, comme s'ils n'avoient point été ordonnés: ce qui ne

peut s'entendre que d'une simple cérémonie de réhabilitation; à moins que cet intrus ignorant & presque tout laïc, n'eût point observé pour l'ordination de ses évêques la forme nécessaire; comme on est porté à le présumer, du décret concernant les prêtres, envers lesquels il est libre au Pape d'en user comme il lui plaira. Le concile Romain finit par examiner les nouveautés impies qui continuoient à scandaliser l'Orient. Il ordonna que les reliques & les images des saints seroient honorées suivant l'ancienne tradition, & il anathématisa le concile des Iconoclastes.

Le Pontificat d'Etienne III, comme celui de ses prédécesseurs, fut agité pendant les trois ans & demi qu'il dura, par de tristes discussions avec le Roi de Lombardie. Réduit à implorer de nouveau le secours des princes François, il s'efforça sur-tout de détourner leur auguste maison de contracter des alliances avec une nation éternellement jalouse de la puissance pontificale. Ayant appris que la Reine Berthe vouloit marier un des Rois ses fils avec la fille du Roi Didier, & sa fille Giselle avec le fils du même Roi, il leur peignit les Lombards comme un peuple corrompu jusques dans sa plus

Cod.

Car. p. 45

intime substance, pétri d'un sang infecté qui ne produisoit que des lépreux, indigne à tous égards de s'allier au sang illustre & pur des François. Il les conjura par les clefs de S. Pierre, & par tout ce qu'il y a de plus sacré; il les menaça des jugemens du Seigneur, & d'un éternel anathème. Pour faire encore plus d'impression, après avoir rédigé sa lettre, avant de la faire partir, il la déposa sur la confession de S. Pierre, en y célébrant la messe: procédé frappant sans doute & d'un appareil imposant, mais d'un usage ordinaire alors dans les affaires de première importance. Et quoi de plus digne en effet d'animer le zèle du Pape, que les motifs qu'il ajoute à cet endroit même de sa lettre, & auxquels ses amers censeurs n'ont pas voulu faire attention? Princes, dit-il, pensez que déjà vous êtes engagés par la volonté de Dieu, & par les ordres de votre père, en des mariages légitimes avec des femmes de votre nation, que vous devez aimer, & qu'il ne vous est pas libre de quitter, pour en épouser d'autres.

L'alliance n'eut pas lieu pour la Princesse Giselle, qui, effrayée des menaces du Souverain Pontife, ne voulut d'autre époux que J. C. & mourut abbesse de

Chelles. Le mariage de son frère aîné étant déjà arrêté entre le Roi Didier & la Reine Berthe, qui pour cela avoit fait en personne le voyage de Lombardie, le Roi Charle craignit de manquer à sa mère: mais ayant épousé, comme malgré lui, la Princesse Lombarde, il s'en para dès l'année suivante, par le conseil des évêques; parce qu'elle fut jugée incapable d'avoir des enfans. Il épousa quelque temps après Hildégarde, de la première noblesse des Suèves.

Etienne III mourut le premier jour de février de l'an 772. Il se montra grand observateur des coutumes anciennes, & usa de tout son pouvoir pour les remettre en vigueur. Il ordonna que tous les dimanches les sept évêques cardinaux ou suffragans du Pape; savoir ceux d'Ostie, de Porto, de la Forêt-Blanche, de Sabine, de Prénesle, de Tusculum & d'Albane, iroient tour à tour célébrer la messe sur l'autel de S. Pierre. Il n'y avoit qu'eux qui la pussent dire dans l'église de Latran, où ils servoient par semaine, chacun à son tour. Le 9 de février, huit jours après la mort d'Etienne, les vertus & le mérite supérieur du Diacre Adrien, fils de Théodule duc de Rome, le firent élever au pontificat. Toute la ville ren-

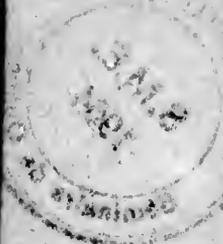
Anast. in
Adrian.



doit justice à sa piété, à la pureté de ses mœurs, soutenue par les macérations du corps, & à sa libéralité pour les pauvres. Tant de saintes qualités avoient encore l'avantage d'être relevées par sa bonne mine.

Son premier soin fut de cultiver la bienveillance des François, qui importoit si fort à l'Eglise. Le Roi Carloman étant mort le quatre décembre de l'année précédente 771, les grands de la nation avoient reconnu pour seul maître, le Roi Charles, qui se fit de nouveau sacrer en cette qualité. Gerberge, veuve de Carloman & fille du Roi des Lombards, vint, avec ses deux jeunes fils, implorer la protection de son père. Didier ne laissa point échapper une si belle occasion de mettre la division dans la monarchie François, dont il pressentoit tout ce qu'il avoit à craindre. Il employa tous les expédiens & tous les artifices, afin d'attirer le Pape Adrien en Lombardie, où il se proposoit de lui faire sacrer les deux Princes ses petits-fils. Mais le Pontife évita le piège, & ne manqua pas de s'en faire un mérite auprès du Monarque François. En même temps, il lui fit savoir que Didier, loin de restituer les places usurpées sur l'Eglise Ro-

Anast. ib.



maine, pouffoit l'audace jusqu'à menacer la ville même de Rome.

Charle venoit de faire les premiers essais de sa puissance sur les Saxons, peuples inquiets & fort attachés à l'idolâtrie, qui l'exercèrent pendant presque tout son regne. Il avoit pénétré jusqu'au Vefèr, & s'étoit emparé de la ville d'Eresbourg, fameuse par l'idole du Dieu de la guerre, que les Germains nommoient Irmensul. Il la détruisit, avec son temple. Comme dans toutes ses conquêtes, il n'eut jamais rien plus à cœur que le bien de la religion, il fit tenir un concile au lieu nommé Dingelvinge, où se trouverent six évêques & treize abbés. Mais aucun de ces prélats ne seconda mieux ses pieux desseins que S. Virgile de Saltzbourg, Irlandois de naissance, & dès son arrivée en France, tellement affectionné par le Roi Pépin, que ce Prince l'avoit retenu deux ans entiers à sa Cour. C'est aux soins de ce S. Evêque, & à l'excellent choix qu'il fut toujours faire des ouvriers évangéliques, envoyés à plusieurs reprises dans la Carinthie, que l'Eglise de cette province doit ses commencemens.

Tout triomphant qu'étoit le Roi Charle, il avoit peine à se déterminer à la guerre d'Italie. Il tenta tous les moyens d'en-

Anast.

é de ses
tions du
pauvres.
encore
a bonne
rtiver la
import-
arloman
de l'an-
de la na-
maître,
veau sa-
, veuve
es. Lom-
nes fils,
ère. Di-
e si belle
dans la
ressentoit
employa
artifices,
Lombar-
re sacrer
Mais le
manqua
près du
temps,
de réu-
liffe Ro-

gager Didier à satisfaire le Pape & l'Eglise Romaine; il lui envoya plusieurs ambassades; il lui fit faire tant de propositions avantageuses, que le Lombard en conçut une fierté qui alla jusqu'à la présomption & à l'insolence. Mais Charle fit bientôt voir, qu'on n'en est pas moins propre à la guerre, pour en prévenir plus soigneusement les horreurs, & s'efforcer sagement de les détourner. Il prend le chemin des Alpes, suivi des troupes qui venoient de soumettre la Saxe. Retranchemens, barricades, forts sans nombre construits dans les gorges & sur les pointes des montagnes, avec une quantité prodigieuse de troupes, tout est forcé, tout est renversé. Les vainqueurs se répandent dans la plaine de Lombardie. Une terreur panique s'empare du cœur de tous les soldats Lombards, de leur roi & de son fils Adalgise. Ils abandonnent de nuit leurs propres tentes, & s'enfuient avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs bagages. Charle les poursuit, en fait sur tous les chemins un horrible carnage, & pousse Didier jusques dans Pavie. Adalgise, avec la veuve & les fils de Carloman, se renferme dans Vérone. Le reste se disperse, & va sans armes à ses foyers attendre dans l'incertitude les ef-

fe
V
de
Pa
no
no
en
se
de
&
mé
C
les
Cel
s'é
lais
ma
cô
Le
ver
Ch
à F
ligi
Le
nou
au
mill
Ro
les
stru

fets de la clémence ou de la sévérité du Vainqueur. Ceux du duché de Spolète & de Riéti courent se jeter aux pieds du Pape, le suppliant de les admettre au nombre de ses sujets, & abjurent jusqu'au nom & à la ressemblance des Lombards, en quittant leur longue chevelure, & en se faisant couper la barbe, à la manière des Romains. Ceux de Fermo, d'Assimo & de plusieurs autres villes en firent de même.

Charlemagne résolut de faire à la fois les deux sièges de Pavie & de Vérone. Celui-ci ne fut que commencé. Adalgise s'échappa de nuit, & s'enfuit à C. P. laissant les enfans & la veuve de Carloman à la disposition du Monarque François, qui les envoya aussi-tôt en France. Le siège de Pavie ayant duré tout l'hiver, comme la fête de pâque approchoit, Charle eut la dévotion de l'aller célébrer à Rome, & de rendre ses hommages religieux au tombeau des saints Apôtres. Le Pape surpris agréablement de cette nouvelle, envoya les magistrats Romains au devant de leur libérateur, jusqu'à trente milles ou dix lieues de Rome. Quand le Roi n'en fut plus qu'à un mille, toutes les troupes, & tous les enfans qu'on instruisoit dans les écoles, prenant des pal-

mes & des rameaux d'oliviers, s'avancèrent processionnellement, en chantant les louanges du pieux Monarque, dont les graces augustes & mâles redoublèrent la vénération publique. Il avoit trente-deux ans, & comme on le voit encore sur le sceau de quelques-unes de ses lettres, la taille avantageuse & bien proportionnée, la démarche ferme, la physionomie noble & majestueuse, le front allongé, le nez aquilin, les yeux grands & très-vifs, en un mot tout l'extérieur d'un héros, avec l'air de douceur & de bonté d'un père. Si-tôt qu'il apperçut les croix qu'on portoit à sa rencontre, il descendit de cheval avec le nombreux cortège de ducs, de comtes, de seigneurs de toute qualité qui l'accompagnoient, & il s'avança à pied jusqu'à l'église de S. Pierre. Le Souverain Pontife, avec tout le clergé Romain, l'attendoit au haut des degrés, que le Roi baisa l'un après l'autre: après quoi il embrassa le Pontife, le prit par la main, & ils entrèrent ensemble, le clergé chantant: *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Le Roi & sa suite s'avancèrent jusqu'à la confession de S. Pierre, où ils se prosternèrent, en remerciant Dieu de la victoire qu'ils reconnoissoient devoir à l'intercession du Prince

Egin. vi.
Car.

des Apôtres : puis le Roi demanda au Pape la permission d'entrer dans la ville de Rome.

Le lendemain, qui étoit le jour de pâque, le Roi entendit la messe du Pape à Sainte Marie-Majeure, y communia, puis se rendit au palais de Latran, où Adrien lui fit servir à dîner, & mangea avec lui. Le lundi, le Pontife célébra la messe devant le Roi à S. Pierre, & le mardi à S. Paul, selon la coutume ; c'est-à-dire que les stations étoient dès lors les mêmes qu'aujourd'hui. Le mercredi, il vint conférer à S. Pierre, avec le Roi qui y étoit logé, & le pria de confirmer la donation de Pépin. Charle ne ratifia pas seulement ce qu'avoit fait le Roi son père, mais ajoutant beaucoup à cette première libéralité ; il comprit dans la nouvelle donation, à commencer dès la rivière de Gènes, le port de Spécia, l'isle de Corse, les villes de Bardi, de Reggio, de Mantoue, les provinces de Vénétie & d'Istrie, outre la ville de Ravenne, les duchés de Spolète & de Bénévent. Le Roi apposâ à l'acte de donation son monogramme ; c'est-à-dire un chiffre composé des lettres de son nom, suivant l'usage qu'il en introduisit parmi nos Rois. Il alla déposer lui-même l'acte ainsi signé sur le

Anast. in
Adrian.
an. 774.

corps du Prince des Apôtres, & promit sous le plus terrible serment, de l'observer à jamais; ce que firent avec lui les évêques & les seigneurs de sa suite. Adrien, de son côté, lui fit un présent, qui flatta beaucoup ce Prince ami des lettres. C'étoit le code des canons dont se servoit l'Eglise Romaine, & qui contenoit les décrets des conciles, que Denis le Petit avoit recueillis dans le sixième siècle; à quoi l'on avoit ajouté les décrétales des Papes Hilarus, Simplicie, Félix, Symmaque, Hormisdas & Grégoire II.

Le Roi alla visiter, par de là Rome & près de Bénévent, le monastère de S. Vincent, qui étoit en grande réputation pour sa régularité, & pour la haute vertu de plusieurs de ses religieux. Ambroise Autpert né en France d'une famille illustre, fort connu en cette Cour où il avoit brillé du temps de Pépin & qualifié de docteur très-savant par le Diacre Paul savant lui-même, étoit l'un des principaux ornemens de cette maison. La vie qu'il a écrite de ses saints fondateurs, montre combien elle étoit digne de sa renommée. Il composa aussi un commentaire moral sur l'Apocalypse, que le Pape Etienne III honora d'une approbation

AA. SS.
Bened. t.
4.P. 259.

authentique; ce qu'aucun autre auteur, dit Ambroise, n'a obtenu avant moi. Il reste encore des homélies de sa composition, une entr'autres sur l'assomption de la Mère de Dieu, où sans décider absolument si Marie a été enlevée au Ciel en corps & en ame, il fait voir que cette pieuse persuasion étoit dès lors fort accréditée. Il fut élu abbé deux ans avant sa mort: mais il y eut une partie des moines qui en élurent un autre. Comme les communautés les plus ferventes & les plus réformées ne sont pas toujours les moins sujettes aux cabales, on fut obligé, dans cette espèce de schisme, de faire intervenir l'autorité du S. Siège. Mais Autpert, à qui quelques auteurs donnent la qualité de saint, mourut avant la décision. Toutefois il n'est dans aucun martyrologe, & l'on ne trouve aucun autre monument de son culte.

Pour le Roi Charle, après qu'il eut satisfait sa dévotion à Rome & dans le voilinage, il retourna, plein d'ardeur & d'espérance de vaincre, au siège de Pavie. Le Ciel parut avoir combattu pour lui, en son absence. La faim & la contagion l'avoient encore mieux servi que ses troupes. La ville, hors d'état de résister, voulut se rendre. Les femmes ayant as-

Act. Ben. t. 4. P. 446. sommé un chef de faction, nommé Hu-noald, qui étoit l'ame de la guerre, le Roi Didier fut contraint de se livrer lui-même, avec sa femme & ses enfans. Charle l'envoya d'abord à Liège, puis le fit transférer à l'abbaye de Corbie, où ce Prince profitant pour son salut des disgraces de la fortune, embrassa la vie monastique, & finit ses jours dans les exercices de la pénitence. Telle fut la célérité avec laquelle se précipita la chute du royaume de Lombardie, dont Charlemagne dans la suite ajouta le titre à celui de Roi des François. Cette révolution arriva l'an 774, deux siècles après la fondation de ce royaume. L'Archevêque de Milan lui mit sur la tête la couronne de fer, que Theudelaine de Bavière ancienne Reine des Lombards, avoit fait faire pour couronner le Roi Agilulfe son mari, & dont l'on couronne encore aujourd'hui les Empereurs. C'étoit cette Princesse qui avoit retiré ce peuple de l'Arianisme, vers l'an 593.

Chron. Cassin. l. 1. c. 15. Le Roi Charle emmena en France le savant Diacre d'Aquilée, Paul secrétaire du Roi Didier, le retint à sa Cour, & l'admit à une sorte de familiarité, par estime pour son érudition & son esprit, qui en firent l'écrivain le plus poli de

son
tré
bliss
dell
autr
fidè
rité
un
pât
en
main
se c
com
semb
Met
Béné
enfo
stoir
l'Ap
il all
il m
répu
O
torit
la r
alors
brilla
conc
dere
tife.

son temps. On dit qu'accusé d'être entré dans une conspiration pour le rétablissement de Didier, & qu'interrogé là dessus par Charlemagne, il ne répondit autre chose, sinon qu'il seroit toujours fidèle à son ancien maître. Le Prince irrité, à ce qu'on ajoute, ordonna dans un premier mouvement, qu'on lui coupât la main; mais il se rétracta aussi-tôt, en s'écriant: Où trouverions-nous une main capable d'écrire ainsi l'histoire? Il se contenta de l'exiler. Paul avoit déjà composé l'histoire de Lombardie, & vraisemblablement celle des évêques de Metz. Il se retira chez Arichise, duc de Bénévent, qui l'exhorta si bien à ne pas enfouir son talent, qu'il continua l'histoire Romaine d'Eutrope, depuis Julien l'Apostat jusqu'à Justinien: après quoi, il alla se faire moine au Mont-Cassin, où il mourut fort vieux, dans une grande réputation de sainteté.

On lit dans quelques écrits, d'une autorité d'ailleurs fort médiocre, qu'après la réduction de la Lombardie, Charles alors surnommé le Grand pour tant de brillantes conquêtes, fit tenir à Rome un concile de 153 évêques, qui lui accordèrent le droit d'élire le Souverain Pontife. Les savans regardent ce récit, comme

une invention fabuleuse, ou du moins comme une méprise, fondée sur la convention, par laquelle les Papes s'engagerent à ne pas entrer en possession de leur temporel, qu'ils n'eussent été agréés par les Rois de France, comme ils le devoient être auparavant par les Empereurs de C. P.

Autant Charlemagne offroit un digne modèle aux princes de l'Occident, autant Constantin - Copronyme continuoit à scandaliser l'Orient, & par lui-même, & par les ministres de son impiété. Les personnes les plus détachées de tous les intérêts terrestres, étoient toujours les plus zélées pour la défense de la foi. Les ministres de la tyrannie se flatterent de séduire ce qui restoit de moines & de religieuses, par l'amorce des plaisirs défendus à la pureté sévère de leur état. Michel gouverneur de Na-

Theoph.
an 30. p.
375.

tolie en ayant beaucoup enlevé des solitudes de Thrace, les rassembla sans distinction de sexe dans la ville d'Ephèse, & les fit tous conduire péle-mêle dans une plaine, où on leur cria: Que tous ceux qui veulent obéir à l'Empereur, prennent chacun une femme; ceux qui ne le feront pas, auront les yeux arrachés. La déclaration fut exécutée sur le

champ. On vit grand nombre de martyrs, & quelques apôtats, que le Gouverneur combla de bienfaits. Outre la privation de la vue, plusieurs Fidèles généreux perdirent la vie sous le fouet, & par le glaive. A d'autres, on enduisit la barbe d'huile & de cire fondue, puis on y mit le feu, & on leur brûla ainsi la tête aussi bien que le visage. En un mot, la persécution fut telle, que dans tout le gouvernement de l'impitoyable Michel, il ne resta pas une seule personne qui portât l'habit monastique. On vendit tous les monastères, avec leurs fonds & leurs meubles, sans en excepter les vases sacrés; & l'on en remit le prix à l'Empereur. On brûla tous les livres des Pères, & toutes les reliques qu'on put découvrir. Copronyme écrivit à ce Gouverneur des lettres emphatiques de remerciement, & par là induisit les autres à l'imiter.

Ainsi acheva-t-il de combler la mesure de ses crimes, & d'épuiser celle de la clémence divine à son égard. Il faisoit la guerre aux Bulgares avec succès, quand tout à coup il sentit ses jambes dévorées d'ulcères & de charbons, avec une fièvre & des douleurs si aiguës, qu'elles lui ôtoient presque la raison. Il ne lui en restoit, que pour se représenter avec déses-

poir la proximité des jugemens de Dieu, On le mit sur un vaisseau, pour le rapporter à C. P. mais il mourut avant d'y arriver, le premier septembre 775, en criant qu'il brûloit tout vif, & sentoit déjà les flammes infernales, pour les outrages qu'il n'avoit pas crain de faire à la Mère de Dieu. Il eut pour successeur, son fils Léon IV, surnommé Chazare, qui fit d'abord paroître de la piété, & même du respect pour l'état religieux. Mais bientôt il se déclara contre l'Eglise, avec autant de fureur que son père. Au bout de cinq ans, il périt d'une manière encore plus effrayante. L'Empereur Héraclius avoit autrefois donné à la grande église de C. P. une couronne d'or enrichie de diamans, d'une richesse & d'un goût uniques. Chazare qui avoit la passion des pierreries, ne fit pas scrupule de ravir ce don sacré, & de l'appliquer à son propre usage. A peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'elle se couvrit de pustules infectes, & d'affreux charbons, qui l'emportèrent en trois jours.

Theo-phan. An-
nal. Grec.
in ann.
780.

Il sortit néanmoins de ce sang corrompu un rare modèle de piété, de pureté, de force & de courage, nonobstant la foiblesse du sexe. Telles furent les vertus qu'on admira principalement dans
Sainte

Sain
Co
par
Elle
Die
l'im
tout
du
forc
sista
flan
tre
pas
ce
tour
Sain
Dua
qu'e
pres
rebâ
élev
elle
saint
l'Em
tache
plus
tion
elle
de pi
sœur
7

Sainte Authuse, sœur de Chazare & fille de Cöpronyme. Jamais elle ne prit la moindre part aux iniquités des princes de son sang. Elle parut tout au contraire suscitée de Dieu pour leur confusion, pour montrer l'impuissance de toute la grandeur & de toute la sagesse du siècle contre les conseils du Tout-puissant. Son père l'ayant voulu forcer à prendre un époux, elle lui résista au péril de sa vie, & protesta constamment qu'elle n'en auroit jamais d'autre que J. C. En effet, elle ne se vit pas plutôt en liberté, après la mort de ce Prince, qu'elle se consacra sans retour au Seigneur, dans le monastère de Sainte Euménie. Auparavant elle distribuait aux pauvres & aux églises tout ce qu'elle possédoit, se dépouilla de ses propres ornemens pour enrichir les autels, rebâtit les monastères, & prit plaisir à élever de jeunes filles, qu'elle instruisoit elle-même & dispoit à repeupler les saints asyles de la pudeur, dévastés par l'Empereur son père. Ainsi parut-elle s'attacher sur-tout à réparer la brèche la plus désastreuse, que la dernière persécution eût faite à la maison de Dieu. Comme elle n'avoit pas moins de capacité que de piété, l'impératrice Irène, sa belle-sœur, l'invita souvent à partager avec

elle les sains du gouvernement : mais elle préféra constamment l'humilité de la croix aux distinctions les plus flatteuses, & recourut sagement dans l'obscurité volontaire où elle s'étoit ensevelie toute vivante.

Irène parvenue par tous les avantages de l'esprit & de la figure, à la qualité d'épouse de l'Empereur, se vit, après la mort de son mari Léon IV ou Léont Chazare, arrivée le 8 septembre 780, maîtresse absolue dans l'Empire, sous le titre de Régente ; son fils Constantin V n'étant âgé que de neuf à dix ans. Malgré ses vices & tous ses défauts, elle n'avoit jamais chancelé dans les principes de la croyance orthodoxe. Elle avoit employé avec succès à la conservation de sa foi toutes les ressources de son esprit, en usant néanmoins de quelque dissimulation sur la fin du règne de son époux, afin de se soustraire aux dernières violences. Il n'eut pas les yeux fermés, qu'elle rendit aux Catholiques, avec la circonspection convenable, la liberté de conscience qu'elle recouvoit pour elle-même. Quand elle eut établi solidement son autorité au dedans de l'Empire, & que par de sages traités avec les étrangers, elle eut conjuré tous les orages qui

la m
Le
épo
lut
tous
une
du s
mén
droit
saint
tren
qui
noct
miss
La
noit
provi
quise
dans
partie
toujo
long
des A
en eu
oppre
faisoie
rains
comp
cette
ligion

la menaçoient, elle se déclara hautement. Le don saint & fatal que l'Empereur son époux avoit enlevé de l'église, elle voulut l'y reporter elle-même, revêtu de tous les ornemens impériaux, & avec une solennité proportionnée à l'énormité du scandale qu'il s'agissoit de réparer. En même temps, elle rétablit dans tous leurs droits les Fidèles persécutés pour les saintes images, & invita les moines à rentrer dans leurs monastères. Des contrées qui obéissoient à Irène, le décri des Iconoclastes passa parmi les Fidèles qui gémissaient sous le joug des Sarasins.

La nouvelle Rome à la vérité ne donnoit plus la loi qu'à la Grèce & à quelques provinces de l'Asie, conservées ou reconquises par les derniers Empereurs: mais dans le reste de l'Orient qui avoit fait partie de l'Empire Romain, elle avoit toujours le cœur des peuples. Depuis le long espace de temps qu'ils étoient sujets des Arabes, ils n'avoient encore pu voir en eux que des usurpateurs odieux & des oppresseurs tyranniques, auxquels ils se faisoient un devoir de préférer les souverains de C. P. qu'ils regardoient toujours comme leurs maîtres légitimes. Tant pour cette raison que pour la différence de religion, les sectateurs enthousiastes du

faux Prophète de la Mecque ne prenoient de leur côté aucune confiance dans ces descendans des Grecs, ou des Romains. Ils les avoient ménagés, tandis qu'ils avoient cru cette ostentation de clémence, utile à leur politique. Depuis qu'ils n'en avoient plus rien à craindre, les Abassides mêmes, malgré tout l'appareil de leur politesse & de leur humanité, les persécutoient presque sans interruption, & souvent jusqu'à l'effusion du sang. Ces superbes Infidèles ne considérant, entre les Princes Chrétiens que le seul Charlemagne, l'Impératrice Irène, afin de leur imposer, rechercha l'alliance des François. Elle fit demander en mariage la Princesse Rotrude, fille aînée de leur Roi, quoiqu'elle n'eût que huit ans, pour l'Empereur Constantin qui n'en avoit que onze. On alla jusqu'à signer les articles : mais une fausse politique dont Irène eut tout lieu de se repentir, l'empêcha de les mettre à exécution.

Cependant le vaste empire des Sarasins, qui sous les premiers successeurs de Mahomet, outre l'Arabie, comprenoit la Perse, la Syrie, l'Egypte, les côtes fertiles de l'Afrique & l'Espagne soumise aux Maures; tant de peuples divers n'obéissoient plus à un seul maître. Le Ca-

li
ra
h
de
fo
pr
ra
ra
(re
d'
un
Ab
n'a
mo
roi
plus
tiré
où
ress
ent
pou
à la
des
l'an
du
Aur
fond
relig
L
pect

lise ne conservoit que le nom de souverain de plusieurs d'entr'eux, avec les hommages stériles attachés à la qualité de Chef de la religion. Il s'étoit établi, sous le titre de soudans ou sultans, des princes indépendans & vraiment souverains, en Perse & en Egypte. Les Sarasins d'Espagne, depuis Abdérame II (reste du sang des Ommiades que ceux d'Asie avoient tenté de tarir) formoient un Etat absolument détaché de celui des Abassides. Les Rois Goths leurs voisins n'avoient cessé de se fortifier dans leurs montagnes, depuis Pélage leur premier roi. Alfonso le Catholique avoit gagné plusieurs batailles contre les Maures, & tiré ses sujets des cavernes & des défilés, où ces jaloux voisins s'obstinoient à les resserrer. Froila avoit repris des provinces entières, & assez bien établi sa puissance pour y rendre une splendeur convenable à la religion de ses pères, & pour y bâtir des monastères nombreux. En mourant, l'an 768, il avoit, par la seule terreur du nom Chrétien, laissé son successeur Aurèle en état de suivre dans une profonde tranquillité ses vues politiques & religieuses.

Les Gaules, sous le gouvernement respectable de Charlemagne, loin de crain-

dre l'invasion des inquiets Omniades, les faisoient trembler bien au delà des Pyrénées, dans le centre de leurs anciennes conquêtes. Ce sage & vaillant Monarque profitant de leurs brouilleries avec les Abassides, leur enleva la Navarre & les meilleures provinces de l'Espagne en deçà de l'Ebre; si au retour son armée eut à souffrir dans la vallée de Roncevaux, cet échec fameux dans nos romans seuls, ne servit qu'à mieux illustrer les héros de sa suite, & à imprimer plus au loin la terreur du nom François. Sa puissance n'étoit pas moins respectée en Italie, dont les Empereurs ne conservoient que les extrémités méridionales; tandis que les François possédoient le Piémont, le pays de Gènes, le Milanès, en un mot tout le royaume de Lombardie avec la souveraineté de ce que nous appelons l'Etat Ecclésiastique, dont ils n'avoient conféré que le domaine utile à l'Eglise Romaine. Au nord de l'Italie, Charlemagne avoit sous sa puissance tout ce qui avoit appartenu à l'Empire Romain, dans son Etat le plus florissant, à l'exception de la Grande-Bretagne, toujours partagée en une multitude de petits royaumes fort attachés à l'Eglise. Le long du Rhin, & bien au delà des

an
soi
le
all
no
rag
&
les
qu
Ch
me
avo
pop
née
de
pou
Fra
voh
Chr
Eta
de
au
imp
com
d'eu
s'av
tout
viol
band

anciennes limites de l'Empire, il impo-
 soit ses loix, & avec non moins de zèle,
 le joug de l'Evangile, à tous les Germains
 assez humanisés pour en être susceptibles.

Les Saxons étoient alors les plus re-
 nommés pour leur puissance & leur cou-
 rage, ou plutôt pour leur génie turbulent
 & précipité, toujours prêt, soit à prendre
 les armes, soit à les mettre bas, selon
 qu'ils avoient à craindre ou à espérer.
 Charlemagne, en ruinant le temple d'Ir-
 mensul, après la terrible défaite de 772,
 avoit cru leur ôter pour long-temps le
 pouvoir & l'envie de remuer. Dès l'an-
 née 774, ils profitèrent de son expédition
 de Lombardie qui le retenoit loin d'eux,
 pour entrer en Hesse sur les terres des
 François: mais ayant vu, ou imaginé
 voir deux anges combattant pour les
 Chrétiens, ils s'enfuirent avec effroi.
 Étant revenus l'année suivante, la vue
 de deux boucliers flamboyans & agités
 au dessus de l'église d'Eresbourg, leur
 imprima la même terreur. L'an 778,
 comme le Roi étoit occupé fort loin
 d'eux à son expédition d'Espagne, ils
 s'avancèrent jusqu'au Rhin, portant par
 tout le fer & le feu, brûlant les églises,
 violant & massacrant les religieux, s'a-
 bandonnant aux plus effroyables excès.

Annal.
 Loisel act
 an. 774.

Mais sans attendre le Monarque, si-tôt qu'ils apprirent son retour, ils se retirèrent avec précipitation. Dans leur fuite même, ils furent défaits & très-mal menés par ses généraux. Pendant une longue fuite d'années, ce fut le même manège, de la part tant des Frisons que des Saxons. Quand ils étoient bien battus & hors d'état de résister, ils demandoient à se faire Chrétiens, pour appaiser leur vainqueur. Dans plusieurs de ces rencontres, il y en eut une multitude innombrable de baptisés, avec leurs femmes & leurs enfans. Alors on leur faisoit promettre de demeurer fidèles à Dieu & au Roi, sous peine d'être privés de leur liberté & trainés hors de leur patrie, pour aller en qualité de serfs cultiver des terres étrangères; parti extrême où leurs révoltes éternelles & leur caractère indomptable réduisirent à la fin toute la bonté d'ame de Charlemagne.

La sincère conversion de Witikind leur principal chef, qu'ils avoient si bien suivi dans la rébellion, ne fut qu'imparfaitement imitée, du moins pendant fort long-temps, par le gros de la nation. Cet illustre Saxon, dont les princes qui gouvernent aujourd'hui le même peuple se font gloire de descendre, ouvrit en-

Annal.
Pens.
Loifel.
Fuld.

fin l'oreille aux remontrances de Charlemagne. Il le vint trouver aux Etats de Paderborn, & de là le suivit en France, où il fut baptisé dans le palais royal d'Atignl. Le Roi lui attribua des terres & des dignités assorties à sa naissance, & le Prince converti vécut depuis si chrétiennement, que quelques auteurs le comptent au nombre des saints. Après la conversion de Witkind, on jugea à soumission de ces peuples & la religion chrétienne assez bien établies, au moins quant à l'extérieur, pour procéder à l'érection de plusieurs évêchés. Dès-lors, c'est à dire en 786, on fonda ceux de Minden & de Verden. Celui-ci eut un saint pour premier évêque, savoir S. Suibert, qu'il ne faut pas confondre avec S. Suibert compagnon de S. Willebrod, & ordonné dès le siècle précédent évêque des Frisons.

Parmi les ouvriers évangéliques qui travaillèrent au salut de la Saxe & de la Frise, on met au premier rang les SS. Willehad & Ludger, celui-ci né à Utrecht dont il devint évêque après Albéric successeur & neveu de Saint Grégoire, & l'autre en Angleterre, d'où son zèle le tira pour aller se consacrer sans réserve à la conversion des Palens de la Germanie.

Act. SS. Sa vie fut souvent exposée à la fureur
 Bened. t. 4 des Saxons. L'un de ces Barbares, au
 p 407 &c. pays de Drente, lui voulant un jour

abattre la tête, lui porta un grand coup
 de sabre, qui, par un prodige dont ces
 idolâtres eux-mêmes furent étonnés &
 subitement changés, coupa seulement le
 gordon d'un reliquaire qu'il portoit au
 cou. Mais par les emportemens toujours
 nouveaux de leur fureur, sur-tout con-
 tre les prêtres, Villehade se vit contraint
 de les abandonner pour un temps. Il en-
 treprit le pèlerinage de Rome, pour re-
 commander à Dieu sur le tombeau de
 S. Pierre son Eglise désolée. A son re-
 tour, il se retira dans le diocèse de
 Trèves, au monastère d'Eternach, fondé
 par S. Willebrod. Il y passa deux ans,
 pendant lesquels il recueillit plusieurs de
 ses disciples dispersés, & chassés comme
 lui de sa mission. Il y retourna aussitôt
 après la conversion de Witkind, & se
 fixa au pays de Vignode, au delà du
 Weser, où il avoit déjà travaillé avec
 tant de zèle, qu'on l'en nommoit l'é-
 vêque, quoiqu'il ne fût encore que prê-
 tre. Comme ces terres étoient entière-
 ment dévastées, le Roi Charlemagne,
 disent les historiens du temps, lui don-
 na, pour le soulagement de ses travaux,

un petit monastère de France, appelé Justine. C'est un exemple des commendes de monastères, au moins quant au droit de percevoir une partie des revenus sans y résider.

La Saxe & les contrées voisines devenant plus tranquilles, Charlemagne établit de nouveaux évêchés; savoir Osna-bruck pour la Westphalie, & Brême pour la Frise Orientale & une partie de la Saxe. Par des lettres de l'an 788, il déclara qu'il déchargeoit les Saxons du tribut annuel, à condition de payer à l'Eglise de Brême la dîme de tous leurs fruits & leurs bestiaux; à quoi il ajouta soixante-dix manses, avec leurs habitants. Saint Villehade avoit été sacré évêque de ce siège l'année précédente, par l'autorité du Pape Adrien, comme porte la même déclaration, & par le conseil des évêques, suivant l'ordre canonique. Il ne vécut que deux ans dans l'épiscopat, dont les travaux ne lui firent rien relâcher des austérités de sa jeunesse. Il ne buvoit ni vin, ni bière, ni rien qui pût enivrer, ne mangeoit ni viande, ni poisson, ni laitage, mais seulement du pain, quelques herbages & des fruits; excepté que sur la fin de sa carrière, à cause de ses infirmités, il usa de poisson, par

l'ordre du Pape Adrien. Il ne passoit presque pas un jour sans célébrer la messe, avec une tendre piété qui lui faisoit répandre des larmes en abondance. Il chantoit aussi journallement le pseaume, & tel jour il le répétoit deux ou trois fois; donnant de plus à la lecture & à la méditation des vérités chrétiennes, tout le temps que lui laissoient ses fonctions pastorales.

Vit. S. Ludger, d'un sang illustre parmi
 Ludg. in les Frisons, & son frère S. Hildégm qui
 Act. Be. devint évêque de Châlons-sur-Marne,
 ned. t. 4. puis d'Alberstat en Saxe, durent le jour à une attention toute particulière de la Providence. Leur mère l'avoit à peine reçu elle-même, qu'elle fut condamnée à le perdre par son aieule qui étoit païenne. Cette marâtre, ennemie de son sexe & furieuse de ce que son fils n'avoit que des filles, voulut faire périr celle-ci avant qu'elle eût été allaitée; ces peuples superstitieux ne faisant pas scrupule de donner la mort à un enfant, pourvu qu'il n'eût point encore pris de nourriture. Le domestique chargé de cette exécution, voulut noyer cette innocente & foible victime dans un seau d'eau: mais elle étendit ses petits bras sur les bords du vase, & fit une résistance si extraor-

dinaire, qu'elle excita l'étonnement & la compassion d'une bonne femme du voisinage. On la tira de l'eau, & on lui fit promptement avaler du miel; après quoi, il ne fut plus permis de la faire mourir.

Telle fut la mère de S. Ludger, à qui elle accorda sans peine la permission qu'il lui demanda de se mettre sous la conduite de S. Grégoire d'Utrecht. Il prit l'habit de son monastère, puis alla dans la Grande-Bretagne, pour se former aux sciences, sous Alcuin qui avoit déjà mis en grande réputation l'école d'Yorck. Il fit encore par la suite le voyage de Rome, quand les ravages des Barbares eurent absolument interrompu sa mission de Frise, où il avoit d'abord établi grand nombre d'églises & plusieurs monastères. Les Saxons ayant été réduits, il ne reprit pas seulement le cours de ses travaux ordinaires, mais de l'avis de Charlemagne, grand estimateur de ses vertus & de sa sagesse, il s'avança jusqu'aux confins de la Normandie; c'est-à-dire du Danemark, où l'on rendoit un culte fort éclatant à un Dieu nommé Fossite: il en abattit les temples, y bâtit une église, & baptisa un grand nombre de personnes. Il étendit encore son zèle infatigable à la Westphalie, où il eut assez de succès pour

fonder l'Eglise importante de Minigernesford, à qui dans la fuite le célèbre monastère, mêlé de moines & de chanoines, que fonda le même Saint, fit prendre le nom de Munster. Il en fut ordonné, malgré lui, premier évêque en 782. Le Roi voulut encore que les cinq cantons de la Frise, qui étoient situés à l'orient de la rivière de la Leck, & devoient leur conversion à Ludger, demeurassent attachés à son diocèse. Ce Pasteur inspiré avoit conçu le dessein de prévenir, par la conversion des Normands, les maux affreux que ces furieux idolâtres devoient un jour faire à l'Eglise & au royaume de France; ce qu'il prédit de la manière la plus positive, dans un temps où l'on ne voyoit aucun sujet de les craindre. Mais le Roi craignoit d'exposer à leur férocité, la vie d'un homme si précieux, & qui vécut encore sept ans depuis son ordination.

On raconte de S. Ludger quantité de miracles que l'incrédulité goûtera peu sans doute, mais que le besoin des nations dont il fut Papôtre rend plus que plausibles. La guérison d'un aveugle, nommé Berncles, servit admirablement à la conversion des Frisons Orientaux. Cet homme étoit connu de tout le monde, comme

char
pour
plois
aux
gne
num
copie
l'ave
part
croix
& lu
Je vo
port,
Tout
des a
Il
& pe
milité
si bie
éviter
except
quitta
quel i
prit d
Par le
ritures
viande
une e
mérite
modest

chantant avec grace les vers anciens, qui pour la généalogie des princes & les exploits des héros, tinrent lieu d'histoire aux Germains, jusqu'à ce que Charlemagne suppléant à la mémoire par des monumens plus sûrs, eût fait recueillir & copier ces sortes de poésies. On amena l'aveugle à S. Ludger, qui le tirant à part, se mit en prières, fit le signe de la croix sur ses yeux en lui tenant les mains, & lui demanda s'il voyoit quelque chose. Je vois votre main, répondit il avec transport, & en donnant mille signes de joie. Tout le monde applaudit, avec de grandes acclamations.

Il n'y eut que le Saint, qui parut triste & peiné sensiblement de ce que son humilité avoit à son frir. Il avoit cette vertu si bien imprimée dans l'ame, que pour éviter toute ostentation dans l'épiscopat, excepté le cilice qu'il tenoit caché, il quitta les habits de l'état monastique auquel il n'étoit engagé par aucun vœu, & prit des vêtemens conformes à sa dignité. Par le même principe, il usoit des nourritures communes, mangeoit même de la viande en certains jours, & trouvoit dans une exacte sobriété le moyen d'unir le mérite de la mortification à celui de la modestie. Il aimoit tellement les pauvres,

qu'il préféreroit leur soulagement à la magnificence même du culte divin; se contentant en ceci de la décence, & distribuant aux indigens, sans jamais faire aucune réserve, les revenus de son évêché & de son patrimoine, aussi-tôt qu'il les avoit reçus: sainte profusion, qui le fit accuser de prodigalité auprès de Charlemagne.

Le Prince Payant fait appeler de grand matin, à ce sujet, le S. Evêque qui récitoit ses prières, crut, comme il le répondit, ne devoir pas quitter le Roi du Ciel pour celui de la terre. En peu de momens, le Prince envoya une seconde & une troisième fois. L'homme de Dieu s'étant enfin présenté, Seigneur, dit-il au Roi^D qui commençoit à éclater en reproches, en me faisant imposer le fardeau de l'épiscopat, ne m'avez-vous pas recommandé de préférer Dieu aux hommes & à vous-même? Charle n'ignoroit pas que la vie de Ludger étoit une pratique continuelle de cette maxime. Allez, lui répondit-il aussi-tôt calmé; c'est moi qui m'oubliais; vous êtes en toute chose tel que je vous veux. Le S. Evêque étoit si vivement pénétré du respect dû à la majesté divine en récitant le saint office, qu'un jour s'acquittant de ce devoir dans sa chambre avec ses clercs,

il en mit un en pénitence pour avoir raccommodé le feu qui fumoit. La vie de ce Saint fut écrite peu après sa mort, sur le témoignage des personnes qui avoient eu les rapports les plus intimes avec lui.

Il ne suffisoit pas néanmoins à des peuples aussi volages que les Saxons, d'avoir de bons pasteurs: il falloit encore de la vigilance & de la vigueur dans le gouvernement, pour les accoutumer au joug de J. C. par la soumission aux loix du Prince. Dans ce dessein, Charlemagne fit tenir des assemblées ecclésiastiques & nationales, tant à Paderborn qu'à Aix-la-Chapelle, & donna différens capitulaires, presque tous relatifs à l'affermissement des nouvelles Eglises. Il ordonna que nos temples, devant pour le moins être aussi honorés que l'avoient été ceux des idoles, ils formeroient autant d'asyles inviolables pour les malheureux qui seroient dans le cas de s'y réfugier. Mais ce sage législateur sentant le désordre d'une impunité générale, n'exempta ces réfugiés que de la peine de mort & de la mutilation des membres, qui, selon les loix du temps, ne tomboit que sur des cas assez rares alors. Du reste, il veut qu'ils se présentent, pour être jugés d'ailleurs, quand on tiendra l'assemblée de la nation.

Capit. t.
5. p. 125,
&c.

Pour suppléer à l'insuffisance même de ces loix il défendit sous peine de la vie, de brûler ou de piller une église, de tuer un évêque, un prêtre ou un diacre, sans que les coupables pussent, comme autrefois, se rédimier à prix d'argent; de sacrifier un homme au démon, & de massacrer un homme ou une femme, comme forciers. Défense aussi de brûler les corps morts, selon l'usage des Païens; de manger de la viande en carême, au mépris de la religion Chrétienne; de cabaler avec les Païens, contre les intérêts du Christianisme, & de mépriser la grâce du baptême, en se cachant dans la multitude qui sera convenue de le recevoir: loix sans doute bien rigoureuses, mais dont le sage Monarque, principalement attentif en ceci à intimider les Barbares, vouloit qu'on tempérât la sévérité dans l'exécution. C'est pourquoi il ajoute, que ceux qui n'auront commis ces crimes qu'en secret, & qui se soumettront à la pénitence, seront délivrés de la mort sur le témoignage de l'évêque.

Il défend ensuite sous peine d'amende les fautes d'une moindre conséquence. Telles sont la négligence à faire baptiser dans l'année de leur naissance les enfans qu'il étoit encore d'usage de réserver pour

pac
ger
pro
les
tion
pay
les
ner
égl
de
de
libr
de
I
me
pie
les
nor
mo
ma
dar
avo
Pu
ma
qu
po
thé
tre
le
ave

pâque, à moins qu'ils ne fussent en danger; les mariages illicites; les assemblées profanes aux jours de fête & de dimanche; les différentes observances de la superstition & du sortilège. Il ordonne enfin de payer aux ecclésiastiques la dîme de tous les biens, même de ceux qui appartiennent au fief, & d'attribuer à chaque église une métairie, avec deux maisons de serfs; & cette charge doit être répartie, de telle manière que six-vingts hommes libres fournissent un homme & une femme de condition servile.

Les autres articles tendent généralement au rétablissement de la discipline. Le pieux Monarque commence par rappeler les prêtres à la pureté des anciens canons, dont il leur rapporte d'assez longs morceaux, tirés du code de l'Église Romaine que le Pape Adrien lui avoit donné dans son voyage de Rome, & où l'on avoit inséré ce qui étoit le plus en usage. Puis il prescrit de sages réglemens, pour maintenir la religion & les mœurs. Il veut que les évêques établissent de petites écoles pour apprendre à lire; & dans chaque cathédrale, ainsi que dans les monastères, d'autres écoles, où l'on apprend les psaumes, le chant Romain pour entretenir l'union avec le S. Siège; l'art d'écrire en notes,

l'arithmétique & la grammaire ; qu'on
 ne se serve que d'exemplaires bien cor-
 rigés de l'Écriture Sainte & des livres
 d'église ; qu'on rejette tous les écrits apo-
 cryphes, sans épargner les lettres que
 des dévots, amis du merveilleux, regar-
 doient comme défendues du Ciel ; qu'on
 réprime les péhiténs vagabonds, appellez
 Mangons ou Cottions, qui couroient le
 monde presque nuds & chargés de chaî-
 nes ; que les évéques aient soin que les
 prêtres répandus dans le diocèse pour in-
 struire & gouverner le peuple, n'enseignent
 rien d'apocryphe, & que ces prélats
 s'acquittant eux-mêmes du devoir per-
 sonnel de l'instruction, retracent à leurs
 ouailles les vrais principes de la foi &
 des mœurs ; que les dimanches & fêtes,
 on se trouve dans les églises pour les of-
 fices publics, non dans les chapelles
 particulières ; que les abbés & les abbesses
 n'aient point de bouffons, qu'ils n'aient
 pareillement ni chiens ni oiseaux pour la
 chasse ; que les abbesses, ne s'ingèrent
 point à donner dans l'église la bénédic-
 tion aux hommes, ni le voile aux filles
 avec la bénédiction sacerdotale ; que la
 clôture & la décence soient religieuse-
 ment observées dans leurs maisons, &
 qu'on n'y écrive pas le moindre billet

qui
 peti
 être
 aux
 -P
 disc
 ces
 Thé
 flin
 trin
 Fran
 Fleu
 féda
 ou
 les
 du
 mon
 Out
 mar
 men
 ren
 ven
 vre
 Pop
 sur
 Me
 ne
 put
 trou
 lon

qui ressentent la galanterie : enfin que les petits monastères où la règle ne peut pas être gardée parfaitement, soient réunis aux communautés nombreuses.

Pour faire encore mieux connoître la discipline de cet âge, il faut joindre à ces capitulaires de Charlemagne, celui de Théodulfe d'Orléans, prélat des plus distingués alors par son génie & sa doctrine. Le Roi l'avoit attiré d'Italie en France, où il lui donna l'abbaye de Fleury & l'évêché d'Orléans, qu'il posséda tout ensemble. Dans son instruction ou capitulaire à ses prêtres, Théodulfe les exhorte d'abord à prendre grand soin du peuple qui leur est soumis; ce qui montre que les prêtres étoient les curés. Outre l'étude de la prière, il leur recommande le travail des mains, non seulement pour mortifier leur corps, à l'exemple des religieux, mais afin de subvenir à leurs besoins & à ceux des pauvres. Cette clause qui n'annoncé pas l'opulence dans le clergé, n'a rien de surprenant, sous le regne même d'un Monarque si puissant & si religieux. Ce ne fut que par de longs travaux qu'il put remédier aux malheureux effets des troubles & des désordres, qui avoient si long-temps désolé l'Europe. Théodulfe

T. 7 Conc.
init.

veut aussi que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs & les villages, pour enseigner les enfans, sans rien exiger des parens : ils pourront néanmoins recevoir, ajoute-t-il, ce qui leur sera volontairement offert. Aucun prêtre ne célébrera la messe tout seul, ou sans quelques assistans qui puissent lui répondre quand il salue le peuple; puisque le Seigneur a dit, qu'il sera au milieu de deux ou trois assemblés en son nom. On n'entertera plus dans les églises, nonobstant l'ancienne coutume du pays, à l'exception des prêtres, ou des autres personnages distingués par leurs vertus. Aucune femme ne pourra loger avec un prêtre. Les prêtres ne doivent ni ne mangeront dans les tavernes, ni avec des femmes, si ce n'est en famille.

Tous les Fidèles apprendront par cœur l'oraison dominicale & le symbole de la foi, qu'ils réciteront chaque jour, au moins le matin & le soir, avec quelques autres courtes prières, & dans l'église autant qu'il sera possible. Ils prieront aussi les saints d'intercéder pour eux. On n'emploiera le dimanche qu'à prier & à assister à la messe: il n'y a de travail permis que pour préparer à manger, & selon la déclaration de Charlemagne, pour

les vivr
l'armée
vépres
c'est à
l'on fer
manger
se réjou
son rep
pas fou
quer à
à l'heur
res se d
Il ne fau
qui, les
qu'ils on
se retiré
du jour
prêtres d
drouit à
ple, exc
de la cl
dication
Ces
dulse, n
aux Fid
Ici, il
manière
encore d
ensuite
dit form

les vivres, pour les enterremens & pour l'armée. Dès le samedi, on assistera aux vêpres, puis aux vigiles, à matines, c'est-à-dire à laudes, & à la messe où l'on fera son offrande. Personne ne doit manger qu'après l'office public, alors on se réjouira chrétiennement, en prenant son repas avec ses amis. Mais pour ne pas fournir au peuple l'occasion de manquer à la messe solennelle qui se célèbre à l'heure de tierce, les messes particulières se diront plus matin, & secrètement. Il ne faut rien épargner pour corriger ceux qui, les dimanches & les fêtes, si tôt qu'ils ont ouï une messe même des morts, se retirent de l'église, & passent le reste du jour en festins & en débauches. Les prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à la cathédrale, avec tout le peuple, excepté les seules religieuses à cause de la clôture, & ils assisteront à la prédication, ainsi qu'à la messe publique.

Ces œuvres extérieures, poursuit Théodulfe, ne suffisent pas : il faut inspirer aux Fidèles l'esprit de la vraie charité. Ici, il recommande l'hospitalité, d'une manière à faire croire qu'il n'y avoit point encore d'hôtelleries publiques. Il établit ensuite la nécessité de la confession, & dit formellement, qu'on doit confesser

au prêtre tous les péchés, même de pen-
 sée. La pénitence canonique étant en-
 core en vigueur, il enjoint de l'imposer
 pour le parjure ou le faux témoignage,
 telle que pour l'adultère, la fornication,
 l'homicide & les autres crimes de cette
 nature; c'est à-dire pour sept ans. Il
 faut se confesser & recevoir la pénitence,
 une semaine avant le commencement du
 carême, durant lequel tout le monde
 doit, chaque jour, excepté le dimanche,
 jeûner jusqu'après les vêpres. Ce n'est
 pas jeûner, ajoute-t-il, que de manger
 aussi tôt qu'on entend sonner noné,
 comme quelques-uns se le persuadent
 abusivement. Tous ceux qui ne sont pas
 excommuniés, doivent recevoir le sacre-
 ment du corps & du sang de J. C. cha-
 que dimanche du carême, le jeudi, le
 vendredi, le samedi saints, & le jour
 de pâque. Pour les personnes pieuses,
 elles le reçoivent utilement, presque tous
 les jours: car s'il est funeste de s'en ap-
 procher indignement, il est dangereux de
 s'en tenir long-temps éloigné, à l'except-
 ion des excommuniés qui ne commu-
 nient pas quand ils veulent, mais en cer-
 tains temps seulement. Ce dernier trait
 marque une des différences capitales qui
 se trouve entre l'excommunication impro-
 prement

premier
 Ric
 S. Lu
 Bonifa
 dans P
 bien d
 d'Orléa
 presque
 pendant
 la collec
 les max
 altérer
 ciens c
 différent
 Pape av
 ques ann
 d'Idore
 Espagno
 confond
 qu'elle p
 680, lo
 S. Evêqu
 archi-cha
 S. Chro
 alors des
 distinction
 chevéque
 titres, c
 vogue ce
 l'impostu
 Tom

prement dite, & le véritable anathème.

Riculfe de Mayence, successeur de S. Lulle & arrière-successeur de Saint Boniface, acquit vers le même temps, dans l'Eglise de France, une célébrité bien différente de celle de Théodulfe d'Orléans. Ce fut lui qui fit une brèche presque irréparable à la discipline, en répandant dans les Gaules & la Germanie la collection des fausses décrétales, dont les maximes dangereuses à tant d'égards altérèrent insensiblement la pureté des anciens canons. Cette collection, toute différente du code des canons que le Pape avoit donné à Charlemagne quelques années auparavant, portoit le nom d'Isidore-Mercator, qui paroît avoir été Espagnol, mais qu'on a grossièrement confondu avec S. Isidore de Séville; puisqu'elle parle du sixième concile tenu l'an 680, long-temps après la mort de ce S. Evêque, arrivée en 636. Enguerran archi-chapelsain de la Cour, successeur de S. Chrodegang dans le siège de Metz alors des plus distingués, & qui par une distinction personnelle porta le nom d'archevêque; ce prélat décoré de tant de titres, contribua beaucoup à mettre en vogue cet ouvrage de l'ignorance ou de l'imposture. Le crédit en alla toujours

V. Coht.
an. 785. n.
16, &c.

croissant dans les âges postérieurs; & ce n'est que dans le dernier siècle qu'on en a généralement reconnu la fausseté. On y trouve des décrétales des plus anciens Papes, Clément, Anaclet, Evariste & leurs successeurs jusqu'à S. Silvestre, tous antérieurs à S. Sirice, le premier dont il soit question dans le recueil de Denis le Petit, fait néanmoins deux cens ans avant celui d'Hidore. La matière, le style, la date de ces décrétales portent d'ailleurs des caractères visibles de leur fausseté. Elles parlent d'archevêques, de primats, de patriarches, comme de titres usités dès la naissance de l'Eglise. On y lit quantité de passages de S. Léon, de S. Grégoire le Grand, & d'autres docteurs moins anciens que les Papes dont elles portent le nom. Toutes sont d'un même style, diffuses, ampoulées, pleines de lieux communs, en un mot beaucoup mieux assorties au génie du huitième siècle qu'à celui des trois premiers. Elles posent des règles jusques-là inouïes pour l'accusation des ecclésiastiques, & suivant lesquelles il seroit presque impossible de les punir. On fait exiger par S. Silvestre soixante-douze témoins pour condamner un évêque, quarante quatre pour un prétre-cardinal, vingt-six pour

un dia-
tres c
pour
puisse
dans u
du S.
l'usage
même
sans l'e
est dit
tion,
sonne.
trine &
antiquit
des crim
fait per
comme
Dans
tion per
en déme
Ayant
proscrip
crainte
de la co
repentir
stere épi
de Flor
à l'insu
étoit cor
zumores

un diacre cardinal, & sept pour les autres clérés. On veut que nul évêque, pour quelque crime que ce soit, ne puisse être accusé ou poursuivi, sinon dans un concile assemblé par l'autorité du S. Siège; & par conséquent contre l'usage immémorial, qu'on ne puisse pas même commencer l'affaire sur les lieux sans l'ordre du Pape. Pour le Pape, il est dit sans nulle exception ni modification, qu'il ne doit être jugé par personne. On prétend enfin, contre la doctrine & la pratique uniforme de la sainte antiquité, que les évêques tombés en des crimes capitaux peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant.

Dans le temps même de cette innovation pernicieuse, Paul patriarche de C. P. en démentit les maximes par sa conduite. Theoph. P. 385, &c.
Ayant eu la foiblesse de souscrire à la proscription des saintes images par une crainte humaine & contre les lumières de sa conscience, il en conçut un vif repentir; & se jugeant indigné du ministère épiscopal, il se retira au monastère de Florus, où il prit l'habit monastique à l'insu de la Cour. Comme cette faute étoit couverte par plusieurs vertus & des aumônes immenses, l'Impératrice n'eut

pas plutôt appris cette étrange résolution, qu'elle vint le trouver avec l'Empereur Constantin son fils, & lui demanda fort inquiète, quel sujet de mécontentement on lui avoit donné. Plût à Dieu, répondit-il en gémissant, que je ne me fusse jamais assis sur cette chaire périlleuse, & justement frappée des anathèmes de l'Eglise Catholique! Oubliez l'infortuné Paul dans le tombeau qu'il s'est choisi, & qu'il préférera éternellement à un siège posé sur l'abîme où il s'est précipité. Vous avez dans le Secrétaire Taraise, dans Taraise laïc, un homme capable de réparer les scandales de votre lâche pasteur. Ah! Princesse, au nom du Dieu qui vous a mis le sceptre à la main pour protéger son Eglise, au nom de cette Eglise affligée qui est l'épouse de J. C. & votre mère, ne négligez rien, je vous en conjure, pour essuyer ses larmes, & pour la rétablir dans son ancienne splendeur. Après ces mots, les soupirs & les sanglots l'empêchèrent de se faire entendre plus longtemps, & un fleuve de larmes inonda son visage. L'Impératrice fondant elle-même en larmes, se vit réduite à se retirer.

Quand elle fut de retour au palais, elle

lui en
sénate
Si pou
des m
du m
rique
Pourq
avez-v
qu'on
chale?
m'en e
cours
séricor
crimine
par la
poir de
éclatant
emport
de bien
monde.
L'Im
flexions
Prélat,
désigné
les mer
unanime
voqua e
la multi
& le plu
da Tara

lui envoya les patrices & les principaux sénateurs. Il leur dit, d'un air inspiré : Si pour extirper l'erreur, vous ne prenez des moyens proportionnés à la grandeur du mal en tenant un concile œcuménique, il n'est point de salut pour vous. Pourquoi donc, lui répliquèrent-ils, avez-vous souscrit à ces opinions, lorsqu'on vous a placé sur la chaire patriarcale? C'est pour cela, dit-il, que je m'en exclus moi-même, & que j'ai recours à la pénitence. Que la divine miséricorde daigne me pardonner le silence criminel où j'ai retenu la vérité captive, par la crainte de votre pouvoir & l'espoir de vos faveurs! Peu après cette éclatante réparation, le Patriarche Paul emporta au tombeau les regrets des gens de bien, & l'estime générale de tout le monde.

L'Impératrice faisant de sérieuses réflexions sur les dernières paroles de ce Prélat, & sur le successeur qu'il s'étoit désigné, assembla son conseil, dont tous les membres proposèrent, d'une voix unanime, le Secrétaire Taraisé. Elle convoqua ensuite l'assemblée du peuple; & la multitude, avec la même unanimité & le plus grand empressement, demanda Taraisé pour évêque. Personne en

oïset n'étoit plus capable que lui d'en remplir les importantes fonctions. Issu de race patricienne du côté paternel & maternel, ayant été honoré de la dignité de consul, & actuellement revêtu de la charge de premier secrétaire d'Etat, jamais les occupations du ministère, ni les vices de la Cour n'avoient affoibli la piété dont il donnoit l'exemple aux conditions même les plus saintes. Sa maison sembloit moins un palais qu'un monastère, & lui-même, un fervent religieux plutôt qu'un courtisan. Il n'en redoutoit pas moins la charge sacrée qu'on lui vouloit imposer, & qui lui parut sur-tout à craindre dans l'état où se trouvoit la religion en Orient. Toutefois, comme l'Impératrice le faisoit presser avec instance, il donna son consentement, en l'attachant à une condition qui, selon sa manière de voir, ou ne seroit point acceptée, ou opéreroit une révolution capable de dédommager sa modestie d'un si pénible sacrifice.

T:7conc. Si l'Apôtre instruit dans le Ciel craint
P. 34. gnoit, dit-il, d'être réprouvé en gouvernant les ames, que n'ai-je pas à craindre, moi qui n'ai respiré jusqu'ici que l'air contagieux du siècle? Quelle témérité dans Tarse, de passer sans inter-

valle d
la plus
tremble
l'Orien
férente
plusieu
thémat
l'anath
Cieux,
Nous
Catholi
comme
bole.
& pén
la crain
vez pas
mande
ménique
Dieu,
foi; qu
fussions
corps e
ayons t
les expr
qu'il y a
ni de p
pereur &
grace, j
suffrages
consenti

valle d'un ministère profane à la dignité
 la plus sublime du sacerdoce ! Mais je
 tremble encore davantage , quand je vois
 l'Orient déchiré par le schisme , les dif-
 férentes Eglises divisées entre elles , &
 plusieurs d'avec l'Occident qui les ana-
 thématise tous les jours. Qu'il est affreux ,
 l'anathème qui exclut du royaume des
 Cieux , & précipite dans l'éternel abîme !
 Nous ne pouvons faire partie de l'Eglise
 Catholique , qu'en lui demeurant unis ,
 comme nous le confessons dans le sym-
 bole. Je demande donc , mes frères ;
 & pénétrés au point où vous l'êtes de
 la crainte du Seigneur ; vous ne le de-
 vez pas désirer moins que moi ; je de-
 mande qu'on assemble un concile œcu-
 ménique , afin que servant tous le même
 Dieu , nous ne professions qu'une même
 foi ; qu'ayant J. C. pour chef , nous né
 fassions qu'un seul corps ; & comme ce
 corps est animé d'un même esprit , nous
 ayons tous les mêmes sentimens , nous
 les exprimions de la même manière , sans
 qu'il y ait d'équivoques dans les paroles ,
 ni de partage dans les cœurs. Si l'Em-
 pereur & l'Impératrice m'accordent cette
 grâce , j'acquiesce à leurs ordres & à vos
 suffrages ; sinon , je déclare que je n'y
 consentirai jamais. Je n'irai pas , dans

mon imprudence, provoquer l'indignation de ce Juge formidable, à qui ni Empereur, ni évêques, ni magistrats, ni multitude assemblée ne peuvent me soustraire. Voilà, mes frères, ce que j'as à vous proposer : j'attends votre réponse.

Le peuple reçut ce discours, comme si un ange le lui eût prononcé. Tous applaudirent à la convocation d'un concile, & promirent de se conformer en toute chose aux désirs de Taraise. Ainsi, au grand contentement de tout le monde, il fut ordonné patriarche, le jour de Noël, vingt-cinquième décembre de l'année 784. Il écrivit aussi-tôt au Pape, & lui envoya la profession de foi la plus nette & la plus précise. L'Impératrice écrivit en même temps, & fit écrire l'Empereur son fils, afin de se concerter avec le Pontife pour la célébration d'un concile général, auquel ils le prioient de venir, ou d'envoyer ses légats. Le Pape répondit qu'il ne pouvoit qu'applaudir à la célébration d'un concile universel, qui devoit confondre à jamais l'hérésie par le concert unanime des prélats de l'Eglise Catholique ; mais qu'il falloit d'abord condamner le faux concile des Iconoclastes en présence des légats qu'il en-

Ibid. pag.
106.

verroit à sa place, savoir Pierre archiprêtre de l'Église Romaine; & Pierre prêtre & abbé du monastère Romain de S. Sabas. Il exigeoit encore qu'on lui fit passer, selon la coutume, une déclaration avec serment, au nom de l'Impératrice, du Patriarche de C. P. & de tout le Sénat, portant qu'on procureroit une entière liberté au concile, & aux légats une entière sûreté. Il expliqua aussi la question, suivant l'usage & le devoir du premier Pasteur, dressa des instructions, recueillit les passages des Pères, & proposa la tradition dont les décisions du concile devoient être le résultat.

Le Pape Adrien étoit bien fondé à prendre ces voies de circonspection, après tout ce qui s'étoit passé sous les regnes précédens. Mais les choses avoient bien changé de face. On n'avoit que des vues droites de part & d'autre; tous tendoient unanimement au bien de la religion: il ne s'agissoit plus que de rassembler les premiers pasteurs qui devoient le procurer. Dès que l'Empereur eut la réponse du Pape, il fit publier ses lettres pour la convocation du concile. Les évêques de sa domination se rendirent sans délai à C. P. Les légats Romains y arrivèrent en même temps, & furent peu

après suivis par les envoyés des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, qui eurent néanmoins de grands obstacles à surmonter, de la part de leurs souverains Mahométans, moins opposés encore à la religion Chrétienne qu'à toute relation de leurs sujets Chrétiens avec les Empereurs. Mais en envoyant ses lettres synodiques à ces prélats zélés pour l'orthodoxie, le Patriarche Taraise les gagna si bien par ses expressions animées contre l'impunité, & leur inspira tant d'espoir de l'étouffer dans le lieu de son origine, qu'ils surmonterent toutes les difficultés pour venir prendre part au triomphe de l'Eglise.

Tous ces préparatifs ne laissèrent pas d'emporter environ deux ans: ce ne fut que l'an 787, huitième de l'empire d'Irène & de Constantin, que le vingt-quatrième jour de septembre, on tint la première session, dans l'église de Sainte Sophie de Nicée, lieu si révérend depuis la célébration du premier concile œcuménique. Les deux légats du Pape, quoi qu'ils ne fussent point évêques, étoient assis au premier rang, selon l'ancien usage; après eux, le Patriarche Taraise qui eut la meilleure part à toutes les résolutions; puis Jean & Thomas moines, revêtus

du
ou
po
Jé
lex
tou
reu
la
ou
dio
sep
de
leur
Pla
pha
que
géli
sur
dée
gra
en
pou
qui
dan
liat
l'hé
file
deb
pro

du sacerdoce & de la qualité de vicaires ou légats des patriarches d'Orient, Jean pour Théodore d'Antioche & Elie de Jérusalem, Thomas pour Potitien d'Alexandrie; ensuite le reste des évêques, tous des pays qui obéissoient à l'Empereur; savoir du continent & des îles de la Grèce, de la Thrace, de la Natolie ou Asie mineure, & de la partie méridionale de l'Italie; en tout soixante-dix-sept. Il y avoit aussi quantité d'abbés & de moines, célèbres par leur science & leur piété. Les plus distingués étoient S. Platon, abbé de Sacudion, & S. Théophane, qui soutenant l'humilité avec laquelle il avoit préféré la pauvreté évangélique au rang de patrice, arriva monté sur une ânesse, & vêtu d'un habit tout déchiré. Le Patrice Pétronax & Jean grand-trésorier étoient devant l'ambon, en qualité de commissaires de la Cour, pour maintenir le bon ordre.

Après la lecture des lettres impériales, qui exhortoient les Pères à rétablir la paix dans l'Eglise, on procéda à la réconciliation de plusieurs évêques tombés dans l'hérésie, & sincèrement repentans. Basile d'Anoyre se présenta le premier, & debout au milieu de l'assemblée, il fit sa profession de foi en ces termes: C'est la

loi de l'Eglise que ceux qui se convertissent de quelque hérésie, en fassent par écrit l'abjuration, & confessent publiquement la foi Catholique. C'est pourquoi moi Basile évêque d'Ancyre, ayant eu le bonheur de reconnoître la vérité, & voulant me réunir au Pape Adrien, aux sièges patriarchaux & à toute l'Eglise Catholique, je vous présente cette confession, déclarant que je reçois avec toutes sortes d'honneurs les reliques des saints, & les supplie d'intercéder pour moi. Je reçois aussi les images de J. C. de sa sainte mère, des anges & de tous les bienheureux : je rejette & anathématise de tout mon cœur le faux concile, nommé septième, ceux qui le soutiennent, ou communiquent sciemment avec les profanateurs des saintes images, & généralement tous ceux qui, méprisant la doctrine des Pères & la tradition de l'Eglise, disent avec les hérétiques, que nous ne devons nous instruire que dans l'Écriture. Anathème à tous ces novateurs & à tous ces impies ! Anathème à moi-même, si je m'écarte jamais de cette confession de foi ! Théodore de Myren Lycie, un autre Théodore évêque d'Amorium, Hypace évêque de la ville même de Nicée, Léon de Rhodes,

Gr
Ge
Lé
rati
la
la r
exp
l'ass
pre
I
de
Icon
teu
tard
fessi
égal
grac
don
la n
pen
fois
d'un
ficio
fécu
qu'a
té
dioc
P
Cat
latta

Grégoire de Pessinonte, Léon d'Icone, George de Pisidie, Nicolas d'Hieraples, Léon de Carpathe, firent la même abjuration. On crut pouvoir se relâcher de la rigueur de la discipline, à cause de la multitude des coupables & des signes expressifs de leur repentir. Ainsi, dans l'assemblée même, le concile leur fit reprendre leur rang.

Il y eut plus de difficulté pour Grégoire de Néocésarée, l'un des plus fameux Iconoclastes & des plus ardens promoteurs de leur concile. D'ailleurs il avoit tardé à se soumettre, jusqu'à la seconde session. Mais la vivacité de son repentir égalant le scandale de sa faute, on lui fit grace, en considération de la facilité qu'on donneroit cette indulgence, pour ramener la multitude séduite aux sentimens de repentir d'un chef de la séduction. Toutefois les canons apostoliques prononçant d'une manière précise la peine de déposition contre tout évêque qui aura persécuté les Fidèles, on ne recut Grégoire, qu'après s'être assuré qu'il n'avoit maltraité personne, ni à C. P. ni dans son diocèse.

Pour manifester le sentiment de l'Eglise Catholique, ainsi que s'expriment les lettres impériales, après qu'on les eut lues,

conver-
aient par
publique-
pourquoi
ayant eu
érité, &
rien, aux
Eglise Ca-
te confes-
avec tou-
ques des.
éder pour
de J. C.
& de tous
athéma-
concile,
tiennent,
avec les
, & géné-
prisant la
on de l'E-
ues, que
que dans
es nova-
athème à
s de cette
de Myre.
e évêque
de la ville
Rhodes,

on fit la lecture de celles du Pape, & de celles des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Les trois patriarches déclarèrent qu'ils reçoivent les six conciles œcuméniques, & qu'ils rejettent celui que les Iconoclastes nommoient le septième. Ils ajoutent: Notre absence & celle des évêques, qui nous sont soumis, ne doit pas empêcher que vous ne vous assembliez; puisqu'elle ne vient pas de notre choix, mais de la violence de nos tyrans. Déjà le sixième concile a été célébré, sans aucun évêque de nos provinces, & son autorité n'en a point souffert, vu sur-tout que le très-saint Pape de Rome avoit consenti à la célébration, & n'y étoit trouvé par ses légats. Ce principe a d'autant plus de poids dans la bouche des Orientaux, qu'ils n'avoient certainement rien à craindre ni à espérer alors des Pontifes Romains, & que le seul amour de la vérité les faisoit parler ainsi. Ils finissent par une confession de foi, qui admet les traditions de l'Eglise touchant la vénération des Saints, de leurs reliques & de leurs images.

On examina dans la quatrième session les autorités des Pères, & l'on montra que de toute antiquité, dans les jours les plus lumineux de l'Eglise, & par une

chain
romp
plus
mand
une p
& qu
ser le
de af
l'histo
parcé
& l'o
sieurs
de do
encom
porte
S. At
na fa
cile
leurs
incon
rance
notre
de la
appli
des
chem
croys
pères
sûren
salut

chaine de tradition qui n'avoit jamais été rompue, les plus grands docteurs & les plus grands saints avoient mis en recommandation, & révééré eux-mêmes avec une piété exemplaire les saintes images, & que Dieu s'étoit souvent plu à autoriser leur culte par des miracles. A cette occasion, on lut comme de S. Athanase, l'histoire miraculeuse d'une image de J. C. percée à coups de couteaux par des Juifs, & d'où il sortit du sang qui guérit plusieurs malades. Quoiqu'il y ait grand lieu de douter de la vérité de ce fait, & plus encore de l'autorité de l'écrit qui le rapporte, & qui certainement n'est pas de S. Athanase, ces défauts de pure critique ne sauroient nuire aux décisions du concile, qui sont fondées clairement d'ailleurs sur une multitude de monumens incontestables. Tel étoit le genre d'ignorance de cet âge, moins versé que le nôtre dans les discussions de l'histoire & de la chronologie; mais qui, dans son application presque unique à la science des divines écritures, & dans son attachement simple & ferme aux points de croyance transmis sans interruption des pères aux enfans, avoit de quoi diriger sûrement les Fidèles dans les voies du salut, & compenser peut-être avec avan-

tage les ressources modernes de la critique, du goût & de toutes les sciences humaines.

6 Conc p.
346, &c.

En examinant, comme on le fit dans la cinquième session, les sources où les novateurs avoient puisé pour autoriser leur faux concile, on découvrit qu'ils n'avoient rapporté de prétendus passages des Pères que sur des feuilles volantes de leur fabrique; qu'en plusieurs volumes ils avoient coupé ou effacé les feuillets qui condamnoient le plus clairement leurs erreurs; qu'en d'autres, ils avoient barbouillé les saintes images qui s'y trouvoient peintes. On eut même assez de critique pour les convaincre d'avoir cité des ouvrages apocryphes, tels que l'Itinéraire des Apôtres, qui fut condamné par le saint Concile à être brûlé. On montra de même avec beaucoup de sagacité & une grande justesse de raisonnement, que ces impiétés, bien loin d'être conformes à la doctrine des Pères, ne trouvoient en leur faveur dans toute l'antiquité que la doctrine corrompue des sectes décriées de Sévère ou des Acepiales, des Phantasiastes ou Théopaschites, des Manichéens, des Samaritains, des Musulmans & des Juifs. Aussi le résultat de ces discussions fut, qu'en admettant

les ima
saints
matière
sées, m
Dieu qu
nous se
Tout -
les ima
incorpo
révérer
qu'il le
pour n
peignor
vine e
le corp
afin d'e
Ces l
grande
de la b
surent
adoucir
rence c
ges. C'
la lettr
sur la f
les terr
synonim
du mo
nation
pris dan

les images à l'exemple des Pères & des saints Docteurs, nous n'adorons pas la matière insensible dont elles sont composées, mais les serviteurs & les amis de Dieu qu'elle représente, & dont les prières nous sont d'un grand secours auprès du Tout-puissant; qu'en adorant encore les images des anges que nous savons incorporels, nous ne prétendons que révéler ces purs esprits sous la figure qu'il leur a quelquefois plu de prendre pour nous apparaitre; enfin que nous peignons de J. C. non la nature divine essentiellement incorporelle, mais le corps humain qu'il a uni à sa divinité, afin d'opérer notre rédemption.

Ces Pères de Nicée, sans attacher une grande importance à l'art de la dialectique, de la belle élocution & de la grammaire, furent encore lever toute équivoque, & adoucir ce qu'il y avoit de dur en apparence dans le terme d'adoration des images. C'est ce que nous remarquons, dans la lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur sur la fin du concile. Ils montrèrent que les termes de salut & d'adoration sont synonymes dans la langue Grecque, ou du moins dans l'ancien langage de cette nation; & même que le mot adorer est pris dans l'Écriture Sainte pour saluer &

embrasser. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le premier livre des Rois, que David se prosterna devant Jonathas, l'adora trois fois & l'embrassa; que S. Paul dit dans l'épître aux Hébreux, que Jacob adora au lit de la mort le haut du sceptre de Joseph; qu'on lit enfin dans S. Grégoire de Nazianze: Honorez Bethléem, & adorez-en la crèche. Si dans l'Écriture & les Pères, ajoute le concile parlant toujours à l'Empereur, on trouve aussi l'adoration prise pour le culte de la trinité, c'est que le même mot a plusieurs significations diverses. Il est une adoration mêlée d'honneur, d'amour & de crainte; c'est ainsi que nous adorons Votre Majesté. Il en est une de crainte seule; ce fut celle de Jacob à l'égard d'Esau. Il en est une enfin d'actions de grace; & telle fut la disposition d'Abraham, lorsqu'il adora les enfans de Heth, à l'occasion du champ qu'ils lui cédèrent pour la sépulture de Sara. De là cette manière de s'énoncer dans l'Écriture: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul. Elle emploie d'abord le terme d'adoration, d'une manière générique, comme pouvant convenir aux créatures ainsi qu'au Créateur: mais elle restreint au Créateur seul le ser-

vice ou
rendons

Les lo
leur con
seule ima
Pères de
pernicieu
l'usage q
de nos
qu'ils co
croyance
chant la
les saint
convainc
cun des
les actes
que le f
de J. C.
appris d
dit; Pr
de mon
ceci est
la consé
pelé les
signes o
consécr
on les
sang de
inconfi
qui leur

vice ou culte de latrerie, que nous ne rendons en effet qu'à l'Être suprême.

Les Iconoclastes ayant avancé dans leur concile, que l'Eucharistie étoit la seule image de J. C. qui fût permise, les Pères de Nicée réfutèrent cette nouveauté pernicieuse, comme s'ils avoient prévu l'usage qu'en devoient faire les hérétiques de nos temps; puisque les adversaires qu'ils combattoient, n'avoient pas une croyance différente des Catholiques touchant la présence réelle de J. C. dans les saints mystères; comme on va s'en convaincre, par la réfutation même. Aucun des Apôtres ni des Pères (portent les actes de la sixième session) n'a dit que le sacrifice non sanglant fût l'image de J. C. ce n'est pas là ce qu'ils avoient appris de sa bouche. Il ne leur a pas dit; Prenez & mangez, ceci est l'image de mon corps; mais prenez & mangez, ceci est mon corps. Il est vrai qu'avant la consécration, quelques Pères ont appelé les dons, Antitypes; c'est-à-dire signes ou représentations; mais après la consécration, on les nomme, ils sont & on les croit proprement le corps & le sang de J. C. Toutefois ces novateurs inconsidérés voulant abolir les images qui leur déplaisoient, ont imaginé une

Ibid. p.
447, &c.

autre image, qui n'en est pas une, mais qui est le symbole où sont contenus en réalité le corps & le sang du Sauveur; en quoi ils montrent encore plus d'impiété que d'inconséquence. En vain se rapprochent-ils de la vérité, en disant que c'est un corps divin: toujours est-il vrai, qu'ils varient & flottent au gré de leurs folles conceptions; soutenant tantôt que le saint sacrifice est l'image du corps de J. C. tantôt, qu'il en est le vrai corps. Il faut observer ici que les Pères du septième concile, en disant qu'on n'a jamais donné le nom d'image à l'Eucharistie, ne prétendent parler que d'une image ordinaire, *icon* en Grec, & en Latin *imago*; c'est-à-dire une simple figure qui représente l'original sans le contenir. C'est de quoi uniquement il est ici question entre eux & les Iconoclastes.

Le concile de ces hérétiques avoit encore dit pour déprécier les images, qu'elles sont le pur ouvrage des peintres, sans être consacrées par aucune prière. Les Pères de Nicée ne nient pas cette allégation: mais ils soutiennent qu'il y a plusieurs choses, qui sont saintes sans aucune consécration. Nous baisons avec un respect religieux, disent-ils, les vases sa-

crés, qu'
nédiction
Grecs,
de prière
vases sa
& les in
dûe à te
tablissent
vances

Tout
derent e
conçuren
dons qu
soit de p
autre ma
sées, no
les vases
railles &
& sur les
leurs ima
sa sainte
saints,
d'amour
dre à c
d'honne
convient
approche
cens &
à l'égar
des autr

erés, quoiqu'ils n'aient reçu aucune bénédiction. En effet, dans les rituels Grecs, il n'y a point encore à présent de prières ni de bénédictions pour les vases sacrés, non plus que pour les croix & les images. Mais pour la vénération due à tous les saints monumens, ils l'établissent principalement sur les observations & l'infailibilité de l'Eglise.

Tout étant si bien éclairci, ils procéderent enfin à la confession de foi, qu'ils concurent en ces termes : Nous décidons que les images, soit de couleur, soit de pièces de rapport, ou de quelque autre matière convenable, seront exposées, non seulement dans les églises sur les vases sacrés, les ornemens, les murailles & plafonds, mais dans les maisons & sur les chemins. Car plus on voit dans leurs images, Jésus-Christ notre Seigneur, la sainte Mère, les apôtres & tous les saints, plus on sent de vénération & d'amour pour les originaux. On doit rendre à ces images le salut & l'adoration d'honneur; non le culte de latrerie qui ne convient qu'à la nature divine: mais on approchera de ces figures saintes l'encens & le lumineux, comme on en use à l'égard de la croix, de l'évangile & des autres choses sacrées, le tout selon

la pieuse coutume des anciens, & parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Pères, & de l'Eglise Catholique. Nous suivons le précepte de Saint Paul, en retenant ces traditions, telles que nous les avons reçues. Ceux donc qui osent penser ou enseigner autrement, nous ordonnons qu'ils soient déposés, s'ils sont évêques ou clercs; & qu'ils soient excommuniés, s'ils sont moines ou laïcs. Ce décret fut souscrit par les légats, & par tous les évêques au nombre de trois cent cinq. Tous témoignèrent encore leur consentement par de longues acclamations, au bout desquelles on dit anathème au concile des Iconoclastes, puis aux Patriarches Anastases, Constantin & Nicéas qui s'étoient succédés à C. P. à Théodose évêque d'Ephèse, à Théodore de Syracuse, à Jean de Nicomédie, à Constantin de Nacolle, à Sisinnius surnommé Pastillas, & à Basile Tricacabe. Tous ceci fut exécuté dans la septième & dernière session.

Car on ne peut guère regarder comme une session de concile, la huitième assemblée qui se tint dix jours après dans une salle du palais de Magnause, où la multitude même du peuple & des gens de

guerre se trouva indistinctement. L'impératrice vouloit donner un exemple éclatant de sa soumission religieuse, en souscrivant les décisions avec l'Empereur son fils, à la vue de tous les ordres citoyens, qui joignirent leurs acclamations à celles des évêques. Elle fit le plus gracieux accueil aux prélats, les remercia mille fois d'avoir rendu la paix à l'Eglise, & à la religion sa première splendeur; puis elle les renvoya dans leurs diocèses, comblés d'honneurs & de bienfaits. Ainsi fut célébré en moins d'un mois, l'an 787, dans les conjonctures les plus critiques, le septième concile général, second de Nicée, sans trouble, sans nul mouvement de la part d'une multitude séduite par trois tyrans consécutifs, qui l'avoient rendue presque aussi fanatique & aussi furieuse qu'eux-mêmes: tant les princes sont assurés du succès, quand ils veulent sincèrement le bien, & qu'ils le cherchent sagement. On n'eut pas moins de vénération pour ce concile, que pour ceux de la plus haute antiquité. Le Grecs en font mémoire dans leur ménologe, le douzième d'octobre.

On y fit encore des canons de discipline. Après avoir recommandé en général l'observation des règles anciennes, on

Can. 7.

donna des réglemens propres aux circonstances où l'on se trouvoit. Contre l'usage des novateurs ennemis des reliques ainsi que des images, il fut expressément ordonné de mettre des reliques dans les églises neuves, avec défense aux évêques, sous peine d'excommunication, d'en consacrer aucune sans cela. Les études ayant beaucoup souffert du long espace de temps où les meilleurs sujets avoient été réduits à se tenir cachés, on se contenta, pour la réception des évêques, qu'ils fussent les choses les plus nécessaires, & nommément le pseauteur. Mais le métropolitain chargé de les examiner, doit s'assurer de leur disposition à mieux s'instruire. L'examen par où commence encore aujourd'hui la cérémonie de l'ordination épiscopale, paroît un reste de cette discipline. Les Iconoclastes avoient introduit le luxe dans le clergé, en étendant le mépris de l'habit monastique à tous ceux qui s'habilloient modestement : le concile interdit à tous les cleres la magnificence & l'élégance du vêtement. Il défend à tous ceux qui, même avec la permission de leur évêque, demeurent chez les grands, de se charger de leurs affaires temporelles; & il leur enjoint de se borner

à l'instruction
du peuple
toute é
de diac
condam
locaux
princip
pression
de colèr
Mais
de Nic
commen
des rava
triarche
lière au
il le féli
Romain
cela elle
la pratic
cile ren
anciens
& il l'é
sons reli
contre
tre l'abb
ne défer
brément
tuite à
mais les
les pact

To

à l'instruction de la maison, & à l'éducation des enfans. Il déclare nulle, toute élection d'évêque, de prêtre ou de diacre, faite par l'autorité séculière. Il condamne en même temps les interdits locaux: qui auroient le ressentiment pour principe, & par lesquels, suivant ses expressions, on paroîtroit exercer une sorte de colère sur les choses insensibles.

Mais la principale attention des Pères de Nicée se porta contre la simonie, qui commençoit à faire dans l'Eglise Grecque des ravages que déplora beaucoup le Patriarche Taraise dans une lettre particulière au Pape Adrien. A la manière dont il le félicite sur la régularité de l'Eglise Romaine en cette matière, on voit qu'en cela elle ne se distinguoit pas moins par la pratique que par la doctrine. Le concile remit en vigueur toute la sévérité des anciens canons contre ce vice détestable, & il l'étendit à la réception dans les maisons religieuses, sous peine de déposition contre l'abbé clerc, & d'expulsion contre l'abbesse ou l'abbé laïc. Toutefois on ne défend pas les dons qui se font librement & d'une manière purement gratuite à l'occasion de l'entrée en religion; mais les exactions, & tout ce qui ressent les pactons simoniaques. Il est encore

défendu aux moines de coucher dans les monastères de filles, de manger avec une religieuse, & même avec aucune femme, sans une grande nécessité. Les clercs, poursuit le concile, ne pourront point être inscrits en deux églises; c'est-à-dire qu'ils ne posséderont pas deux bénéfices; mais celui qui n'a pas de quoi vivre, doit choisir une profession qui l'aide à subsister. Ce règlement n'est que pour la ville: à la campagne, à cause de la rareté des sujets, on permet de faire le service en deux églises différentes.

Anast. in
Adr.

Les légats du Pape rapportèrent à Rome un exemplaire du concile, que le Pontife approuva & soucrivit suivant la coutume. Après quoi, il fut question de le faire recevoir par ceux des pasteurs qui avoient droit de juger en matière de foi, & qui étoient demeurés dispersés dans leurs différentes églises. Charlemagne avoit sous sa domination la meilleure partie de l'Occident Catholique, dont toutefois les évêques n'avoient point eu de part au concile de Nicée. Le Pape ne tarda point à lui envoyer les décrets de ce concile, que des préventions de politique & différentes erreurs de fait empêchèrent de

Not. Sirm. recevoir. Les évêques de France trou-
vent la décision des Grecs contraire à
p. 1054.

leur
imag
adore
dans
dinc
sion
nom
quatre
rolins
ni le
le S. S
dignité
tions.
raisonn
tant c
que co
il tém
Le l
sieurs
d'y rép
Laisan
s'attach
un res
du Pa
dit-il a
la doct
lettre à
Comme
image d
voyant.

leur usage, qui étoit bien d'avoir des images dans les églises, mais non de les adorer: car ils prenoient cette expression dans le sens de la langue Latine, tout différemment de celui que présente l'expression Grecque. On composa donc sous le nom du Roi, un long écrit, divisé en quatre livres, qu'on appela les livres Carolins, où l'on ne retrouve cependant, ni le respect sincère de ce Prince pour le S. Siège, ni la modération pleine de dignité qu'il mettoit dans toutes ses actions. C'est un ouvrage rempli de faux raisonnemens, & de termes injurieux, tant contre le concile des Iconoclastes que contre celui de Nicée, pour lesquels il témoigne un égal mépris.

Le Pape qui dut être choqué de plusieurs traits de cet écrit, ne laissa pas d'y répondre avec beaucoup de réserve. Laisant à part les passages injurieux, & T.7 conc. s'attachant à un article qui témoignoit P.915. un respect profond pour les sentimens du Pape S. Grégoire; Vous pouvez, dit-il au Roi, vous instruire à fond de la doctrine de ce grand Pontife, par sa lettre à Secondin reclus de votre royaume. Comme Secondin lui avoit demandé une image du Sauveur, il lui écrivit en l'envoyant, qu'il déséroit à ses pieux desirs,

afin de l'exciter à l'amour du Fils de Dieu, par la vue de son image; qu'à la vérité, en se prosternant devant ces figures, il falloit bien se garder de les honorer comme des divinités, mais qu'on ne pouvoit se dispenser sans crime d'adorer celui dont elles nous rappellent la naissance, la passion, la résurrection glorieuse. Or la décision des Grecs, pour-
 suit le Pontife, est conforme, tant à nos instructions qu'à la doctrine de S. Grégoire. Ils ont décerné aux images le baiser & le salut d'honneur, non le culte suprême qui ne convient qu'à Dieu. C'est pour-
 quoi nous avons reçu leur concile, touchant lequel néanmoins nous n'avons donné jusqu'ici aucune réponse à l'Empereur. On voit par là, que le Pape n'avoit pas encore confirmé hautement le second concile de Nicée, qui d'ailleurs n'étoit pas reçu par l'Eglise d'Occident. Cette considération peut servir à justifier la manière dont en parlerent les Pères de Francfort, peu après la publication des livres Carolins. Ce qu'ils condamnoient étoit vraiment condamnable; & on ne peut les accuser que de la méprise qui leur fit, un peu vite peut-être, attribuer au septième concile tout le contraire de ce qu'il avoit décidé.

Le
 parle
 objet
 se tin
 qui n
 Ce fu
 princ
 dire
 l'Aqu
 tentic
 Quoi
 nomb
 selon
 moins
 juger
 ductio
 qu'ils
 C. P.
 fessio
 toute
 cette i
 tin év
 termes
 neur
 & l'ad
 Trinité
 contrai
 & je de
 Trinité
 s'étoit

Le Concile de Francfort (dont nous parlerons ici, pour ne pas séparer des objets qui ont une si étroite connexion) se tint l'an 793, à Francfort sur le Mein, qui n'étoit alors qu'une maison royale. Ce fut un concile général des trois Etats principaux de l'Empire François; c'est-à-dire de la Germanie, de la Gaule, de l'Aquitaine, & même des parties septentrionales de l'Italie & de l'Espagne. Quoique les évêques fussent en très-grand nombre, & jusqu'environ trois cents, selon quelques auteurs, la plupart néanmoins ne savoient pas le Grec, & ne jugerent que sur une très-mauvaise traduction des actes du concile de Nicée, qu'ils semblent rapporter tout entier à C. P. où il ne s'en étoit tenu que deux sessions; tant ils étoient mal instruits de toute cette affaire. Ils trouverent dans cette infidelle version, l'avis de Constantin évêque de Chypre, exprimé en ces termes: Je reçois & j'embrasse avec honneur les saintes images, selon le culte & l'adoration que je rends à la Sainte Trinité. Or le texte original dit tout au contraire: J'embrasse les saintes images, & je défère l'adoration de latrerie à la seule Trinité. Comme le concile des Grecs ne s'étoit pas récrié contre l'avis de cet

Ibid. p.
1054.

Evêque, on crut qu'il l'avoit approuvé tel qu'on le lisoit dans le Latin, & on rejeta unanimement ce concile, comme désérant aux images des saints & des serviteurs de Dieu, le culte & l'adoration qu'on rend à la divine Trinité. On voit par là, avec combien peu de raison nos Iconoclastes modernes prétendent étayer leur système, sur les décisions du concile de Francfort.

Cette assemblée, très-respectable malgré quelques erreurs de fait, montra autant de lumières que de fermeté, en défendant la vraie foi contre l'hérésie d'Elipand de Tolède & de Félix d'Urgel; c'est-à-dire contre l'impïété du Nestorianisme très-habilement déguisée. C'étoit même directement pour cet objet que le concile de Francfort avoit été assemblé par ordre de Charlemagne, sur l'avis du Pape Adrien qui y envoya d'Italie les Evêques Etienne & Théophylacte, en qualité de légats. Elipand fut le premier auteur de cette secte artificieuse, dans laquelle il engagea aussi-tôt Félix, & qui trouva dans ces deux hommes de caractère tout différent la réunion des qualités les plus propres à former & à soutenir un parti. Elipand accrédité par la prééminence de son siège le premier de toute

l'Espa
l'épisc
qui n
cette
dur,
conce
disoit
sez et
fiel le
osoien
lent,
de la
de fra
prêt à
chang
gage c
la véri
Tou
ne lai
leurs
des té
liturgie
il est d
le Ver
souffrir
dans l
s'est u
Félix c
n'est p
seuleme

l'Espagne, blanchi dans les travaux de l'épiscopat, d'une régularité extérieure qui ne s'étoit jamais démentie, fier de cette apparence de vertu, impérieux, dur, vindicatif, avoit pour ses propres conceptions une estime qu'on ne contredisoit pas impunément; & sa plume, assez éloquente pour le temps, distilloit le fiel le plus envenimé sur tous ceux qui osoient les combattre. Félix moins violent, possédoit au souverain degré l'art de la dissimulation, avec un air séduisant de franchise, de docilité même; toujours prêt à se rétracter & à se parjurer sans changer de sentimens; & à l'aide du langage de la dévotion, érigé en oracle de la vérité.

Tout impie qu'étoit leur système, ils ne laissoient pas de lui donner des couleurs plausibles, & de tirer en sa faveur des témoignages imposans, sur-tout de la liturgie universelle de l'Espagne. Comme il est dit dans le missel Mosarabique, que le Verbe a adopté notre chair, & qu'il a souffert par l'homme adoptif; c'est-à-dire dans la nature humaine que la Divinité s'est unie hypostatiquement; Elipand & Félix concluoiént de là, que le Sauveur n'est pas fils de Dieu par nature, mais seulement par adoption: ce qui divisoit

le Verbe fait homme en deux personnes , & anéantissoit la divinité de celle qui étoit née de la Vierge , & avoit souffert pour nous.

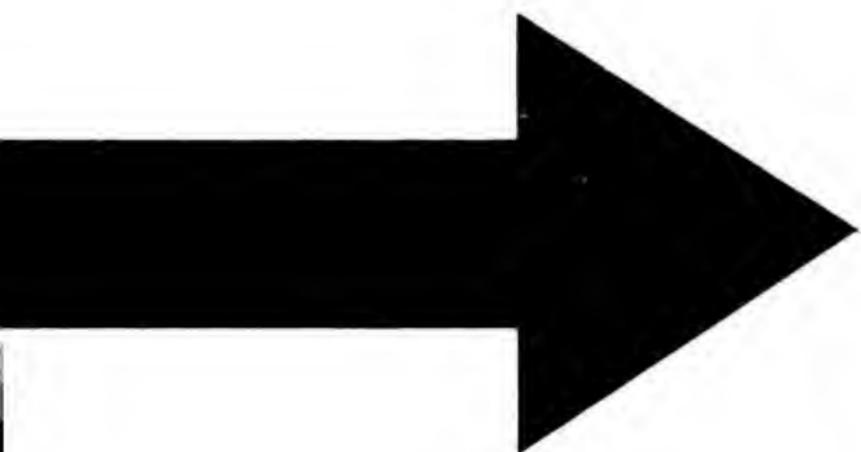
C'est ce que le concile de Francfort condamna d'une voix unanime. S. Paulin patriarche d'Aquilée, qui se montra l'une des plus brillantes lumières de son siècle, composa un mémoire pour réfuter cette hérésie, tant en son nom qu'en celui des évêques Italiens qui se trouvoient avec lui à Francfort. Après l'avoir dégagée des expressions Catholiques dont elle enveloppoit ses blasphêmes, il la combat par l'Écriture & l'autorité de l'Église, & dévoue ses auteurs à un éternel anathème, s'ils ne viennent à résipiscence; aussi bien que tous ceux qui, après la définition du concile qu'il appelle Plénier, adhéreroient en public ou en secret à l'erreur proscrite; sauf en tout, ajoute-t-il, le privilège & le droit du Souverain Pontife, notre seigneur & notre père Adrien, Pape du premier siège. Cét écrit instructif finit par des vœux pour le Roi, entre lesquels on remarque celui-ci: Que la paix fleurisse sous son regne, afin que les évêques, selon les canons, ne soient plus contraints de servir en d'autres camps que ceux du Seigneur! Ce n'est pas la

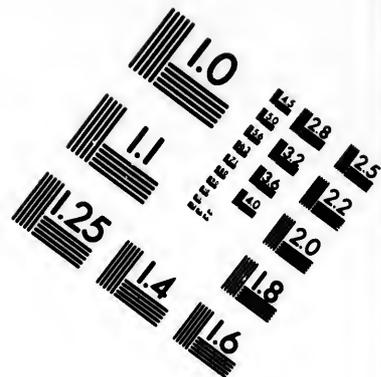
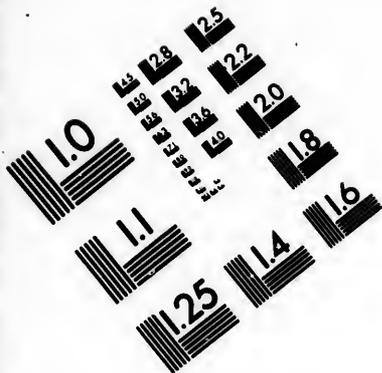
seule
oblig
besoi
perm
mens
Gern
Breta
autre
en r
Pape
tion
fiarqu
au R
avoit
Ch
à El
gne,
qui
parta
le tit
les a
tien.
jama
de l
pieux
ment
ment
en e
on e
les s

seule preuve que les prélats étoient alors obligés au service militaire, & que les besoins de l'Etat n'avoient pas encore permis de mettre à exécution les réglemens faits à ce sujet. Les évêques de Germanie, de Gaule, d'Aquitaine & de Bretagne adresserent, de leur côté, un autre ouvrage aux évêques d'Espagne, en réponse aux schismes d'Elipand. Le Pape Adrien avoit déjà fait une réédition de l'écrit le plus vanté de cet Empire, adressé en forme de lettres au Roi qu'aux évêques de Gaule; & il en avoit envoyé un exemplaire à ce Monarque.

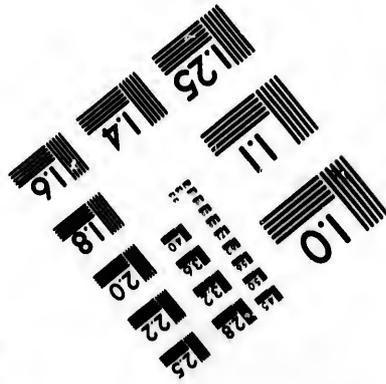
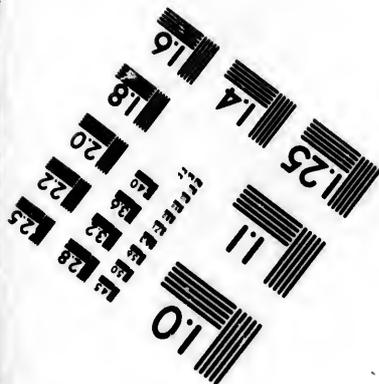
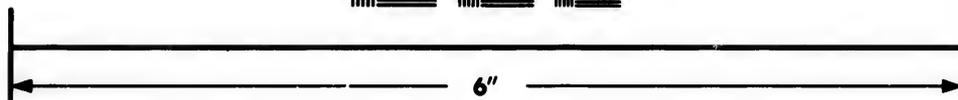
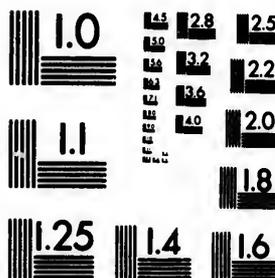
Charlemagne fit passer ces trois écrits à Elipand & aux autres évêques d'Espagne, & joignit en son nom une lettre qui prouve à quel point il méritoit de partager avec le grand Constantin, tant le titre d'évêque extérieur, que toutes les autres prérogatives de l'Empire Chrétien. Sans y faire le théologien, & sans jamais passer les bornes de la doctrine & de l'instruction qui conviennent à tout pieux Fidèle, il n'emploie que l'argument tiré de l'autorité & du consentement de l'Eglise Universelle: ce qui forme en effet la preuve irréfragable, à laquelle on est toujours obligé d'en revenir, avec les savans comme avec les simples.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14380
(716) 872-4503

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0

10
11
12
15
20
25
31.5
40
50
63
80
100

T. 7.
Conc. P.
1049 &c.

Voici comment cette lettre, à jamais mémorable, étoit conçue: Charle, par la grâce de Dieu, Roi des François & des Lombards, Patrice des Romains, fils & défenseur de l'Eglise Catholique, à Edpand métropolitain de Tolède, & aux autres Eglises d'Espagne, salut & vœux salutaires dans la foi & la charité de J. C. le propre & vrai fils de Dieu. Les sentimens de notre tendresse fraternelle s'étendant à tous ceux qui professent la religion de J. C. nous sommes sensiblement affligés de l'oppression que vous souffrez, hors de notre domination, sous le joug des Infidèles; mais bien plus encore de l'erreur qui tend à vous séparer de J. C. & de son Eglise. C'est ce qui nous a portés à faire assembler un concile de tous nos Etats, pour décider d'un commun accord ce qu'on doit croire de l'adoption que vous enseignez, par une nouveauté inconnue dans toute l'antiquité ecclésiastique. Nous avons consulté sur cette question le S. Siège de Rome, dépositaire & fidèle observateur des traditions apostoliques. Nous avons fait venir des Isles Britanniques des hommes consommés dans l'étude des Sciences; nous les avons associés aux évêques & aux docteurs de Gaule, de Ger-

man
afin
mier
font
nous
le té
ment
l'éc
me l
petit
foi q
ges.
en p
tre pe
cœur
les tr
sance
inspir
ont e
Vo
votre
d'exa
forme
conci
men
la lib
j'ai p
l'ass
après
Digu

manie & de plusieurs provinces d'Italie, afin que, par le concours de tant de lumières, on reconnoît mieux la vérité. Ce sont les fruits de toute cette doctrine que nous vous envoyons aujourd'hui, avec le témoignage de mon adhésion au jugement de ces prélats, suivant la prière spéciale que vous m'avez faite, de ne pas me laisser surprendre aux opinions d'un petit nombre, mais de m'attacher à la foi qui seroit constatée par plus de suffrages. C'est ce que je fais certainement, en préférant cette sainte multitude à votre petit nombre. Je m'unis de tout mon cœur au S. Siège Apostolique: j'embrasse les traditions conservées depuis la naissance de l'Eglise, la doctrine des livres inspirés de Dieu, & des Pères qui les ont expliqués dans leurs pieux écrits.

Vous nous aviez demandé de faire lire votre mémoire en notre présence, & d'examiner ce qu'il contenoit de conforme à la vraie foi. Il a été lu dans le concile, article par article, depuis le commencement jusq'à la fin; chacun a eu la liberté d'en dire ce qu'il en pensoit; j'ai assisté, comme vous m'en priez, à l'assemblée des évêques. On a décidé, après un mûr examen, avec l'aide de Dieu, ce qu'il faut croire sur cet objet.

A présent je vous conjure d'embrasser en esprit de paix notre Confession de foi, & de ne pas vous réputer plus habiles que toute l'Eglise. Vous me proposez l'exemple du grand Constantin, dont vous dites que S. Ildore a loué le commencement & pleuré la fin; & de peur que je ne mérite le même sort, vous m'avertissez de me tenir en garde contre les flatteurs. J'invite moi-même tous les enfans de l'Eglise à joindre leurs prières aux miennes, afin d'obtenir du Ciel, que jamais les adulations & les fausses louanges ne me détournent des voies de la vérité. Nous avons pour guides le Souverain Pontife & le concile. Si vous ne renoncez sur le même fondement à la nouveauté de vos opinions, sachez que nous vous tiendrons absolument pour hérétiques, & que nous n'oserons plus avoir de communication avec vous. Avant que vous nous eussiez scandalisés par votre invention de Christ Adoptif, nous vous chérissions comme de tendres frères; & l'héroïsme de votre foi dans la servitude, nous consolait de ce que vous aviez à souffrir. Nous avons même résolu de vous en délivrer, & d'user dans l'occasion de tout notre pouvoir. Mais votre opiniâtreté vous priveroit, tant

de la participation de nos prières, que du secours de nos armes.

Le zèle de Charlemagne fut inutile aux chefs de la secte. Comme la Catalogne où se trouve Urgel étoit sous son obéissance, il tâcha du moins de mettre cette province à l'abri de la séduction. On tint un concile sur les lieux, où fut déposé Félix, qu'on n'avoit pu résoudre pour cette fois à condamner les erreurs; quoique les rétractations & les parjures lui coûtassent fort peu. Il abjura souvent en d'autres occasions, quelquefois avec effusion de larmes, & avec des marques si éclatantes de repentir, qu'il sembloit s'interdire tout retour à l'hérésie. Mais il avoit beau s'être avancé, rien ne l'empêchoit de retourner à son véritablement. Cependant, comme sur la fin de sa carrière il se surpassa lui-même dans l'art de feindre, on ne conta presque plus qu'il ne fût sincèrement converti. Charlemagne, pour plus grande sûreté, ne laissa pas de le reléguer à Lyon, sous les yeux de l'Archevêque Leidrade, homme habile & catholique zélé. Le malheureux ne justifia que trop vicié qu'avoit le Monarque du génie de l'erreur, de l'opiniâtreté & de la duplicité parjure des chefs de parti. Il y mourut dans la profession

T. 7.
Conc. p.
858.

extérieure de la foi Catholique, mais dans tous les sentimens de l'impiété, qu'il parut n'avoir jamais quittés véritablement. Après sa mort, on trouva parmi ses papiers un écrit de sa main, où il faisoit gloire de son hérétique persévérance, & rétractoit ses rétractations mêmes. Pour Elipand, plus emporté & moins fourbe que Félix, quelques auteurs prétendent qu'il se repentit sincèrement, & mourut dans le sein de l'Eglise; mais leurs preuves sont foibles; pour constater un prodige tel que la conversion d'un hérétique. Quoi qu'il en soit, tant par la vigueur & la vigilance du gouvernement, que par la concorde & la bonne harmonie de l'épiscopat, cette hérésie fit peu de progrès.

Aleuin qui assista au concile de Francfort, & qui tenoit le premier rang entre les savans d'Angleterre, qu'on y avoit invités, fut le docteur qui la combattit avec le plus de succès, & par écrit, & de vive voix. Né d'une famille distinguée par la noblesse & l'opulence, il avoit été formé aux sciences, dès sa tendre jeunesse dans le monastère de la cathédrale d'York. Son Archevêque qui se plaisoit à cultiver par lui-même ses heureuses dispositions, avoit coutume de lui dire:

Vous é
mis de
se mon
au souv
trône;
homme
vrit tou
premier
Parme
voyage
mais il
dont il
à Emb
voit en
contin
soit le
Roi,
archev
de la
exarqu
voulon
buer d
des Et
sion de
de Cé
la pro
rare;
lui av
posé
stiner

Vous êtes destiné à confondre les ennemis de l'Église, par-tout où ils oseront se montrer. Charlemagne qui possédoit au souverain degré le grand talent du trône ; c'est-à-dire l'art de connoître les hommes & d'apprécier le mérite, découvrit tout ce que valoit Alcuin, dès la première entrevue qu'il eut avec lui, à Parme, lorsqu'il fit en 780 son second voyage de Rome. Il se l'attacha dès lors ; mais il lui laissa remplir la commission dont il étoit chargé, de porter le pallium à Embalde archevêque d'Yorck, qui l'avoit envoyé vers le Pape Adrien ; & il continua lui-même son voyage, que présentoit le Pontife. Adrien, par l'autorité du Roi, vouloit mettre à la raison Léon archevêque de Ravenne, qui, enorgueilli de la dignité de cette ville, séjour des exarques & quelquefois des Empereurs, vouloit, à l'exemple des Papes, s'attribuer de grands domaines, & se former des États. Déjà il s'étoit mis en possession de Feyence, de Forlì, de Bologne, de Césène, de la plupart des villes de la province d'Emilie & du duché de Ferrare ; prétendant que le Monarque les lui avoit données, avec toute la Pentapole. Ces contestations ne purent se terminer par l'arrivée du Roi, & ne finirent

Car.
Mag. vit.
per Egin.
Ag. SS.
Bened. t.
5. p. 162.
&c.

que par la mort de l'Archevêque Léon.
 Pour Alcuin, il revint en France, dé-
 fendre la foi contre Elipand & Félix,
 qu'il réfuta par les meilleurs écrits qu'on
 ait vu paroître en cette occasion. Il con-
 tinua de se rendre recommandable par
 les abondantes productions de sa plume
 en faveur de la religion. Il nous en
 reste un volume assez considérable. Quel-
 ques critiques ont prétendu qu'il avoit eu
 part à la composition des livres Carolins : ce
 qui est difficile à concilier avec son esprit
 de modération, & avec le profond respect
 qu'il témoigne pour le S. Siège, dans tous
 les ouvrages dont il est indubitablement
 l'auteur. Sa piété & sa modeste étoient
 encore plus estimables que son érudition.
 Quelque temps après le concile de Franc-
 fort, il voulut renoncer entièrement au
 monde, pour ensevelir tous ses talens
 dans la solitude. Charlemagne désirant au
 moins le fixer dans le royaume, lui don-
 na l'abbaye de S. Martin de Tours,
 quoiqu'il en eût déjà plusieurs autres,
 selon l'usage de ce siècle. Cependant les
 novateurs qui ont toujours l'œil ouvert
 sur les défauts de tous ceux qui ne tien-
 nent pas leur parti, ne cessoient de pu-
 blier dans leurs hyperboles injurieuses,
 qu'il avoit en terre & en esclaves de

quoi
 pondi
 enco
 cours
 aux p
 l'écon
 pluse
 où l'e
 présen
 stam
 ronie
 que
 Princ
 enfan
 des R
 nous
 res,
 nous
 arrosé
 nel,
 génie
 mal,
 n'est
 pour
 l'obse
 mani
 occa
 de la
 ché,
 mon

quoy satisfaire l'ambition des Rois. Il répondit modestement, & beaucoup mieux encore par ses œuvres que par ses discours, que tout appartenoit à l'Eglise & aux pauvres de J. C. dont il n'étoit que l'économe. Charlemagne l'ayant pressé plusieurs fois de l'accompagner en Italie, où l'esprit de faction rendoit si souvent sa présence nécessaire, il s'en défendit constamment, sans se laisser ébranler par Pironie, quelquefois plus sensible à la piété que les reproches sérieux. Comme le Prince comparoit en plaisantant les murs enfumés de la Touraine aux palais dorés des Romains; Seigneur, lui répliqua-t-il, nous jouissons dans nos humbles demeures, des douceurs de la paix que vous nous avez procurées; au lieu que Rome, arrosée à sa fondation du sang fraternel, semble toujours conserver ce funeste génie de la discorde. Ou je n'y connois mal, ou, quoique vous en disiez, ce n'est que malgré vous que vous quittez pour cette magnifique tumultueuse l'obscure & paisible simplicité de la Germanie. Ainsi prioit-il le Roi en toute occasion de le laisser jouir des douceurs de la solitude, à laquelle il parut si attaché, qu'on l'y a cru lié par la profession monastique.

Mais il est plus vraisemblable qu'il n'étoit que chanoine. Outre qu'en cet âge les abbés des monastères étoient souvent des clercs ou des chanoines, il est d'ailleurs certain que les moines de S. Martin de Tours, qu'il gouvernoit, changèrent d'état vers le même temps. On a conservé un testament de deux frères, nommés Haganon & Adjuvau, qui prennent la qualité de chanoines de Tours, dès le commencement du règne de Louis le Débonnaire, successeur immédiat de Charlemagne. Peu après les moines d'Againe embrassèrent aussi la vie canoniale. L'état monastique s'étant trop étendu, pour ne pas se relâcher, & la Règle de S. Chrodegang ayant fait de toute part une heureuse révolution dans le clergé, on permit à un grand nombre de monastères de suivre l'exemple de ceux de Tours & d'Againe. Il parut moins impossible de faire de bons chanoines de ces moines relâchés, que de les rappeler du relâchement à la régularité primitive.

Le monastère de Tours, sous la direction d'Alcuin qui n'en sortit plus les trois ou quatre dernières années de sa vie, devint une des plus célèbres écoles de l'Occident. Ce grand homme re-

gardé a
des lettres
gue sur
bord ét
Charlen
de disti
à honne
apprit la
nomie
laquelle
étoit él
& facilit
res. Qu
auteurs
fut pas
seul am
né cou
le Latin
dire le T
ment le
Outre
lais qui
& paro
pelle,
déposit
goût d
jets en
sieurs
frères.
rateur

gardé avec justice comme le restaurateur des lettres presque anéanties sous une longue suite de regnes barbares, avoit d'abord établi une école dans le palais, où Charlemagne, avec tout ce qu'il y avoit de distingué par le rang & le génie, tint à honneur d'être son disciple. Le Roi y apprit la rhétorique, la dialectique, l'astrologie qu'il aimoit singulièrement, & à laquelle il donna beaucoup de temps. Il étoit éloquent, s'exprimoit avec noblesse & facilité, & savoit les langues étrangères. Qu'on juge par là, de la bévée des auteurs qui avancent que ce Prince ne sut pas écrire: fable puérile, à laquelle le seul amour du paradoxe peut avoir donné cours. Charlemagne parloit aussi bien le Latin que sa langue maternelle, c'est-à-dire le Tudesque: il parloit même passablement le Grec, & l'entendoit parfaitement.

Outre l'école de Tours & celle du palais qui continua sous les rois suivans, & paroit avoir été instituée à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire de ces Princes & dépositaire d'une riche bibliothèque; le goût du Souverain & l'émulation des sujets en formèrent de distinguées en plusieurs cathédrales & en plusieurs monastères. Théodulfe d'Orléans, autre restaurateur des lettres, en établit quatre fa-

meuses dans son diocèse. Celle de Lyon ne devint pas moins célèbre. Les plus renommées dans les monastères, sont celles de Corbie, de Fontenelle, de Prom, de Fulde, de S. Gal, de S. Denis, de S. Germain de Paris & de S. Germain d'Auxerre, de Ferrières, d'Aniane; & en Italie, celle du Mont-Cassin. On voit par les écrits d'Alouin, quel étoit l'état des études dans ces sortes de collèges. Outre l'écriture-Sainte; c'est-à-dire la théologie qui formoit l'objet capital à quoi se rapportoit tout le reste, on y enseignoit les sept arts libéraux, dont l'idée semble puisée dans les ouvrages de Cassiodore, & que l'on comptoit ainsi: Grammaire, Rhétorique, Dialectique, & les quatre branches des mathématiques; savoir l'arithmétique ou le calcul numérique, la musique alors fort exaltée quoique très imparfaite, la géométrie & l'astronomie. Alouin traite dans ses écrits, de toutes ces sciences, mais comme en passant, la plupart de ses œuvres sont des traités de théologie.

On voit dans toutes ses productions, quels étoient les défauts du génie, & plus encore du goût de son temps. Les écrivains de cet âge n'ont rien d'original; ils ne présentent que des faits décharnés,

qu'un an
ordre, sa
sans no
La dictio
pensées
moins
nemens
cluans.
presque
faillies d
génie,
religion
extraord
tion dan
Quantité
pouvoir
loisir, q
anciens
que, par
de la P
part de
sacrée
préférab
rieurs,
sompue
les aute
poésies
mesurée
sure;
prose.

qu'un amas d'érudition mal digéré, sans ordre, sans méthode, avec des répétitions sans nombre & des longueurs accablantes. La diction n'est ni pure, ni élégante, les pensées sont communes, chargées néanmoins d'ornemens affectés, les raisonnemens souvent mal suivis & peu concluans. D'un autre côté, on ne trouve presque nulle part, dans cet âge, ces saillies de la témérité qui tiennent lieu de génie, ni cette manie, si funeste à la religion, de dire des choses nouvelles & extraordinaires. On y maintient la tradition dans toute sa simplicité & sa pureté. Quantité de gens à talens n'y croyoient pouvoir faire un meilleur usage de leur loisir, que de transcrire les œuvres des anciens. C'est à ces temps si dépréciés, que, par une disposition tout à fait digne de la Providence, nous devons la plus part des bons livres de l'antiquité tant sacrée que profane : dépôt infiniment préférable aux inventions des âges postérieurs, moins cultivés encore que présomptueux. Ce qu'il y a de plus foible dans les auteurs du moyen âge, ce sont les poésies, qui ne sont guère qu'une prose mesurée, & par la contrainte de la mesure, souvent plus plate que la simple prose.

Tout supérieur qu'étoit Alcuin aux hommes de son siècle, il ne fut pas le préserveur de la contagion de leur goût. Son style a de la force, mais peu d'aménité & de politesse; & quoique maître en grammaire, il fourmille de fautes contre les règles de cet art, particulièrement dans ses poésies, où l'on trouve, avec du génie & de la verve, peu d'élégance & de correction. Ce fut la conséquence mal tirée d'un principe de dévotion, qui lui fit interdire aux poètes Chrétiens la lecture des anciens poètes, & même de Virgile. Il étoit en effet d'une éminente piété, qu'il signala spécialement par le redoublement de zèle & les sentimens pleins de foi & de courage, avec lesquels il se prépara au dernier passage. Sa mort aussi exemplaire que sa vie, fournit pour long-temps une ample matière d'édification au royaume qu'il avoit éclairé pendant ses douze dernières années, qu'il y passa tout entières. Quelques martyrologes lui donnent le titre de Bienheureux, & la Chronique de Tours le qualifie de Saint. On ne trouve pas cependant qu'on lui ait rendu aucune sorte de culte.

Charlemagne regretta sincèrement ce Docteur, qu'il regardoit avec justice

gomp
bel et
bler
avoien
sent
rieux
les vu
rées,
falloit
Chrét
ment
cation
religio
les ar
qu'afin
spérité
la con
pour
Taf
neveu
Franc
de sa
des L
de D
son d
l'imp
les Fr
vu qu
& de
Didier
saint

compte le plus habile homme & le plus bel esprit de son temps. Il parut redoubler les soins, afin que les études qu'ils avoient rétablies de concert, ne languissent point par la privation de ce laborieux zéléteur. Toujours il eut présentes les vues supérieures qu'il lui avoit inspirées, en lui répétant sans cesse, qu'il falloit faire de toute la France une Athène Chrétienne. Les embarras du gouvernement n'ôtoient rien au Roi de son application au progrès des sciences & de la religion. Obligé d'avoir presque toujours les armes à la main, il ne faisoit la guerre qu'afin de procurer dans la paix la prospérité de l'État, & de faire fleurir dans la concorde la religion d'un Dieu immolé pour le bonheur des hommes.

Tassillon, duc de Bavière, vassal & neveu du Monarque, avoit pris pour les François tous les sentimens d'aversion de sa femme, fille de Didier dernier roi des Lombards. Arichise, autre gendre de Didier, redoutable par la situation de son duché de Bénévent, promettoit à l'Impératrice Irène alors brouillée avec les François, de prendre son parti, pourvu qu'elle le déclarât patrice de Naples & de Sicile. Adalgise, propre fils de Didier, & toujours réfugié à C. P. se

préparoit à rentrer en Italie, & ne se proposoit rien de moins que de remonter sur le trône de ses pères. Aux extrémités du Nord & de l'Occident, les Saxons si souvent domptés & jamais soumis, n'attendoient qu'une occasion pour courir aux armes. Enfin les Huns ou Hongrois qui habitoient la Pannonie à l'Orient, avoient déjà deux armées toutes prêtes contre Charlemagne, l'une pour entrer en Bavière au secours de Tassillon, & l'autre pour aller en Italie soutenir Adalgise.

Le Roi fut averti de tout, & fit face à tout. Il se trouvoit pour la troisième fois en Italie, où il passa l'hiver de l'année 787. Il marcha de Rome à Capoue, contre le Duc de Bénévent qu'il reçut à composition, pour éviter la ruine des églises & des monastères. De retour à Rome, il ajouta à la première donation qu'il avoit faite à l'Eglise Romaine, les villes qu'il venoit de prendre sur le Duc de Bénévent, & dont Capoue est la plus considérable. Le Duc de Bavière craignit de voir l'orage, grossi de la sorte, fondre tout entier sur ses Etats, & il se mit en devoir de se conjurer; mais avec des modifications déplacées, & des procédés sans franchise, que le Pape lui-même

mém
pallié
la pr
natura
ne se
la gu
tenar
provi
Hun
fut p
conv
plein
damm
cont
ferme
autre
fit tro
mée
étoit
Grim
toutes
se tro
put d
il fut
vit o
sans e
exclu
tenta
couvr
Le
7

même prit pour des parjures assez mal palliés. C'est pourquoi il déclara (& c'est la première déclaration pontificale de cette nature) que le Roi Charle & son armée ne seroient pas comptables des maux que la guerre caueroit en Bavière. Les lieutenans du Monarque défirerent en cette province & dans celle du Frioul, les Huns auxiliaires du Bavaois. Le Duc fut pris & amené en France, où on le convainquit juridiquement de trahison en plein parlement. Les Seigneurs le condamnerent à la mort : mais le Roi se contenta de le faire tondre, & de le renfermer dans l'abbaye de Jumiège. D'un autre côté, Adalgise, fils du Roi Didier, fit trop tard sa descente en Italie avec l'armée des Grecs. Arichise, duc de Bénévent étoit mort dans l'intervalle ; & son fils Grimoald demeurant fidèle aux François, toutes les mesures du Prince Lombard se trouverent entièrement rompues : il ne put donner que de foibles combats, où il fut presque toujours battu. Enfin il se vit obligé de retourner à C. P. & de faire sans espoir le triste personnage d'un prince exclus du trône de ses pères, après des tentatives si peu honorables pour le recouvrer.

Le Roi vainqueur de tant d'ennemis,

Tome VIII.

E

songea à marier son fils aîné. Il jeta les yeux sur la fille d'Offa roi des Merciens, tout-puissant en Angleterre, où il avoit réduit plusieurs autres princes à une dépendance absolue. Digne émule de Charlemagne dont il acquit la confiance par la ressemblance des vertus, il ne cessoit

T. 6 conc.
p. 1861. de signaler son zèle pour l'Eglise. Il fut la cause principale de deux conciles qui se tinrent; l'un dans un lieu de ses Etats qu'on ne nomme point, l'autre à Calcut au pays de Northumbre. Les deux Rois Offa & Elfuold, chacun dans le lieu de sa domination, s'assemblerent avec les grands, les évêques & les légats du S. Siège. Les Princes voisins, & notamment Chuniulfe roi d'Ouessex accédèrent à ces résolutions diverses; de manière que ces deux conciles tinrent lieu d'un concile général de toute l'Angleterre. On y interdit plusieurs observances également bizarres & superstitieuses: comme de servir à l'autel ayant les jambes nues, d'offrir le saint Sacrifice dans des vases de corne, de se teindre ou déchiqueter la peau à la manière des Piétes, de manger de la chair de cheval, de consulter les augures ou les sorts pour la décision des procès. Afin d'empêcher l'abus très-commun des conjonctions illicites, on exclut

les
ces
tim
trô
din
don
d'in
but
cou
C
Pall
aussi
dan
den
Fran
Fran
trou
ne
étra
C
jam
On
ciles
tion
dan
can
nou
tion
me
l'esc

les bâtards de toute succession. Les princes mêmes, à moins d'être nés en légitime mariage, sont déclarés inhabiles au trône; & l'on défend aux électeurs ordinaires, évêques & seigneurs, de leur donner leur suffrage. On défend encore d'imposer aux Eglises de plus grands tributs que ne permet la loi Romaine & la coutume des princes pieux.

Quoique Charlemagne fût très-flatté de l'alliance d'un prince, aussi puissant & aussi Chrétien qu'Offa, elle n'eut cependant pas lieu. Le Roi des Merciens demandoit en même temps, une fille de France pour son fils; & le Monarque François, par un de ces foibles qu'on trouve dans les plus grands hommes, ne put se résoudre à marier sa fille en pays étranger.

Charle parut alors s'appliquer plus que jamais à procurer le bien de la religion. On compte un grand nombre de conciles qu'il fit célébrer pour la réformation des abus, & pour mettre en vigueur dans les diverses églises les loix & les canons des conciles précédens, dont nous croyons devoir épargner la répétition à nos lecteurs. Dans ses actes même de législation civile, tout annonçoit l'esprit de foi & de piété, des idées tout

évangéliques, une entière dépendance du Roi des Rois, dont il se disoit le foible représentant. On lit encore au commencement de l'un de ses édits, cette inscription mémorable : Jésus-Christ regnant à jamais, Charle par la miséricorde divine, roi & administrateur du royaume des François & des Lombards. Il met à la tête de l'Empire le Monarque éternel, dont il ne prétend que faire exécuter les ordres. Il n'accumule pas, à la manière des conquérans, les titres fastueux de tant de princes & de nations qu'il avoit soumis ; il ne fait mention de son autorité, que pour s'en rappeler la charge onéreuse. Après avoir exposé les loix faites pour la multitude des prêtres & des diaeres ; il ajoute, que pour les évêques, il croit suffisant de les rappeler en général à celles qui ont été établies par leurs prédécesseurs. Quant au Siège Apostolique, poursuit-il, rien ne peut dispenser de l'honorer & de lui marquer une juste obéissance ; quand bien même il imposeroit un joug qui paroîtroit insupportable.

Dist. 19.
c. 3. Conc
Tribur.
3. 30.

Theg.c.7.

Le génie de ce Prince, plus grand que son empire, étendoit sa bienfaisance au delà des mers, bien loin de ses vastes domaines. Il envoya en Afrique, en Egypte & en Syrie, des personnes de sa

Cou
déra
le j
Jéru
Diet
tés,
gnifi
ger
de sa
au r
ce P
qu'il
des
Char
lui r
lesqu
d'un
prem
Mais
qui
Chrè
puler
pour
lieu
tion
La
bien
terne
Prov
Il s'o

Cour, pour distribuer des sommes considérables aux Fidèles qui gémissaient sous le joug des Musulmans, & sur-tout à Jérusalem, où le tombeau du Fils de Dieu attiroit particulièrement ses libéralités. Il fit aussi remettre des présens magnifiques, au Calife Aron, pour l'engager à traiter favorablement les Chrétiens de sa domination: ce qui rendit leur sort au moins supportable, sous le joug de ce Prince infidèle, tout dévot Musulman qu'il étoit. Aron ayant d'ailleurs de grandes qualités, il fut apprécié celles de Charlemagne, se lia d'amitié avec lui, & lui renvoya des présens curieux, entre lesquels on admira sur-tout une horloge d'un travail unique, & un éléphant, le premier, dit-on, qui eût paru en France. Mais le don le plus agréable à un Prince qui ménageoit les Infidèles en faveur des Chrétiens, ce furent les clefs du S. Sépulture qu'Aron lui fit présenter, comme pour lui transmettre la propriété de ce lieu saint, qui est encore sous la protection spéciale de nos rois.

La bienfaisance de Charlemagne étoit bien plus grande encore, & vraiment paternelle, envers ceux des Fidèles que la Providence lui avoit donnés pour sujets. Il s'occupoit l'été de ses expéditions mi-

litaires; & l'hiver, il s'appliquoit à faire fleurir la prospérité & l'abondance dans tous les ordres de l'Etat. On faisoit en une infinité d'endroits des magasins de blé, d'orge; de productions de toute espèce, que ses pourvoyeurs en la présence livroient aux pauvres pour la moitié du prix ordinaire: spectacle touchant pour les êtres les moins sensibles! On voyoit ce Monarque, souverain de la plus belle partie du monde, & arbitre de tout le reste, non seulement présider à ces distributions, mais descendre dans tous les détails de ce qui pouvoit contribuer au soulagement de son peuple.

Tant de mérite & de puissance ne le mit pas à l'abri d'un affront sensible de la part des Grecs, ou de la foible politique de leur Impératrice. Irène, qui à l'amour de sa religion allioit la passion du commandement, rompit par ce principe le mariage qui étoit arrêté depuis six ans entre l'Empereur son fils & la Princesse Rotrude fille de Charlemagne. Elle eut peur qu'une alliance auguste ne tirât son fils de la dépendance où elle s'étudioit à le retenir, & que ce Prince, après avoir pris les rênes de l'Empire, si son indolence naturelle venoit à s'en laisser, ne les remit à une épouse qui ne pouvoit

man
une
une
inoi
non
gere
de l
D
stant
une
nom
divis
péra
la P
narq
rend
cour
intri
jeun
sans
pere
l'age
succ
jet S
étoit
usur
tend
Il p
trou
fut

manquer de se faire aimer, plutôt qu'à une mère impérieuse qui le tenoit dans une contrainte éternelle. Charles qui aimoit ses enfans jusqu'à la foiblesse, renonça volontiers à cette alliance étrangère, sur le premier soupçon qu'il eut de la légèreté injurieuse d'Irène.

Dès la même année, l'Empereur Constantin fut marié, presque malgré lui, à une jeune Arménienne de basse naissance, nommée Marie. L'année suivante, la division éclata entre l'Empereur & l'Impératrice mère. Il regrettoit sans cesse la Princesse Rotrude, & l'appui du Monarque François, dont la puissance se rendoit respectable par toute la terre. Les courtisans profitèrent de l'occasion pour intriguer, chacun selon ses vues. Les jeunes seigneurs sur-tout lui répétoient sans cesse, qu'il étoit honteux à un Empereur, de ne jouir d'aucune autorité à l'âge de vingt ans, & de disputer sans succès quelque partie du crédit à son sujet Staurace qui l'avoit tout entier; qu'il étoit temps de dépouiller d'un pouvoir usurpé, une mère impérieuse qui prétendoit le tenir dans une tutèle sans terme. Il prit enfin sa résolution, se montra aux troupes, leur fit quelques largesses, & fut déclaré seul Empereur, au mois d'oc-

tobre de l'an 790. Mais moins de deux ans après un pareil coup d'éclat, ce léger & foible Prince se laissa persuader par sa mère même de la déclarer derechef Impératrice.

Il fit un usage non moins imprudent de son pouvoir, en répudiant l'Impératrice Marie, & en la forçant à se faire religieuse, sur l'imputation calomnieuse qu'elle avoit voulu l'empoisonner: crime plus que superflu, dont tout l'opprobre retomba sur lui-même. Personne ne douta de son vrai motif, quand on lui vit épouser aussi-tôt après une des suivantes de la Princesse, nommée Théodote. L'ambitieuse Irène qui l'avoit obligé à contracter son premier mariage, l'excita elle-même à le dissoudre, par une noirceur presque inconcevable dans le cœur d'une mère, afin de lui attirer l'aversión de tout l'Empire, & de reprendre elle seule toute l'autorité du diadème; en quoi elle eut un succès qui passa ses espérances.

Theoph.
an. 5. p.
396.

Vit. S. Constantin impatient de célébrer son
Taras. c. fatal mariage, envoya chercher en grande
7 ap. hâte le Patriarche Taraise. Dès qu'il l'ap-
Boll. t. 5. perçut, il alla le recevoir, avec tous les
p. 548. signes les plus flatteurs de la confiance
& de la distinction. Il ne se contenta
point de le faire asseoir à ses côtés, se-

son la coutume des Empereurs à l'égard des patriarches ; mais il prit avec lui le langage & l'air respectueux d'un fils, & lui protesta qu'il l'avoit toujours regardé comme son père. Il ajouta, qu'en revanche il se promettoit de son affection paternelle, qu'il voudroit bien concourir à le soustraire aux attentats d'une parricide méprisable, qu'il avoit portée de la fange sur le trône, & qui pour reconnaissance vouloit le faire périr par le poison. A cette imputation qui ne méritoit pas une réfutation sérieuse, le Patriarche ne répondit qu'en gémissant sur la honte dont l'Empereur alloit se couvrir à la face de toutes les nations, & sur l'impossibilité où l'on seroit de réprimer l'adultère & tous les excès de la débauche, après un si énorme scandale. Il déclara nettement au Prince, qu'il ne se prêteroit jamais à sa passion ; il alla jusqu'à le menacer de fulminer l'anathème contre lui ; & s'il n'en vint pas à l'exécution, c'est que ce jeune Prince, emporté par sa passion, menaça à son tour de prendre le parti encore très-nombreux des Iconoclastes. Mais quand un Souverain veut le crime, il est toujours sûr d'être secondé. Au défaut du S. Patriarche, l'indigne économiste de son Eglise, l'Abbé

Joseph qui étoit prêtre, bénit le mariage adultère, au grand scandale, non seulement de C. P. mais des provinces les plus éloignées. Bien-tôt les gouverneurs & les autres personnes qualifiées, se faisant un jeu des liens sacrés du mariage, ou chassèrent leur femme, ou prirent plusieurs épouses à la fois; de toute part, la licence & la dissolution se montrèrent, tête levée, avec une audace révoltante.

Vit. s. Plat. Deux hommes de Dieu, Platon & son
sp. Boll. disciple Théodore, furent presque les
t. 5 p. 346 seuls qui se déclarèrent ouvertement con-

Vit. S. tre ce désordre: solitaires admirables,
Theod. dont la conversation & tous les intérêts
per Mich. étoient déjà dans le Ciel, & qui se dis-

pensant des règles communes de la condescendance, se séparèrent courageusement de la communion de l'Empereur. Platon, d'une famille considérable, & connu depuis long-temps à la Cour qu'il avoit quittée avec tous ses biens, & ses espérances pour se consacrer à Dieu, étoit généralement révééré comme homme de rare sagesse & d'une sainteté conformance. Malgré l'éclat de sa retraite & de sa vertu, il s'étoit tenu si bien caché durant la longue & violente persécution de Constantin Copronym, que ses plus

pro
cor
déf
la n
où
On
mai
ave
à y
ren
C.
n'y
l'hu
tout
des
que
à ra
voit
mar
nast
dicu
ner
P
étoi
qua
le
auss
son
hau
The

proches parens ignorerent s'il vivoit encore. L'Impératrice Irène ayant pris la défense des Catholiques, aussi-tôt après la mort du Tyran, Platon reparut à C. P. où il fit des conversions sans nombre. On lui offrit l'évêché de Nicomédie : mais loin de reprendre aucun engagement avec le monde, il porta sa famille entière à y renoncer ; & tous ensemble fondèrent le monastère de Saccudion près de C. P. Contre la pratique ordinaire, il n'y voulut point d'esclaves, tant par l'humilité religieuse qui lui faisoit révéler tout particulièrement les derniers même des hommes, comme les images de Dieu, que par un soin extrême de la pureté, à raison des femmes servies qu'on ne pouvoit pas raisonnablement séparer de leurs maris. Il eut d'abord plusieurs autres monastères pour imitateurs, malgré le ridicule qu'on ne manqua point de donner à cette sorte de réforme.

Platon âgé d'environ soixante ans, étoit au plus haut point de sa réputation, quand Constantin fils d'Irène contracta le mariage honteux que ce S. Abbé, aussi bien que S. Théodore son neveu & son successeur, crut devoir désapprouver hautement. Outre les craintes humaines, Théodore eut à surmonter les liens de la

chair & du sang ; car il étoit parent de Théodote, cette épouse adultère que Constantin venoit de subroger à l'épouse légitime. Tout furieux qu'étoit l'Empereur, il tenta cent moyens divers, afin d'amener les deux saints à une lâche complaisance. Il leur députa d'habiles sollicitateurs ; il leur fit écrire plusieurs lettres, tantôt flatteuses, tantôt terribles & foudroyantes. Il envoya Théodote elle-même à son parent Théodore. Tout étant inutile, il vint en personne au monastère de Saccudion. Mais Théodore, déjà installé à la place de son oncle, ni aucun des religieux ne se présentèrent pour recevoir le Prince ; aucun ne lui parla, tous l'éviterent, comme s'il eût déjà été excommunié. Il fallut s'en retourner, chargé de confusion, & d'autant plus bouillant de colère, que la honte l'empêchoit d'éclater. De retour au palais, il envoya de cruels émissaires, qui déchirèrent à coups de fouet l'Abbé Théodore, & de tous ses membres firent couler autant de ruisseaux de sang. On traîna Platon au monastère de l'Abbé Joseph, le même qui avoit célébré le second mariage de l'Empereur, & on l'enferma dans un cachot obscur, où on ne lui donnoit à manger que par un trou. On dispersa

sept
que
xen
soien
L
fant
il pa
plus
zèle
fant
l'imp
subv
tion
expr
fut l
pour
flatte
gard
l'Ev
est-il
avec
petit
un
croit
d'au
libre
t-il
S. A
ceur
Bos

sept cens solitaires, tant de Saccudion que des monastères voisins, qui, à l'exemple de Platon & de Théodore, refusoient de communiquer avec l'Empereur.

Les évêques voisins de la Cour se taisant dans la crainte d'un plus grand mal, il parut à de saints solitaires qui n'avoient plus d'intérêt dans ce monde, que leur zèle inflexible étoit le seul moyen suffisant pour résister au débordement de l'impudicité, & préserver d'une entière subversion la base religieuse des conjonctions chrétiennes. C'est ainsi que s'en exprima l'Abbé Théodore, du lieu où il fut banni, & d'où il ne cessoit d'écrire pour la défense de la sainte pureté. Les flatteurs, disoit-il, prétendent qu'à l'égard des souverains il ne faut pas suivre l'Évangile à la rigueur. Pourquoi donc est-il écrit, que les grands seront jugés avec une plus grande sévérité que les petits? Le Prince a-t-il une autre loi & un autre législateur que les sujets? Se croit-il un Dieu, pour ne reconnoître d'autre règle que ses desirs? & s'il lui est libre de s'abandonner à l'adultère, fera-t-il défendu à ses sujets de l'imiter? Le S. Abbé fit passer ses sentimens dans le cœur des évêques de la Chersonèse, du Bosphore & des lieux voisins, qui ex-

communierent l'Empereur. Platon fut même comblé d'éloges, non seulement pour sa fermeté, mais pour sa prudence, par le Pape Léon III, à qui, de son exil de Thessalonique, il fit parvenir un compte exact de tout ce qui s'étoit passé.

Adrien, premier du nom, étoit mort dès le 25 décembre de l'an 795, après un pontificat de vingt-trois ans, dix mois & seize jours, l'un des plus glorieux, & le plus long de tous depuis S. Pierre jusqu'à notre temps. Il fit un aussi saint usage que ses derniers prédécesseurs, du grand accroissement de la puissance & des richesses du S. Siège. Le nombre des églises & des autres édifices de piété qu'il construisit ou répara, est prodigieux. Il employa jusqu'à treize cent quatre vingt-quatre livres d'or, & dix-sept cent soixante livres d'argent, en vases & en ornemens sacrés. Il trouva encore moyen de fournir à la réparation des murs de Rome, & à la construction de plusieurs aqueducs. Dans ses bulles datées, tantôt de son pontificat, tantôt du patriciat de Charlemagne, & quelquefois encore du regne des Empereurs, on observe une variété qui prouve entre autres choses, que l'autorité souveraine n'avoit point encore chez les Romains son attribution fixe & bien décidée.

Le
lende
pour
naïssa
vertu
le pa
meur
sa do
& à r
éloqu
géné
les qu
lui av
l'affec
plus g
voix f
ques,
Il étoi
& fut
de son
génére
par se
glées
l'égar
fidéra
posoit
velle,
cer à
Dès
Apost

Le jour même de la sépulture d'Adrien, lendemain de sa mort, on lui donna pour successeur Léon III, Romain de naissance, & formé dès son bas âge aux vertus & aux sciences cléricales, dans le palais de Latran. La pureté de ses mœurs, son éminente piété, sa charité, sa douceur jointe à l'amour de la justice & à une grande fermeté de courage, son éloquence insinuante, & ces graces ingénues du discours qui annoncent autant les qualités du cœur que celles de l'esprit, lui avoient tellement concilié l'estime & l'affection publique, qu'il fut élu avec le plus grand empressement, & tout d'une voix sans nulle exception, par les évêques, les grands, le clergé & le peuple. Il étoit prêtre du titre de sainte Susanne, & fut ordonné évêque dès le lendemain de son élection. Naturellement grand & généreux, il ne tarda point à se signaler par ses libéralités, toujours sagement réglées, mais très-abondantes, sur-tout à l'égard du clergé, dont il augmenta considérablement les rétributions. Il se proposoit de lui fournir une facilité nouvelle, & des motifs sans réplique d'exercer à son tour la bienfaisance chrétienne.

Dès qu'il eut pris possession du Siège Apostolique, il prépara la grande révo-

Anast. in
Leon. III.

lution qui ne devoit pas tarder à se consumer dans le gouvernement de Rome & de tout l'Empire d'Occident. Il envoya à Charlemagne les clefs de la confession de S Pierre; avec l'étendard de la ville, & l'invita à venir recevoir, en sa qualité de patrice ou protecteur des Romains, leur serment de fidélité, & les témoignages sincères de leur obéissance. Le monarque députa en son lieu Engilbert abbé de S. Riquier, personnage des plus considérables de son temps, par les grandes places qu'il occupa d'abord dans la monarchie, par son érudition qui lui fit donner le surnom d'Homère, par les talens d'agrément qui le rendirent le jeune seigneur le plus aimable de la Cour, par ses liaisons même avec la Princesse Berthe fille de Charlemagne; enfin par sa retraite édifiante du monde, par sa solide & constante piété, qui l'a fait mettre au nombre des Saints. Tels étoient les ministres du sage Monarque.

Atcuin. Il chargea Engilbert d'une réponse conçue en ces termes : Ayant reçu, avec vos lettres, le décret de votre élection, nous avons ressenti la plus vive joie de l'unanimité avec laquelle on l'a faite, comme aussi de ce qu'on nous rend la fidélité & l'obéissance qui nous est due.

Tout
prédé
bert l'
dépou
de no
res de
pris la
est vr
flige
pleure
vit av
je l'air
de lu
verser
succes
pérer
concer
ce qu'
tation
té fair
le vér
Je ve
la mè
reux
tion d
le S. S
c'est
divin
lieux
hors

Tout étoit préparé pour envoyer à votre prédécesseur de sainte mémoire par Engilbert l'un de nos plus chers serviteurs, les dépouilles qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder sur les ennemis barbares de son nom, quand nous avons appris la perte que je ne cesse de pleurer. Il est vrai que l'Apôtre défend qu'on s'afflige de la mort de ses amis. Mais je ne pleure pas Adrien : je suis persuadé qu'il vit avec J. C. L'aimant toutefois comme je l'aimois, il m'est impossible de parler de lui, ni de m'en ressouvenir, sans verser des larmes. C'est à vous, digne successeur de ce digne Pontife, de tempérer l'amertume de mon chagrin, en concertant selon ses vues, avec Engilbert, ce qu'il y a de mieux à faire pour l'exaltation de l'Eglise de Dieu, pour la dignité sainte dont vous êtes revêtu, & pour le véritable honneur de mon patriat. Je veux entretenir avec Votre Sainteté la même intimité qu'avec votre bienheureux prédécesseur, afin que la bénédiction divine soit par-tout sur moi, & que le S. Siège soit puissamment défendu. Car c'est à moi de soutenir, avec le secours divin, la sainte Eglise de J. C. en tous lieux; c'est à moi de la défendre au dehors contre les incursions des Infidèles,

& de la fortifier au dedans, en y maintenant la bafe de la foi & l'obfervance des faints canons. Et vous, très-saint Père, vous élevez cependant avec Moïfe vos mains pures, & vous ferez monter vos oraisons vers le Ciel; afin que fous l'empire de Dieu notre premier maître, le peuple Chrétien ait toujours la victoire fur fes ennemis de tout genre, & que le nom de J. C. foit dignement glorifié par toute la terre. Les dépouilles des Barbares dont il eft fait mention dans cette lettre, confiftoient dans les tréfors que les généraux François avoient rapportés de Pannonie, après avoir pillé la capitale des Huns, & dont le Roi-envoyoit une partie confidérable au Pape Léon, qui ne put fournir que par là aux prodigieufes entreprifes de fa charité.

Ap. Alc.
p. 82.

Outre la lettre qu'Engilbert devoit remettre au Pape, Charlemagne avoit confié à cet Abbé une inftruction fécète, où ce grand Prince occupé du gouvernement de la motié du monde, ne fe montre pas feulemment Chrétien & vertueux, mais homme intérieur & capable de faire aux états les plus faints des leçons de la perfection fublime où ils doivent tendre. Si moyennant Dieu, lui difoit-il, vous arrivez en bonne fanté au-

près
notre
vos
ront
quez
on d
la fie
verno
des f
plus
tion
vent
rer l'
deur
jours
saint
Engl
le co
gne
père
avon
plac
nous
reste
tous
L
mém
pour
Roi
Léo

près du Pontife Apostolique, notre père & notre Seigneur en J. C. toutes les fois que vos entretiens avec lui vous en fourniront une occasion naturelle, ne manquez pas de lui insinuer la manière dont on doit vivre dans une place telle que la sienne, & tout ce qui importe au gouvernement de l'Eglise, à la manutention des saintes règles. Mais pour le faire avec plus de succès, étudiez bien la disposition de son esprit; représentez-lui souvent & habilement le peu que doit durer l'élevation où il est ici-bas, & la grandeur des récompenses destinées pour toujours au ministre fidèle qui remplit de si saints devoirs. Dieu veuille, mon cher Engilbert, gouverner votre langue & le cœur de Léon! qu'il se montre le digne chef de l'Eglise, qu'il nous soit bon père, que le père commun que nous avons dans le Ciel, & dont il tient la place sur la terre, lui donne de si bien nous conduire durant les jours qui nous restent à vivre, qu'enfin nous obtenions tous le repos qui ne finira plus.

Les rois Anglois signalèrent avec le même empressement leur attachement pour le Siège Apostolique. Si-tôt que le Roi Quénilse eut appris l'élection de Léon III, il lui écrivit pour se soumettre

T. 7.

p. 1109.

à la même dépendance qu'Offa son prédécesseur dans le royaume des Merciens, & pour le prier de le regarder comme son fils adoptif. Il en obtint le rétablissement de l'archevêché de Cantorbéri dans tous ses droits primitifs, tant pour l'ordination & la confirmation des évêques, que sur les monastères, à quoi le Roi défunt avoit dérogé par inimitié pour l'Archevêque Lambert. Il y eut à ce sujet un concile à Bécanceld; & vers le même temps, Quénulfe en fit tenir un autre, pour le rétablissement de la discipline, à Finchal dans le pays de Northumbre, dont le royaume avoit été éteint en 794, par la mort du Roi Ethelbert. La descente que les Normands ou Danois avoient faite peu auparavant en Angleterre, où ils commençoient à donner ces scènes d'horreur que nous verrons bientôt désoler toutes les côtes de l'Océan, le pillage, les embrasemens, les desordres de toute espèce fournissoient une ample matière de réparation au zèle du Roi & des évêques.

Les Chrétiens d'Espagne ne donnerent pas moins de contentement au Pape Léon, que ceux de France & d'Angle-

Sebast.
Salmant.
p. 51.

terre. Dès la première année de son pontificat, la troisième du regne d'Alfonse,

ce Pri
gardé
tinalde
si dign
contre
rempo
extrao
dèles
taille,
leur c
Lisbo
à répa
dre da
qu'il
ses pr
Il ga
penda
son ré
ils ne
gne
sur le
aller
que.
couv
mirac
depu
S. Jac
église
piété
struir

ce Prince surnommé le Chaste pour avoir gardé la continence avec son épouse Bertinade, Françoise de naissance, Alfonso si digne par là de la protection du Ciel contre la nation dissolue des Maures, remporta sur eux une victoire des plus extraordinaires par la multitude des Infidèles qui restèrent sur le champ de bataille, & par le nombre des places qu'il leur enleva, entre lesquelles on compte Lisbonne. Mais il s'attacha beaucoup plus à réparer les villes ruinées, qu'à s'étendre dans des provinces presque désertes, qu'il ne pouvoit repeupler sans épuiser ses premiers Etats, encore très bornés. Il gagna beaucoup d'autres batailles, pendant cinquante & un ans que dura son regne; & s'il essaya quelques échecs, ils ne purent ôter aux Chrétiens d'Espagne l'ascendant qu'il leur avoit donné sur les Infidèles. On verra leur puissance aller toujours croissant, depuis cette époque. C'est sous ce beau regne qu'on découvrit à Compostelle un corps saint & miraculeux, que les Espagnols réverent depuis si long-temps comme reliques de S. Jacques le Majeur. Alfonso y bâtit une église, en l'honneur de cet Apôtre. Sa piété, égale à sa valeur, lui en fit construire plusieurs autres, dont celle d'O-

viédo est la plus remarquable. Il y déposa l'arche fameuse qui contenoit les reliques emportées par les anciens Chrétiens d'Espagne, dès le temps de l'invasion des Sarafins, & qu'ils regarderent constamment comme la sauve-garde de leurs nouveaux Etats. Il établit sa Cour près de ce dépôt sacré, & fut ainsi le premier qui fixa sa résidence à Oviédo.

Il s'en falloit beaucoup que la Cour fournit en Orient les mêmes spectacles d'édification. Au scandale de l'adultère & d'une débauche effrénée, on vit joindre celui de la perfidie, de la révolte & du parricide. Irène qui applaudissoit publiquement à la passion de l'Empereur son fils, ne cessoit de le décrier sous main, & de lui enlever en toute rencontre le cœur de quelqu'un de ses officiers. Le masque de la piété & du détachement dont elle savoit si bien se couvrir, lui donna toute facilité pour lier la partie contre un jeune Prince mal-habillé, mal servi, & tout entier occupé de ses folles amours. La conjuration formée lentement, fut promptement exécutée. On

Theoph.
an. 7. p.
598.

arrêta l'Empereur à l'improviste; on lui creva les yeux sur le champ, & avec tant de violence, qu'il en perdit la vie. Irène sortit du palais toute échevelée,

ver.
ven
gne
que
chan
clan
pela
pou
S. F
vére
inco
tour
tude
dom
évit
faiso
C. F
man
grand
dans
Stud
cien
sül.
tion
rétab
core
féra
nom
naut
riale

versa des torrens de larmes, promit de venger la mort de son fils; & pour gagner le peuple par une voie plus sûre que ces regrets équivoques, elle le déchargea de tous les impôts. On la proclama de nouveau impératrice. Elle rappela les moines qui avoient été exilés pour la défense de la fidélité conjugale. S. Platon & S. Théodore furent plus révéés que jamais. Mais ils se déroberent incontinent à tous les honneurs, & retournerent avec empressement à leur solitude. Bientôt après, il leur fallut abandonner le monastère de Saccudion, pour éviter les insultes des Musulmans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de C. P. L'Impératrice & le Patriarche demanderent à Théodore, comme une grande faveur, de vouloir bien s'établir, dans la ville même au monastère de Stude, ainsi appelé du nom de son ancien Fondateur Studius, patrice & consul. Cette maison ruinée par la persécution de Copronyme, commençoit à se rétablir: mais elle ne comptoit encore que douze moines. Théodore y transféra ses disciples, qui monterent jusqu'au nombre de mille; formerent la communauté la plus célèbre de la ville impériale, & firent donner au S. Abbé le

Vit. S. furnom de Studite. S. Platon craignant
 Plat. c. 6. qu'on ne l'obligeât à reprendre au moins
 en partie le gouvernement d'une insti-
 tution si importante, embrassa la vie de
 reclus; & avec une humilité qui tira les
 larmes des yeux, ce vieillard blanchi
 dans les exercices de la vie parfaite, en
 présence d'un grand nombre de person-
 nes assemblées exprès, fit vœu d'obéis-
 sance à son neveu Théodore. Il se ren-
 ferma aussi-tôt après dans une cellule
 fort étroite & fort incommode, où il
 eut encore la dévotion de s'enchaîner
 par le pied, mais il tenoit cette chaîne
 si soigneusement cachée, que presque
 personne n'en eut connoissance. Dans
 cet état, il s'occupoit perpétuellement à
 la méditation des choses éternelles, aux
 plus vils travaux des mains, ou tout au
 plus à donner quelques avis salutaires
 aux frères qui venoient le consulter.

Irène, après l'odieuse révolution dont
 elle se disculpoit assez mal, envoya des
 ambassadeurs & des présens à Charlema-
 gne. Elle craignoit, qu'avec tant de su-
 jets de plaintes qu'il avoit d'elle, il ne
 fâit cette nouvelle occasion pour s'em-
 parer du reste de l'Italie. Mais ce Prince
 éclairé, laissant à Dieu le soin de punir
 ceux qui n'ont point d'autres juges, s'ef-
 força

forç
 mais
 sonn
 ces
 crile
 Chré
 capal
 micie
 son t
 Pape
 de sc
 du pa
 le Po
 & fir
 cher
 ils le
 veste
 pour s
 de la
 moins
 la vill
 Duc
 secour
 tous l
 temps
 mirac
 les cir
 nable
 racle,
 Pape
 7

força tout au contraire d'effrayer à jamais l'audace & la révolte, dans la personne de deux paricides qui osèrent dans ces conjonctures porter leurs mains sacrilèges sur la première tête du Monde Chrétien. Deux mauvais prêtres, seuls capables de pareils attentats, Pascal primicier de l'Eglise Romaine, & Campule son trésorier, tous deux parens du feu Pape Adrien, assaillirent avec une troupe de scélérats le Pape Léon, sorti à cheval du palais de Latran. Ils jeterent par terre le Pontife, le maltraiterent avec fureur, & firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue & les yeux. De la rue, ils le traînerent au monastère de S. Silvestre, où ils réitérerent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne feroit usage de la vue ni de la parole. Peu après néanmoins il recouvra l'une & l'autre dans la ville de Spolète, où le transporta le Duc Vinigise, qui étoit accouru à son secours avec ses troupes. Les auteurs & tous les personnages les plus graves du temps donnerent cette guérison pour un miracle, avec un concert sur le fait & les circonstances, qu'une critique raisonnable ne sauroit mépriser. C'est un miracle, dit Théodulfe d'Orléans, que le Pape continue à voir & à parler, si ses

Egin.
Loisel.
Coint.an.
799.
Theoph.
an. 7.
Const.

assassins ont exécuté le projet qu'ils avoient formé de lui couper la langue & de lui crever les yeux, & ils ne l'avoient pu exécuter, ayant eu le Pontife si long-temps en leur pouvoir, ce seroit un autre miracle encore plus difficile à croire.

Charlemagne sensiblement affligé de l'outrage fait au Père commun de tous les Fidèles, envoya sans délai une ambassade à Léon, qui ne pouvoit recevoir une consolation plus sensible, & qui prit le parti de venir trouver son puissant & généreux défenseur. Le Roi alla l'attendre à Paderborn, d'où il envoya son fils Pépin au devant de lui, avec l'Archichapelain Hildebalde, le Comte Anschaire & plusieurs autres seigneurs, à la tête d'une troupe nombreuse. Il s'avança lui-même à sa rencontre à quelque distance de la ville, suivi de toute son armée, & précédé du clergé en ordre de procession. Quand on apperçut le Souverain Pontife, le Roi fit halte, partagea ses troupes en trois corps, & se tint à la tête du centre. Le clergé se divisa aussi en trois chœurs. A l'arrivée de Léon, les ecclésiastiques & les gens de guerre se prosternerent par trois fois, le Pape faisant à chaque fois une prière. Le Roi

&
son
pur
Cep
noie
qui
ainfi
aussi
pouv
ce q
tème
triom
à Die
avant
Per
fit à l
que la
ville,
qu'il a
préfer
bares
fois l
pendu
à cau
multip
érigée
avoit
Saxon
qui a
receva

& le Pontife s'avancèrent, chacun de son côté, pour s'embrasser: ce qu'ils ne purent faire qu'en versant des larmes. Cependant les François qui ne détournent point leurs yeux du Pontife, & qui lui voyoient faire usage des siens, ainsi que de sa langue (car il entonna aussitôt l'hymne *Gloria in excelsis*) ne pouvoient revenir de leur surprise, après ce qu'ils avoient appris de ses cruels traitemens. On marcha ainsi, comme en triomphe, jusqu'à l'église, où l'on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, avant d'entrer au palais.

Pendant le séjour que le Pape Léon fit à Paderborn, il consacra la belle église que le Roi venoit de faire bâtir en cette ville, & y mit des reliques de S. Etienne qu'il avoit apportées de Rome, pour la préserver à l'avenir de la fureur des Barbares qui y avoient déjà porté plusieurs fois l'incendie. Auparavant elle avoit dépendu de l'évêque de Wirsbourg: mais à cause de la distance des lieux & de la multiplication des Fidèles, on l'avoit érigée depuis peu en évêché, & on lui avoit donné pour premier évêque, le Saxon Hatumare, Barbare d'origine, mais qui avoit comme changé de nature en recevant la vie de la grâce; & qui ayant

été mis dès son enfance en otage auprès de Charlemagne, profita si bien, tant dans les lettres que dans la vertu, qu'on ne trouva personne plus digne que lui de cet important ministère. Ce siège demeura sujet à la métropole de Mayence, comme celui de Wirsbourg.

Vit. S. Vers le même temps, on institua
 Rip. ap. Théodoric, premier évêque de Slavonie,
 Canif. l. 6. c'est-à-dire des peuples, partie Huns
 & partie Slaves, qui habitoient à l'Orient du diocèse de Saltzbourg, jusqu'à l'endroit où le Drave se décharge dans le Danube. Le Prince Pépin, fils de Charlemagne, ayant étendu jusques-là l'Empire François par ses victoires sur les Huns, le Monarque profita de la vacance où se trouvoit le siège de Passau par la mort de l'Archevêque Valdéric, pour faire rendre à l'Eglise de Saltzbourg la dignité de métropole de Bavière qu'elle avoit eue autrefois. En même temps, il chargea le nouvel Archevêque, nommé Arnon, d'aller dans les terres conquises établir ou affermir la religion. Arnon s'y employa de bonne grace, il y fit beaucoup de bien: mais il en vit infiniment plus à espérer, pour un évêque qui se devoit uniquement à ce peuple. Il sacra Théodoric, le conduisit sur les lieux,

& lui donna tout pouvoir de bâtir & de dédier les églises, d'en instituer les ministres, de leur prescrire la discipline convenable, à la charge seulement de reconnoître la supériorité du siège de Saltzbourg. Arnon ne se dispensa pas pour cela de travailler, autant qu'il le pouvoit, à cette abondante moisson. Il savoit admirablement gagner la confiance, tant des grands que du peuple. Il avoit acquis tant d'autorité sur leur esprit, qu'il en obtenoit tout ce qu'il souhaitoit, non seulement en leur écrivant des lettres éloquentes, mais en leur faisant présenter son nom, ou même un morceau de papier blanc. Il avoit mille ressources, pour en venir à ses fins, & mettre l'évangile en recommandation. Quand il assistoit aux assemblées où les chefs de peuplades paroissoient dans tout leur faste barbare, avec une suite innombrable d'esclaves, il distinguoit entre ceux-ci tous ceux qui étoient Chrétiens, les faisoit manger à sa table, & leur versoit lui même à boire dans des coupes dorées; tandis que leurs maîtres encore Païens restoient comme oubliés au dehors, avec des viandes & du vin cependant; mais sans que personne se mit en devoir de les fêter, ni de les servir. Ils ne manquoient pas de

demander la cause d'une si étrange différence. Alors on répondoit : Souillés, comme vous l'êtes, par vos péchés personnels & par l'impureté de vos idoles, vous n'êtes pas dignes de communiquer avec ceux qui ont été purifiés dans le bain du salut. Ces leçons, accommodées à la dureté de leur génie, les excitoient à se faire instruire, & à demander le baptême avec empressement.

Anast. in
Leon. III

Ainsi se faisoit tout à tous l'Archevêque Arnon, homme propre aux négociations les plus délicates, & capable de traiter avec les personnages du premier mérite ainsi que du premier ordre. Il fut un des commissaires de confiance, que Charlemagne envoya l'an 799 à Rome, pour arrêter les troubles que Pascal & Campule continuoient à y fomentier. Ces deux scélérats n'ayant pu par la violence perdre le Pape Léon, intenterent contre lui des accusations en forme, relatives au moins en partie au gouvernement temporel; & ils en firent passer le libelle au Roi. Elles tomboient sans doute par la qualité seule des accusateurs, & le judicieux Monarque n'en fit pas grand cas. Mais il étoit persuadé que même un faux air d'arrêter le cours de la Justice peut occasionner des inconvéniens fa-

che
nag
vell
voy
plai
& c
que
l'aff
Pap
ren
ress
devi
rent
le c
lice
vant
chan
L
pou
Roi
quat
étoit
faits
car
tout
tiens
conf
niver
joie
que

cheux, & qu'il devoit encore des ménagemens particuliers aux Italiens nouvellement soumis à la couronne. Il envoya donc sur les lieux d'où venoit la plainte, d'autres prélats avec Arnon, & d'autres seigneurs, en tout sept évêques & trois comtes. Ils examinèrent l'affaire avec attention, trouverent le Pape innocent dans tous les chefs, & renvoyerent au Monarque en dernier ressort le jugement des accusateurs, qui devinrent ainsi les accusés. Le Pape Léon entra dans Rome, comme en triomphe: le clergé, les seigneurs, le sénat, la milice, les religieuses mêmes vinrent au devant de lui, portant des étendards & chantant des cantiques.

L'année suivante, le Roi entreprit pour la quatrième fois le voyage de Rome. Le Pape vint à sa rencontre, à quatre lieues de la ville. Tout le peuple étoit sorti en foule, & célébroit les beaux faits du Roi, dans toutes les langues: car dans cette grande ville, réputée surtout alors la patrie commune des Chrétiens, il y en avoit toujours un nombre considérable de toutes les nations de l'univers. Les acclamations & les cris de joie ne cessèrent, que quand le Monarque descendit de cheval à la porte de

Saint Pierre. Le Pape, accompagné des évêques & de tout le clergé, le reçut sur les degrés, lui donna la bénédiction, & l'introduisit dans l'église. Quelques jours après, Charlemagne fit rassembler au même lieu les évêques, les abbés & tout le clergé, avec la noblesse Francoise & Romaine. Le Pape & le Roi s'assirent, & firent asseoir les évêques & les abbés : les prêtres & les seigneurs demeurèrent debout. On annonça le sujet de l'assemblée, qui étoit l'examen de la cause du Pape : mais pas une amè ne se présenta pour soutenir les accusations. Les prélats qui ne formoient qu'un concile particulier, niême peu considérable, craignirent de s'ériger en juges, & dirent avec respect ; Nous n'osons juger le Siège Apostolique qui est le chef de toutes les Eglises. C'est ce siège au contraire, & son pasteur, qui nous jugent. Telle est l'ancienne coutume. Et moi, dit le Pape, je veux suivre les traces de mes prédécesseurs, & me laver de ces fausses accusations. Le lendemain, le clergé & les seigneurs s'étant assemblés de nouveau, il prit entre ses mains le livre des évangiles, monta sur l'ambon, & prononça ce serment à voix haute : Moi Léon pontife de la sainte

Eg
ver
dev
pré
Ap
m'e
-les
J'e
nal
sou
ce
obl
dre
pou
(
dém
sa c
bliq
calm
ave
Ro
com
& l
cert
la ré
reun
que
naïf
étoi
les,

Eglise Romaine, de mon propre mouvement & de ma pleine volonté, je jure devant Dieu qui lit dans mon ame, en présence de ses anges, du bienheureux Apôtre S. Pierre & de vous tous qui m'entendez, que je n'ai fait ni fait faire les actions criminelles qu'on m'impute. J'en atteste le Juge suprême, au tribunal de qui nous devons paroître, & sous les yeux duquel nous sommes dès ce moment. Ce que je fais, sans y être obligé par aucune loi, & sans prétendre que mon exemple tire à conséquence pour mes successeurs.

Charlemagne, plus que satisfait d'une démarche, qu'il avoit moins permise pour sa conviction que pour l'édification publique, ne pensa plus qu'à rétablir le calme. Il le fit avec tant de sagesse, avec tant de bonté & de dignité, que Rome dans l'enthousiasme ne savoit comment lui marquer sa reconnoissance & son dévouement. Le Pape, de concert avec les principaux seigneurs, prit la résolution de le faire proclamer Empereur d'Occident. Il ne lui en manquoit que le titre. Tant par les droits de sa naissance que par ceux de conquête, il étoit réellement maître de toutes les Gaules, de la Germanie & des vastes ré-

gions du Nord, où n'avoient jamais été portées les armées Romaines, de la Pannonie, d'une partie de l'Espagne, de la Lombardie, de Rome enfin, le berceau des Césars & de leur empire. Quant aux égards même & aux considérations de bienséance, la majesté de la nouvelle Rome avoit été dégradée, en passant dans les mains d'une femme, qui d'ailleurs avoit avili sa propre personne, en faisant périr indignement son fils & son Empereur. Le clergé, la noblesse, le peuple Romain, tous parfaitement d'accord dans cette résolution, la tinrent également secrète; soit qu'ils appréhendassent la modestie du Monarque, aussi indifférent pour les honneurs que digne de les obtenir, soit qu'ils voulussent lui rendre cette élévation plus honorable, en la ménageant de manière qu'on ne pût le soupçonner de l'avoir recherchée.

Theoph. Quoi qu'il en soit, le jour de Noël de
 an. 7. l'an 800, le Roi voulant aller à l'office
 Const. P. dans la basilique de S. Pierre, le Pape
 399, le pria de prendre l'habit de patrice, comme pour flatter le peuple Romain, en lui présentant le souverain de tant d'Etats, revêtu en ce grand jour des seuls ornemens de protecteur de Rome. Le Prince quitta ses vêtemens ordinaires,

&
 mar
 étoit
 en
 &
 entr
 Alo
 que
 Cha
 pin
 ses
 roya
 qu'i
 tout
 d'un
 arm
 ficau
 tion
 Mo
 cour
 l'inf
 crie
 Cha
 pere
 mail
 par
 sion
 rut
 hau
 dre

& prit une longue tunique, avec un manteau traînant, dont un pan retroussé étoit attaché sur l'épaule droite. Le peuple en le voyant eut peine à contenir sa joie, & fit de longues acclamations. Charles entra dans l'église, & se mit à genoux. Alors, dans l'assemblée la plus auguste que pût former l'univers, en présence de Charles fils aîné de Charlemagne, de Pépin son cadet, roi d'Italie, des princesses ses filles, c'est-à-dire de toute la famille royale, excepté Louis, roi d'Aquitaine, qu'il avoit laissé en France; à la vue de toute la principale noblesse de l'Occident, d'un peuple immense & d'une puissante armée, le Pape revêtu des habits pontificaux, & prêt à commencer la célébration des divins mystères, s'approcha du Monarque, & lui mit sur la tête une couronne étincelante de pierres. A l'instant, tous les ordres de citoyens s'écrient à la fois *Vive & victoire à Charles, auguste, grand & pacifique Empereur des Romains, couronné de la main de Dieu.* Ces cris recommencèrent par trois fois, avec les plus vives expressions de l'allégresse. Charlemagne en parut surpris, & même offensé. Il protesta hautement, que s'il en avoit eu le moindre soupçon, il ne seroit pas venu à

Vit. per
Egin. p.
103.

l'Eglise ce jour-là, toute solennelle qu'étoit la fête. Le Pape alla toujours en avant, donna l'onction sainte au Monarque, puis à Charle son fils aîné; & se prosternant aussi tôt devant le nouvel Empereur, il lui rendit le premier ses hommages. On célébra les saints mystères; & peu après, Charlemagne, qui avoit apporté de France ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses trésors, fit à l'Eglise des présens, qui ont fait penser que l'or & l'argent sous ce regne n'étoient pas moins communs qu'aujourd'hui. Ce héros avoit repris sur un grand nombre de Barbares le riche butin qu'ils avoient autrefois enlevé de Rome, & sa pieuse générosité parut se faire un devoir de le rendre aux églises qu'ils avoient dépouillées. Le poids de l'or qui fut employée en vases & en autres ornemens sacrés, montoit à deux cens livres. On auroit peine à marquer le poids de l'argent, & plus encore à évaluer les prières.

Mais l'objet capital du voyage de Charlemagne, c'étoit de venger l'attentat commis sur la personne du Vicair de J. C. d'une manière si exemplaire, qu'on n'eût plus à craindre de voir renouveler ce scandale. On instruisit en bonne forme

le p
les f
pere
Les
men
ches
vie,
Léo
que
exil
sang
néro
avoit
les c
Q
Ron
Emp
de
pou
poss
bass
prét
mér
Ma
nifi
lica
lon
voit
rats
ou

le procès de Pascal & de Campule; on le fit comparoître en présence de l'Empereur, des prélats & des seigneurs laïcs. Les deux scélérats s'accuserent mutuellement, en se faisant de sanglans reproches. Ils furent condamnés à perdre la vie, selon la loi Romaine. Mais le Pape Léon intercéda pour eux, & demanda que la peine de mort fût commuée en exil: ce que l'Empereur, ennemi du sang, accorda volontiers, tant à la générosité de l'offensé, qu'à l'amitié qu'il avoit eue pour le Pape Adrien, dont les coupables étoient parens.

Quand on eut appris à C. P. que les Romains avoient proclamé Charlemagne Empereur, l'Impératrice Irène conçut de terribles appréhensions, au moins pour la Sicile & la partie d'Italie qu'elle possédoit encore. Elle envoya des ambassadeurs à ce nouveau Collègue, sous prétexte de le complimenter sur le titre même qui faisoit le sujet de sa jalousie. Mais il y a toute apparence que ces ministres avoient une commission plus délicate & plus intéressante à remplir, selon que l'occasion s'en présenteroit; savoir, de proposer le mariage de l'Impératrice d'Orient à l'Empereur d'Occident, ou du moins de lui laisser entrevoir l'in-

Anast.
in Leon.

Theoph.
an. 1. Ni
ceph.

clination d'Irène à ce sujet. Charlemagne renvoya une ambassade à C. P. La passion ou la politique d'Irène en parut fort satisfaite ; & l'on se flattoit de l'heureuse réunion des deux Empires ; quand Nicéphore patrice & grand trésorier souleva les grands, mécontents de ce qu'on retranchoit sur leurs pensions, pour diminuer les impôts & ménager l'affection du peuple. Ce peuple changeant & toujours dupe ne laissa pas de se joindre aux seigneurs. L'Impératrice fut arrêtée & reléguée dans l'isle de Lesbos, où elle mourut peu de temps après. Elle avoit régné seule, pendant cinq ans.

Nicéphore monta sur le trône, le dernier d'octobre de l'an 802, à la vue des ambassadeurs de France, qui furent témoins d'une révolution si peu attendue. Il n'épargna rien pour diminuer à leurs yeux l'horreur de sa perfidie envers sa bienfaitrice, & se fit en termes exprès un mérite auprès d'eux, d'avoir préservé leur maître de la vipère qu'il alloit recevoir dans son sein, en s'unissant à une parricide qu'on eût vue telle épouse qu'elle avoit été mère. Les ambassadeurs qui se trouvoient à la discretion du Tyran, voulurent bien paroître satisfaits. D'ailleurs Charlemagne qui craignoit au-

tant
désiro
âge,
tant
ce qu
l'évan
pend
mani
ni u
mort
Tout
faite
Il re
de E
porte
auro
que
pere
d'En
étoit
qu'à
pere
fero
deu
P
dou
tran
lco
auss
fire

tant la guerre qu'il la faisoit vaillamment ,
désiroit sur-tout la paix , au déclin de son
âge , afin de corriger dans les mœurs de
tant de nations nouvellement converties ,
ce qui ne convenoit , ni à la pureté de
l'évangile , ni à la police de l'Etat. Il
pensoit aussi à régler sa succession , de
manière qu'il n'y eût , ni guerre civile ,
ni mésintelligence à craindre après sa
mort , entre les trois princes ses fils.
Toutes ces considérations quadroient par-
faitement avec les vues de Nicéphore.
Il renvoya ses ambassadeurs , avec ceux
de France ; & l'on conclut un traité ,
portant que Charlemagne & Nicéphore
auroient également le nom d'Augustes ;
que Charlemagne prendroit le titre d'Em-
pereur d'Occident , & Nicéphore celui
d'Empereur d'Orient ; que tout ce qui
étoit en Italie , depuis le Vulture jus-
qu'à la mer de Sicile , resteroit aux Em-
pereurs d'Orient , & que tout le reste
seroit de l'empire d'Occident , avec les
deux Pannonies , la Dace & la Dalmatie.

Pour s'être délivré d'un ennemi si re-
doutable , Nicéphore n'en fut pas plus
tranquille dans ses propres Etats. Il étoit
Iconoclaste & Manichéen. Ses mœurs
aussi corrompues que ses principes , le
firent bientôt détester de ses sujets. Il

n'avoit pas regné un an, que le Gouverneur de Natolie, Bardane, surnommé le Turc sans qu'on en sache la raison, fut contraint par ses troupes à prendre le titre d'Empereur. Mais c'étoit un vrai citoyen, qui trouvant de la résistance à C. P. eut horreur du massacre & des désordres qu'il alloit occasionner, abdiqua sous promesse pour lui & ses partisans, de ne recevoir aucun dommage, & prit l'habit monastique dans un monastère qu'il avoit fondé. Quelques jours après, des inconnus violerent cet asyle, & creverent les yeux à Bardane. Nicéphore qui excelloit sur toute chose dans l'hypocrisie, jura de le venger: mais on ne fit aucunes poursuites.

Le Patriarche Taraise étant venu à mourir, l'Empereur qui affectoit un grand zèle pour le maintien des canons, fit néanmoins élire un laïc, appelé comme lui Nicéphore, & qui avoit été secrétaire sous le regne précédent. Toutefois sa vertu & sa capacité le rendoient digne de cette élévation, à laquelle le clergé séculier & régulier & tous les ordres du peuple applaudirent d'une voix unanime. Les seuls Abbés Théodore & Platon s'y opposerent, avec leur zèle accoutumé pour l'observance littérale des saints

décre
porte
digne
& to
mém
proch
vérita
desce
la dis
stion
par le
bré l
Conf
étoit
parce
résolu
dique
reçut
lui p
Quel
prou
M
& en
publi
ces
dout
main
annu
arbit
chac

décrets, qui à leur jugement devoit l'emporter sur les heureux présages d'un digne épiscopat, si souvent imaginaires, & toujours fort équivoques. Ils voyoient même, dans cette dispense, un danger prochain de passer jusqu'à un relâchement véritable, ou à certains articles de condescendance, tout à fait ruineux pour la discipline. En effet, il fut bientôt question de rétablir le Prêtre Joseph, déposé par le Patriarche Taraise pour avoir célébré le mariage adultère de l'Empereur Constantin avec la fameuse Théodote. Il étoit cher à l'Empereur Nicéphore; parce qu'il avoit beaucoup influé dans la résolution que Bardane avoit prise d'abdiquer l'Empire. Le nouveau Patriarche reçut Joseph dans l'église cathédrale, & lui permit de célébrer le S. Sacrifice. Quelques évêques s'assemblerent & approuverent le Patriarche.

Mais l'Abbé Théodore, en son nom & en celui de Saint Platon son oncle, publia sur ce sujet un écrit conçu en ces termes: Les prélats doivent sans doute tenir des assemblées, mais pour maintenir les canons, & non pas pour les annuler. S'ils étoient revêtus d'un pouvoir arbitraire, l'évangile seroit bientôt anéanti; chacun d'eux pouvant substituer des règles

I. Ep.
21. 22. 31.

nouvelles à celles de J. C. & des Apôtres. Plusieurs, ajoute-t-il, pensent & parlent comme nous; mais dans l'ombre du secret, & en disciples nocturnes, qui n'osent accompagner J. C. en plein jour. Qu'importe au serviteur fidèle la conduite des lâches? Nous souffrirons toutes les injures & la mort même, plutôt que d'approuver le crime, en communiquant avec le coupable. Puisque Dieu nous a fait la grace de ne pas mollir sous le regne du Prince adultère, nous préservé le Ciel, sous un souverain qui annonce la piété, de trahir la vérité, & de perdre nos amis! Le courage du S. Abbé engagea un grand nombre de moines & de simples Fidèles à se déclarer. Ainsi dans Constantinople il se forma une espèce de schisme, où, contre le parti de la Cour & des grands, les personnes pieuses & une foule de gens de bien tinrent fortement pour la pureté de l'évangile & des saints canons.

Ce fut en cette rencontre que l'Empereur Nicéphore mit bas le voile de l'hypocrisie, & se porta aux dernières violences contre tout ce qu'il y avoit de plus saints personnages dans son Empire. Le S. Abbé Théodore fut traité indignement par des soldats, & chassé de son

mona
vie a
ange
les fe
& les
tés,
fières
les u
prété

Ce
pas a
à plu
univ
vit il
la di
Succ
nous
toute
dans
conc
blisse
conc
On y
riage
tract
est le
maint
pas
vine
autre

monastère. S. Platon, que son âge & sa vie admirable faisoient révéler comme un ange sur terre, fut mis dans une prison, les fers aux pieds. Les moines de Stude, & les plus fervens des autres communautés, furent dispersés en différens monastères, où, pour plaire à la Cour, on les traitoit encore plus mal qu'elle ne le prétendoit.

Cependant l'Abbé Théodore, pour ne pas avoir un air d'opiniâtreté en résistant à plusieurs évêques, eut recours au Chef universel de l'Eglise. Puisque J. C. écrivit il au Pape Léon III, a donné à Pierre la dignité de Chef des Pasteurs, c'est au Successeur de Pierre, comme nos pères nous ont appris, qu'il faut dénoncer toutes les erreurs nouvelles qui s'élèvent dans l'Eglise. Il se plaint ensuite de deux conciles tenus à C. P. tant pour le rétablissement du Prêtre Joseph, que pour la condamnation de ceux qui s'y opposoient. On y a déclaré, ajoute-t-il, que le mariage infame de Constantin avoit été contracté par dispense; que chaque évêque est le dispensateur arbitraire des loix & le maître des canons; enfin qu'on ne doit pas observer rigoureusement les loix divines avec les Empereurs; ce qui n'est autre chose que justifier le crime par l'hé-

I. Ep. 33.

réfie. Or, si nos évêques n'ont pas craint de tenir un concile hérétique de leur seule autorité, quoiqu'ils n'eussent pas même dû en tenir un orthodoxe d'une manière furtive & à votre insu, suivant l'ancienne coutume; combien n'est-il pas plus convenable & plus nécessaire que vous en assembliez un tout différent, pour condamner leur erreur? Le Souverain Pontife approuva le sentiment & la conduite de Théodore, & condamna ceux qui prétendoient autoriser un mariage contraire à la loi divine aussi bien qu'aux canons.

S. Platon mourut quelques années après cette persécution, dans un âge extrêmement avancé, & si affoibli tant par ses mortifications volontaires que par les mauvais traitemens, qu'il ne pouvoit plus satisfaire par lui-même à aucun des besoins du corps, pas même assister à l'office divin; ce qui lui étoit beaucoup plus sensible. Il avoit été contraint de quitter la vie de reclus: mais suppléant au mérite de la retraite par celui de l'apostolat, tandis qu'il eut un souffle de vie, du lit où il étoit continuellement couché, incapable de tout mouvement, il ne cessa d'instruire, d'exhorter, de consoler les frères. Ses maux redouble-

rent
fût u
saints
de le
malg
voir
l'emb
ses p
néral
sécut
Enfin
pouv
s'effo
résur
pâqu

L'
admi
du C
dès s
Il de
après
veur
néan
le mo
saint
cepe
tières
filen
pays
sa ré

rent pendant le carême; & quoique ce fût un temps de grande retraite, plusieurs saints moines du dehors ne laissèrent pas de le visiter. Le Patriarche Nicéphore, malgré les divisions précédentes, vint le voir lui-même à la tête de son clergé, l'embrassa & lui demanda le secours de ses prières. Le saint malade pardonna généralement à tous ceux qui l'avoient persécuté, & pria publiquement pour eux. Enfin il tomba dans une foiblesse, où ne pouvant plus que remuer les lèvres, & s'efforçant de chanter une hymne de la résurrection, il expira aux approches de pâque, le 19 de mars 813.

L'Occident avoit un modèle non moins admirable, dans S. Benoit d'Aniane, fils du Comte de Maguelone, qui l'avoit mis dès sa jeunesse au service du Roi Pépin. Il devint échançon de ce Prince, & après sa mort il fut pareillement en faveur auprès de Charlemagne. Il conçut néanmoins dès lors le dessein de quitter le monde: mais il ne s'en ouvrit qu'à un saint homme, nommé Vitmar; s'exerçant cependant, durant trois années entières, aux jeûnes, aux veilles & au silence. Enfin se trouvant dans son pays en danger de périr, il confirma sa résolution par un vœu. Ayant tout

AA. SS.

Bened, t.

5. P. 124.

disposé pour l'exécution, il partit comme pour retourner à la Cour : mais il s'arrêta au monastère de S. Seine en Bourgogne, de là renvoya ses gens, puis y embrassa la vie monastique. Sa vertu l'y fit élire abbé, au bout de cinq ans. Comme il ne put réussir à communiquer toute sa ferveur à ses moines, il vint retrouver son cher Vitmar, & avec quelques autres solitaires il bâtit un petit monastère dans une terre de son patrimoine, près de Montpellier, sur le ruisseau d'Aniane dont il prit le nom. On ne se contentoit pas d'y observer la règle de S. Benoit dans toute sa rigueur; mais on n'y vivoit ordinairement que de pain & d'eau, avec un peu de lait, & l'on n'y buvoit du vin que le dimanche. Le monastère, dans ses commencemens, fut d'une pauvreté qui se remarquoit jusques dans l'église, où les vases sacrés n'étoient que de bois & de verre : mais par la libéralité des seigneurs du pays, & du Roi même, en peu de temps il devint magnifique. Benoit recevoit les terres qu'on lui donnoit; mais suivant les exemples de cette humanité tout évangélique, que les plus dignes solitaires avoient déjà mise en usage dans les Eglises de l'Orient, il fai-

soit m
étoien
proprie
d'un
d'ame
qu'on
mieux
pris,
les ré
voyag
sur un
nastère
abbé,
Saint
souven
Il lui
seuls;
mais
heure

L'e
autres
comm
honne
struct
maître
porel
de ce
rité s
tière
faut

soit mettre en liberté les serfs dont elles étoient pleuplées, & les cultivoit de ses propres mains avec ses religieux. Il étoit d'un désintéressement & d'une bonté d'ame, qu'on admira sans doute, plus qu'on n'imagina devoir l'imiter. Il aimoit mieux perdre les effets qu'on lui avoit pris, que de faire peine au voleur, en les répétant. Un jour qu'il étoit en voyage, il rencontra un passant monté sur un cheval qui avoit été volé au monastère. Le frère qui accompagnoit son abbé, cria bien vite au voleur: mais le Saint le fit taire, en lui disant qu'il y a souvent des chevaux qui se ressemblent. Il lui ajouta, quand ils se trouverent seuls; J'ai fort bien reconnu le cheval, mais je n'ai pas voulu le dire ce malheureux.

L'exemple de Benoît engagea plusieurs autres saints personnages à établir des communautés régulières, qui se firent honneur de former leur vie, sur ses instructions. Il leur servoit de père & de maître, & les assistoit tant pour le temporel que pour le spirituel. Bien éloigné de cet esprit de corps, & de cette charité sordide qui se concentre toute entière dans sa propre communauté, défaut dont les institutions les plus régu-

lières ne sont pas toujours exemptes, il distribuoit au contraire à tous les monastères du pays, ce qu'il recevoit en abondance de la munificence des rois & de la libéralité des Fidèles; en sorte qu'on le nommoit le nourricier des moines de Gothie & de Novempopulanie; c'est-à-dire de Provence, de Languedoc & de Gascogne, & généralement le père de tous les pauvres. Le caractère grand & noble de sa charité engageoit les Fidèles à le choisir pour distributeur de presque toutes leurs aumônes.

Les prosélytes affluant de jour en jour à Aniane, & le nombre des moines s'étant augmenté jusqu'à plus de trois cens, le S. Abbé fut obligé de faire un nouveau bâtiment, long de cent coudées & large de vingt, où par la suite on compta plus de mille religieux. Il lui fallut encore établir des celles; c'est-à-dire de petits monastères, qu'on a depuis nommés prieurés, & auxquels il donna des supérieurs particuliers. Louis roi d'Aquitaine; c'est-à-dire du pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, lui remit encore plusieurs monastères en Auvergne, en Poitou & en Berry, afin de décharger celui d'Aniane, trop nombreux pour la stérilité du lieu. Benoît

mit

mit u
sons,
périor
dema
de sa
nastiq
envoy
vêque
l'île-
pour f
que
avoir
tièrem
cupée
du m
avanta
former
qu'édi
Ma
fut sa
lone o
pelé p
lités d
plus e
traite
aussi lo
la vale
haute
ric, &
Marte
7

mit un abbé dans chacune de ces maisons, & s'en réserva l'inspection ou supériorité générale. Mais bientôt on lui demanda de toute part des sujets formés de sa main, pour rétablir la discipline monastique dans toutes nos provinces. Il en envoya jusqu'à vingt à Leidrade archevêque de Lyon, pour son monastère de l'Île-Barbe. Alcuin en obtint autant, pour fonder l'abbaye de Cormery. Quoique Théodulfe d'Orléans n'en eût pu avoir que quatre, pour celle de Mici entièrement ruinée par les guerres, & occupée par des hommes & des femmes du monde, ce bon levain fermenta si avantageusement, qu'on vit bientôt s'y former une communauté aussi nombreuse qu'édifiante.

Mais la plus illustre colonie d'Aniane fut sans contredit le monastère de Gelone ou S. Guillem du désert; ainsi appelé pour avoir été fondé par les libéralités de Guillaume duc d'Aquitaine, & plus encore pour lui avoir fourni une retraite, où il porta la piété du solitaire aussi loin qu'il avoit porté dans le siècle la valeur du héros. Il étoit de la plus haute extraction, fils du Comte Théodoric, & par les femmes petit-fils de Charlemartel. Par une bravoure & une sagesse

Vit. in
t. 5. act.
Bened.
Boll. ad
28 mai.

égales, soutenues de la bonne mine & d'une taille avantageuse, il fut plaire à Charlemagne, ou plutôt il gagna tellement son estime, que ce Monarque, d'un discernement exquis, lui confia le commandement militaire le plus important du royaume, & avec le grand titre de Duc d'Aquitaine, l'envoya à la tête de ses meilleures troupes contre les Sarrasins, qui avoient déjà pris Orange. Guillaume remplit toutes les espérances de son Souverain, reprit la ville, remporta sur les Infidèles des victoires redoublées & si décisives, qu'ils n'osèrent plus reparoître dans le pays. Il ne signala pas moins ses qualités pacifiques, que son habileté dans la guerre dont il s'efforça de réparer tous les désordres. Il travailloit sans relâche aux affaires publiques, prenoit connoissance de tous les différends, faisoit observer exactement les loix, non seulement par la multitude, mais principalement par les seigneurs, les empêchant d'abuser de leur pouvoir sur les petits & les foibles, dont il se montroit en toute occasion le protecteur & le père. Sa religion égaloit sa justice; ses aumônes étoient immenses; il prenoit un soin tout particulier des personnes & des lieux consacrés au Seigneur.

Ay
dont
tête d
d'Ani
teur.
blit au
du ter
lemen
domai
gulers
le réfe
merie,
hospice
lerie. I
aussi p
& Bert
lier, il
le desir
erer le
petit co
monast
La g
le touc
céder e
Enfin,
de la
l'ombre
l'abond
le pays
noré d

Ayant résolu de fonder un monastère dont la ferveur répondit à toute la sainteté de ses vœux, il s'adressa au S. Abbé d'Aniane qui étoit son ami & son directeur. Il en obtint des religieux qu'il établit au Val-Gelon, dans les montagnes du territoire de Lodève, à une lieue seulement d'Aniane. Il leur donna de grands domaines, & fit bâtir tous les lieux réguliers; c'est-à-dire l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, le noviciat, avec une infirmerie, une boulangerie, un moulin, un hospice pour les pauvres, & une hôtellerie. Le Duc Guillaume avoit deux sœurs aussi pieuses que lui, nommées Albane & Berthane, que, par un exemple singulier, il offrit à Dieu quoiqu'adultes, dans le désir ardent où elles étoient de consacrer leur virginité. Elles formèrent un petit couvent, dans le voisinage du grand monastère.

La générosité du Sacrifice de ses sœurs le toucha fortement. Il avoit honte de céder en courage à des femmes délicates. Enfin, comme il étoit au plus haut point de la prospérité temporelle, jouissant à l'ombre de ses lauriers du repos & de l'abondance qu'il avoit procurés à tout le pays, comblé de richesses, chéri & honoré de tout le monde, le favori de son

souverain, ou pour mieux dire, le plus digne objet de son estime & de son amitié éclairée, ayant plusieurs enfans & une épouse vertueuse qui sembloient se disputer le bonheur de lui plaire, il se résolut à faire au Seigneur le sacrifice de tous les plaisirs & de toute la gloire du siècle. Il crut devoir à Charlemagne, comme à son Empereur, & plus encore comme à son ami, de ne rien exécuter sans son aveu. A la première proposition, l'Empereur ne put, ni retenir ses larmes, ni résister aux inspirations d'en haut. Il mit tous ses trésors à la disposition du Duc, & lui dit d'y puiser pour l'exécution de ses pieux desseins. Guillaume ne demanda qu'une relique de la vraie croix, que le patriarche de Jérusalem avoit envoyée à l'Empereur six ans auparavant; c'est-à-dire l'an 800, lors de l'avènement de Charlemagne à l'Empire. Le Prince lui céda volontiers ce présent inestimable, & il y en joignit plusieurs autres de même nature. Guillaume arriva au monastère de Gellone, avec ces richesses toutes célestes, pour ainsi dire; mais il avoit pris abondamment sur ses propres fonds, pour la majesté du culte extérieur: il apportoit des calices d'or & d'argent, des ornemens de soie enrichis d'or, avec des

livres
Il vo
nu -
habits
offrir
frande
où il
mettre
de ce
qu'apr
après
cheven
Il c
Pierre
pauvre
dernier
sentoit
ligieux
blier sa
Chrétie
porté
plioit-i
son or
ministè
des S
fectoir
rer les
dre soi
Tout-p
racle la

livres qui n'étoient pas moins précieux. Il voulut entrer dans son saint asyle, nu-pieds & revêtu d'un cilice sous ses habits ordinaires. Il alla d'abord à l'église offrir ses présens ; puis il vint faire l'offrande de sa personne dans le chapitre, où il pria humblement les frères de l'admettre dans leur société. Quoique l'usage de ce temps fût de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord, après s'être fait couper la barbe & les cheveux.

Il commença de ce jour, fête de S. Pierre de l'an 806, à vivre dans la même pauvreté & à la même abjection que le dernier des moines. Souvent il se présentoit à genoux devant l'abbé & les religieux ; & les conjuroit avec larmes d'oublier sa dignité ; si c'en est une pour un Chrétien, ajoutoit-il, d'avoir si long-temps porté les livrées du siècle. Ainsi les supplioit-il sans cesse, de l'aider à dompter son orgueil, en l'appliquant aux plus vils ministères. On vit en effet ce vainqueur des Sarasins servir à la cuisine & au réfectoire, porter l'eau & le bois, préparer les légumes, laver la vaisselle, prendre soin du moulin & du four. Mais le Tout-puissant voulut honorer par un miracle la main qui s'employoit à ces exer-

cices d'humilité, avec plus de complaisance qu'elle n'avoit jamais recueilli les palmes & les lauriers. Un jour que cet humble nourricier de ses frères étoit pressé de cuir leur pain, & qu'il ne trouvoit point à temps les instrumens nécessaires; par une confiance que Dieu lui inspira pour sa gloire, il tira le bois du four ardent avec ses mains, & emporta le brazier dans son scapulaire, sans éprouver aucun dommage en sa personne, ni en ses habits. Il vécut sept ans depuis sa retraite, toujours dans la pratique de la plus sublime perfection. Il mourut de même, après avoir connu d'avance le temps de sa mort, & l'avoit annoncé à l'Empereur.

Les grands exemples de Gellone & d'Aniane servirent infiniment à rétablir la discipline monastique, dont l'instituteur de ce second monastère est regardé comme un des principaux restaurateurs en Occident. Le royaume d'Aquitaine avoit un besoin tout particulier de cette réforme. Outre le désordre des régnes passés, commun à toutes les Gaules, les discussions particulières de ces provinces & les incursions des Infidèles y avoient tellement altéré les mœurs de tout le clergé qu'il s'appliquoit moins

au sa
litair
fer d
s'em
prit
d'Ar
toute
lièren
de le
à l'e
man
tion
empé
mon
Princ
que
le dic
la vil
Mén
fac e
ges,
casso
lema
le R
nom
exem
évêq
& er
que
régul

au service de Dieu qu'aux exercices militaires, qu'à manier les armes & à dresser des chevaux. Louis, roi d'Aquitaine, s'empressa de remédier à ces abus, & prit sur-tout les conseils de S. Benoit d'Aniane, qu'il protégea puissamment en toute rencontre. Ce Prince aimoit singulièrement les moines qui avoient l'esprit de leur état, & il l'eût été lui-même, à l'exemple de son grand oncle Charolman qu'il ne nommoit qu'avec vénération, si l'Empereur son pere ne l'en eût empêché. On compte jusqu'à vingt-six monastères, fondés ou réparés par ce Prince, & la plupart très-fameux, tels que Noirmoutier & S. Maixant dans le diocèse de Poitiers, Sainte-Croix dans la ville, Conques au diocèse de Rhodès, Ménat & Manlieu en Auvergne, Moissac en Quercy, Solignac près de Limoges, & la Grasse dans le pays de Carcassonne. Si la plupart reconnoissent Charlemagne pour leur fondateur, c'est que le Roi Louis n'étoit censé agir qu'au nom de l'Empereur son pere. A son exemple, plusieurs seigneurs & plusieurs évêques releverent des monastères ruinés, & en fondèrent de nouveaux; & presque par-tout on s'empressoit à établir la régularité d'Aniane. Charlemagne favo-

Coint.
an. 802.

risoit tous ces pieux établissemens. On peut dire généralement qu'il avoit la meilleure part à tout ce qui se faisoit de bien dans son Empire, par les motifs & les exemples qu'il ne cessoit de fournir à ceux qui partageoient son autorité.

Tout ce qu'il voyoit même hors de ses vastes Etats pouvoir contribuer à l'avantage de la religion, il l'autorisoit de tout son pouvoir. Dès le troisième concile de Tolède, les Espagnols avoient fait au symbole de C. P. la fameuse addition, qui établit contre les Grecs, que dans la sainte Trinité le S. Esprit procède du Fils, aussi bien que du Père. La coutume s'introduisit en France de faire la même addition, de la réciter publiquement, & même de la chanter dans les églises, ou du moins dans la chapelle

Egin. an. royale. Le même usage s'établit dans une communauté de moines François, qui se trouvoit dès lors dans la Terre-Sainte, au mont des Olives, & qui avoit conservé le rit Latin. Traités d'hérétiques par les Grecs, ils firent parvenir leur plainte à Charlemagne, qui voulant justifier avec éclat leur foi calomniée, fit tenir un concile à Aix-la-Chapelle au mois de novembre de l'an 809. Pour donner plus de poids à la décision que la

religio
appro
dépu
conci
Adai
rencc
ajou
Verd
après
tint
transf
Le
du P
de S.
yer p
que l
Fils.
douté
d'Occ
les d
n'ont
elle r
dans
cette
à l'é
Dieu
faire
aux e
croyc
dans

religieux Monarque se proposa de faire approuver par le Souverain Pontife, on députa vers Léon III, de la part de ce concile, Bernaire évêque de Worms, & Adalard abbé de Corbie, avec qui se rencontra Smaragde abbé de S. Michel, aujourd'hui S. Michel dans le diocèse de Verdun. Ce fut ce dernier Abbé qui, après avoir assisté à la conférence qu'on tint à Rome sur ce sujet, nous en a transmis les actes,

Les députés furent admis à l'audience du Pape dans la salle secrète de l'église de S. Pierre, & commencerent par prouver par le témoignage des SS. Docteurs, que le S. Esprit procède du Père & du Fils. L'Eglise de Rome n'en avoit jamais douté, non plus que les autres Eglises d'Occident: mais pour des raisons que les démêlés des Grecs avec les Latins n'ont que trop bien justifiées par la suite, elle n'avoit pas jugé à propos d'insérer dans le symbole l'expression formelle de cette vérité. Le Pontife chargé de veiller à l'économie générale de la maison de Dieu, & muni de graces d'état pour le faire avec la sagesse convenable, répondit aux envoyés de l'Eglise de France, qu'il croyoit comme eux la vérité annoncée dans leur addition, mais qu'il ne pou-

T. 7.
Conc. p.
1199.

voit approuver l'addition même. Si c'est une vérité de foi, reprirent-ils, ne doit-on pas l'enseigner à celui qui l'ignoreroit ou ne la croiroit pas, pourroit-il être sauvé? Quiconque refuse de la croire, répondit le Pape, ne peut certainement être sauvé; si cependant on l'a mis en état de connoître que c'est une vérité de foi. Puisqu'il n'est pas permis de ne la pas croire, reprirent les envoyés, il est permis de l'enseigner, & par conséquent de la chanter. Il est permis de la chanter, dit le Pape, mais non de l'insérer dans des actes où les Pères ont défendu de rien ajouter. Nous n'insistons pas, dirent les envoyés, sur ce que les auteurs du symbole n'ont pas nommé le Fils avec le Père dans la procession du S. Esprit, ni sur ce que le concile de Calcédoine & les trois suivans ont défendu de changer ce symbole, d'y rien ajouter ou diminuer: mais ceux qui ont dressé le symbole, n'eussent-ils pas bien fait d'éclaircir un mystère si important, en ajoutant quatre syllabes; c'est-à-dire *Filioque*? Le Pape répondit: Je n'ose m'ériger en juge de ceux qui ont été dirigés par la Sagesse divine, ni m'imaginer qu'ils n'aient pas vu aussi bien que nous les suites de leur réserve, de de la de

fenſe a
symbol
autre c
loin de
bole,
égaler!
les en
tant de
étudior
mes du
propres
ſaviez,
de per
chantan
peut-ét
Ce r
dit le
je refu
voie de
loir, ſ
les aut
taiffe p
pour in
pas tou
plusieu
confess
Est-it p
confess
du Fils
ſer que

Si c'est
ne doit
ignorerait
ait-il être
croire,
ainement
mis en
vérité de
de ne la
s, il est
nséquent
la chan-
l'inférer
défendu
ons pas,
e les au-
ommé le
ession de
oncle de
ont dé-
d'y rien
e qui ont
pas bien
portant,
est-à-dire
Je n'ose
nt été di-
'imaginer
que nous
de la 206

fenſe abſolue de faire dans la ſuite à leur ſymbole, tant cette addition, que toute autre quelle qu'elle ſoit. Quant à moi, loin de me préférer aux auteurs du ſymbole, à Dieu ne plaiſe que j'oſe m'y égarer! A Dieu ne plaiſe auſſi, dirent les envoyés, que l'orgueil nous inſpire tant de préſomption! mais nous nous étudions à inſtruire les peuples des dogmes du ſalut, par les moyens les plus propres à diſſiper l'ignorance. Si vous ſaviez, Saint Père, combien de milliers de perſonnes ont appris la vérité en chantant ainſi le ſymbole, vous ſeriez peut-être de notre avis.

Ce n'eſt pas précifément à ce chant, dit le Pape, mais à votre addition que je refuſe de conſentir. Pour faciliter la voie de l'inſtruction que vous faites valloir, faudra-t-il ajouter au ſymbole tous les autres articles de foi, lorsque la fantaiſie prendra à quelqu'un de les donner pour indiſpenſables? Car s'ils ne ſont pas tous également néceſſaires, il en eſt pluſieurs qu'on ne peut ſe diſpenſer de conſeſſer, ſans ceſſer d'être Catholique. Eſt-il plus néceſſaire d'exprimer dans la conſeſſion de foi que le S. Eſprit procède du Fils comme du Père, que de conſeſſer que le Fils, ſageſſe & vérité, eſt en-

gendré de la sagesse & de la vérité ? Il est néanmoins constant que les Pères n'ont pas inséré cet article dans le symbole. Nous pourrions vous citer bien d'autres articles. Voilà pourquoi nous récitons le symbole, sans rien ajouter. Mais nous avons soin d'enseigner en temps & lieu les vérités qui n'y sont pas contenues. Les envoyés reprirent : A ce que nous voyons, Votre Sainteté veut que l'on commence par ôter du symbole l'addition qu'on y a faite ; moyennant quoi, elle permet de le chanter. C'est là sans doute ce que nous décidons, dit le Pape ; & nous vous exhortons à vous y conformer. Il est donc bien de chanter le symbole, dirent les envoyés, pourvu qu'on retranche ce que vous désirez. Oui, répondit le Pape ; mais nous le permettons simplement, sans l'ordonner. Les envoyés repartirent : Si l'on continue de chanter le symbole, après en avoir retranché le mot en question, tout le monde ne se figurera-t-il point que cet article est contraire à la foi ? Que nous conseillez-vous de faire, pour éviter cet inconvénient ? Si avant de le chanter, dit le Pape, on m'avoit consulté, j'aurois répondu de ne pas faire l'addition. A présent l'expédient qui me vient à l'esprit,

sans
c'est
bole
à pe
rive
sans
voil
rer a
que
T
Léo
d'A
cho
Pap
ce n
addi
ajou
fém
tif
imp
néc
suite
obje
pas
pro
usa
nu
Fid
à p
me

sans toutefois en faire une obligation, c'est (puisque'on ne chante pas le symbole dans notre Eglise) qu'on cesse peu à peu de le chanter dans le palais. Il arrivera ainsi, que ce qui s'est introduit sans autorité, s'abrogera insensiblement: voilà peut-être le meilleur moyen de passer au danger de votre innovation, sans que la foi en souffre aucun préjudice.

Tel est le précis de la conférence de Léon III avec les députés du concile d'Aix-la-Chapelle. A bien considérer les choses, on y apperçoit, que ce que le Pape désapprouvoit dans les François, ce n'étoit pas d'avoir fait au symbole une addition proprement dite, ou d'y avoir ajouté une décision nouvelle; mais précisément d'y avoir inséré un mot explicatif d'une vérité déjà décidée: ce qu'il improuvoit, comme ayant été fait sans la nécessité qui ne s'en présenta que par la suite, & sans l'autorité requise pour des objets de cette importance. On ne voit pas cependant que cette conférence ait produit aucun effet. Chacun retint son usage particulier: en France, on continua de chanter le symbole, avec le mot *Filioque*; à Rome, on ne jugea point à propos d'y faire l'addition, ni de commencer encore à le chanter. Le Pape le

fit même graver sans l'addition, sur deux grands écussons d'argent, chacun du poids d'environ cent livres, en Latin sur l'un, & sur l'autre en Grec; puis on les suspendit, à droite & à gauche de la confession de S. Pierre, comme des monumens publics & religieux de l'attention de l'Eglise Romaine à conserver le symbole tel qu'elle l'avoit reçu.

Mabil. c. L'Abbé Smaragde qui nous a conservé
2. annal. cette conférence, s'est rendu célèbre par d'autres écrits, par une éminente piété, & par la distinction avec laquelle il enseigna dans son monastère, qui étoit une

Act. SS. des bonnes écoles de son temps. Adalard
Bened. t. de Corbie, l'un des principaux députés
5. p. 306. du concile d'Aix-la-Chapelle, est honoré comme saint par l'Eglise, & regardé, pour la doctrine, pour l'éloquence, pour la prudence, comme un des premiers hommes de son siècle. On l'y nommoit, dans le goût allégorique du temps, tantôt Augustin à cause de son génie, tantôt Antoine à cause du caractère de sa vertu. Il étoit cousin-germain de Charlemagne, fils d'un Prince Bernard frère du premier Roi Pépin. Il fut élevé dans le palais, par les mêmes maîtres & avec le même soin que les propres fils du Roi, mais c'étoit un ange à la Cour, laquelle

ent p
lui. D
fait le
plaudi
légitim
l'âge c
vouloir
qu'il n
le mor
la fois
aller f
fière c
grande
le fire
fière
comm
lité fin
bientô
pour
lorsqu
bards
ment
terreu
l'estim
prévei
cher l
les de
une g
une pa
gesse

ent par conséquent peu d'attraits pour lui. Dès le temps que Charlemagne avoit fait le divorce auquel toute la Cour applaudissoit, Adalard qui ne le jugeoit pas légitime, avoit eu assez de caractère à l'âge de vingt ans où il étoit alors, pour vouloir au moins paroître improuver ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il quitta ainsi le monde, à la fleur de son âge tout à la fois & au comble de la faveur, pour aller se consacrer à Dieu dans le monastère de Corbie. De là, les visites des grands & les respects de tout le monde le firent passer en Italie, dans le monastère du Mont-Cassin qu'il regardoit comme un asyle plus sûr pour son humilité sincère : mais Charlemagne l'envoya bientôt redemander. Il le donna ensuite pour conseil au jeune Pépin son fils, lorsqu'il le fit roi d'Italie ou des Lombards en 781. Adalard y fut constamment la consolation des pauvres & la terreur des tyrans, gagna l'affection & l'estime de tous les Italiens, malgré les préventions nationales, & leur rendit cher le gouvernement François. Les villes de Spolète & de Bénévent se faisant une guerre cruelle, il rétablit entr'elles une paix solide. La réputation de sa sagesse & de sa bienfaisance passa jusqu'en

Grèce, & les étrangers même les plus prévenus disoient communément de lui, que c'étoit un ange descendu du Ciel pour le bonheur des hommes.

Mais tandis que ce digne ministre faisoit ainsi bénir le regne de Pépin, qui le chériffoit & l'écouitoit comme un second père, ce Prince adoré de ses sujets, honoré de la tendresse & de l'estime de Charlemagne, mourut à l'entrée d'une si belle carrière. L'Empereur avoit paru jusques là le souverain le plus heureux, comme le plus glorieux de son siècle. Le Seigneur qui vouloit achever d'épurer ses vertus, le frappa coup sur coup par les endroits les plus sensibles. La mort une fois armée contre cette famille auguste, moissonna dans la même année, & la Princesse Gisèle sœur de l'Empereur, cette sage & pieuse abbesse de Chelles qu'il aimoit si tendrement, & la Princesse Rotrude sa fille aînée, & ce qui intéressoit sa politique autant que sa tendresse, son fils aîné le Prince Charles. Ainsi de trois fils en état de regner, & entre lesquels il avoit déjà partagé les terres de sa vaste domination, il ne lui resta que Louis roi d'Aquitaine. Charlemagne aimoit trop les personnes de son sang, pour ne pas donner, après tant

de per
foibleff
grands
plus qu
son car
privati
tiffeme
fement
même
qualité
avoit
& par
les jour
que tr
Pour s
& sou
envoya
près la
rappor
les loi
justice
parfait
Roi é
penda
dans
ce bon
ques
voient
que c
Il vo

de pertes réitérées, de ces marques de foiblesse qu'on pardonne volontiers aux grands hommes. S'il les pleura un peu plus qu'il ne convenoit à son rang & à son caractère, il prit en même temps ces privations douloureuses pour des avertissemens du ciel, & il pensa plus sérieusement que jamais à la mort. Il tâcha même de se consoler, par les bonnes qualités du Prince qui lui restoit. Louis avoit toutes les vertus des particuliers, & paroïssoit avoir celles des princes. Tous les jours on rapportoit à l'Empereur quelque trait glorieux au Roi d'Aquitaine. Pour s'affurer qu'on ne le trompoit pas, & sous prétexte de diverses affaires, il envoya des officiers affidés examiner de près la conduite du jeune Roi. Ils lui rapportèrent merveille sur merveille; que les loix de l'Etat & de la religion, la justice, la police, la décence étoient parfaitement observées; que la maison du Roi étoit magnifique; que le peuple cependant n'étoit pas surchargé, & vivoit dans l'abondance. O mes amis, s'écria ce bon père, en se tournant vers quelques seigneurs de confiance qui se trouvoient présens, réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est plus sage que moi. Il voulut néanmoins faire un testament,

Vit. p.
Egin. ca-
pit. p.
887.

afin d'affurer ses épargnes aux pauvres & aux églises. Il partagea d'abord en trois parties l'or, l'argent, les pierres précieuses, & généralement tous les bijoux & les ornemens du palais. Il joignit ensemble les deux premiers lots, & en fit vingt & une parts, qu'il ordonna de marquer sur le champ de son fceau, & de distribuer après sa mort à autant d'Eglises métropolitaines de ses Etats. Mais chaque métropolitain devoit ne garder pour son Eglise que le tiers du legs, & partager les deux autres tiers entre ses suffragans. Les vingt & une métropoles désignées sont Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Saltzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Rheims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bourdeaux, Tours & Bourges. On ne trouve point ici les métropoles d'Eaufe, d'Aix & de Narbonne. Pour ce qui est d'Eaufe, elle avoit été ruinée par les Sarafins, & la dignité de métropole n'avoit pas encore été transférée à Auch. Quant à la ville d'Aix, quelques auteurs prétendent qu'on lui contestoit encore le titre de métropole : mais Charlemagne pouvoit sans cela avoir quelque raison d'omettre cette ville, ainsi que Nar-

bonne, qui est incontestablement l'une de nos plus anciennes métropoles. Peut-être avoit-il fait quelque donation particulière à ces Eglises.

Quant au dernier tiers du total, il s'en réservoir l'usage jusqu'à sa mort; après quoi l'on en feroit quatre parts; dont la première seroit ajoutée aux legs des Eglises, la seconde partagée entre ses enfans, la troisième distribuée aux pauvres qu'il traitoit ainsi comme sa propre famille, & la quatrième aux esclaves qui servoient dans le palais. On devoit encore ajouter à la part des pauvres, tous les vases de cuivre & de fer, toutes les armes, tous les habits & les meubles de la maison de l'Empereur. Il ne voulut pas qu'on partageât sa chapelle, c'est-à-dire les ornemens & les vases sacrés: mais il ordonna de vendre encore sa bibliothèque au profit des pauvres. Entre les curiosités de son trésor, il y avoit trois tables d'argent & une d'or, dont la matière faisoit le moindre prix, & qui passoient pour les chefs-d'œuvres du temps. Elles devinrent encore les objets de sa pieuse libéralité. La première table qui étoit carrée & contenoit le plan de C. P. fut donnée à l'Eglise de S. Pierre. Il légua à l'Eglise de Ravenne,

la seconde table qui étoit ronde, & contenoit la description de la ville de Rome. La troisième, contenant en trois plans orbitaires la carte du monde entier, il en augmenta, ainsi que de la table d'or, les parts des pauvres & de ses héritiers naturels, qu'il se plaisoit en toute occasion à confondre ensemble. Tels étoient dans ce grand Prince la charité pour les pauvres, & le zèle extérieur de la maison de Dieu.

Il étoit bien plus attentif encore à entretenir ou à rétablir l'ordre canonique dans la hiérarchie. Depuis quelques années, il avoit consenti que l'élection des évêques, selon les anciens usages presque abrogés par ses prédécesseurs, se fit par le clergé & par le peuple. Les premiers pasteurs, excités par ses soins & par sa bienfaisance, avoient donné à leurs prêtres les réglemens les plus capables de remettre leur ministère en honneur. Il leur étoit défendu de demeurer avec des femmes, d'entrer dans les cabarets, de porter les armes, de s'immiscer dans les affaires séculières en se faisant caution, & même de porter leurs affaires aux tribunaux laïcs. On veilloit à ce qu'ils instruisissent exactement leur peuple les fêtes & les diman-

che
tiqu
à c
con
fes
piét
pou
autr
que
fon
troi
mer
de
troi
des
nes
voie
qui
fem
voit
au j
C
per
par
tain
plu
vêq
n'e
de
stio

ches, à ce qu'ils administraffent le viatique & l'extrême-onction aux malades, à ce qu'ils se montraffent en toute rencontre les dignes dispensateurs des choses saintes, par leur modellie, par leur piété, par leur défintéressement, sur-tout pour l'administration du baptême & des autres sacremens. Il étoit enjoint à chaque prêtre d'entretenir la propreté dans son église. Les dîmes se partageoient en trois parts, la première pour les bâtimens & les ornemens sacrés, la seconde pour les pauvres & les pèlerins, la troisième pour les prêtres. Le droit d'asyle des églises étoit réduit à des justes bornes, en ce que les particuliers ne pouvoient faire aucune violence aux personnes qui se réfugioient dans le lieu saint, ou seulement dans le parvis; mais on y pouvoit prendre le coupable, pour le conduire au juge.

On avoit réformé un abus encore plus pernicieux, introduit depuis long-temps par l'ignorance, ou par la paresse de certains prélats, qui se déchargeoient de la plupart de leurs fonctions sur les corévêques; quoique ceux-ci pour l'ordinaire n'eussent reçu d'autre ordination que celle de la prêtrise. Sur cette importante question, le religieux Empereur fit consulter

Baluz.
notin ca-
pit. pag.
1058.

Capit. t. r.
p. 379.

le Saint Siège ; selon les canons , dit-il , qui lui réfèrent les causes majeures , & selon la louable coutume. Conformément à la discipline des anciens conciles d'Ancyre & de Néocésarée , où les corévêques ne sont mis qu'au rang des prêtres , le Pape Léon répondit qu'il falloit les exclure des fonctions épiscopales , & tenir pour nulles les ordinations qu'ils pourroient avoir faites. En conséquence de la décision pontificale , & de l'avis synodal des évêques de France , on réduisit les corévêques au rang des prêtres de la campagne , & on leur défendit d'entreprendre de donner le S. Esprit par l'imposition des mains , d'ordonner des prêtres , des diacres ou des soudiacres , de voiler des vierges , de faire le S. Chrême , de consacrer des autels , & de donner la bénédiction au peuple dans les messes solennelles. Il fut même ordonné de réitérer les ordinations & les consécrations dont ils auroient été les ministres , sans craindre pour cela de profaner un sacrement qu'ils n'avoient pu administrer. Enfin l'on défendit très-expressément d'insituer désormais aucun corévêque : ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'ils ne subsistassent encore plus d'un siècle ; mais avec moins d'abus qu'auparavant. Ce

n'est
qu'il
ni en
U
tre t
c'étoit
croire
la gu
contr
son d
leurs
d'une
choit
armes
les pr
plus
préfer
pour
ques
y av
vint
vertu
donn
comb
que
pour
choix
claroi
loient
geme

n'est que depuis le milieu du neuvième qu'il n'en est plus question, ni en Orient ni en Occident.

Un autre abus qui tenoit encore contre toutes les réformes si souvent tentées, c'étoit la nécessité où se vouloient bien croire les prêtres & les évêques d'aller à la guerre. L'obligation où ils étoient de contribuer à la défense de l'Etat, à raison des grands domaines que possédoient leurs Eglises, & plus encore les préjugés d'une nation toute martiale, qui n'attachoit que le mépris à l'éloignement des armes, avoient obscurci jusques-là tous les principes. Revenus enfin à des idées plus saines, tous les ordres de l'Etat présentèrent une requête à l'Empereur, pour le supplier que désormais les évêques n'allassent plus à l'armée, comme ils y avoient été autrefois; qu'il n'y en vint plus que deux ou trois des plus vertueux & des mieux instruits, pour donner la bénédiction & réconcilier les combattans qui se trouveroient en péril; que les prêtres n'y allassent de même que pour des fonctions spirituelles, & par le choix de leurs évêques. Les seigneurs déclaroient dans la requête, qu'ils ne vouloient nullement se prévaloir de ce changement, pour s'emparer des biens ecclé-

Capit. t. r.
p. 405.

fastiques, sous prétexte que leurs titulaires ne s'armeroient plus pour la patrie; qu'ils s'opposeroient au contraire de toute leur force à ces usurpations; qu'ils abhorreroient les usurpateurs comme des excommuniés & des sacrilèges, avec qui ils ne se trouveroient ni à l'église, ni au palais, ni à table, ni au combat; qu'ils ne souffriroient pas même de communication avec eux, pour ce qui est des domestiques & des chevaux.

Charlemagne fut ravi de trouver dans ses sujets des dispositions si conformes à ses vœux. Il reçut favorablement la requête: mais pour donner plus de vertu à ces réglemens, il en renvoya la publication à une assemblée nombreuse. C'est ce qu'il fit par un capitulaire où il déclara, que voulant se corriger lui-même & donner l'exemple à ses successeurs, de l'avis du S. Siège, des évêques, & de tous ses fidèles sujets, il ordonne que le Prince n'ait dans son armée que deux évêques avec des prêtres chapelains, & que chaque commandant ait un prêtre pour entendre les confessions, célébrer la messe, donner aux malades l'onction sainte & le viatique, sans que ces clercs puissent jamais prendre les armes, ni participer au combat. Et de peur que
les

les vic
mes n
cléfiast
temps
atteint
les pr
vassau
ra auc
biens.
posséde
ment
contra
qué; d
Etats
ainsi q
marche
c'est pr
dultère
nature
attaché
ont ca
mes; e
nous a
victoir
nous d
vice d
ces av
Rien
vigilan
laires d
To

les vieux préjugés en faveur du port d'armes ne tournent à l'avilissement des ecclésiastiques, l'Empereur déclare en même temps, qu'il ne prétend donner aucune atteinte à la dignité de l'épiscopat; que les prélats enverront à la guerre leurs vassaux bien armés, & qu'ainsi l'on n'aura aucun prétexte de s'emparer de leurs biens. Il défendit même à tout laïc de posséder des biens ecclésiastiques, autrement qu'à titre de *précaire*, espèce de contrat d'aliénation pour un temps marqué; & il attribue la ruine de plusieurs Etats à l'usurpation des biens de l'Eglise, ainsi qu'à la coutume pernicieuse de faire marcher les évêques à la guerre. Mais c'est principalement à l'impudicité, à l'adultère, aux excès qui déshonorent la nature, qu'il croyoit la malédiction divine attachée. Ce sont, dit-il, ces crimes qui ont causé la perte des rois & des royaumes; & puisque, par le secours du Ciel, nous avons jusqu'ici remporté de grandes victoires & fait beaucoup de conquêtes, nous devons bien prendre garde que ce vice désastreux ne nous ravissent tous ces avantages.

Rien n'échappoit à sa sagesse & à sa vigilance. On le voit en d'autres capitulaires du même temps, tantôt recomman-

der aux évêques de ne point ordonner de prêtres, sans les avoir bien examinés; tantôt de ne pas rendre les excommunications trop communes, & de n'en jamais porter que pour de fortes raisons. Nous retrouvons encore dans nos loix & nos usages plusieurs réglemens pleins de sagesse, qui lui doivent leur institution. C'est lui qui ordonna aux comtes; c'est-à-dire aux juges, d'être à jeun quand ils rendroient la justice, & qui condamna les faussaires à avoir la main coupée. Il n'est pas jusqu'à l'abstinence du carême, qu'il ne crût mériter toute son attention. Les évêques de ses Etats ayant chassé de Gaule un prêtre Ecoissois, soupçonné seulement d'avoir mangé de la viande un jour défendu, il jugea cette faute digne de l'animadversion générale, fit reconduire le coupable à son évêque naturel, pour en être jugé selon les canons, & écrivit fortement au Roi Offa, pour l'engager à la poursuite de cette affaire.

Mais rien ne peut donner une idée plus forte, & en même temps plus juste de la politique chrétienne de ce Prince, que deux mémoires particuliers datés de l'année 811, où il avoit préparé différentes questions, pour les proposer à l'assemblée des évêques & des seigneurs. Le

premi
parer
les co
ceux-
se de
soit à
qu'il
comm
tant c
égaux
aux v
fugien
tiques
en qu
ques
faudra
les abl
séculiè
vent e
quel e
l'Apôt
gage
à quoi
tème,
mens
on le
de pré
Ne do
nous s
doit ét

premier est conçu en ces termes: Je sé-
 parerai les évêques & les abbés d'avec
 les comtes, & je demanderai d'abord à
 ceux-ci, pourquoi ils font difficulté de
 se donner réciproquement du secours,
 soit à l'armée, soit sur la frontière, lors-
 qu'il s'agit de la défense d'une patrie
 commune? pourquoi ils regardent avec
 tant d'envie les biens que possèdent leurs
 égaux? pourquoi ils donnent un asyle
 aux vassaux de leurs collègues qui se ré-
 fugient chez eux? en quoi les ecclési-
 astiques empêchent le service des laïcs, &
 en quoi les laïcs troublent les ecclésiasti-
 ques dans leurs fonctions? sur quoi il
 faudra examiner jusqu'ou les évêques &
 les abbés doivent se mêler des affaires
 séculières, & jusqu'ou les Comtes peu-
 vent entrer dans les affaires de l'Eglise:
 quel est le vrai sens de cette parole de
 l'Apôtre, *celui qui sert Dieu, ne s'en-
 gage pas dans les affaires du siècle?*
 à quoi un Chrétien renonce dans le bap-
 tême, & en quoi il viole ses engage-
 mens? Est-ce croire en Dieu, comme
 on le doit, de mépriser ses menaces, &
 de prétendre violer impunément ses loix?
 Ne doit-on pas juger sur nos mœurs, si
 nous sommes vraiment Chrétiens? Quelle
 doit être la vie des évêques nos pasteurs?

Capitul.
 interrog.
 p. 407.
 T. 7.
 Conc. p.
 1184.

Ne doivent-ils pas l'exemple à leurs peuples, aussi bien que l'instruction? Quelle doit être la vie des moines & des chanoines?

Le second mémoire présente les mêmes articles, avec un nouvel intérêt, puis il ajoute ce qui suit. Souvenons-nous que l'année passée nous fîmes trois jeûnes de trois jours chacun, pour obtenir de Dieu la grace de connoître ce qu'il y avoit à réformer dans notre conduite: c'est ce que nous voulons exécuter présentement. Prenons connoissance des devoirs des ecclésiastiques, afin de n'exiger d'eux que ce qu'ils nous peuvent accorder. Prions-les de nous expliquer nettement ce qu'ils entendent par la fuite du monde, & à quoi l'on distingue ceux qui le quittent de ceux qui le suivent; si cette différence ne consiste qu'à porter ou ne pas porter les armes, à être ou n'être pas marié publiquement: si c'est avoir renoncé au siècle, d'augmenter son bien, en induisant les esprits foibles, par l'espoir du paradis ou par la crainte de l'enfer, à frustrer leurs héritiers légitimes, qui, réduits par là à une honteuse indigence, se portent souvent à des bassesses criminelles: si c'est avoir renoncé au siècle, d'exalter à l'envi les

relig
fran
& p
de p
tiqu
que
les p
on l
tend
nous
quel
ou da
peine
ou de
de cu
la leC
mœur
ces m
Ces
spécul
sur le
c'étoi
le go
des e
lemen
dans l
propo
léans.
l'amor
servat

reliques de son église pour attirer les offrandes, pour accroître sa réputation, & pour se faire élever par les évêques à de plus hautes dignités: si les ecclésiastiques ne sont pas encore plus obligés que le commun des Fidèles, à garder les promesses de leur baptême; par où on les peut violer, & ce qu'il faut entendre par les pompes de Satan, à quoi nous avons renoncé: quelle erreur ou quel désordre ce seroit dans un évêque ou dans un abbé, de se mettre plus en peine d'avoir un grand nombre de clercs ou de moines, que d'en avoir de bons; de cultiver leurs talens pour le chant ou la lecture, avec plus de soin que leurs mœurs; de préférer la beauté des édifices matériels à l'édification des vertus.

Ces mémoires n'étoient pas de vaines spéculations, qu'il eût jetées au hasard sur le papier dans ses momens de loisir: c'étoit le plan effectif de sa marche, pour le gouvernement & pour le maniment des esprits. Non seulement dans les parlemens & les assemblées des Etats, mais dans les rencontres particulières & à tout propos, il ne cessoit, dit Théodulfe d'Orléans, d'exciter les prélats à l'étude & à l'amour de la religion, le clergé à l'observation de la discipline, les moines à

Theodul.

la régularité, les courtisans à la modération & à la sagesse, les juges à l'équité & au désintéressement, les militaires à la discipline & à la bravoure, les supérieurs à la charité, les inférieurs à l'obéissance, tous à l'amour du devoir & à la concorde. Charlemagne se monroit ainsi tout à la fois l'apôtre, le souverain & le père de ses peuples. Mais ce qui donnoit le plus d'efficacité à ses soins, c'est qu'il ne mettoit en recommandation aucune vertu, dont il ne fût le premier à donner l'exemple. Ainsi remplissoit-il l'attente du Pontife & des peuples, qui avoient rétabli l'Empire d'Occident en sa personne; & telle étoit la splendeur qu'il ne cessoit d'imprimer à cet Empire, tandis qu'elle alloit toujours déclinant en Orient.

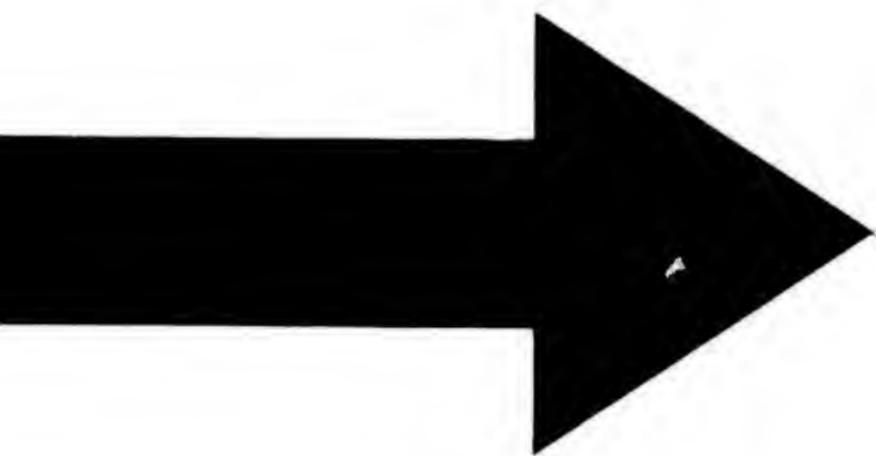
L'Empereur Nicéphore ne se signaloit que par son impiété, sa dureté, son avarice; & il se vanroit cependant avec une assurance extravagante, qu'il étoit le seul des empereurs qui eût su gouverner. Il portoit la folie jusqu'à ne point reconnoître de providence, ni de puissance au dessus du génie qu'il se croyoit pour le gouvernement. Il aimoit passionément les Pauliciens ou nouveaux Manichéens, qui infestoient la Phrygie & la Lycanie

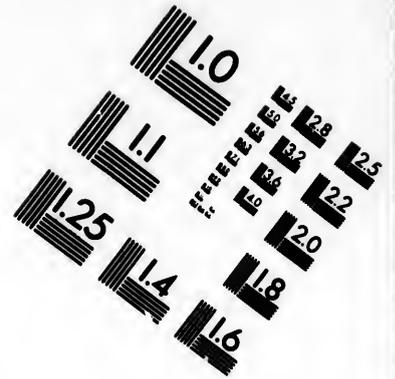
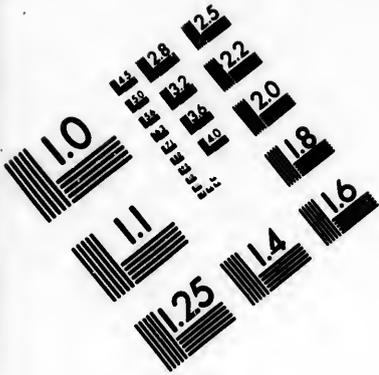
son
en l
& c
forte
leurs
mou
rent
par d
On l
des
corn
chée
nima
en n
donn
Man
quen
il tr
che
geoi
chés
en e
les é
pouv
ges p
pieux
à Di
sions
il acc
tout

son pays natal; il-avoit toute confiance en leurs oracles & en leurs superstitions: & cet esprit-fort qui s'égaloit en quelque sorte à l'esprit de Dieu, avoit recours à leurs plus ridicules prestiges. Ainsi fit-il moudre à l'envers l'habit de son concurrent Bardane, qu'il crut avoir réduit par cet enchantement à quitter l'Empire. On le vit encore, imitant la superstition des Perses, attacher un taureau aux cornes à un poteau de fer, la tête attachée dans une fosse, jusqu'à ce que l'animal furieux expirât en se roulant & en rugissant d'une manière effroyable. Il donna pleine liberté dans l'Empire aux Manichéens, qui blasphémoient publiquement contre les saintes images; & il trouvoit fort mauvais que le Patriarche les reprit. Les gens de guerre logeoient par son ordre dans les évêchés & les monastères, où ils traitoient en esclaves les clercs, les moines & les évêques. Il appliquoit tout ce qu'il pouvoit des biens ecclésiastiques aux usages profanes, & blâmoit sans pudeur les pieux Fidèles qui avoient autrefois offert à Dieu quelques parties de leurs possessions. Dans la répartition des tributs dont il accabla les peuples, il se plaisoit surtout à charger les établissemens de piété,

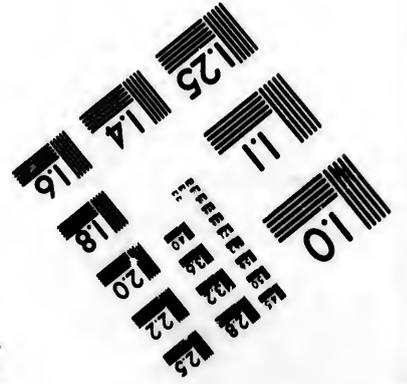
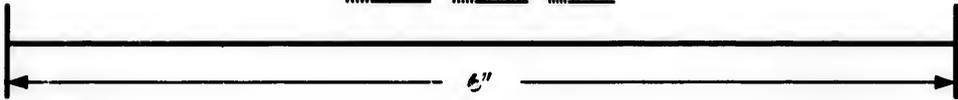
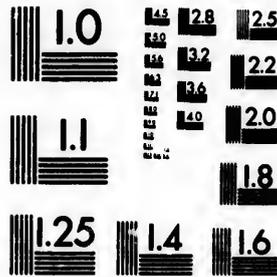
Theoph.
an. 9. p.
413.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11

les hôpitaux, les retraites d'orphelins & de vieillards, les églises & les monastères, même de fondation impériale. Après avoir mis leurs meilleurs héritages en régie sous la main séculière; il leur faisoit payer tous les impôts sur le peu de fonds qui leur restoit; & il augmentoit sans mesure les impositions. Enfin il s'attira tellement la haine publique, que le Patrice Nicéas, l'un des seigneurs qui lui étoient les plus fidèles, lui dit, comme ils partoient de C. P. pour marcher contre les Bulgares: Seigneur, tout le monde crie contre nous; s'il nous arrive un accident, que n'avons-nous pas à craindre? Le furieux répondit: Dieu m'a endurci le cœur, comme à Pharaon: n'attends rien de bon de Nicéphore.

Ibid. p.
414.

Il s'avança témérairement, contre l'avis de tous ses capitaines, refusa durement aux ennemis la paix qu'ils demandoient, & les réduisit à un tel désespoir, qu'ils l'attaquèrent de nuit, & le massacrèrent dans sa tente le 25 juillet de l'an 811. Les Barbares se jouèrent de sa tête, & leur Roi Crumne fit faire, à la manière des Scythes, une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solennels. La plus belle noblesse & toute la fleur de l'armée Chrétienne périt en

cette
bre
les
de
de l
fils
Emp
de n
clam
Mich
& ré
effet
de l
Rhar
tal,
pour
lent
Le
fligeo
n'edt
avec
moin
de le
pline
ligion
doien
une
avoit
envoy
ses let

cette occasion. Il y eut un grand nombre de captifs, & plusieurs martyrs que les Bulgares encore Païens immolèrent de dépit, après avoir inutilement tenté de leur faire renoncer la foi. Staurace fils de Nicéphore, fut aussi-tôt reconnu Empereur: mais comme il avoit été blessé de manière à ne pouvoir vivre, on déclara deux mois après son beau-frère Michel Curopalate. Staurace abandonné & réduit à se faire moine, mourut en effet de ses blessures, au commencement de l'année suivante. Michel surnommé Rhangabé, se montra bienfaisant, libéral, magnifique, bon Catholique & zélé pour la religion: mais il avoit peu de talent pour le gouvernement.

Les troubles de l'Eglise de C. P. l'affligeoient, & il n'eut point de repos qu'il n'eût reconcilié le Patriarche Nicéphore avec S. Théodore & les autres saints moines, qui conservoient toute l'ardeur de leur zèle pour la pureté de la discipline. On leur donna, ou plutôt à la religion, la juste satisfaction qu'ils demandoient, en condamnant & en chassant une seconde fois le Prêtre Joseph qui avoit été la pierre de scandale. Nicéphore envoya pour lors au Souverain Pontife ses lettres synodiques, selon la coutume,

ne l'ayant pu faire depuis cinq ans qu'il étoit patriarche, par les empêchemens qu'y avoit toujours mis le dernier Empereur. Après avoir rétabli la concorde & la tranquillité dans l'Eglise de C. P. l'Empereur Michel résolut d'exterminer les Pauliciens, disciples d'un fanatique nommé Paul, fort accredité autrefois dans la Cappadoce. Ils pratiquoient toutes les impiétés & les impudicités détestables des anciens disciples de Manès, à qui ces parjures hypocrites ne laissoient

Theoph. pas de dire anathème. Les évêques, P. 439. suivant l'ancienne tradition de l'Eglise, ne vouloient pas souscrire à la peine de mort qu'on decernoit contre ces hérétiques: mais l'Empereur, à cause des abominations de leur culte & de leurs mœurs, continua de les poursuivre à mort, & fit effectivement trancher la tête à plusieurs. Il ne put cependant en purger l'Empire. Par un artifice à peine concevable, on vit quelquefois ces scélérats, suborneurs aussi habiles qu'extrêmes, discoureurs, séduire jusqu'aux capitaines qu'on faisoit marcher contre eux.

La seconde année du regne de Michel, le Roi des Bulgares lui envoya faire des propositions de paix, dont la principale étoit la restitution des trar-

fuge
sonn
dre
jets
son
Nico
de M
qu'il
quel
plus
rie.
la pa
avec
reçu
brie.

Il
leur
renc
les F
ment
qu'o
que
les a
capit
jurer
proc
surno
vertu
né s
Nico

fuges de part & d'autre. Quelques personnes pieuses lui firent scrupule de rendre au Roi des Bulgares ceux de ses sujets qui s'étoient faits Chrétiens. En vain son Conseil, appuyé même du Patriarche Nicéphore ainsi que des métropolitains de Nicée & de Cyzique, lui représenta qu'il falloit préférer à la conservation de quelques Bulgares, un nombre beaucoup plus grand de Fidèles détenus en Bulgarie. L'avis contraire prévalut; on refusa la paix; les Bulgares reprirent les armes avec fureur, & quatre jours après, on reçut la nouvelle de la prise de Mésembrie.

Il fallut se mettre en campagne, pour leur faire tête. Les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople: mais les Romains lâchèrent pied si honteusement que le Roi des Bulgares crut d'abord qu'on avoit dessein de l'attirer dans quelque embuscade. L'Empereur fuyant avec les autres, maudissoit ses troupes & ses capitaines: il perdit la tête, au point de jurer qu'il abandonneroit l'Empire. On proclama à sa place le Patrice Léon, surnommé l'Arménien, qui étoit gouverneur de Natolie, & qui fut couronné solennellement, par le Patriarche Nicéphore, le 11 juillet 813. Michel

embrassa la vie monastique, avec ses trois fils, que Léon ne laissa pas de rendre eunuques, & de reléguer en différentes isles, pour mieux s'assurer du trône: catastrophe dont le Seigneur fut tirer sa gloire, & le plus grand avantage de son Eglise pour les regnes suivans. Le plus jeune de ces trois princes, nommé Nicetas parvint à une éminente sainteté, devint dans la suite Patriarche de C. P. sous le nom d'Ignace, & soutint puissamment les intérêts de la religion dans les temps les plus difficiles. Cependant le nouvel Empereur donna si bon ordre à la garde de C. P. que le Roi des Bulgares étant venu jusqu'aux portes de cette capitale, il n'osa l'assiéger. Mais Léon ayant indignement tenté de le faire périr sous prétexte d'une conférence, le Bulgare se retira furieux, mettant tout à feu & à sang jusqu'à Andrinople, sans épargner les Eglises, assiégea cette place importante, & s'en rendit maître.

Il emmena tous les habitans captifs, avec leur Archevêque Manuel, prélat saint & magnanime, qui ne soutint pas seulement ses ouailles, mais fit grand nombre de conversions parmi les Bulgares, ce qui lui mérita ensuite la couronne du martyr. Le successeur du Roi Crum-

ne f
steur
donn
quet
que
mé l
la têt
Nicc
l'on
& L
Gabr
cent
à mo
cause
lu re
honc
deux
L'
paix
amb
à Ch
que
loir
recon
çois
born
fixée
PEb
Méd
front

ne fit d'abord abattre les bras au S. Pasteur, puis partager son corps, & le donner en pâture aux bêtes. On déchiqueta les membres de George archevêque de Débotte, & d'un évêque nommé Pierre; après quoi, on leur trancha la tête. On fendit le ventre à Léon de Nicée, on lapida le Prêtre Parode, & l'on coupa la tête à deux Tribuns Jean & Léon, ainsi qu'à deux autres officiers, Gabriel & Sionius. On compte trois cent soixante & dix-sept Chrétiens, mis à mort en cette occasion pour la même cause; c'est-à-dire pour n'avoir pas voulu renoncer leur foi. L'Eglise Grecque les honore tous comme martyrs, le vingt-deuxième de janvier.

L'Empereur Michel avoit affermi la paix entre les deux Empires, par une ambassade honorable qu'il avoit envoyée à Charlemagne, afin de signer le traité que Nicéphore avoit entamé sans vouloir le conclure. Les ambassadeurs Grecs reconnurent derechef le Monarque François pour empereur d'Occident; & les bornes de cet empire furent décidément fixées à la mer Baltique, à l'Océan, à l'Ebre, en retournant au midi à la mer Méditerranée, au Vulture & aux frontières orientales de la Pannonie.

L'Empereur Léon, successeur de Michel, s'en tint à ces arrangemens. D'un autre côté Charlemagne avoit enfin terminé toutes les guerres de Germanie, & pacifié la Saxe, après trente années de révoltes presque continuelles. Il n'y eut point d'autre moyen de couper la racine du mal, même après avoir réduit les plus considérables d'entre les Saxons, que d'en enlever plusieurs milliers avec leurs femmes & leurs enfans, & de les distribuer en diverses contrées des Gaules & de l'Allemagne. Ceux qui demeurèrent dans le pays, furent incorporés avec les François, sous les mêmes loix, les mêmes usages & la même religion, pour ne plus faire qu'un seul peuple.

Quand ce Prince vit tous ses Etats parfaitement tranquilles au dedans & au dehors, il voulut encore prévenir tous les troubles futurs, en faisant reconnoître de son vivant Louis son fils, pour Empereur. Il étoit arrivé quantité de choses extraordinaires, que le peuple regardoit comme des présages de la mort du Monarque. Ce sage Prince méprisoit ces observances: mais son grand âge & le dépérissement journalier de ses forces étoient pour lui un présage assuré qu'il ne vivroit pas encore long-temps. Il écrivit

à Lou
le roy
trouve
soins
perdre
rale,
deux
évêqu
Un
on vi
sur le
lettre
Chrét
partic
gemen
avoit
savan
leur
ranim
deles
celui
celui
ve en
sième
quatr
ainfi
préla
tion
d'un
l'enc

à Louis qui gouvernoit toujours sagement le royaume d'Aquitaine, de le venir trouver à Aix-la-Chapelle. Cependant les soins de la succession ne lui faisoient pas perdre de vue ceux de la réforme générale, dont nous avons le projet dans ses deux mémoires d'interrogations pour les évêques & les comtes.

Une année ou deux avant sa mort, on vit paroître quatre traités différens sur le baptême, en conséquence d'une lettre circulaire que ce Prince vraiment Chrétien, & touché d'une façon toute particulière des avantages & des engagemens de notre régénération spirituelle, avoit écrite aux archevêques & aux plus savans évêques de son royaume, pour leur faire approfondir cette matière, & ranimer par ce moyen la ferveur des Fidèles. Il nous reste quatre de ces traités, celui de Leidrade archevêque de Lyon, celui d'Amalarius de Trèves qui se trouve entre les œuvres d'Alcuin, le troisième de Theodulfe d'Orléans, & le quatrième de Jessé d'Amiens qui étoit, ainsi que Théodulfe, un des plus savans prélats de son siècle. Nous avons obligation à celui ci, de la distinction établie d'une manière nette & précise, entre l'onction du S. Chrême que le ministre

Mabil. 3
annal. init.
Ep. Ale. p.
1151. not.
Sirm. ad
Theod.
Bibl. PP.
t. 14. p.
67.

du Baptême fait sur la tête, & celle que l'évêque fait sur le front pour communiquer le S. Esprit, ou pour conférer le sacrement de confirmation.

T. 7.
Conc. P.
113^a &
seq.

Pour répondre aux interrogations faites aux évêques & aux comtes, il se tint, dans le cours de la seule année 813, jusqu'à cinq conciles, à Arles, à Rheims, à Mayence, à Châlons-sur-Saone pour la province Lyonoise, & un autre à Tours quoique de la même province. Le détail des réglemens qu'on fit dans ces différentes assemblées, entraineroit en des longueurs & des répétitions fatigantes; voici en substance tout ce que demande une envie louable de s'instruire & une curiosité raisonnable.

On ordonna aux prêtres de tenir le S. Chrême exactement renfermé, & de ne le donner à nulle autre personne qu'aux ministres sacrés pour les fonctions ordinaires. Par là on prétendoit obvier aux abus d'une superstition bizarre, follement persuadée que les criminels munis du S. Chrême ne pouvoient être découverts par la justice. On statua que ceux qui possédoient en bénéfice, c'est-à-dire en usufruit, les dîmes ou les autres biens de l'Eglise, contribueroient aux réparations; qu'en temps de famine ou d'au-

tre ca
pouvo
person
ter les
entièr
& de
les év
nistres
té &
y ad
roient
prêtre
titre
comm
évêch
l'évêq
nistère
ou de
pour
selon
évêqu
les in
peaux
duire
gair
le mo
deux
la pre
Gaulo
tin d

tre calamité, chacun nourriroit selon son pouvoir ses propres pauvres, & que les personnes opulentes ne pourroient acheter les biens des malheureux avec une entière publicité, en présence du comte & de la première noblesse du canton; que les évêques, les abbés & les autres ministres de l'Eglise observeroient la sobriété & une exacte modestie à leur table, y admettroient des pauvres, & y feroient faire de bonnes lectures; que les prêtres ambitieux, passés d'un moindre titre à un plus grand, seroient traités comme les évêques qui laissent un petit évêché pour un plus considérable; que l'évêque personnellement chargé du ministère de la parole, en cas d'absence ou de maladie, auroit toujours quelqu'un pour prêcher les dimanches & les fêtes, selon la portée du peuple, que tous les évêques auroient des homélies contenant les instructions nécessaires à leurs troupeaux, & prendroient soin de les traduire clairement en langue Romaine vulgaire, ou en Tudesque, afin que tout le monde les pût entendre. C'étoient les deux langues qui avoient cours en France; la première parmi les anciens habitans, Gaulois-Romains, & qui étoit un Latin déjà fort corrompu, d'où est venu

notre François; la seconde, parmi les Francs & les autres peuples Germaniques, alors répandus dans l'empire François, & qui est demeurée au delà du Rhin.

Il fut encore statué, que les prêtres porteroient toujours l'orarium; c'est-à-dire l'étole, pour marque du sacerdoce: qu'on n'en ordonneroit point qui n'eussent trente ans, & qu'avant l'ordination ils demeureroient dans la maison épiscopale, pour apprendre leurs devoirs; & donner des preuves suffisantes de leurs mœurs: c'est ce qui tenoit lieu des séminaires, qui ne furent établis en forme que long-temps après: que l'on corrigeroit la coutume abusive de partager les Eglises qui se trouvoient dans les terres des seigneurs, en plusieurs parts dont chacune avoit son prêtre, & que l'évêque défendroît d'y célébrer la messe, jusqu'à ce que les différens héritiers fussent convenus du prêtre qui devoit servir cette église. On voit ici le patronage laïc clairement établi. Que pour l'ordinaire on ne donneroit point le voile aux vierges avant l'âge de vingt-cinq ans; qu'on imploreroit le secours de l'Empereur contre le relâchement qui avoit aboli l'ancienne pénitence dans la plupart

des églises
fissent
fussent
les can
mer de
périna
toient
telleme
préten
péchés
fonctio
acquér
tant à
néroit
messe,
enfants
téroie
ques-u
qu'on
munie
contin
tes; le
maine
même
S. Pa
de la
mi, S
à noë
la cir
tion

des églises, afin que les pécheurs publics fissent la pénitence publique, & qu'ils fussent excommuniés & réconciliés selon les canons; qu'on s'appliqueroit à réformer les abus qui s'étoient glissés dans les pèlerinages de Rome & de Tours: c'étoient alors les deux plus en vogue, tellement que des clercs & des prêtres prétendoient par là se purifier de leurs péchés, & devoir être rétablis dans leurs fonctions; & que des laïcs s'imaginoient acquérir l'impunité, pour leurs fautes tant à venir que passées. Qu'on ne donneroit pas indifféremment, à la fin de la messe, le corps de notre Seigneur aux enfans & aux personnes qui se rencontreroient, de peur qu'il n'y en eût quelques-uns coupables de péchés griefs; qu'on seroit néanmoins obligé de communier trois fois l'an: enfin que l'on continueroit d'observer les fêtes suivantes; le jour de pâque avec toute la semaine, l'ascension, la pentecôte de la même manière que pâque, S. Pierre & S. Paul, S. Jean-Baptiste, l'assomption de la Sainte Vierge, S. Michel, S. Remi, S. Martin, S. André, quatre jours à Noël & le jour de l'octave; c'est-à-dire la circoncision, l'épiphanie, la purification de Marie, en chaque diocèse les

fêtes des martyrs & des confesseurs dont les reliques y reposoient, & la dédicace de cette église; qu'on observeroit aussi le jeûne des quatre-temps, & la grande litanie de trois jours, c'est-à-dire les rogations.

Ces furent les principaux réglemens des cinq conciles, qui les envoyèrent tous à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur les fit confronter ensemble, dans une grande assemblée qu'il y tint au mois de septembre de cette même année 813: après quoi, il donna son capitulaire, en faveur des canons qui avoient besoin du concours de la puissance temporelle.

Egin. Louis roi d'Aquitaine étant arrivé au vit. c. 9. même lieu, l'Empereur son père commença par exhorter les évêques, les abbés, les ducs, les comtes & généralement tous les ordres de l'Etat assemblés, à être fidèles au Prince son fils. Voulant ensuite pressentir la façon de penser des seigneurs, sur la disposition qu'il se préparoit à faire de l'Empire, il demanda à tous ceux qui compoisoient l'assemblée, s'ils n'aprovoient pas que son autorité passât dans toute son étendue à Louis. Tous s'écrierent unanimement que c'étoit le Seigneur qui lui avoit inspiré ce dessein. Il ne pensa plus qu'à le mettre à exécution.

D
Le dim
impériaux
d'or étinc
du palais
auguste q
tement ve
son fils.
y déposa
à prier af
Roi. Ap
Prince;
avis que
mer & c
command
son que
gouverné
d'en être
en, avec
les évêq
peuples
la force
faire ren
du salut.
& des p
l'humilit
cialemet
Dieu, t
dèles p
n'en de
de sûres

Le dimanche suivant, il prit ses habits impériaux, mit sur sa tête une couronne d'or étincelante de pierreries; & sortant du palais; au milieu d'une suite aussi auguste que nombreuse, il s'avança lentement vers l'église, appuyé sur le Prince son fils. S'étant approché de l'autel, il y déposa sa couronne, & se mit ensuite à prier assez long-temps, avec le jeune Roi. Après quoi, se tournant vers ce Prince; Mon fils, lui dit-il, le premier avis que j'ai à vous donner, c'est d'aimer & craindre le Seigneur. Gardez les commandemens en toutes choses. Ayez soin que les Eglises soient toujours bien gouvernées. Votre devoir capital, c'est d'en être le défenseur: acquitez-vous en, avec une fidélité inviolable. Honorez les évêques comme vos pères; aimez les peuples comme vos enfans; n'employez la force qu'à réprimer les superbes, & à faire rentrer les méchans dans les voies du salut. Soyez le consolateur des pauvres & des personnes consacrées à Dieu dans l'humilité de la retraite. Appliquez vous spécialement à choisir des ministres craignans Dieu, & que vous connoissiez assez fidèles pour ne pouvoir être corrompus: n'en destituez cependant aucun, sans de sûres & justes raisons. Souvenez-vous

de bien traiter vos sœurs, vos jeunes frères, toute la postérité, d'un père qui vous chérit tendrement. En un mot, montrez-vous dans tous les temps, irréprochable devant Dieu & devant les hommes.

Après ces leçons touchantes, l'Empereur demanda au Prince s'il n'étoit pas disposé à les suivre. Louis attendri jusqu'aux larmes, répondit qu'avec la grâce du Seigneur, il les observeroit inviolablement. Alors Charlemagne lui commanda de prendre sur l'autel la couronne impériale, de se la mettre lui-même sur la tête, pour marquer que c'étoit de Dieu seul qu'il recevoit l'empire. Louis obéit; & mille acclamations de joie, de la part des grands & du peuple, retentirent à plusieurs reprises. Après la célébration des saints offices, Charlemagne retourna au Palais, appuyé sur son fils, ainsi qu'il étoit venu. Ils passèrent encore quelques jours ensemble, jusqu'à ce que les soins divers du gouvernement les obligassent à se séparer. Ils ne le purent faire sans verser des larmes, qu'un triste pressentiment qu'ils ne se reverroient plus, fit couler en abondance. L'Empereur affoibli par la continuité de ses travaux, beaucoup plus encore que par le faix des an-

Theg. c.7

nées ne r
res de pi
fait aut a
nonobsta
il contin
gisse, ta
redoubla
même d
évangiles
travilla
gers, G
ceux de
entrepris
Enfin
au sortir
espéra d
remède
ses indi
tous ces
trouva
dont o
étoit att
sans effr
avoit si
septième
ministre
chapelai
logne,
dant to
quemem

nées ne relâcha rien de ses œuvres ordinaires de piété, & comme il l'avoit toujours fait autant que sa santé le lui avoit permis, nonobstant ses occupations immenses, il continua d'assister aux offices de l'Eglise, tant du jour que de la nuit. Il redoubla ses aumônes. Il entreprit même de rendre la version des quatre évangiles parfaitement correcte, & il y travailla lui-même avec de savans étrangers, Grecs & Syriens, sans compter ceux de ses Etats. Ce fut là sa dernière entreprise.

Enfin il se sentit attaqué de la fièvre, au sortir du bain, le 20 janvier 814. Il espéra d'abord se guérir par la diète, seul remède dont il eût usé jusques-là dans ses indispositions, & qu'il préféroit à tous ceux de la médecine. Mais il se trouva insuffisant contre la pleurésie, dont on reconnut avec alarmes qu'il étoit attaqué. Lui seul envisagea le péril sans effroi, & avec tout l'héroïsme qu'il avoit signalé en tant de rencontres. Le septième jour de la maladie, il se fit administrer le saint viatique par son archichapelain Hildebalde archevêque de Cologne, ne marqua aucune émotion pendant toute la cérémonie, & parut uniquement occupé des sentimens de la re-

ligion. Peu de temps après, il tomba dans une espèce d'agonie fort tranquille, on pour mieux dire, dans un épuisement qui ne lui ôta point l'usage de la raison. Au moment du trépas, il recueillit ses forces, pour faire sur lui le signe de la croix, chanta ou du moins proféra d'une voix élevée ces mots du Psalmiste : *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains* ; puis il expira doucement, sur les neuf heures du matin, le vingt-huitième jour de janvier de l'année 814, la soixante & douzième de son âge, la quarante-septième de son regne, & la quatorzième de son empire.

Le lieu de sa sépulture fut la magnifique église qu'il avoit fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Le jour même de sa mort, on mit son corps embaumé dans un petit caveau, où on l'assit sur un siège de marbre blanc revêtu d'or, avec les habits impériaux, & par dessous, le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne sur la tête, l'épée au côté, & sur les genoux un livre des évangiles orné d'une couverture d'or. On suspendit devant lui son grand sceptre aussi d'or, & le bouclier qu'avoit béni le Pape Léon. Ensuite on remplit le sépulcre de parfums,

ou

on le fer
on éleva
me du P
Ci git C
pereur,
royaume
reusement
sept ans.
les qualif
à celles d
deur plus
stueux qu
air ouvert
les cœurs
cheveux
qui lui do
veau trai
comme sa
tr'autres
& de R
comme c
chaque a
de son
par l'Ant
les Papes
contre ce
vans ont
probation
Il est
religieux
Tom

on le ferma, on le scella, & par dehors on éleva une arcade dorée, avec la statue du Prince, & cette courte épitaphe: Ci git Charle, grand & orthodoxe Empereur, qui a étendu glorieusement le royaume des François, & qui l'a heureusement gouverné pendant quarante-sept ans. On voit par son portrait, que les qualités du corps répondoient en lui à celles de l'ame. Une taille d'une grandeur plus qu'ordinaire, un port majestueux qui imprimoit le respect, avec un air ouvert & un front serein qui gagnoient les cœurs, les yeux grands & vifs, les cheveux fort longs, & d'une blancheur qui lui donnoit dans sa vieillesse un nouveau trait de majesté. Il est honoré *Boll. 28.* comme saint dans plusieurs églises, en *jan.* tr'autres dans celles de Paris, de Rheims & de Rouen. Dans quelques autres, comme celle de Metz, on fait encore chaque année un service pour le repos de son ame. Il n'a été canonisé que par l'Antipape Pascal II: mais comme les Papes légitimes n'ont jamais réclamé contre cette canonisation, plusieurs savans ont pris ce silence pour une approbation.

Il est certain que ce fut un des plus religieux, comme un des plus grands

princés qui aient jamais occupé le trône en aucun temps & en aucune partie de l'univers. L'amour des femmes est la seule tache qui paroisse ternir ses vertus: mais on ne peut guère douter que celles qu'on nomme concubines ou femmes du second ordre, pour les distinguer des quatre qui eurent successivement le titre de Reines ou d'Impératrices, ne lui fussent également engagées par un mariage légitime, auquel il ne voulut point ajouter la solennité, dans la crainte de multiplier ses héritiers, au péril de l'Etat. Le reproche le mieux fondé qu'on lui fasse en ce genre, c'est d'avoir trop déféré aux conseils de sa mère, en répudiant Himiltrude sa première femme, pour épouser Désidérate fille de Didier Roi des Lombards: mais il répara cette faute peu de temps après. Sur les remontrances des évêques & du Pape Etienne, il renvoya Désidérate & reprit Himiltrude, dont il laissa deux enfans. Le grand nombre de ses femmes quoique légitimes, [car il en épousa successivement jusqu'à neuf] est néanmoins une follesse qu'il est difficile de justifier, mais qu'un Prince jugé digne d'un culte public peu après sa mort, n'aura pas manqué auparavant d'expier par la pénitence. Sa vie sur le

trône,
son fié
surcroi
Il est
ses fau
avec de
législate
taine,
tique qu
fut encri
servent
de fami
table a
ceux de
de l'hér
le plus
sois son
bienfaite
que tou
plus au
avec un
& d'arg
d'habits
pendant
clercs,
roissoit
Il avo
un triste
Martel
indistinct

trône, comparée à la dépravation de son siècle, doit encore passer pour un surcroît de merveille.

Il est du moins hors de doute que ses fautes ne furent pas incompatibles avec de solides vertus. Ce grand homme, législateur aussi sage que vaillant capitaine, aussi habile dans l'art de la politique qu'absolu dans le commandement, fut encore un Fidèle aussi humble & aussi fervent qu'il étoit bon maître, bon père de famille, bon ami. Encore plus redoutable aux ennemis de la religion qu'à ceux de l'État, il fut toujours le fléau de l'hérésie & de l'impiété, le protecteur le plus ardent de l'Eglise, & tout à la fois son enfant le plus soumis, & son bienfaiteur le plus généreux. Il vouloit que tout se fit dans le lieu saint avec la plus auguste splendeur. Il le fournissoit avec une sainte profusion, de vases d'or & d'argent, d'ornemens de tout genre, d'habits sacerdotaux en tel nombre, que pendant le saint sacrifice, aucun des clercs, pas même des portiers, ne paroissoit dans ses vêtemens ordinaires.

Il avoit trouvé l'Eglise de France dans un triste désordre. Son ayeul Charle-Martel s'étoit servi de tous les moyens indistinctement, pour établir une nou-

velle domination. Il donnoit les évê-
 chés & les abbayes à des séculiers, qui
 au lieu d'entretenir des prêtres & des
 religieux, ne pensoient qu'à procurer
 des combattans à l'Etat. Il n'étoit plus
 question de payer les dîmes, ou l'on en
 payoit la plus grande partie à des gens
 de guerre. Les ecclésiastiques, par l'esprit
 de licence ou par crainte du mépris,
 quittoient les lettres & les choses saintes,
 pour prendre les armes; & quelle fut
 l'influence de ces idées dans les mœurs?
 Un grand nombre de prêtres entrete-
 noient des concubines. On louoit les au-
 tres, de se contenter d'une seule épouse.
 Les moines & les religieuses n'obser-
 voient ni vœux, ni clôture. Il n'y avoit
 aucune règle, aucune subordination,
 nulle assiduité, nulle bienfaisance dans les
 offices; & en bien des endroits, presque
 plus de connoissance des choses de la
 religion. Il étoit des provinces, où l'on
 n'avoit point tenu de concile depuis plus
 de soixante ans. Le Roi Pépin, mieux
 affermi dans la souveraineté que Charle-
 Martel, avoit fait quelques efforts pour
 rétablir la discipline: quelques conciles
 célébrés par ses soins, & par ceux de
 S. Boniface la lumière de son temps,
 publièrent des canons & des avertisse-

nens sa-
 qu'empê-
 Enfin
 & sur t
 après la
 à marqua
 gloire de
 de sa con
 bration o
 tilitaires
 la main à
 pa à ses
 nes, on
 dissolues
 dations
 avons vu
 tous ces
 des étude
 qui ne se
 Il étoit si
 ligion, c
 hérétique
 parloit av
 docteurs.
 les genres
 temps, l'
 l'arithmè
 dont il pa
 Pour sa
 Tadesque

niers salutaires, mais qui ne purent qu'empêcher la prescription.

Enfin lorsque Charlemagne se vit roi, & sur tout maître absolu de la nation après la retraite de son frère Carloman, il marqua autant & plus de zèle pour la gloire de l'Eglise que pour les intérêts de la couronne. Il fit reprendre la célébration des conciles; il publia des capitulaires admirables; il tint avec rigueur la main à l'exécution. Nul abus n'échappa à ses recherches: superstitions païennes, ordinations simoniaques, mœurs dissolues ou militaires du clergé, déprédations des biens ecclésiastiques; nous avons vu quelles dignes il oppoisoit à tous ces désordres. Il fut le restaurateur des études, aussi bien que des mœurs, qui ne se soutiennent que de concert. Il étoit si versé dans la science de la religion, qu'il écrivit lui-même contre les hérétiques, & que dans les conciles il parloit avec l'éloquence & l'érudition des docteurs. Il possédoit pareillement tous les genres de connoissances prisées de son temps, l'astronomie, les mathématiques, l'arithmétique, les langues étrangères, dont il parloit quatre ou cinq avec facilité. Pour sa langue maternelle qui étoit la Tudesque, il la posséda si parfaitement,

qu'il la réduisit sous des règles fixes, & en composa la grammaire.

Pour encourager le clergé, il le remit en possession de tous les anciens privilèges, & lui en accorda beaucoup de nouveaux. Il paroit même que ce génie supérieur, doué de cet ascendant naturel qui subjugué sans effort, & opère les révolutions jusques dans les idées, donna ici dans une extrémité dangereuse, & fit prendre au clergé ce degré d'autorité politique, dont nous verrons bientôt les tristes effets sous le Prince foible qui lui succéda. En ordonnant que les ecclésiastiques ne seroient jugés que par les ecclésiastiques, & en rendant les preuves de leurs délits d'une extrême difficulté, il les assura d'une impunité presque absolue, & les mit dans l'occasion de tout oser. Ils eurent leurs juges propres pour leurs affaires, comme pour leurs personnes; & les officiers royaux ne se mêlerent plus de ce qui les concernoit, ni pour le criminel, ni pour le civil.

Charlemagne avoit tiré de la barbarie la nation Françoisé; & c'est avec raison qu'on rapporte à ce règne la forme de peuple civilisé, qu'elle commença de prendre avec la meilleure partie de l'Europe soumise à la même puissance. Ainsi

rétablit-
tique,
Empire.
maux
avoit c
gion:
lui euss
ge: me
soutenu
d'ignor
au poi
notre
d'en-ha
bares M
ment
vomis
parmi l
mands
faire e
plus flo

Déjà
les Iles
mes sur
respect
puissant
seuleme
ses suje
distinct
du ger
de leur

rétablit-il tout à la fois, & l'ordre politique, & l'ordre moral, dans l'ancien Empire. Il avoit réparé les plus grands maux que l'inondation des Barbares y avoit causés à l'humanité & à la religion: quelques successeurs semblables à lui eussent consommé cet heureux ouvrage: mais l'épreuve que l'Église avoit à soutenir dans cet âge de férocité & d'ignorance, n'étoit pas encore portée au point convenable, pour faire connoître toute la merveille de la protection d'en-haut. Il ne suffisoit pas que les Barbares Musulmans l'eussent déjà si cruellement déchirée. De nouveaux Barbares vomis des antres du Nord, endurcis parmi les orages & les écueils, les Normands si long-temps abhorrés devoient faire envier le joug des Arabes à nos plus florissantes Églises.

Déjà on avoit vu leurs flottes ravager les Iles Britanniques, & porter les alarmes sur toutes les côtes de l'Océan. Elles respectèrent les François sous l'empire puissant d'un Monarque, qui n'étoit pas seulement adoré & parfaitement obéi de ses sujets, mais que tous les peuples indistinctement nommoient le bienfaiteur du genre humain. Quelquefois à la vue de leurs voiles errantes au loin sur nos

mers, on lui avoit entendu préager en gémissant les maux qu'après sa mort ils feroient à son peuple. Nous les verrons en effet sous ses successeurs, surpasser en rapines, en meurtres, en sacrilèges, en excès de tout genre, les premiers Germains, les Huns, tous les oppresseurs les plus sauvages de la Gaule, ôter aux institutions & aux loix de Charlemagne toute leur énergie, & replonger l'Empire dans un état d'autant plus funeste, que la rechûte laissoit moins de ressources pour la guérison. Le mal devoit parvenir à cet état désespéré, pour qu'on ne pût méconnoître la main toute-puissante qui le répara.



H H

D

LIVR

Depuis

814

schisme

LES d
l'Ociden
sans imita
toujours
une long
lérats qu
l'Empire
tels sont
Chrétien
le reste r
décriver



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME,
*Depuis la mort de Charlemagne en
814 jusqu'au commencement du
schisme de Photius en 858.*

Les descendans de Charlemagne dans l'Occident, bien inférieurs à cet homme sans imitateur comme sans modèle, mais toujours attachés à la religion; en Orient, une longue suite d'aventuriers ou de scélérats qui s'arrachèrent successivement l'Empire par la perfidie & le parricide; tels sont les spectacles que le Monde Chrétien va présenter à nos regards, dans le reste malheureux de l'âge que nous décrivons. Mais nous y verrons aussi la

force & la sagesse du Très-Haut se déployer en faveur de l'Eglise, & d'une manière plus merveilleuse, à bien des égards, que dans son plus bel âge Elle se maintiendra contre les efforts réunis de la cruauté & de l'ignorance, contre toutes les armes de la barbarie, contre les attaques cent fois réitérées des Sarasins & des Normands, qui, sous des princes foibles & souvent divisés par leurs jalousies puérides, pourront tout oser. Ils feront des irruptions continuelles en Italie, en France, dans la Belgique & la Germanie, ruineront les Eglises & les monastères, dissiperont les clercs & les moines, réduiront le clergé, aussi bien que le peuple, à un état habituel d'alarme & de tumulte, qui le rendra presque incapable de l'étude, des fonctions du ministère, de tout autre soin que celui de la sûreté personnelle & de la subsistance.

L'Orient en bute à des Barbares moins sauvages, trouvoit dans son sein des germes de corruption & des sources de désordre, encore plus nuisibles à la vraie religion. Léon l'Arménien, l'un des gé-

Const. néraux de l'Empereur Michel-Curopolate,
 Conc. I. I avoit profité de l'imprudenc & du mal-
 P. 13. heur de son maître, pour s'élever à sa

place.
 plus d
 tout
 impos
 soit n
 pocrif
 talent
 avoit
 les su
 triarch
 temen
 juillet
 tre, o
 lique.
 chever
 la tête
 la rud
 gures,
 qui ma
 de so
 fût la
 meur
 Camél
 bord
 année
 les sai
 ces pr
 malhe
 promi
 succès

place. On l'en avoit, à la vérité, jugé le plus digne. La noblesse de son extérieur, tout petit qu'il étoit, un air ferme & imposant, une voix de tonnerre qui faisoit merveille un jour de bataille, l'hypocrisie même & l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avoit à gouverner, lui avoient gagné tous les suffrages des gens de guerre. Le Patriarche Nicéphore y joignit son consentement, puis le couronna le onzième de juillet 813, après en avoir exigé une lettre, où le Prince professoit la foi Catholique. Nicéphore, en lui touchant les cheveux pour lui mettre la couronne sur la tête, crut avoir touché des épines. De la rudesse de son poil on tira des augures, assez frivoles sans doute, mais qui marquent du moins l'idée qu'on avoit de son caractère. Toutefois, quelle que fût la dureté de son génie, il avoit l'humeur si changeante, qu'on le nomma Caméléon au lieu de Léon. Il parut d'abord très-orthodoxe; & dès la seconde année de son règne, il se déclara contre les saintes images. Il avoit été élevé dans ces préventions impies: pour succéder de malheur, il trouva un charlatan, qui lui promit trente-deux ans de règne, & des successeurs de son sang jusqu'à la qua-

Simcon.
magist.

trième génération, s'il abolissoit le culte des images, qu'on recommença à qualifier d'idolâtrie, à l'exemple des premiers Iconoclastes.

L'Empereur sonda cependant en conversation les seigneurs de la Cour. Il leur dit que les Chrétiens d'Orient ne ploient devant les Sarasins, que parce qu'ils adoroient les images; que tous les Empereurs qui les avoient reçues avoient péri dans les combats, ou avoient été chassés honteusement du trône, au lieu que les autres avoient fini tranquillement leurs jours dans leur palais, & avoient reçu une sépulture honorable. Il trouva des complaisans, même parmi les évêques. Le plus renommé fut Antoine métropolitain de Sylée ou Perge capitale de la Pamphlie, l'un des grands sièges de la dépendance de C. P. Il avoit toujours suivi les observances catholiques, & reconnoissoit qu'elles étoient conformes à la plus ancienne tradition; mais il sacrifia sa foi à la faveur, & la dignité de l'épiscopat à l'amour du crédit. Ses moyens contre la religion furent le tour bouffon de son esprit, & son talent supérieur pour conter d'une façon plaisante & donner du ridicule. D'un autre côté, le peuple de C. P. plus amateur qu'au-

cun a
gemen
léverfi
pela c
leur j
clastes
les mo
Alc
Nicép
artific
ple,
culte
comm
la ma
pose
répro
font
popul
de he
est e
danc
ne fo
de la
réput
fourn
critur
Seign
le Pa
pas
l'anc

un autre des révolutions & du changement, naturalisé d'ailleurs avec les bouleversemens en fait de religion, se rappela ce que la plupart avoient vu dans leur jeunesse sous les Empereurs Iconoclastes, & se remit à murmurer contre les moines & le zèle des pasteurs.

Alors l'Empereur entreprit le Patriarche Nicéphore, mais avec les détours & les artifices qui lui étoient familiers. Le peuple, lui dit-il, est scandalisé de notre culte envers les images : il le regarde comme une superstition qui attire sur nous la malédiction de Dieu, & qui nous expose aux insultes des Infidèles, plus irréprochables que nous en ce point. Ce sont là, si vous voulez, des préjugés populaires ; mais qu'il seroit dangereux de heurter de front, & pour lesquels il est expédient d'avoir de la condescendance. Laissons-là des observances qui ne sont que des minuties en comparaison de la tranquillité publique : ou si vous les réputez importantes, tâchez de m'en fournir de bonnes preuves, puisque l'Écriture n'en dit pas un mot. A quoi, Seigneur, allez-vous toucher, répondit le Patriarche en gémissant ? N'est-ce donc pas un objet respectable & sacré, que l'ancienne tradition ? Si pour cette raison

Boll. t. 7.

p. 712

&c.

personne ne fait difficulté d'adorer la croix & l'évangile, pourquoi refuseroit-on le même honneur aux images de J. C. & à celles de ses Saints ?

Le Patriarche se retira, fort alarmé du péril que couroit la foi; mais il ne laissa pas de prononcer anathème contre Antoine de Sylée, dont il apprit la connivence hérétique. Il redoubla ses vœux auprès du Seigneur, & exhorta les Catholiques à la constance. Il rassembla chez lui ce qu'il put d'évêques, de prêtres & de moines; puis les conduisit à la grande église, où ils passèrent la nuit en prière & en délibération. L'Empereur averti de cette assemblée, en craignit les suites, & envoya vers le chant du coq ordonner au Patriarche, qu'il eût à se rendre au palais, dès qu'il feroit jour, avec tous ceux qui l'accompagnoient. Tous se promirent mutuellement de soutenir la vérité au péril de leur vie; & à l'heure marquée ils marcherent au palais.

L'Empereur ne laissa d'abord introduire auprès de lui que le Patriarche, croyant le gagner ainsi avec plus de facilité. Nous ne cherchons, lui dit-il, qu'à connoître la vérité, & à rétablir la paix. Ceux pour qui les images sont un sujet de scandale, méritent sans doute

quelque chose
& leur qu
qu'en rép
ture qu'il
sentiment
plus de r
si vous k
on pas e
dez? Le
n'aime ph
Prince,
c'est vou
Eglises n
vénération
mier lieu
lem, con
prêchez pa
résie terr
tte foi est
travailler
vons: m
vons rel
convainc
traita au
le Prince
patience
Ceper
évêques
côté les
de l'Em

quelque considération, par leur multitude & leur qualité. On ne peut les ramener, qu'en répondant aux passages de l'Écriture qu'ils allèguent en faveur de leur sentiment. Je veux que vous entriez sans plus de retard en conférence avec eux : si vous le refusez, que n'en inféreroit-on pas contre la cause que vous défendez ? Le Patriarche répondit ; Personne n'aime plus que nous la paix. C'est vous, Prince, je le dis avec douleur ; oui, c'est vous qui la troublez. Toutes les Églises ne sont-elles pas d'accord sur la vénération des images ? Rome en premier lieu, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, consentent-elles à les rejeter ? Ne prêtez pas la main, Seigneur, à une hérésie terrassée & presque anéantie. Si votre foi est chancelante, nous voulons bien travailler à la raffermir, & nous le devons : mais nous ne pouvons, ni ne devons relever l'espérance des hérétiques déjà convaincus & anathématisés. Ensuite il traita au long la question des images, que le Prince dissimulé entendit avec assez de patience.

Cependant on fit entrer le reste des évêques avec les abbés, & d'un autre côté les docteurs Iconoclastes, les grands de l'Empire, le sénat en corps ; & pour

Vir. S.

Nicet. c. 5

intimider les défenseurs de la foi, un grand nombre d'officiers militaires l'épée à la main. Sans s'effrayer de cet appareil impofant & terrible, le Patriarche dit aux grands: Répondez-moi; ce qui ne subsiste pas, peut-il tomber? Comme ils se regardoient les uns les autres, sans comprendre cette espèce d'énigme, Nicéphore ajouta: Les images ne tomberont-elles pas sous Léon l'Isaurien, & sous Constantin - Copronyme? Oui sans doute, lui répondirent-ils. Il est donc évident, conclut le Patriarche, qu'elles subsistoient auparavant. L'Empereur dit alors: Sachez, mes pères, que je suis de votre sentiment. Il tira un reliquaire orné de figures, & le baïsa. Mais puisqu'il y a beaucoup de Fidèles, reprit-il, qui sont d'un autre avis, & que la question a été portée devant moi, je ne puis m'empêcher de la faire approfondir.

Les prélats qui connoissoient la mauvaise foi du Prince; refuserent d'entrer en conférence; & Emilien de Cyzique dit: Puisque l'affaire est ecclésiastique, qu'on la traite dans l'église, suivant les loix canoniques, & non dans le palais. Mais je suis enfant de l'Eglise, repartit l'Empereur, & je veux vous écouter, comme médiateur intègre. Michel de

Synnac
pour
vous p
les uns
de care
envions
gner l'e
pour le
font ou
nous so
naces r
captive
déposita
sein de
dit l'Em
finon p
ves? N
phylacte
en sorte
disposés
cée ajo
nous c
puiffam
mêmes
impéria
muis de
prima s
les yeu
Depuis
Fils de

foi, un
 ires l'épée
 et appareil
 iarche dit
 ce qui ne
 Comme ils
 tres, sans
 gne, Ni
 he tombe
 arien, &
 Oui sans
 l est donc
 , qu'elles
 pereur dit
 je suis de
 quaire orné
 puisqu'il y
 l, qui sont
 stion a été
 m'empê-
 at la mau-
 at d'entrer
 e Cyzique
 ésiastique,
 suivant les
 le palais.
 , repartit
 écouter,
 Michel de

Synnade lui dit : Si vous vous portez pour médiateur, pourquoi n'en tenez-vous pas la conduite? Vous recueillez les uns dans le palais, vous les comblez de caresses & de faveurs que nous ne leur envions pas : mais vous les excitez à enseigner l'erreur; vous leur donnez toute facilité pour le mal; toutes les bibliothèques leur sont ouvertes, tandis qu'il y a défense de nous fournir des livres, & que vos menaces nous suivent partout pour retenir captive la vérité dont nous sommes les dépositaires, & que nous apportons du sein de nos Eglises. Mais pourquoi, dit l'Empereur, refusez-vous de parler, sinon parce que vous manquez de preuves? Nous n'en manquons pas, dit Théophylacte de Nycomédie; mais on fait en sorte que nous manquions d'auditeurs disposés à nous entendre. Pierre de Nicée ajouta: Comment voulez-vous que nous conférions avec des hérétiques si puissamment protégés? Les Manichéens mêmes l'emporteroient, si la puissance impériale se déclaroit pour eux. Euthymius de Sardes reprit la parole, & s'exprima ainsi: Daignez, Seigneur, ouvrir les yeux sur les vrais principes de la foi. Depuis plus de huit cens ans que le Fils de Dieu a paru dans le monde,

revêtu d'une chair mortelle, on le peint & on l'adore dans son image : quelle témérité ne feroit-ce pas, d'abolir une si ancienne tradition Elle a été confirmée en plein concile à Nicée, sous Irène & Constantin. Anathème à quiconque osera s'élever contre elle! Saint Théodore

Vit. S. Studite, après les évêques, dit encore à Theod. c. l'Empereur : Craignez, Seigneur, de renverser l'ordre de la hiérarchie. S. Paul dit que Dieu a établi dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs, des docteurs : il ne parle, ni de rois, ni d'empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat, de l'ordre civil & militaire : c'est un assez beau champ, pour vous y borner ; laissez l'Eglise aux ministres que le Ciel y a préposés.

App. ad
Theoph.
lib. 11. n.
5.

L'Empereur dissimula, & ordonna secrètement à des gens de guerre de jeter des pierres & de la boue à la célèbre image de J. C. que Léon l'Isaurien avoit abattue, & qu'Irène avoit rétablie. Le scandale fut grand; & l'Empereur feignant d'en être touché, fit ôter l'image, de peur, disoit-il, d'une nouvelle profanation. Le Patriarche ne prit pas le change : il envoya offrir à l'Empereur de quitter son siège, s'il étoit la cause des maux de l'Eglise. Le Prince hypocrite

répon
triar
mal à
la qu
mer l
je cro
crucif
tout l
néann
plot d
classe
ce qu
Ils lui
porta
en le
les d
contr
défen
dépo
avec
ques
triar
rôge
contr
tise,
siège
mém
quité
ne r
coup

répondit : Et qui pense à déposer le Patriarche notre père, ou à faire aucun mal à l'Eglise ? Nous n'avons examiné la question des images, qu'afin de calmer les esprits qu'elle agitoit. Du reste, je crois comme l'Eglise, & tirant un crucifix de son sein, il l'adora devant tout le monde. Fort peu de temps après néanmoins, il donna les mains au complot que formerent les évêques Iconoclastes, pour déposer Nicéphore, dans ce qu'ils appeloient le concile de la Cour. Ils lui envoyèrent une monition par écrit, portant commandement de comparoître en leur présence. Le concile, lui dirent les députés, ayant reçu des accusations contre vous, vous enjoint de venir vous défendre. Mais si vous voulez éviter la déposition, vous n'avez qu'à consentir, avec l'Empereur & l'assemblée des évêques, à l'abolition des images. Le Patriarche répondit : Qui est celui qui s'arroge l'autorité de recevoir des accusations contre nous ? Est-ce le Souverain Pontife, ou du moins quelque prélat des sièges patriarchaux ? Vous décelez vous-mêmes votre trame impie ; & votre iniquité se manifeste, dans l'offre que vous ne rougissez pas de me faire. Si je suis coupable, suffiroit-il pour me justifier &

me voir rétabli le même jour, de me soumettre à la volonté de l'Empereur, par rapport aux images? Comment vous aveuglez-vous jusqu'à me croire si peu instruit des loix de l'Eglise? Ensuite il les déclara excommuniés, & leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Les hérétiques désespérant de le fléchir, voulurent le faire périr secrètement; mais il en fut averti à propos, & fut se soustraire à leur cruauté perfide. Ils tentèrent après de soulever son peuple contre lui; ils défendirent de le nommer à la messe, & de le reconnoître pour patriarche.

Alors il écrivit à l'Empereur en ces termes: Jusqu'ici j'ai combattu selon mon pouvoir, pour la vérité, & j'ai souffert toutes sortes de mauvais traitemens. La fureur a été portée à un tel point, que des gens qui se donnoient pour évêques sont venus m'insulter, avec une populace armée d'épées & de bâtons. On ne s'en est point tenu là: les ennemis de la saine doctrine ont prétendu me ravir mon siège, ou m'arracher la vie. C'est pourquoi, & dans la seule vue de prévenir des excès dont le crime retomberoit sur Votre Majesté, je cède malgré moi à la nécessité de quitter mon Eglise, & j'ac-

cepte avec
au Ciel d'

L'Empo
en ouvran
souris mé
une troupe
tarche au
renfermer
demain d
peuple, &
avoit aban
retiré de
place l'Ec
ni s'ence
honneur,
cilité de m
nouvel Eve
bonne table
dont il s'e
ger de la v
& aux évê
la licence
la modestie
qui parut
qu'un réce
ne faisoit
lutter, ten
Les Icono
la ville &
recommenc

cepte avec action de grace ce qu'il plaira au Ciel d'ordonner de moi.

L'Empereur ne put cacher sa joie, en ouvrant cette lettre. Il la lut avec un souris méchant, commanda aussitôt à une troupe de soldats, d'enlever le Patriarche au milieu de la nuit, pour le renfermer dans un monastère. Le lendemain de bon matin, il assembla le peuple, & lui persuada que Nicéphore avoit abandonné son siège, & s'étoit retiré de lui même. Il fit mettre à sa place l'Ecuyer Théodote, qui n'avoit ni science, ni piété; mais de la bonne humeur, de la complaisance & une facilité de mœurs tout-à-fait singulière. Ce nouvel Evêque commença par tenir une bonne table, où contre l'ancienne coutume dont il s'embarassoit peu, il faisoit manger de la viande aux clercs, aux moines & aux évêques. La joie, la dissipation, la licence succéderent à la gravité & à la modestie dans tout le palais patriarchal, qui parut moins la demeure d'un évêque qu'un réceptacle de bouffons, où l'on ne faisoit que rire & jouer, folâtrer, jutter, tenir des propos de carrefours. Les Iconoclastes triomphèrent, par toute la ville & dans les provinces; & l'on recommença de toute part à brûler & à

effacer les saintes images. Le scandale étoit d'autant plus criant, que les scènes les plus impies se donnerent au saint temps de pâque.

Vit. Ni-
ceph. n.
73.

Après que les fêtes furent passées, l'Empereur Léon, à l'exemple de Constantin Copronyme, fit tenir un concile, tant des chefs de l'hérésie, que des évêques qui avoient cédé à la séduction. Ils s'assemblerent dans l'église de Sainte Sophie, ayant à leur tête le Patriarche Théodote. L'Empereur Léon y fit assister son fils Constantin, & ne voulut point s'y trouver en personne, pour ne pas faire une souscription contraire à la profession de foi qu'il avoit donnée par écrit, à son avènement à l'Empire. S. Théodore de Stude, avec les autres abbés de C. P. & des environs, y fut invité: mais ils s'excusèrent, par une lettre que S. Théodore composa au nom d'eux tous. Elle portoit, qu'ils n'avoient pas la témérité de traiter aucune affaire ecclésiastique, sans leur Patriarche Nicéphore; qu'ils voyoient assez qu'on vouloit renverser le concile second de Nicée, proscrire le culte qu'il avoit maintenu conformément à la tradition; qu'ils s'en tenoient à l'usage de la sainte antiquité depuis l'établissement de l'Eglise; que, quand par im-

possible
descendu
traire, i
souffriron

à de pro
Ce fau
le septiè
ce nom
cédemm
vit de
donna h
aussi vic
taires ay
évêques
vain pe
habits fa
talem
leur mit
relever
sur eux
le vilag
sieurs f
les livr
en pris
illustres
s'étoien
ni aux
contre
qu'écla
hérétique

possible Pierre ou Paul, ou un ange descendu du Ciel enseigneroient le contraire, ils ne les croiroient point, & qu'ils souffriroient la mort plutôt que d'adhérer à de profanes nouveautés.

Ce faux Concile, condamnant en effet le septième général, & confirmant sous ce nom, celui de Blaquernes tenu précédemment par les Iconoclastes, proscrivit de nouveau les saintes images, & donna lieu à une persécution nouvelle, aussi violente qu'aucune autre. Les sectaires ayant traîné à leur concile quelques évêques orthodoxes qu'ils espéroient en vain pervertir, ils mirent en pièces leurs habits sacrés, les jeterent eux mêmes brutalement par terre, & chacun des assilans leur mit le pied sur la gorge; puis on les fit relever & sortir à reculons, en crachant sur eux, & en leur frappant si rudement le visage à coups de poing, que plusieurs furent mis tout en sang. Enfin on les livra à des satellites qui les menèrent en prison, où l'on renferma aussi les plus illustres abbés, qui, à leur exemple, ne s'étoient laissés vaincre ni aux caresses, ni aux menaces. Ce fut constamment contre les personnes consacrées à Dieu qu'éclata la plus grande fureur de ces hérétiques, depuis leur origine ennemis

irréconciliables de toutes les choses saintes.

Entre les évêques qui souffrirent en cette occasion, on remarque Michel de Synnade & Théophylacte de Nicomédie, disciples du Patriarche Taraise, qui les tira tous deux de la vie monastique pour les faire évêques. Après toutes sortes d'outrages & de mauvais traitemens, ils furent exilés, ainsi qu'Emilien de Cyzique, George de Mythilène & Euthymius de Sardes qui avoit déjà signalé sa foi & sa doctrine au dernier concile de Nicée. Ces cinq prélats, dont quatre métropolitains, sont honorés comme saints par l'Eglise. Entre les abbés qui acquirent la même récompense, les plus renommés sont S. Nicétas, hégumène de Médicion, S. Théophane de Singriane, S. Macaire de Pélécite, si fameux par ses miracles qu'il fut nommé Thaumaturge, S. Jean des Cathares, doué du don de prophétie, & qui avoit prédit les excès de Léon l'Arménien, avant qu'on y vit aucune disposition; enfin S. Théodore de Stude, qu'on s'acharna d'autant plus à tourmenter, qu'il exerçoit son zèle avec plus d'activité & plus de succès, à la tête d'une communauté fervente & composée alors de plus
de

de mil
régular
grande
sempoir
vail, &
la jour
métiers
ne sort
nul co
puffent
fait. Il
dispute
évêque
l'Impér
cile, m
ses titre
livrer
il quit
l'exil,
ces, i
de sain
public.
Cep
ce vant
lui fail
qu'il y
pire,
Emper
ambassa
nouvel
To

de mille moines. Ils vivoient dans une régularité qui mettoit leur foi dans la plus grande recommandation, & faisoit le désespoir des hérétiques. L'étude & le travail, après la prière, partageoient toute la journée. On exerçoit toutes sortes de métiers, afin que ces pieux cénobites ne sortant point du monastère, & n'ayant nul commerce avec les gens du dehors, pussent vivre dans un recueillement parfait. Il y eut aussi de pieux laïcs, qui le disputèrent en courage aux moines & aux évêques. Le Patrice Nicétas, parent de l'Impératrice Irène & gouverneur de Sicile, ne balança point à préférer sa foi à ses titres & à ses biens. Plutôt que de livrer à l'Empereur une image de J. C. il quitta tout, & partit gaiement pour l'exil, où, après beaucoup de souffrances, il mourut en si grande réputation de sainteté, qu'il est honoré d'un culte public.

Cependant l'Empereur Léon s'apercevant que son impiété & ses cruautés lui faisoient presque autant d'ennemis qu'il y avoit de gens sensés dans son Empire, rechercha l'alliance de Louis Empereur d'Occident, & lui envoya des ambassadeurs avec des présens, pour renouveler les traités. Ce qui s'étoit passé

au concile de Francfort, lui faisoit espérer, qu'on ne désapprouveroit pas en France la condamnation qu'il avoit fait faire du concile de Nicée, ni la sévérité qu'il exerçoit en conséquence contre les défenseurs des images. Mais les évêques de Gaule & de Germanie, instruits par les Papes, avoient reconnu avec les Italiens, que l'adoration ou vénération qu'on rendoit en Grèce aux portraits des amis de Dieu, ne bleffoit en rien les droits de Dieu même; & la conduite tyrannique de Léon fut regardée avec horreur. Louis lui en auroit peut-être fait sentir son indignation, s'il n'eût eu d'autres embarras, par la fermentation où il mit les esprits à sa Cour & dans tout son Empire, presque aussi tôt qu'il s'en vit le maître absolu.

Il parut bien que la gloire acquise au second rang n'est qu'une présomption fort équivoque sur les qualités propres à remplir le premier. Ce Prince aimé & estimé, plein de connoissances, qui savoit les langues, parloit le Latin comme le Tudesque, & entendoit le Grec; qui avoit encore pour lui, quoiqu'avec une taille médiocre, l'avantage de la figure, le regard imposant, la voix mâle, les traits & la démarche nobles; après avoir

gouverner
royaume
choir de
tant fans
de l'Em
douceur
tôt pou
capacite
gères. A
en lui
si enga
personn
Prince
& tout
mable
riale. C
donné
l'établi
gouver
admirab
qui, q
pereur
exclus
rendire
aussi bi
frère qu
mé plus
lui avo
royaume
de son

gouverné avec tant de réputation son royaume d'Aquitaine, commença à décroître dans l'opinion publique, dès qu'il tint sans surveillant & sans guide les rênes de l'Empire. Ce qu'on avoit cru en lui douceur & bonté de naturel, passa bientôt pour défaut de vigueur, & pour incapacité de résister aux impressions étrangères. A peine Charlemagne étoit mort, en lui recommandant avec une tendresse si engageante de bien traiter toutes les personnes de son sang, que le foible Prince se laissa prévenir contre Adalard & toute sa famille; branche la plus estimable peut-être de toute la maison impériale. Ce S. Abbé que Charlemagne avoit donné pour conseil à son fils Pépin, en l'établissant roi d'Italie, continuoit de gouverner ce royaume avec une sagesse admirable, sous le jeune Roi Bernard, qui, quoique fils du frère aîné de l'Empereur Louis, avoit été pour son âge exclus de l'Empire. De faux politiques rendirent la fidélité d'Adalard suspecte, aussi bien que celle du Comte Vala son frère que Charlemagne avoit aimé & estimé plus qu'aucun autre seigneur, & qu'il lui avoit associé pour la régence du royaume d'Italie. Le S. Abbé fut chassé de son monastère de Corbie où il étoit

Aa. ss.

Bened. t.

S. P. 319.

revenu pour les affaires de cette maison, que l'administration de tout un royaume ne lui faisoit pas négliger. On l'exila à Nermoutier, & il s'y rendit avec plus de joie qu'il ne seroit parti pour la Cour, avant même qu'il en eût éprouvé l'ingratitude. Il demeura sept ans entiers dans cette retraite, s'applaudissant journellement d'avoir été rendu aux pieux exercices de sa profession. Le Comte Vala fut pareillement exilé, renonça au siècle aussi bien qu'à la Cour, & vint prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Corbie, qui se vit en quelque sorte dédommée de la perte qu'elle avoit faite de l'illustre Adalard.

L'Empereur Louis, malgré ces fausses démarches, faisoit voir en toute rencontre qu'il avoit hérité des sentimens de l'Empereur son père pour l'Eglise, & en particulier pour le S. Siège. Après la mort de Charlemagne dont l'autorité avoit tout contenu dans l'ordre & la soumission, il s'éleva une faction nouvelle contre le Pape Léon III. Il fut près d'être assassiné dans Rome, par la conspiration de quelques-uns des principaux de la ville; & cet attentat fut encore aggravé par des circonstances si noires, que ce Pontife, avec toute sa douceur & les autres ver-

Egin. an.
815.

D
rus qui l'
Saints; ou
jugea pas
ordinaire
coupables
loix Rom
sorte de c
un particu
l'égarera
été trop v
son neveu
dre conno
si bien co
conserva t
pereur,
jusques d
jouit pas
avoit rend
de cette
ans & de
été inséré
& ses reli
commune
saints Pa
Léon II &
III (à c
temps) l'
messes pa
ce qu'il
grandeur

tus qui l'ont fait mettre au rang des
 Saints, ou ne fut pas le maître, ou ne
 jugea pas à propos d'arrêter le cours
 ordinaire de la justice. En un mot, les
 coupables furent mis à mort, suivant les
 loix Romaines. Louis guidé par cette
 sorte de clémence qui convient mieux à
 un particulier qu'à un souverain, & qui
 l'égarera si souvent, trouva qu'on avoit
 été trop vite. Mais ayant donné ordre à
 son neveu Bernard roi d'Italie, de prendre
 connoissance de cette affaire, elle fut
 si bien conduite, que le parti du Pontife
 conserva toute la bienveillance de l'Em-
 pereur, & que la faction fut étouffée
 jusques dans son principe. Léon III ne
 jouit pas long-temps de la paix qu'on lui
 avoit rendue : il mourut le onzième juin
 de cette même année 816, après vingt
 ans & demi de pontificat. Son nom a
 été inféré dans le martyrologe Romain,
 & ses reliques reposent dans une chässe
 commune, avec celles de trois autres
 saints Papes du même nom, Léon I,
 Léon II & Léon IV. La piété de Léon
 III (à ce que rapporte un auteur du Valafr. Strab. de reb. eccl. c. 21.
 temps) l'engageoit quelquefois à dire sept
 messes par jour, & même jusqu'à neuf :
 ce qu'il faut entendre des fêtes, où la
 grandeur de la solemnité & la multitude

du peuple autorisoient cet usage, dans un temps où la loi contraire n'étoit pas établie, & que la pratique varioit beaucoup à cet égard.

Etienne IV qui succéda au Pape Léon dix jours après sa mort, n'eut pas moins d'attachement que lui pour les princes François. Il commença son pontificat par exiger que le peuple Romain jurât fidélité à l'Empereur Louis: ce qui montre que la souveraineté de Rome n'appartenoit, ni au Pape, ni au Roi Bernard. En même temps il envoya des ambassadeurs en France, pour faire confirmer son élection par l'Empereur, & lui annonça que bien-tôt il les suivroit en personne. Louis eut beaucoup de joie de cette nouvelle, ordonna au Roi d'Italie d'accompagner le Pape par honneur, & s'avança lui-même jusqu'à Rheims, pour le recevoir. Il paroît que l'objet de ce voyage n'étoit que de conférer en général pour le bien de la religion, ou de sacrer de nouveau l'Empereur avec une grande solemnité. Le Pontife lui donna en effet l'onction impériale, lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avoit apportée de Rome, couronna pareillement l'Impératrice Irmingarde, & la nomma Auguste.

Il y a t
mens do
pour la ré
nastique
ces avec
nombreu
l'objet p
forme d
Depuis
formateu
relâchem
l'instabili
de lumie
faire un
des Père
tifs aux
ou de l'
de vie.
Metz,
chargé
chanoin
des évê
quelque
règle d
mier li
la-Chap
cinq ch
miers
des co
Les ch
ques p

Il y a tout lieu de croire que les réglemens donnés alors par cet Empereur pour la réforme du clergé & de l'état monastique, furent le fruit de ses conférences avec le Pape. Louis convoqua un nombreux concile à Aix-la-Chapelle, dont l'objet principal paroît avoir été la réforme des chanoines & des chanoinesses. Depuis S. Chrodegang leur premier réformateur, ils étoient retombés dans un relâchement, dont la rapidité marque l'instabilité d'esprit qu'entraîne le défaut de lumière & de culture. On résolut de faire une collection de tous les endroits des Pères & des conciles, qui sont relatifs aux obligations des personnes de l'un ou de l'autre sexe engagées dans cet état de vie. Amalaire diacre de l'Eglise de Metz, distingué par son érudition, fut chargé du recueil qui concernoit les chanoines. Son ouvrage fut approuvé des évêques, qui ne laissèrent pas d'y faire quelques additions. C'est ce qui forma la règle des chanoines, & remplit le premier livre des actes de ce concile d'Aix-la-Chapelle, composé de cent quarante-cinq chapitres, dont les cent treize premiers ne sont qu'un extrait des Pères & des conciles touchant les devoirs des clercs. Les chapitres suivans contiennent quelques particularités remarquables.

T. 7.
Conc. p.
1307 & c.

On y combat premièrement l'erreur affectée de ceux qui renvoyoient aux moines les maximes de la perfection évangélique. On y marque ensuite la distinction des moines & des chanoines, que l'on fait consister en ce que ceux-ci peuvent porter du linge, manger de la viande, & sur-tout posséder des biens en propre, jouir de ceux de l'Eglise, donner & recevoir; tandis que tout cela est défendu aux moines. Les uns & les autres, ajoute-t-on, ont néanmoins la même obligation quant au soin d'éviter les vices & d'acquérir les vertus. Les chanoines doivent loger dans des cloîtres exactement fermés, où il y ait un dortoir, un réfectoire & les autres lieux réguliers. Quoiqu'ils puissent avoir des maisons particulières, elles ne pourront servir qu'à s'y retirer le jour, ou en cas de maladie: il y aura toujours dans le cloître une habitation commune, pour ceux qui n'en auront point d'autre. Elle aura un portier choisi entre les chanoines, lequel ne laissera entrer ni sortir personne sans congé, & après complies portera les clefs au supérieur; c'est-à-dire au prévôt qui sous l'évêque gouvernoit le chapitre. Les femmes n'entreront point dans le cloître, & les frè-

res ne po
témoins.
culles; c
pèce de r
& non pa
tel qu'est
Tous sa
vêtemens
l'élégance
& trop de
& la boi
quantité
tion con
du poids
environ
Quelq
cer une c
gé, ne
les serfs
cet abus
& ordon
crérical
serviles
Selon c
des fort
à l'entr
du patr
cevront
services
sans pa

res ne pourront même leur parler sans témoins. Ils ne porteront point de cuculles; ce qu'il faut entendre d'une espèce de manteau particulier aux moines, & non pas de tout habit avec un capuce, tel qu'est encore le camail des chanoines. Tous sans exception éviteront dans leurs vêtemens les deux extrémités vicieuses, l'élégance & la malpropreté, l'affectation & trop de négligence. Pour la nourriture & la boisson, on en donnera la même quantité à tous les chanoines. La portion commune du vin étoit une mesure du poids de quatre livres; ce qui fait environ trois chopines de Paris.

Quelques prélats impérieux, afin d'exercer une domination arbitraire dans le clergé, ne prenoient leurs clercs, qu'entre les serfs de l'Église. Le concile défend cet abus proscriit par l'Apôtre S. Pierre, & ordonne d'admettre les nobles à l'état clérical: sans en exclure les personnes serviles qui en seront trouvées dignes. Selon cette différence des conditions & des fortunes, on pourvoit en cette sorte à l'entretien des sujets: ceux qui ont du patrimoine & du bien d'église, ne recevront que la nourriture pour leurs services, ceux qui ont du bien d'église sans patrimoine, auront la nourriture &

le vêtement, ceux qui n'ont ni patrimoine ni bien d'église, auront de plus des pensions; tous indistinctement auront part aux aumônes ou distributions journalières. Ils seront également assidus à l'office; & si-tôt qu'ils entendront la cloche, ils se rendront à l'église, avec autant de modestie que d'empressement. Ils viendront tous les jours à la conférence; c'est-à-dire au chapitre, où l'on traitera de leur avancement spirituel, aussi bien que des affaires de l'Eglise; on y lira cette règle, avec d'autres livres d'édification; on y demandera pardon des fautes & on en recevra la correction, Quiconque aura négligé l'office, la conférence, ou son obéissance; quiconque sera venu tard à table, sorti du cloître sans permission, aura couché hors du dortoir sans une absolue nécessité, ou fait quelque faute semblable, sera par trois fois averti en particulier, puis blâmé publiquement. Si cela ne suffit pas, on le réduira pour toute nourriture au pain & à l'eau, pourvu que son âge & son éducation le permettent; sinon, on se contentera de le séparer des frères, & de le faire jeûner. Enfin, on l'enfermera dans une prison destinée à cet effet. Que s'il est incorrigible, on le dénoncera à

l'évêque,

Les en
tous logé
la condu
soin de le
Près de
pital pou
un reve
sastique
la dime
ment, m
tr'eux f
tant au
sauroit
aux hôp
direction
de la rè
dressée,
S. Chro
& pend
vigieur
Le
concile
Comme
d'abord
toucha
consecr
crit un
celle
versité

l'évêque, pour être jugé canoniquement.

Les enfans & les jeunes clercs seront tous logés dans une salle du cloître, sous la conduite d'un sage vieillard, qui aura soin de leur instruction & de leurs mœurs. Près de l'église l'évêque établira un hôpital pour les pauvres, & lui assignera un revenu suffisant sur les biens ecclésiastiques. Les chanoines y donneront la dime de ce qu'ils perçoivent annuellement, même en oblations; & l'un d'entr'eux sera choisi pour le gouverner, tant au temporel qu'au spirituel. On ne sauroit assigner une origine plus certaine aux hôpitaux, dont les chapitres ont la direction. Tels sont les principaux articles de la règle canoniale, d'Aix-la-Chapelle, dressée, comme on le voit, sur celle de S. Chrodegang. Elle devint très fameuse, & pendant plusieurs siècles elle fut en vigueur dans la plupart des chapitres.

Le second volume des actes de ce concile contient la règle des chanoinesses. Comme celle des chanoines, elle offre d'abord d'amples extraits des Pères, mais touchant les devoirs propres des vierges consacrées à Dieu; puis elle leur prescrit une manière de vivre, conforme à celle des chanoines, autant que la diversité du sexe le comporte. Les cha-

noinesses étoient de vraies religieuses , engagées par le vœu de chasteté , voilées , vêtues de noir , mangeant en réfectoire , couchant en même dortoir , & gardant une exacte clôture. On leur permet néanmoins d'avoir des servantes , de garder leurs biens ; mais à la charge de passer une procuration juridique à un parent ou à un ami , pour les administrer , & défendre leurs droits en justice. Elles ne devoient s'occuper qu'à la prière , à la lecture & au travail des mains , & faisoient entr'autres choses , leurs habits , de la laine & du lin qu'on leur fournissoit. Elles s'employoient aussi à l'instruction des jeunes filles , qu'on élevoit dans le monastère.

L'Empereur Louis ne s'en tint pas à ces plans de réforme : il prit les moyens les plus sûrs & les plus expéditifs pour l'exécution. Il envoya les deux règles aux métropolitains qui n'avoient pas assisté au concile d'Aix-la-Chapelle ; il voulut qu'ils assemblassent leurs suffragans , & que chacun prit copie des réglemens en question. Il avertissoit en même temps , que pour la mettre en vigueur , il accordoit le terme d'une année , au bout de laquelle il enverroit des commissaires sur les lieux , avec ordre de tout véri-

fier , &
L'ann
Chapelle
en Ang
ges préc
formité
ainsi qu
présuppo
ques de
par Vul
& Qué
qui dep
tous les
personn
seroient
avec l'a
autres
tuel ;
l'évêque
boite av
point c
concile
étant l
aura qu
montre
ou Pau
tout ac
usage c
(dans l
pect p

ficr, & de lui en faire un rapport fidèle.

L'année même du concile d'Aix-la-Chapelle, il s'en tint un autre à Celchit Ibid pag. 1484 en Angleterre. On y trouve des vestiges précieux de la perpétuité & de la conformité de la foi dans les diverses Eglises, ainsi que des pieuses observances qui la présupposent. On y compta douze évêques de différentes provinces, présidés par Vulfrède archevêque de Cantorbéri; & Quénulfe ou Cénulfe roi des Merciens, qui depuis vingt ans se distinguoit entre tous les rois de l'Heptarchie, y assista en personne. Il fut ordonné que les églises seroient dédiées par l'évêque diocésain, avec l'aspersion de l'eau bénite, & les autres cérémonies marquées dans le rituel; que l'Eucharistie consacrée par l'évêque, y seroit enfermée dans une boîte avec des reliques: & s'il n'y a point de reliques, dit expressément le concile, l'Eucharistie suffira, comme étant le corps & le sang de J. C. Il y aura quelque peinture, ajoute-t-il, pour montrer à quel saint est dédiée l'église, ou l'autel. On observera inviolablement tout acte confirmé par le signe de la croix: usage conforme à celui des Orientaux qui (dans le même temps, & par le même respect pour l'instrument de notre salut)

en regardoient le signe dans leurs soufcriptions, comme le sceau d'un serment inviolable. Il est encore dit, qu'à la mort d'un évêque, on donnera aux pauvres la dixième partie de son bien, soit en bétail, soit en autres espèces, & qu'on affranchira tous ses serfs Anglois de nation. En chaque église on dira trente pseaumes pour le défunt; chaque évêque & chaque abbé en fera dire six cens, avec six-vingts messes, & affranchira trois serfs. Chaque moine & chaque clerc observera un jour de jeûne. On voit encore par ce concile, que l'usage du bapême par infusion commençoit à s'introduire dans les pays froids.

Le Pape Etienne, qui dans son voyage de France avoit gagné tous les cœurs, affligea sensiblement l'Empereur Louis & tous les vrais enfans de l'Eglise, par sa mort précipitée qui arriva trois mois après son retour à Rome, & sept mois en tout depuis son élévation sur la chaire de S. Pierre. On tâcha de se consoler, en lui donnant aussi-tôt un digne successeur. Dès le lendemain de son décès, vingt cinq janvier 817, on élut tout d'une voix Pascal, premier du nom, prêtre de l'Eglise Romaine, profond dans les Ecritures & dans la science de

Anast. 1
Pasc'h.

la vie in
point de
tretenir d
religieux
aux jeun
bienfaisan
vers les
yres. A
en fit p
Louis,
au S. S
magne,
cret que
né en c
rablement
fameux
un écriv
lement
apparenc
tion, c
compre
voient
qui app
C. P.
sira pou
voyer a
Roi de
pecte.
yans c
même

la vie intérieure, si pieux qu'il n'avoit point de plus doux plaisir que de s'entretenir des choses célestes avec de saints religieux, austère même & fort adonné aux jeûnes & aux veilles; mais doux, bienfaisant & d'une charité singulière envers les pèlerins & envers tous les pauvres. Aussi-tôt après sa consécration, il en fit porter la nouvelle à l'Empereur Louis, qui confirma les donations faites au S. Siège par Pépin & par Charlemagne, & qui, selon la teneur du décret que différens auteurs supposent donné en cette occasion, y ajouta considérablement. Mais l'authenticité de cet acte fameux, cité pour la première fois par un écrivain du onzième siècle, n'est nullement incontestable. Il y a du moins apparence qu'il a souffert quelque altération, en ce que l'Empereur Louis y comprend la Sicile, où les François n'avoient jamais prétendu aucun droit, & qui appartenoit encore à l'Empereur de C. P. La clause où il est dit, qu'il suffira pour un Pape nouvellement élu d'envoyer après sa consécration des légats au Roi des François, n'est pas moins suspecte. Nous voyons que les Papes suivans continuèrent à se croire dans la même obligation que Pascal, qui ayant

Coim
an. 817 n.
10 & 14.

Astron.
an. 817.

été élu & sacré sans nul intervalle aussitôt après la mort de son prédécesseur, en écrivit une sorte d'excuse à la Cour de France, & protesta que tout s'étoit fait malgré lui. Les successeurs de Pascal, avant de se faire sacrer, firent approuver leur élection par les Empereurs.

Quant à l'élection même, non seulement du Souverain Pontife, mais des évêques & des abbés, on ne peut douter que l'Empereur Louis n'en ait rétabli ou maintenu l'entière liberté. Il existe un capitulaire rendu en conséquence du concile d'Aix-la-Chapelle, où ce Prince s'exprime ainsi : Pour nous conformer aux dispositions des saints canons qui nous sont connus, nous consentons, selon la demande du clergé, que l'Eglise jouisse librement de ses droits, & que les évêques soient choisis du diocèse, par les suffrages du clergé & du peuple, sans nulle autre considération que celle du mérite. Louis laisse pareillement aux moines le choix libre de leurs abbés. Florus, savant diacre de l'Eglise de Lyon, autorisé par ce capitulaire, composa un petit traité sur les élections épiscopales, où il s'exprime en toute liberté. Il dit que l'Eglise a élu ses prélats, indépendamment des Empereurs Patens,

de même
tiens, t
gouverne
monde,
veaux s
qui s'est
royaume
ques sans
établie q
entre les
conférer
torité,
puissance
Dieu &
sentemen
pat n'est
ajoute q
élit légit
sauter le
L'Em
lens rég
copat &
l'exécut
droit d'
si génér
ques.
tempor
comme
d'or, &
ries, ai

& même des premiers Empereurs Chrétiens; trop occupés, poursuit-il, du gouvernement de toutes les parties du monde, pour se surcharger de ces nouveaux soins. La coutume, dit-il encore, qui s'est depuis introduite en quelques royaumes, de ne point ordonner d'évêques sans consulter les princes, n'a été établie que pour entretenir l'harmonie entre les deux puissances, & non pour conférer à l'ordination la validité ou l'autorité, qui ne se donne point par la puissance royale, mais par la volonté de Dieu & de l'Eglise, moyennant le consentement des Fidèles; puisque l'épiscopat n'est pas une institution humaine. Il ajoute que dans l'Eglise Romaine, on étoit légitimement le Pontife, sans consulter le Prince.

L'Empereur fit encore publier d'excellens réglemens pour l'honneur de l'épiscopat & du sacerdoce, il en exigea l'exécution avec le succès qu'il avoit droit d'attendre, après leur avoir rendu si généreusement leurs privilèges canoniques. Ce fut alors, dit un auteur contemporain, que les clercs & les évêques commencerent à quitter leurs baudriers d'or, & leurs coutelas ornés de pierres, ainsi que les éperons & les vêtemens

Astron.

vit. Lud.

vii.

précieux qu'ils portoient. Si quelque ecclésiastique prenoit encore des parures séculières, on le regardoit comme la chimère de son temps, & avec toute l'horreur qu'on a pour les monstres.

Il restoit à réformer l'état monastique, celui dont les Fidèles attendoient le plus d'édification, & qui leur causoit le plus de scandale. On rassembla pour cet effet un grand nombre d'abbés & de solitaires vénérables, dont S. Benoît d'Aniane fut l'ame & le principal organe. Louis qui l'avoit pris en affection dès le temps qu'il étoit roi d'Aquitaine, le voulut rapprocher de sa personne quand il se vit empereur. Il le fit venir en Alsace, avec des moines de son observance, & lui donna le monastère de Marmoutier. Bientôt il le trouva encore trop éloigné, & lui bâtit à deux lieues d'Aix-la-Chapelle un monastère que l'on nomma Inde, du ruisseau qui arrose le vallon où il est situé. Il ne fut pas encore content, & le voulut avoir au palais, où il le chargea du soin de recevoir, & de lui présenter les requêtes. Mais ce saint homme qui avoit aussi peu de goût que d'aptitude pour les offices de la Cour, & qui portoit par-tout la profonde empreinte des choses éternelles, oublioit souvent les

Vit. t. 5
Act. Be-
ned. pag.
210, &c.

mémoire
méthode
ou dans
toient en
tion fut
fût oub
souilloit
Benoît
rétablir
splendeu
expérim
d'Italie
Cassin d
turne,
la discipl
palemen
Car, q
tinssent
beaucou
tiques
successi
la vie
C'est p
chemen
autorise
souven
étrang
donc l
forme
sent la

mémoires dont il s'étoit chargé. Il prit la méthode de les mettre dans ses manches ou dans le manipule que les prêtres portoient encore habituellement : la précaution fut insuffisante ; & afin que rien ne fût oublié , l'Empereur en fouilloit quelquefois lui-même.

Benoît se montra bien plus propre à rétablir l'état religieux dans son ancienne splendeur. Avec les autres abbés les plus expérimentés de France , & quelques-uns d'Italie , tels qu'Apollinaire du Mont-Cassin & Josué de S. Vincent du Vulturne , il trouva que le dépérissement de la discipline monastique provenoit principalement de la diversité des observances. Car , quoique la plupart des monastères tinssent la règle de S. Benoît , il y avoit beaucoup de variété dans plusieurs pratiques introduites par les changemens successifs des mœurs , & que ce père de la vie cénobitique n'avoit su prévoir. C'est pourquoi on faisoit passer les relâchemens pour d'anciennes coutumes autorisées par le temps ; & les moines , souvent les plus voisins , étoient comme étrangers les uns aux autres. On prit donc le parti d'établir une discipline uniforme par des constitutions qui expliquassent la règle primitive.

Elle ne sembloit interdire que les grosses viandes : mais on ordonna que les moines , excepté les malades , ne mangeroient point de volaille , ni dans le monastère , ni au dehors , en aucun temps ; sinon quatre jours à pâque , & autant à Noël. On leur permet néanmoins l'usage journalier de la graisse , dont les pauvres se servoient dans les pays où l'huile étoit rare. On n'exclut de cette permission que vingt jours avant Noël , & le vendredi de chaque semaine ; ce qui montre qu'on ne faisoit pas encore maigre les samedis. Dans les cas d'une fatigue extraordinaire , même en carême , on accorde un rafraichissement religieux après le repas du soir : c'est l'origine de la collation des jours de jeûne. On descend dans le plus grand détail pour la nourriture. Il est dit que la livre de pain portée par la règle pesera , avant d'être cuite , trente sols ; c'est - à - dire une livre & demie ; vingt sous , à douze deniers par sou , pesant une livre. La portion de boisson sera une hémine de vin ; & dans les pays qui manquent de vin , on donnera le double en bière. Les enfans destinés à la vie monastique , & offerts à cet effet par leurs parens , en ratifieront la promesse par eux-mêmes ,

II
 quand ils
 les redev
 du souve
 étoient fo
 tres. Les
 & des pr
 gratuits.
 première
 sur-Loire
 S. Eugen
 tre-Dame
 Fulde , f
 core dan
 des seize
 La troisi
 nombreu
 que des
 Tous c
 une auto
 S. Beno
 peine int
 forme d
 moins
 moines.
 plusieurs
 se part
 tie ten
 pour le
 règle d
 d'état p

quand ils seroient en âge. On régla encore les redevances des monastères, à l'égard du souverain; & nous voyons qu'elles étoient fort différentes les unes des autres. Les uns devoient le service de guerre, & des présens dans le goût de nos dons gratuits. On en compte quatorze de cette première classe; entr'autres S. Benoît-sur-Loire, Ferrières, Corbie, Stavelo, S. Eugend, aujourd'hui S. Claude, & Notre-Dame de Soissons. Le monastère de Fulde, si puissant depuis, n'étoit pas encore dans cette classe; mais seulement des seize qui ne devoient que des présens. La troisième classe, considérablement plus nombreuse, étoit de ceux qui ne devoient que des prières.

Tous ces réglemens eurent dans la suite une autorité presque égale à la règle de S. Benoît: mais on éprouva d'abord une peine infinie à les faire recevoir. La réforme de tout un royaume eut semblé moins difficile, que celle de certains moines. Il y eut de grands troubles dans plusieurs monastères. Les communautés se partageoient avec éclat; une partie tenant pour la réforme, & l'autre pour le relâchement. Plusieurs prirent la règle des chanoines, & changèrent ainsi d'état par une conduite arbitraire qui fut

regardée comme une apostasie. Toutefois par l'attention, la prudence & la douceur de S. Benoit d'Aniane, que l'Empereur avoit préposé à l'exécution de la réforme avec Arnoux abbé de Nermoutier, les moines se soumirent insensiblement. Quelques-uns, tels que ceux de Richenou, s'empresserent d'embrasser les nouvelles observances, afin que les deux commissaires venant à les visiter, trouvassent avec consolation qu'on avoit prévenu leurs vœux. Depuis cette époque, on ne raconte plus rien d'important de S. Benoit d'Aniane, qui mourut quelques années après, dans sa maison d'Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut aussitôt transféré au Monastère d'Inde, avec les honneurs dûs à sainteté. On a de lui plusieurs ouvrages, tous conformes à sa profession, tant sur les anciennes règles monastiques dont il montre la conformité avec celle de S. Benoit, que sur les endroits des Pères de l'Orient & de l'Occident les plus instructifs pour les personnes religieuses des deux sexes.

Il s'en falloit bien que les abbés d'Orient se rendissent aussi respectables. Ceux même qui avoient résisté avec un courage héroïque aux persécutions de Léon l'Arménien, ne tinrent pas contre ses

D
artifices. C
ne servoit
en rapela
ques jours
leur fit di
leur croy
d'eux n'éto
communie
la paix
après quo
nastères.
conjonctu
gurèrent
condescen
allèrent to
dont on a
communi
qui de fo
n'adorero
S. Nic
nombre d
céder, c
ceux qu
comme
rentré da
l'ame de
cuisans.
dans que
faire pén
geant en

artifices. Cet Empereur voyant que l'exil ne servoit qu'à les affermir dans la foi, en rapela plusieurs à C. P. après quelques jours seulement de bannissement. Il leur fit dire, qu'on n'en vouloit point à leur croyance, que ce qu'on demandoit d'eux n'étoit rien, qu'il ne s'agissoit que de communiquer une fois pour le bien de la paix avec le Patriarche Théodote; après quoi on les renverroit à leurs monastères. Ils plierent leur conscience aux conjonctures où ils se trouvoient, se figurèrent qu'on pouvoit user de quelque condescendance pour ne pas tout perdre, allèrent tous ensemble dans un oratoire dont on avoit conservé les peintures, & communierent de la main de Théodote, qui de son côté dit anathème à ceux qui n'adoreroient pas l'image de J. C.

S. Nicétas de Médicion qui étoit du nombre de ces abbés, eut la foiblesse de céder, contre ses propres lumières, à ceux que leur âge lui faisoit regarder comme ses guides. Mais il n'étoit pas rentré dans son monastère, qu'il se sentit l'ame déchirée par les remords les plus cuisans. Il pensa d'abord à s'enfvelir dans quelque solitude éloignée, pour y faire pénitence le reste de ses jours. Jugéant ensuite qu'il devoit réparer sa faute

Vit. c. 7.
n. 40. in
tom. 9.
Bol.

dans le lieu où elle avoit été commise, il parut hardiment, & témoigna de toute part dans C. P. qu'il n'avoit pas changé de croyance. L'Empereur le fit venir, & lui demanda pourquoi il n'étoit pas retourné comme les autres abbés à son monastère. Nicétas lui répondit : Sachez, Seigneur, que je désavoue ce que j'ai fait par une lâche complaisance, & que jamais je ne fus moins disposé à communiquer avec votre parti. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, vous ne me verrez jamais reprendre d'autres sentimens. On le transporta dans une isle, où on le tint emprisonné jusqu'à la mort de Léon. S. Jean des Cathares, qui ne fut appelé à C. P. qu'après les autres abbés, résista à toutes les réductions, & fut aussi relégué & renfermé dans un château jusqu'à la mort de l'Empereur.

Vk. n. Les talens de S. Théodore de Stude, 82 &c. & sa constance à en faire usage pour la défense de la foi étoient trop connus, pour qu'on le rappelât dans la ville impériale. On le transféra au contraire du château de Métope, dans un lieu beaucoup plus éloigné en Natolie; & on ne lui laissa point ignorer, que les instructions qu'il ne cessoit de faire par lettres & de vive voix, en étoient la cause. Le saint homme

répondit :

répondit :
voudra, j'
terre est au
par sa vo
langue, j'
donnant à
consacré c
pereur ave
fesseur, e
ménagemen
tunique, e
je désirois
le nom de
ce corps
gnit en le
de sacrileg
pour faire
apportant
sur les é
sur elle u
tendoit a
incision a
fouet, qu
tant.

Le S. A
crire en
mettre en
de l'unan
écrivit en
vivoient t

Tome

répondit : Qu'on me transporte où l'on voudra, j'y consens volontiers; toute la terre est au Seigneur, & je n'y tiens que par sa volonté. Mais pour captiver ma langue, jamais on n'y réussira: en me donnant à Dieu, je lui ai principalement consacré cette partie de mon corps. L'Empereur averti de la fermeté du Saint Confesseur, envoya ordre de le flageller sans ménagement. Théodore ôta gaiment sa tunique, en disant: Il y a long-temps que je désirois de souffrir des outrages pour le nom de J. C. Mais l'exécuteur voyant ce corps exténué de macérations, craignit en le frappant de se rendre coupable de sacrilège. Il prétextâ la bienséance, pour faire retirer tout le monde; puis apportant une peau de mouton, il la mit sur les épaules du Saint, & déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendoit au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet, qu'il eut soin de montrer en sortant.

Le S. Abbé continua de parler & d'écrire en faveur de la vraie foi. Pour se mettre en état de produire des preuves de l'unanimité de toutes les Eglises, il écrivit entr'autres aux patriarches qui vivoient sous la domination des Infidèles.

Dans sa lettre à celui d'Alexandrie, il fait une assez longue description de la persécution des Iconoclastes, dont il le suppose le moins informé, à cause de la difficulté de la communication par mer, où les Musulmans étoient perpétuellement en course.

Au sein du Christianisme, lui dit-il, les autels sont renversés, les églises défigurées, jusques dans les plus pieux asyles de la religion qui sont les monastères. Les Arabes qui vous oppriment, auroient honte de ne pas montrer plus de respect pour J. C. On lui débauche les personnes le plus spécialement consacrées à son service. Les évêques, les prêtres & les moines ne jouissent de nulle considération; & ce qui est bien plus déplorable, ils languissent sans vigueur & sans force. Les uns ont entièrement perdu la foi; les autres se flattent de la conserver, en se rendant complices des hérétiques & en communiquant avec eux. Il en reste néanmoins qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal; & notre glorieux Patriarche leur sert de guide & de modèle. Mais de ceux-ci, les uns ont été outragés & fouettés cruellement, les autres réduits dans les prisons à quelque once de pain moisi par jour, & à quel-

D
que verre d'
ont été con
infortunés se
n'ont d'autre
des forêts, &
ils sont cont
ont consommé
quelques-uns
été jetés de
anathématisé
tiquité, & l'
impies. On c
à l'innocence
due à ceux q
n'ose parler de
se défie de so
pions, pour
qui se dit &
a formé d'an
dèfère quico
avec les prof
image, ou u
quiconque à
prisonnier. Q
core plus vit
coups, profc
renverse & l
société, en a
esclaves. No
accordez-nou
vos prières.

que verre d'eau infecte ; d'autres encore ont été condamnés à l'exil. Les moins infortunés se sont bannis eux-mêmes, & n'ont d'autres logemens que les halliers des forêts, & les autres des montagnes où ils sont contraints d'errer. Quelques-uns ont consommé leur martyre sous le fouet ; quelques-uns enfermés dans des sacs ont été jetés de nuit dans la mer. Enfin on anathématise les docteurs de la sainte antiquité, & l'on célèbre la mémoire des impies. On corrompt jusqu'à l'enfance & à l'innocence, par les livres qu'on distribue à ceux qui tiennent les écoles. On n'ose parler de la saine doctrine. La femme se défie de son mari : tout est plein d'espions, pour rapporter à l'Empereur ce qui se dit & se fait contre le dessein qu'il a formé d'anéantir le saint culte. On lui défère quiconque ne communique pas avec les profanateurs, quiconque a une image, ou un livre qui parle d'images, quiconque a reçu un exilé, ou servi un prisonnier. Quand il est découvert, encore plus vite il est arrêté, déchiré de coups, proscriit ou banni. Cette crainte renverse & la religion & l'ordre de la société, en asservissant les maîtres à leurs esclaves. Nous implorons votre assistance ; accordez-nous au moins le secours de vos prières.

1. Ep. 12. Il écrivit au Pape Pascal, pour l'engager à interposer son crédit & son autorité apostolique, en faveur des confesseurs de la foi. Ecoutez, lui dit-il, ô homme revêtu de la puissance divine ! dépositaire des clefs du Ciel, pasteur établi de Dieu sur tout le troupeau de J. C. pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise Catholique ; car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son siège ; venez au secours de vos ouailles, qui n'ont jamais été plus exposées qu'aujourd'hui à la fureur des loups. Que toute la terre apprenne que vous avez anathématisé ceux qui persécutent J. C. dans ses adorateurs. Ainsi vous soutiendrez les foibles, vous augmenterez le courage des forts, vous releverez ceux qui sont abattus, vous réjouirez toute l'Eglise. Comme vos prédécesseurs dociles aux mêmes impressions de l'Esprit Saint, dans les mêmes occasions vous acquerrez une gloire immortelle à l'Eglise Romaine, qui est le refuge & le port assuré de toutes les autres. C'est à vous que le Fils de Dieu a dit de confirmer vos frères : en voici le lieu & le moment.

Ces lettres de l'Abbé Théodore, signées par les abbés de la plupart des monastères de C. P. & des environs, furent

très-bi
y fit
leur p
horta
à envo
préven
combl
que d
virent
remen
moins
violen
mona
près
venoit
tarda
inébra
sur-to
la fur
moine
à Sacc
Quan
ner
de pr
le ref
des B
ména
défer
la dis
ril, o

très-bien reçues du Souverain Pontife. Il y fit une réponse pleine de tendresse, leur promit ses secours paternels, les exhorta à la persévérance, & ne tarda point à envoyer des légats à C. P. Mais les préventions de l'Empereur étoient à leur comble: la légation n'eut d'autre effet que d'encourager les Catholiques, qui virent la Chaire de Pierre déclarée hautement en leur faveur. Pour fournir du moins un asyle à ceux qui étoient le plus violemment persécutés, le Pape fonda un monastère de moines Grecs à Rome, près de l'église de Sainte Praxède qu'il venoit de rebâtir à neuf. Cet hospice ne tarda point à être rempli. Le courage inébranlable de plusieurs saints abbés, & sur-tout de S. Théodore, poussant à bout la fureur de Léon, il dispersa tous les moines de Stude, & ceux qui restoient à Saccudion, avec une infinité d'autres. Quant à l'Abbé Théodore, il le fit traîner de prison en prison, & transférer de province en province: mais par-tout le respect de ses vertus, & les largesses des Fidèles à l'égard de ses gardes, lui ménagerent la liberté suffisante pour la défense de la foi. Il ne négligea pas même la discipline: malgré la grandeur du péril, du scandale & de la confusion, il

prescrivit des règles sévères de pénitence, pour ceux de ses inférieurs qui céderoient à la tyrannie. Ils étoient privés de la communion des choses saintes, jusqu'à la fin de la persécution; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on pût tenir des conciles, pour juger canoniquement de la grandeur des fautes & de la convenance des remèdes. Si auparavant, dit-il, ils se trouvent en danger de mort, qu'ils reçoivent la communion, pourvu qu'ils aient un repentir sincère de leur faute; & nous croyons qu'elle leur sera remise. Quant à ceux qui ne sont pas de notre communauté, ajoute-t-il, qui suis-je, pour leur donner des loix? Conséquemment à ce principe, il renvoyoit aux évêques tous les étrangers que la haute opinion de sa sainteté & de son savoir faisoit recourir à lui.

Il tomba une lettre de S. Théodore entre les mains de l'Empereur. Il la renvoya aussi-tôt en Orient, au gouverneur de la province, avec ordre d'en si bien châtier l'auteur, qu'il ne recommençât plus. Cet officier représenta l'écrit au Saint, qui ne fit nulle difficulté de le reconnoître. On lui donna cent coups de fouet, avec une telle cruauté, qu'il tomba par terre, sans haleine & sans

mouvement
espèce de
détenu
peler à
temps se
chair n'a
la même
sions. O
d'un lieu
sement,
des cha
tout re
On le t
chots,
jusqu'à
de froid
chaleurs
& la pu
les insectes
de soif
orthodo
moyen
de ses
pain qu
en deu
Smyrne
que rie
du con
cette vi
qu'il p

mouvement. Ce ne fut que par une espèce de prodige qu'un de ses disciples, détenu dans la même prison, le put rappeler à la vie. Il lui fallut panser longtemps ses plaies, & couper beaucoup de chair morte. On flagella le S. Abbé avec la même barbarie, en deux autres occasions. On l'excéda de fatigues en le trainant d'un lieu à un autre dans cet état d'épuisement, en le faisant marcher de jour par des chaleurs excessives, & la nuit pour tout repos, le mettant aux entraves. On le tint un temps infini dans les cachots, dix-huit mois dans un endroit, jusqu'à trois ans dans un autre, transféré de froid pendant l'hiver, étouffé par les chaleurs de l'été, suffoqué par l'infection & la puanteur, dévoré par les plus sales insectes, prêt à mourir de faim & de soif, au moins jusqu'à ce que des orthodoxes intrépides eussent trouvé moyen de l'approcher : car il ne recevoit de ses tyrans qu'un petit morceau de pain qu'on lui jetoit par un trou de deux en deux jours. Enfin l'Archevêque de Smyrne, l'un des chefs du parti, voyant que rien n'étouffoit la sainte éloquence du confesseur, alors emprisonné dans cette ville, il lui dit en partant pour C. P. qu'il prioit l'Empereur d'expédier un

ordre pour lui couper la tête, ou du moins pour lui arracher la langue. La révolution qui survint l'année suivante 820, empêcha l'effet de cette menace.

Script.
post The-
oph. 2.

Michel, chef d'un corps de troupes qu'on nommoit les Confédérés, enorgueilli jusqu'à l'insolence de quelque réputation de valeur, blâmoit en toute rencontre la conduite de Léon, & forma enfin une conspiration contre lui. Il fut découvert, arrêté la veille de Noël, & condamné sans retardement à être brûlé dans le feu des bains du palais. L'Impératrice Théodosie vint reprocher à son époux le peu de respect qu'il avoit pour une si grande fête, où il se proposoit de recevoir le corps de Notre-Seigneur. Il consentit, quoiqu'à regret, à différer l'exécution. Vous prétendez, lui dit-il, faire une bonne œuvre; mais vous verrez ce qui en arrivera. Michel fut mis dans la prison du palais, les fers aux pieds. La nuit suivante, il feignit de vouloir se confesser; & sous ce prétexte, il fit avertir les conjurés de l'extrémité où il se trouvoit, les menaçant de tout révéler, s'ils ne faisoient un coup de vigueur pour sa délivrance. Le clergé du palais, qui logeoit au dehors, entroit avant le jour pour chanter matines. A la

faveur de
sés en cl
la chapel
qui se pic
homme
louange
naïse l'h
encore à
pleine de
se sauva
tôt assail
avec un
fire à pa
toit. Un
traordina
paule,
Son cor
laissé ig
drome.
l'île de
ques. T
de regne
nien qu
piétés &
trente-d
à ses fi
quatrièm
ou ses a
assuré. L
qu'il l'é

faveur des ténèbres, les conjurés déguisés en clercs se coulerent avec eux dans la chapelle, au moment que l'Empereur qui se piquoit de mieux chanter qu'aucun homme de son temps, entonnoit à la louange des trois Hébreux dans la fournaise l'hymne que les Grecs chantent encore à l'office de Noël. A leur entrée pleine de précipitation & de tumulte, il se sauva dans le sanctuaire. Il y fut aussitôt assailli. Il se défendit quelque temps, avec une croix; mais il ne pouvoit suffire à parer tous les coups qu'on lui portoit. Un des conjurés, d'une force extraordinaire, lui abattit le bras avec l'épaulé, & un autre lui trancha la tête. Son corps fut traîné par la ville, & laissé ignominieusement dans l'Hippodrome. On transporta ses quatre fils à l'isle de Protée: où on les rendit eunuques. Telle fut, après environ sept ans de regne, la destinée de Léon l'Arménien qui ne s'étoit souillé de tant d'impicités & de cruautés, que pour regner trente-deux ans, & faire passer l'Empire à ses fils & à ses petits-fils jusqu'à la quatrième génération; comme ses devins ou ses adulateurs fanatiques s'en avoient assuré. Michel, surnommé le Bègue parce qu'il l'étoit réellement, fut porté sur le

trône, ayant encore les fers aux pieds. Sur le midi, les fers étant à peine rompus, il alla sale & négligé tel qu'il étoit sorti de prison, se faire couronner par le Patriarche dans la grande église, où il fut reconnu par tout le peuple.

Vers le même temps, on vit dans l'Empire François des factions & des manœuvres non moins étonnantes: le seul respect du nom & du sang de Charlemagne empêcha de porter les choses à des extrémités aussi tragiques. On ne sauroit dissimuler que le clergé, ou pour parler avec plus de justesse, que quelques prélats entreprenans qui ont l'art dans tous les siècles de subjuguier pour un temps ou de faire taire les autres, n'aient eu beaucoup de part à cette révolution; non pas toutefois comme évêques, mais comme membres du premier ordre de l'Etat. Qu'on se représente les évêques François de cet âge, tels qu'ils se sont maintenus en Allemagne, où la plupart ont le rang de princes & la puissance effective de souverains. La piété, ou plutôt la politique de Charlemagne qui n'étoit que le second roi de sa race, & qui sentoit tout le crédit qu'ils avoient sur l'esprit de la nation, voulut se les attacher à force de bienfaits & de privilèges

La piété
Louis le
son esprit
gime de
ment gé
bien plus
cette de
d'ailleurs
presque
C'étoit le
lois tom
à donner
autres co
gés dan
Monarqu
sur l'espr
étoit si
gence da
& leur i
affaires.
quelques
la premi
au moins
comme
mal con
rence de
pouvoit
néraleme
Telle
penser o

La piété beaucoup moins réfléchie de Louis le Débonnaire, & les bornes de son esprit incapable de combiner le régime de la hiérarchie avec le gouvernement général de l'Etat, lui firent porter bien plus haut encore l'autorité temporelle de la prélature. Ce pouvoir avoit d'ailleurs un fondement imposant, & presque aussi ancien que la monarchie. C'étoit le clergé qui avoit porté les Gaulois tomboés dans une espèce d'anarchie, à donner la préférence à Clovis sur les autres conquérans Barbares, tous engagés dans l'Arianisme; & ce nouveau Monarque avoit conservé aux évêques sur l'esprit des peuples un empire qui lui étoit si avantageux. De là leur prééminence dans les assemblées de la nation, & leur influence dans toutes les grandes affaires. Si ces prérogatives avoient reçu quelques atteintes sous différens rois de la première race, l'ancienne possession au moins faisoit regarder ces changemens comme autant d'injustices; & la religion mal conçue, sans avoir égard à la différence des conjonctures & des besoins où pouvoit se trouver l'Etat, les traitoit généralement d'usurpations sacrilèges.

Telle parut en particulier la façon de penser du foible héritier de Charlemagne;

& telle fut, avec l'intrigue & l'ambition dénaturée de ses fils, la source des revers & des chagrins qui empoisonnerent toute sa vie. Il se montra d'abord jaloux de son autorité, à l'égard de ses propres fils; & s'il les envoya commander en des provinces, ce fut sans leur donner aucun titre. Il ne suivit pas long temps cette sage méthode. Son goût pour les réformes & les autres affaires ecclésiastiques, dont il s'occupoit bien plus volontiers que du soin de l'Etat, lui fit venir la pensée d'associer un de ses fils à l'Empire. Il rassembla grand nombre d'évêques & quelques seigneurs, & leur proposa cette question singulière: Ne doit-on pas accélérer ce qui assurera le bien du royaume & donnera plus d'énergie au gouvernement? Il n'y avoit pas deux réponses à faire à cette demande: on dit tout d'une voix, que cela ne pouvoit s'accomplir trop tôt. Puisque vous en jugez ainsi, réprit-il, sachez que j'ai résolu de donner le nom d'Empereur à un de mes fils. Et croyant que par de simples actes de piété il pouvoit suppléer à la prudence, (sans penser que la raison & par conséquent la religion demande qu'en toute affaire on use de moyens particulièrement analogues à la nature des choses)

Egin. an.
817.

il se con
jetne &
inspirat
étoit le p
termina
nommé
d'Aquita
trois, r
tous les
rerent f
partage
finon d
ties. L
soient p
toit par
s'aband
se vire
leur a
ainsi di
indiscr
talie,
ainé d
gereuse
memb
Ce
bienfa
son pe
noit d
miren
soit av

Il se contenta de prescrire trois jours de jeûne & de prière, afin que Dieu lui inspirât de choisir celui de ses fils qui étoit le plus propre à l'Empire. Il se détermina néanmoins en faveur de l'aîné, nommé Lothaire; puis il fit Pépin, roi d'Aquitaine, & Louis le plus jeune des trois, roi de Bavière. Les évêques & tous les grands, après l'Empereur, jurèrent sur l'évangile de s'en tenir à ce partage, & de n'y jamais rien changer, sinon du consentement de toutes les parties. Les deux jeunes Rois, qui n'auroient pas songé à se plaindre si l'on n'étoit parti que de l'ordre de la naissance, s'abandonnerent au murmure, quand ils se virent déchus de l'espérance qu'on leur avoit donnée, en mettant, pour ainsi dire, l'Empire au hasard d'un choix indiscret & arbitraire. Bernard, roi d'Italie, se souvint qu'il étoit fils du frère aîné de l'Empereur même. Les plus dangereuses fermentations agiterent tous les membres de l'Empire.

Ce Prince étoit brave, magnifique, Egin. 16.
bienfaisant, beau & bienfait, adoré de Th. g. c.
son peuple. Les mécontents que l'on ve- 22, &c.
noit de faire en grand nombre, lui promirent de prendre son parti, s'il paroif-
soit avec une armée. Il ne put tenir con-

tre l'espoir de rentrer dans les droits de son père, & il se prépara aussi tôt à les faire valoir. Mais l'Empereur Louis fut averti de tout, avant que la partie fût bien liée. Il marcha vers l'Italie; avec une armée formidable, & avec tant de célérité, que Bernard n'eut d'autre parti à prendre que se venir remettre à la miséricorde de l'Empereur. On fit le procès à tous les conjurés qu'on put découvrir: ils furent tous condamnés à la mort, excepté le Roi Bernard, à qui l'on se contenta d'arracher les yeux, & qui n'en périt que plus malheureusement, par la cruauté particulière avec laquelle on fit cette exécution à dessein qu'il n'en revint pas. Les trois jeunes Princes Drogon, Hugues & Théodoric, derniers enfans de Charlemagne & des épouses du second ordre, quoiqu'ils n'eussent rien de commun avec Bernard, & qu'ils fussent parfaitement innocens de sa révolte, furent tondus à cette occasion, & mis de force dans des monastères. La seule crainte qu'un jour il ne leur vint envie d'en faire autant que le Roi d'Italie, suffit pour leur faire ce traitement odieux. C'est ainsi que la foiblesse d'un Prince négligent une fois alarmé, est plus à craindre que la fermeté uniforme & la sévé-

rité même
eux.

Cette rigueur
Débonnaire
d'ame pour
esprits. La
faire, & où i
té de son ran
défiance & à
son caractère
y rentra bie
petitesse du
Il s'accusoit
mort de son
opprimé ses
le serment fa
ne calmant
assemblée g
Ainé. Les
avec les sei
ques. On v
lement Ad
Vala, mais
Hugues & T
reparu à la
roupé les c
milité auff
qu'exempla
quement d
de Bernard

rité même d'un gouvernement vigou-
reux.

Cette rigueur fantasque de Louis le
Débonnaire qui n'avoit que sa bonté
d'ame pour recommandation, aliéna les
esprits. La réparation qu'il en voulut
faire, & où il ne fut pas garder la digni-
té de son rang, fit ajouter le mépris à la
défiance & à l'aversion. Il étoit sorti de
son caractère, pour punir les rebelles : il
y reentra bientôt après, avec toutes les
petitesse du scrupule & de l'irrésolution.
Il s'accusoit hautement lui-même de la
mort de son neveu Bernard, & d'avoit
opprimé ses trois jeunes frères, contre
le serment fait à un père mourant. Rien
ne calmant ses remords, il convoqua une
assemblée générale au palais d'Attigni sur
Ainè. Les trois enfans s'y trouverent,
avec les seigneurs & la plupart des évé-
ques. On vit avec étonnement, non seu-
lement Adalard de Corbie & son frère
Vala, mais les trois Princes Drogon,
Hugues & Théodoric, qui n'avoient point
reparu à la Cour depuis qu'on leur avoit
coupé les cheveux. Louis, avec une hu-
milité aussi déplacée dans sa personne
qu'exemplaire en soi, se confessa publi-
quement de n'avoir pas empêché la mort
de Bernard, d'avoir fait tondre ses frères

Egin. 27.

821.

auxquels il demanda pardon, & d'avoir injustement maltraité Adalard & Vala. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, rappela tous les exilés, & leur fit rendre leurs biens. Il demanda ensuite aux évêques à faire la pénitence publique, à l'exemple du grand Théodose; & ces prélats croyant marcher sur les traces de S. Ambroise, s'accorderent à la lui imposer, sans sentir l'extrême différence de ces deux rencontres, & sur-tout de ces deux pénitens. La multitude des spectateurs parut fort édifiée: les plus clairvoyans & les plus sensés tremblèrent sur les suites, qui ne justifierent que trop tôt leurs alarmes. Adalard de Corbie, aussi grand homme d'Etat que servent religieux, dit à ce propos & au sujet des beaux réglemens qu'on ne manqua point de faire: Il est difficile de mieux traiter de l'utilité publique; fasse le Ciel que l'exécution & l'obéissance y répondent!

Capitul. I. Dans cette assemblée nommée parlement & concile d'Attigni, pour consolider ce qui avoit déjà été ordonné de ne point remplir le clergé de personnes serviles, on statua que les serfs trouvés dignes de la cléricature, seroient affranchis publiquement, avant d'être ordonnés. On déses-

D
dit aussi l'ép
genté par l'
s'assurer de
diversifia
également
pitoyables
par des co
les, tout
pectes d'u
dis que l'e
les contre
clamoit s
le firent
tigni.

L'épreu
rent, se fa
parties: q
d'un mêm
férend su
tance, se
biles & d
qui tomb
Il y avoit
soit par l
L'accusé
loit aux
& s'il n'
étoit rép
& gardé
nastères

oit aussi l'épreuve de la croix: expédient inventé par l'ignorance & la superstition pour s'affirmer de la vérité des faits, & qu'on diversifia en plusieurs manières toutes également puérides. Mais tous ces écarts pitoyables ne furent jamais autorisés que par des coutumes populaires ou nationales, tout au plus par les décisions respectées d'un petit nombre de prélats; tandis que l'enseignement constant & public les contredisoit de toute part, & réclamoit souvent avec force, comme le firent unanimement les Pères d'At-tigni.

L'épreuve de la croix qu'ils proscri-
rent, se faisoit en cette manière; les deux parties qui s'accusoient alternativement d'un même crime, ou qui étoient en différend sur quelque autre objet d'importance, se tenoient l'un & l'autre immobiles & debout devant la croix; & celui qui tomboit le premier, perdoit sa cause. Il y avoit une autre épreuve, qui se faisoit par le moyen d'un fer rougi au feu. L'accusé le prenoit en main, ou le fouloit aux pieds, après s'être déchauffé; & s'il n'en recevoit point de blessure, il étoit réputé innocent. Ce fer étoit béni & gardé soigneusement, dans certains monastères qui en avoient le privilège ex-

Mabil.

Annal. t. r.

P. 47, 305

&c.

clusif. Pour le peuple, on employoit l'examen ou épreuve de l'eau bouillante & de l'eau froide. Mais le plus grand désordre, où la cruauté se trouvoit jointe à la superstition, c'étoit l'épreuve du duel. L'accusé étoit d'abord pris à son serment : si la partie adverse n'y déféroit point, le juge ordonnoit le combat ; & telle est l'origine barbare du faux point d'honneur, qui croit encore laver dans le sang l'injure d'un démenti. Le vaincu étoit jugé coupable, & subissoit la peine du crime dont il étoit accusé, ou dont il avoit été l'accusateur. On porta l'abus jusqu'à mettre en péril les personnes défintéressées : quand les parties ne vouloient pas défendre leur cause elles-mêmes, il y avoit des champions ou braves de profession qui se chargéoient de leurs destinées, & combattoient à leurs placés. Le comble de l'aveuglement, c'est que non seulement pour les crimes, mais sur des questions de police & de jurisprudence, on eut recours à ces renseignements étranges. Voulut-on savoir en Allemagne, si la représentation devoit avoir lieu en ligne directe ? ce fut un combat singulier qui en décida. Fut-il question en Espagne de choisir entre l'office Romain & l'office Mosarabique ? on ordonna que

D
deux liv
on s'en
agné les
de Ly
hommes de
contre tou
humanité
ent infen
apes & le
L'Abbé
les princip
qui, port
à des
de l'Empir
vertis, m
voient un
modèles d
ad se p
nouvelle
assuré po
pour l'esp
afin que le
trouver d
toute la p
en pût u
achever c
de l'Egitt
stitution
mais on
stérile, c

deux livres seroient jetés au feu, & on s'en tiendroit à celui qu'auroient vaincu les flammes. Agobard, archevêque de Lyon, & l'un des plus savans hommes de son temps, écrivit fortement contre toutes ces pratiques injurieuses à l'humanité & à la religion. Elles s'abolirent insensiblement, par la vigilance des Evêques & le secours des Empereurs.

L'Abbé Adalard, qui avoit été une des principales lumières du concile d'Autun, porta la même année son zèle au-delà des Gaules, jusqu'aux extrémités de l'Empire d'Occident. Les Saxons convertis, mais encore foibles dans la foi, avoient un grand besoin de guides & de modèles dans la carrière du salut. Adalard se proposa d'établir en Saxe une nouvelle Corbie; c'est-à-dire un asyle assuré pour la piété, pour les sciences, pour l'esprit d'étude & de recueillement; afin que les nouveaux Chrétiens y pussent trouver des leçons & des exemples de toute la perfection évangélique, & qu'on en pût tirer d'excellens ouvriers pour achever de défricher cette belle conquête de l'Eglise. On avoit ébauché cette institution quelques années auparavant; mais on avoit choisi un lieu ingrat & si stérile, qu'il ne pouvoit pas même suffire

à l'entretien des moines qui en avoient posé les premiers fondemens. Par toute la continuité des travaux auxquels ils s'appliquoient selon l'esprit de leur état, ils ne pouvoient tirer leur subsistance de la culture de leurs terres, & ils étoient réduits à faire venir de fort loin de quoi se vêtir & se nourrir. Souvent Adalard avoit été obligé lui-même à leur envoyer de la vieille Corbie, des chariots chargés de provisions. Cette Abbé plein de prudence & de grandes vues, voulant remédier une bonne fois à des besoins toujours renaissans, obtint de l'Empereur Louis la permission de choisir un lieu moins ingrat, & plus convenable à la fin qu'on s'étoit proposée. Sa sainteté & sa longue expérience le firent juger seul capable d'y bien réussir. Il alla sur les lieux, accompagné de son frère Vala & l'Empereur leur fit fournir abondamment les vivres, les voitures & tout ce qui étoit nécessaire pour une fondation plus avantageuse. La présence de Vala prévint admirablement les Saxons. Il avoit autrefois commandé les armées, dans le pays où il reparoissoit sous l'habit monastique. Ce peuple tout guerrier venoit en foule le contempler sous une décoration si nouvelle; ils avoient peine à en

Vit. Val.
c. 16.

voire leurs ye
ner une ré
boles si con
nature.
Les deux
conseil des é
avantageuse f
oublirent un
long-temps d
es missions c
tation le n
Corvei suiva
tremeura sou
alliance des
qui vouloit
Quand il vit
solidement,
castère, où
me toute la
se s'y atten
abbé après l
pection sur
voyoit de ter
nes de l'abb
la régularité
core l'ancien
nouvelle la c
desquelles o
Après la
Danemarck

voient leurs yeux, & ils ne cessoient d'adopter une religion, qui faisoit faire des choses si contraires aux inclinations de l'état, & de la nature.

Les deux frères choisirent, avec le conseil des évêques, une situation fort avantageuse sur le bord du Wésér, & y établirent une communauté qui servit long-temps d'école & de séminaire pour les missions du Nord. Elle prit, de sa situation le nom de Corbie, aujourd'hui Corvei suivant l'idiôme Tudesque, & demeura soumise à Adalard, malgré la distance des lieux, & l'humilité du Saint qui vouloit y mettre un autre abbé. Quand il vit la nouvelle Corbie établie solidement, il retourna à son ancien monastère, où il mourut aussi saintement que toute la suite de sa vie donnoit lieu de s'y attendre. Son frère Vala en fut abbé après lui, ayant toujours de là inspection sur la Corbie de Saxe, où il envoyoit de temps en temps quelques moines de l'abbaye primitive, pour maintenir la régularité dans la colonie. Ce fut encore l'ancienne Corbie qui ouvrit à la nouvelle la carrière des missions, en vue desquelles on venoit de l'établir.

Après la conversion de la Saxe, le Danemarck étoit le pays du Nord, où de

Du Chen.
L. 2. P.
344.

proche en proche la lumière évangélique
 devoit naturellement se propager. Les
 Danois fameux par leur audace, par leurs
 courses maritimes, par leurs invasions
 que la population (prodigieuse alors dans
 ces contrées) leur faisoit tenter de tout
 part, avoient depuis long-temps attiré
 l'attention des plus saints ministres de l'é-
 vangile. S. Willebrod avoit pénétré chez
 eux, de sa mission de Frise. Mais il y trou-
 va un Prince si attaché à l'idolâtrie, &
 des peuples d'un génie si farouche & si
 intraitable, qu'il fut contraint de se retirer
 sur les terres des François. Tout le fruit
 qu'il recueillit de ses travaux, ce furent
 quelques enfans Danois, qu'il emmena
 avec lui, & qu'il instruisit des vérités du
 Christianisme. Ebbon, archevêque de
 Sens, reprit le même dessein sous le règne
 de Louis le Débonnaire, par une vive
 émotion de piété sur l'aveuglement de
 cette brave & belle nation, dont il avoit
 souvent vu des hommes de marque à la
 Cour impériale, & le Roi même, nommé
 Hériold, qui s'y trouvoit encore réfugié.
 Il fit approuver sa résolution dans une
 assemblée de presque tous les prélats
 François, puis par le Souverain Pontife,
 dont il fut institué légat avec Halitgaire
 depuis évêque de Cambrai, qui voulut

D
 l'accompa-
 gni de pe-
 l'année
 ration de
 bien reçu
 princes qui
 royaume,
 Halitgaire,
 parut moine
 stolat, ne
 dans cette
 Dieu vo
 rencontre
 ou de moine
 vangile. Il
 in religieu
 voyé de l'
 nes moine
 Il étoit dé
 mes: ma
 attendoit
 moment d
 assurées de
 le Roi H
 pendant sa
 ter avec l
 monter su
 souhaita d
 stolique,
 & pour y

évangélique
ager. Le
e, par leur
s invasions
alors dans
er de tout
temps attir
tres de l'é
nétre che
is il y trou
olâtrie, &
ouche & G
le se retire
out le frai
ce furent
il emmena
vérités du
evêque de
us le regne
r une vive
glement de
ont il avoit
arque à la
e, nommé
re réfugié.
dans une
les prélats
n Pontife,
Halitgaire
qui voulut

l'accompagner. Mais tout cet appareil fut
de peu d'effet. Il revint en France,
l'année suivante; quoiqu'en considé-
ration de l'Empereur, il eût été assez
bien reçu en Danemarck par les deux
princes qui avoient partagé entre eux ce
royaume, après en avoir chassé Hériold.
Halitgaire, à qui la charge de son évêché
parut moins lourde que celle de l'apo-
stolat, ne demeura guère plus long-temps
dans cette mission.

Dieu voulut encore choisir en cette
rencontre ce qu'il y avoit de moins grand
ou de moins apparent, pour étendre l'é-
vangile. Il y avoit à la nouvelle Corbie
un religieux édifiant qu'on y avoit en-
voyé de l'ancienne, pour former les jeu-
nes moines aux sciences & à la vertu.
Il étoit dévoré de la soif du salut des
âmes: mais aussi humble que zélé, il
attendoit dans le silence & la modestie le
moment du Seigneur, & des marques
assurées de la vocation d'en-haut. Quand
le Roi Hériold, sincèrement converti
pendant sa longue adversité, voulut ten-
ter avec le secours de l'Empereur de re-
monter sur le trône de Danemarck, il
souhaita d'avoir avec lui un homme apo-
stolique, pour se fortifier dans la foi,
& pour y amener ses peuples. L'Empe-

Egin. an.
826. vit.
S. Aufc.
n. 10.

reur en parla devant une multitude d'évêques & de seigneurs, qui presque tous répondirent qu'ils ne connoissoient personne en état & en disposition d'entreprendre une chose si difficile & si périlleuse. Et moi, dit Vala pour lors abbé de Corbie, je fais un bon religieux, en qui se rencontrent, j'ose le garantir, toutes les vertus & tous les talens que l'on cherche. On fit aussitôt venir en Cour le Moine Anscaire dont il avoit prétendu parler, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'accepter ou de refuser ce qu'on lui proposoit. L'homme apostolique, charmé de reconnoître la volonté de Dieu dans celle de son supérieur, & dans tout ce qui pouvoit manifester l'ordre de la Providence, accepta sans balancer, & sans écouter une multitude de conseils pusillanimes. Un de ses confrères, nommé Aubert, de race illustre, & qui accompagnoit son abbé en Cour, vint trouver le Missionnaire en particulier, & lui demanda en deux mots, s'il avoit bien pensé à ce qu'il faisoit. Anscaire répondit, que rien ne le feroit changer. C'en est assez, reprit Aubert : sous l'agrément du Seigneur Abbé, je ne vous laisserai pas aller seul.

Il partit effectivement, avec Anscaire &

le Roi Hér
pour lui donne
, ne deman
bonne volonté
succomba à l
état de lang
compagnon de
Corbie, où à p
ment. Tels
de la solide co
où S. Anscai
Suède. Ai
urent-ils rede
ois, de la fo
sion d'un m
perdre dans la
Louis le Dé
curé cet avant
Germanie, s'e
dale qui s'éto
de la religion
dore, person
qualité de prin
& par le caract
été revêtu au
été traduit pa
ers, qui lui fi
trancher la té
que c'étoit pa
qu'il s'étoit m

le Roi Hériold. Mais le Seigneur, pour lui donner la couronne de l'apostolat, ne demandoit guère de lui que la bonne volonté. Après environ deux ans, il succomba à la fatigue, & tomba dans un état de langueur qui obligea son saint compagnon de le renvoyer à la nouvelle Corbie, où à peine arrivé il mourut saintement. Tels furent les commencemens de la solide conversion du Danemarck, où S. Anscaire étendit le Christianisme en Suède. Ainsi les royaumes du Nord furent-ils redevables à un moine François, de la foi que l'audace & la dissolution d'un moine Allemand leur a fait perdre dans la suite.

Louis le Débonnaire, après avoir procuré cet avantage aux extrémités de la Germanie, s'empressa d'étouffer un scandale qui s'étoit donné au centre même de la religion & du Christianisme. Théodore, personnage considérable par sa qualité de primicier de l'Eglise Romaine, & par le caractère de légat dont il avoit été revêtu au concile d'Attigni, avoit été traduit pardevant les juges ordinaires, qui lui firent crever les yeux, puis trancher la tête. Le bruit se répandit que c'étoit par ordre du Pape, & parce qu'il s'étoit montré trop attaché au jeune

Egin. an.
823 Theg.
c. 30.

Empereur Lothaire, qui étoit venu à Rome quelque temps auparavant pour rendre la justice, & entrer par cet acte d'autorité en possession de l'Empire. Il paroît que la souveraineté sur cette capitale du monde étoit déjà contestée aux nouveaux Empereurs, au moins par voie de fait, & que sous prétexte d'éviter dans les affaires le péril du retard, on les terminoit souvent avec une précipitation affectée. Le Pape voulut néanmoins se justifier, au moins quant à l'exécution de Théodore, à laquelle il protesta avec serment qu'il n'avoit point eu de part, quoiqu'il fût coupable, ajouta-t-il, de crime de lèze-majesté. L'Empereur ne jugea point à propos d'éclaircir davantage ce mystère.

Le Pape Pascal mourut dans la même année 824, avec la réputation de vertueux qu'il avoit soutenue pendant toute sa vie, & qui le fait honorer comme saint par Anast. in l'Eglise Romaine. Entre les ornemens
Pasc. v. des églises, où, à l'exemple de ses derniers prédécesseurs, il fit voir la nouvelle opulence des Pontifes Romains, il est fait mention de deux monumens qui se présentent l'assomption corporelle de la Vierge, que par conséquent on croit dès lors à Rome. Eugène, archiprêtre

Sainte S
ort de Pasc
l'ordinat
crime : mai
tes, par le
ne mérito
ent par son
la sagesse &
ité & sa
videment la
Lothaire fit
Rome. Il
à il étoit d
le troubler
par ceux qui
re par les se
non, elle c
vant l'ancien
é faite par
La consti
ous les ans
par le Pape
ce Prince le
es ducs &
lice; que t
mat, soit du
quelle loi il
qu'ils optero
es loix des
autorisées en

veuu
pour
cet ad
pire. E
ette ca
stée au
par voi
d'évite
l, on le
cipitation
moins f
exécution
esta ave
de part
t-il, d
ereur n
ir davan
la mém
de vert
ate sa vie
saint pa
ornemen
e ses der
nouve
ns, il e
ns qui re
relle de
n croyo
rehiprèr

Sainte Sabine, fut élu peu après la mort de Pascal. Son éléction fut troublée par l'ordination d'un antipape, nommé Zozime: mais ce schisme n'eut point de suites, par les soins de l'Empereur. Eulèce méritoit cette protection, spécialement par son humilité, sa simplicité jointe à la sagesse & à la doctrine; par sa liberté & sa bienfaisance. Afin d'établir solidement la paix, le jeune Empereur Théodose fit une seconde fois le voyage de Rome. Il y publia une constitution, où il étoit défendu, sous peine d'exil, de troubler l'éléction d'un Pape choisi par ceux qui en avoient le droit; c'est-à-dire par les seuls Romains; à qui, ajoutant l'ancienne concession qui leur en avoit été faite par les Pères.

La constitution porte ensuite, que tous les ans des commissaires, nommés par le Pape & par l'Empereur, feront à ce Prince le rapport de la manière dont les ducs & les juges administrent la justice; que tous les Romains, soit du sénat, soit du peuple, déclareront selon quelle loi ils veulent vivre; c'est-à-dire qu'ils opteront entre le droit Romain & les loix des Goths ou des Lombards, autorisées en Italie; afin qu'ils soient ju-

T. 2.
Capit. p.
18.

Capit. t. I.
p. 647.

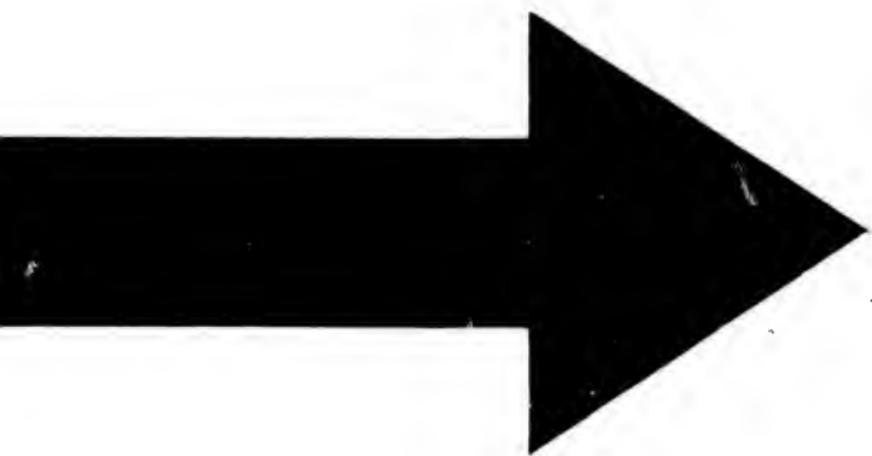
gés suivant cette loi, par l'autorité du Pape & celle de l'Empereur. Lothaire fit aussi prêter aux Romains un serment où la souveraineté impériale sur Rome paroît clairement; mais où l'autorité du Pape est encore jointe à celle des Empereurs. Il étoit conçu en ces termes. Nous promettons fidélité aux Empereurs Louis & Lothaire, sauf la foi que nous avons promise au Pape. On ne laissa pas de s'engager par le même serment, à consacrer les Papes élus qu'après avoir obtenu l'approbation des Empereurs.

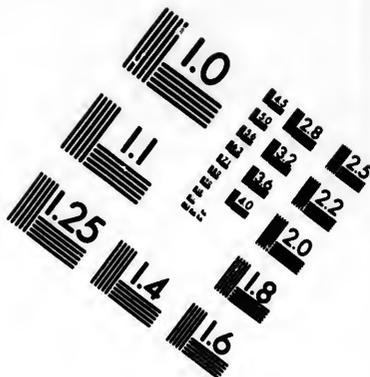
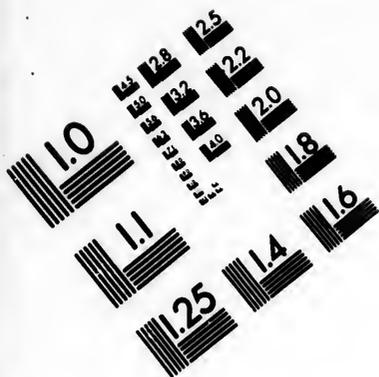
L'an 826, le Pape Eugène tint un concile, qui nous donne lieu d'observer à quel point les sciences, ou du moins les belles-lettres, étoient tombées en Italie, ainsi que dans le reste de l'Occident. On y avoit si peu de facilité, soit à s'énoncer, soit à composer, qu'il fallut copier d'un concile tenu sous Grégoire II. le petit discours qui devoit servir de préface au concile que l'on célébroit. On sentoit cependant les dangers de cette ignorance; & l'on fit quelques canons pour en arrêter les progrès. Il fut ordonné que les prêtres négligens seroient avertis par l'évêque, suspendus de leurs fonctions pour avoir le temps de s'instruire, & que s'ils ne profitoient pas de l'avertis-

ement, ils seroient excommuniés. L'empereur Lothaire, à l'égard de Rome, établiroit des écoles dans d'autres lieux; qu'on rassembloit à la cathédrale de Rome, & y vivoient en grand nombre. Les prêtres d'une capitale pendant eux-mêmes. Dans ces deux années, il n'y avoit pas honte de ne sçavoir le Credo de l'Eglise. On étoit encore aux prêtres leurs maisons au lieu de prêtres, & du peuple en s'occupant de la campagne sans doute. Les prêtres la culture de la terre voit par l'exemple de l'empereur. On avoit préconisé la domination des sciences de ce genre de travail. L'empereur sage & le méritant, crut de ne pas se défaire de ces peuples, ni le fondement de la religion. On voit de Rome, qu

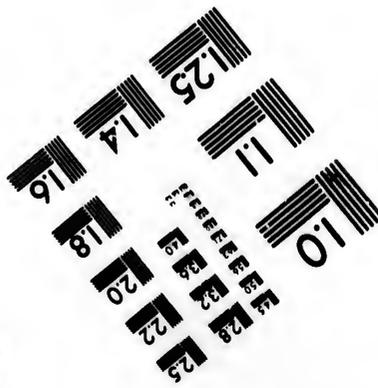
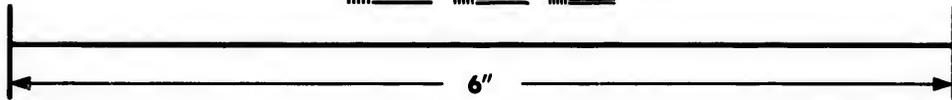
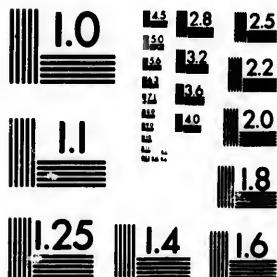
ment, ils seroient déposés; que le métropolitain en useroit de même à proportion, à l'égard de ses suffragans; qu'on établirait des écoles dans les évêchés & dans d'autres lieux où elles seroient nécessaires; qu'on rassembleroit les clercs près de la cathédrale, dans des cloîtres où ils vivroient en commun sous des supérieurs d'une capacité reconnue, & dépendans eux-mêmes de l'évêque. On voit dans ces deux articles, que l'Italie n'auroit pas honte de se réformer sur le modèle de l'Eglise de France. On défend encore aux prêtres, de paroître hors de leurs maisons autrement qu'en habits ecclésiastiques, & de s'exposer au mépris du peuple en s'occupant aux travaux serviles de la campagne. L'ancienne discipline sans doute n'interdisoit point aux prêtres la culture des terres, comme on le voit par l'exemple de S. Félix, si souvent préconisé par S. Paulin: mais la domination des Barbares ayant avili ce genre de travail, l'Eglise qui a la même sagesse & le même pouvoir dans tous les temps, crut devoir s'accommoder au génie de ces peuples en ce qui n'intéressoit, ni le fonds des mœurs, ni la religion. On voit encore, par ce concile de Rome, que le droit de patronage







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172
E 176
E 180
E 184
E 188
E 192
E 196
E 200
E 204
E 208
E 212
E 216
E 220
E 224
E 228
E 232
E 236
E 240
E 244
E 248
E 252
E 256
E 260
E 264
E 268
E 272
E 276
E 280
E 284
E 288
E 292
E 296
E 300
E 304
E 308
E 312
E 316
E 320
E 324
E 328
E 332
E 336
E 340
E 344
E 348
E 352
E 356
E 360
E 364
E 368
E 372
E 376
E 380
E 384
E 388
E 392
E 396
E 400
E 404
E 408
E 412
E 416
E 420
E 424
E 428
E 432
E 436
E 440
E 444
E 448
E 452
E 456
E 460
E 464
E 468
E 472
E 476
E 480
E 484
E 488
E 492
E 496
E 500
E 504
E 508
E 512
E 516
E 520
E 524
E 528
E 532
E 536
E 540
E 544
E 548
E 552
E 556
E 560
E 564
E 568
E 572
E 576
E 580
E 584
E 588
E 592
E 596
E 600
E 604
E 608
E 612
E 616
E 620
E 624
E 628
E 632
E 636
E 640
E 644
E 648
E 652
E 656
E 660
E 664
E 668
E 672
E 676
E 680
E 684
E 688
E 692
E 696
E 700
E 704
E 708
E 712
E 716
E 720
E 724
E 728
E 732
E 736
E 740
E 744
E 748
E 752
E 756
E 760
E 764
E 768
E 772
E 776
E 780
E 784
E 788
E 792
E 796
E 800
E 804
E 808
E 812
E 816
E 820
E 824
E 828
E 832
E 836
E 840
E 844
E 848
E 852
E 856
E 860
E 864
E 868
E 872
E 876
E 880
E 884
E 888
E 892
E 896
E 900
E 904
E 908
E 912
E 916
E 920
E 924
E 928
E 932
E 936
E 940
E 944
E 948
E 952
E 956
E 960
E 964
E 968
E 972
E 976
E 980
E 984
E 988
E 992
E 996
E 1000

10
E 100
E 104
E 108
E 112
E 116
E 120
E 124
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172
E 176
E 180
E 184
E 188
E 192
E 196
E 200
E 204
E 208
E 212
E 216
E 220
E 224
E 228
E 232
E 236
E 240
E 244
E 248
E 252
E 256
E 260
E 264
E 268
E 272
E 276
E 280
E 284
E 288
E 292
E 296
E 300
E 304
E 308
E 312
E 316
E 320
E 324
E 328
E 332
E 336
E 340
E 344
E 348
E 352
E 356
E 360
E 364
E 368
E 372
E 376
E 380
E 384
E 388
E 392
E 396
E 400
E 404
E 408
E 412
E 416
E 420
E 424
E 428
E 432
E 436
E 440
E 444
E 448
E 452
E 456
E 460
E 464
E 468
E 472
E 476
E 480
E 484
E 488
E 492
E 496
E 500
E 504
E 508
E 512
E 516
E 520
E 524
E 528
E 532
E 536
E 540
E 544
E 548
E 552
E 556
E 560
E 564
E 568
E 572
E 576
E 580
E 584
E 588
E 592
E 596
E 600
E 604
E 608
E 612
E 616
E 620
E 624
E 628
E 632
E 636
E 640
E 644
E 648
E 652
E 656
E 660
E 664
E 668
E 672
E 676
E 680
E 684
E 688
E 692
E 696
E 700
E 704
E 708
E 712
E 716
E 720
E 724
E 728
E 732
E 736
E 740
E 744
E 748
E 752
E 756
E 760
E 764
E 768
E 772
E 776
E 780
E 784
E 788
E 792
E 796
E 800
E 804
E 808
E 812
E 816
E 820
E 824
E 828
E 832
E 836
E 840
E 844
E 848
E 852
E 856
E 860
E 864
E 868
E 872
E 876
E 880
E 884
E 888
E 892
E 896
E 900
E 904
E 908
E 912
E 916
E 920
E 924
E 928
E 932
E 936
E 940
E 944
E 948
E 952
E 956
E 960
E 964
E 968
E 972
E 976
E 980
E 984
E 988
E 992
E 996
E 1000

dont nous avons déjà observé des exemples, prenoit de jour en jour une nouvelle faveur : on déclare que les fondateurs ont droit d'établir des prêtres, non seulement dans les oratoires, mais dans les monastères de leur fondation, avec le consentement & sous la dépendance de l'évêque. On veut aussi que tous les abbés soient prêtres, pour avoir plus d'autorité.

Dans le même temps, les translations & les partages de reliques, regardés si défavorablement jusqu'au temps de St Grégoire, devinrent très-communs. Cette nouvelle méthode parloit à la vérité d'un principe louable, d'un empressement religieux à se procurer au moins quelque parcelle de ces reliques insignes que l'on préséroit à tous les trésors. Il n'est point de meilleure preuve de la vénération qu'on avoit alors pour elles, & qu'on tenoit de la sainte antiquité; quant au fond de la chose; mais il faut convenir que ces nouveaux procédés entraînent bien des abus. On vola les reliques, dans ces translations; on usa de violence & de supercherie, pour accréditer la propriété de son église aux dépens des autres; on y exposa quelquefois des reliques supposées au culte des fidèles. Les personnages

les plus qualifiés & les plus éclairés n'alloient au moins, ni foin, ni farine, ni dépenses, pour s'en procurer. Alduin, abbé de Saint Denis, de S. Germain-des-Prés, de S. Médard de Soissons, & archi-chapelain ou grand chambrier de France, ayant gagné dans le voyage de Rome l'amitié du Pape Grégoire, crut n'en pouvoir faire un meilleur usage, qu'on obtenait du Pontife quelque relique célèbre. De retour en France, il voulut encore s'appuyer d'un nouveau titre, obtint une lettre de recommandation de l'Empereur Louis, & remit au prévôt de son abbaye de S. Médard, nommé Rodoin, qu'il fit partir pour Rome, avec charge de demander le corps de S. Sébastien. Le Pape fit d'abord difficulté de priver l'Eglise Romaine, des dépouilles si révérées de ce illustre Martyr. Mais ne pouvant rien résister à l'Empereur, il céda enfin; & la relique fut apportée en France, & reçue avec la plus grande solennité dans l'église de S. Médard. On raconte un grand nombre de miracles qu'elle fit sur la route, & plus encore depuis son arrivée. Le Prévôt Rodoin, encore plus curieux de se procurer des reliques, que son abbé qu'il avoit lui-même engagé dans cette

Boll. t. 2. p. 278.

entreprise, peu content de ce qu'on lui donnoit de bonne grace, enleva furtivement le corps du Pape S. Grégoire, après avoir corrompu par argent ceux qui en avoient la garde. Toutefois on prétend l'avoir encore à Rome, ainsi que S. Sébastien; ce qui fait présumer que les Romains, ne remirent aux François qu'une partie de l'un & de l'autre; comme Adon, auteur contemporain, le dit expressément de S. Sébastien.

Act. SS. Eginard, ancien secrétaire de Charle-
Bened. t. magne, l'un des plus grands seigneurs de
5. p. 44. la Cour, & des plus vertueux ainsi que des plus grands hommes de son siècle, se donna pareillement des soins pour se procurer des reliques étrangères. Depuis la mort de son puissant bienfaiteur, il vivoit dans la retraite, séparé de sa femme, & occupé de l'administration de plusieurs abbayes. Il venoit de bâtir l'église du monastère de Michlenstade contre le Mein & le Nècre; & souhaitant avoir les reliques de quelque Saint à qui il pût la dédier, il en envoya chercher à Rome.

Tillem. Ses commissionnaires passerent par Soif-
I. p. 199. sons, & s'y associerent un prêtre nommé Hun. Etant arrivés à Rome, ils cherchèrent dans les cimetières hors de la ville, & enleverent secrètement les corps des

martyrs S. Pierre & S. Marcellin. Mais
 un Prêtre Soissonnois ne se croyant pas
 obligé à la fidélité envers les com-
 plices de son larcin, leur déroba une
 partie du corps de S. Marcellin, qu'Hil-
 lard fit néanmoins restituer à Eginard.
 Celui-ci les plaça d'abord à Michlenstad,
 avant sa première résolution: puis croyant
 avoir reconnu par deux miracles que
 ce n'étoit pas la volonté de Dieu qu'ils y
 demeuraissent, il les fit transférer quelques
 mois après au monastère de Mulinheim
 en Selgenstad, dont il avoit aussi l'ad-
 ministration. Comme il étoit fort lettré,
 ayant entr'autres ouvrages écrit avec
 succès la vie de Charlemagne & une par-
 tie des annales de France, il composa
 l'histoire de ces translations, dans laquelle
 il raconte une longue suite de prodiges
 arrivés dans tous les lieux où il jugea à
 propos de distribuer quelque partie de
 ces reliques. On vit paroître dans le même
 temps une infinité d'histoires de martyrs
 & d'autres saints, qui se répandirent de
 toute part, soit pour embellir les ancien-
 nes, soit, quand on en manquoit, pour
 en créer de nouvelles. Telle fut la source
 de tant de légendes apocryphes, qui
 donnant un air de fable à la vérité même,
 méritent la plus saine critique dans une

sorte d'impossibilité d'en faire le discernement, & fournirent à la critique ouverte des prétextes imposans de rejeter l'une & l'autre sans distinction.

Vit. S. Ansegise, François illustre par sa naissance & par ses talens, avoit eu sous son gouvernement l'abbaye de S. Eginard l'intendance des bâtimens de l'Empereur. Il renonça au monde, & embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fontenelle ou S. Vandrille. Il devint ensuite abbé de S. Sixte de Rheims, & de S. Memmie de Châlons. Son détachement lui fit encore quitter le gouvernement de ces deux monastères: mais la disette de bons sujets & sa sage économie le firent bientôt rechercher pour l'abbaye de S. Flay ou S. Germer au diocèse de Beauvais, réduite à l'indigence & presque sans bâtimens. En peu de temps, il ne lui rendit pas seulement la première aisance; mais il trouva moyen de faire, en grains & en fruits, des réserves abondantes qu'il distribuoit à tous ceux qui en avoient besoin, & qui banirent la misère de tout le canton. Le zèle pour le bien public engagea l'Empereur à lui donner encore l'abbaye de Luxeuil & celle de S. Vandrille qu'Eginard venoit d'abandonner volontairement. Ainsi Ansegise jouit tout à la fois de ces trois

abbayes.
 que qu'
 le bien
 S. Val
 porta de
 dans la
 oubée.
 avec la
 été de
 bit: aux
 ment: R
 cés, d'
 & sur-t
 ment d'
 C'éto
 volenti
 blage af
 nomiqu
 Il cong
 un cor
 Charle
 jusques
 Comme
 ambassa
 acquis
 conven
 jet, qu
 d'Etat.
 en peu
 Il se tr

abbayes, qu'il remit toutes en meilleur état qu'il ne les avoit prises. Il fit tant de bien à Fontenelle, qu'on le comparoit à S. Vandrille & à S. Ansbert. Il y transporta de Luxeu des religieux consommés dans la vertu, pour établir la régularité tombée en ruine avec les bâtimens, & avec la subsistance temporelle que la dureté de quelques abbés précédens refu-
loit aux moines. Il pourvut magnifiquement les trois monastères, de vases sacrés, d'ornemens d'église de toute espèce, & sur-tout de bons livres, particuliè-
rement d'ouvrages des Pères.

C'étoit la dépense que faisoit le plus volontiers Anfégise, qui, par un assem-
blage assez rare, joignoit aux talens éco-
nomiques le goût & l'amour des lettres. Il conçut l'utile dessein de rassembler en un corps d'ouvrage les Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, jusques-là dispersés en feuilles volantes. Comme il avoit été employé en plusieurs ambassades par l'Empereur Louis, il avoit acquis les connoissances & le discernement convenables pour bien exécuter ce pro-
jet, qui demandoit en effet un homme d'Etat. Aussi le recueil d'Anfégise acquit en peu de temps la plus grande célébrité. Il se trouve cité incontinent après sa pu-

blication, dans les Capitulaires de l'Empereur Louis, puis de ses successeurs, comme ayant autorité publique.

Le Pape Eugène, second du nom, étant mort au mois d'août de l'année 827; peu de temps après, & probablement dans le cours du même mois, on lui donna pour successeur, Valentin archidiacre de l'Eglise Romaine, qu'on intronisa contre la coutume, avant de le consacrer. On s'empresse de même à l'ordonner évêque, mais après l'avoir fait prêtre; quoi qu'en disent quelques auteurs, peu réfléchis en ce point, & con-

Ratram. fondus d'avance par Ratram de Corbie
C. Græc. qui confondit en son temps cette imputa-
oppos. 1. tion de Photius. On croyoit ne pou-
4. c. 8. voir mettre assez vite en place un Pon-
tife singulièrement cher au peuple, & au
dernier Pape qui l'avoit toujours auprès
de lui. Mais il n'eut pas le temps de
remplir les grandes espérances qu'on
avoit conçues de son mérite. Il mourut
quelques mois après son élection. Le saint
Siège vauqua ensuite assez long-temps, vrai-
semblablement jusqu'à l'année suivante.
On élut alors Grégoire IV, prêtre du
titre de S. Marc, qui fut d'abord intronisé: mais pour son ordination, il fallut
attendre l'envoyé de l'Empereur, mécon-

D E
ent sans de
on avoit u
D'ailleurs le
de tout son p
le Pon fut o
l'Eglise des
humilité av
pontificat fu
lesquels on
se convainc
deurs ne le
aux grandes
Peu cont
pouté la mag
devenus ma
l'Italie, il
l'embouchur
ses des Sara
illes & les cô
d'Espagne,
par les Chré
té leurs col
la Grèce,
même réist
plusieurs ill
qui s'oppos
connu la bo
ils se résolu
périr jusqu
surent déba

gent sans doute de la précipitation dont on avoit usé, en faveur de Valentin. D'ailleurs le nouveau Pontife s'opposa de tout son pouvoir à sa propre élévation, & l'on fut obligé de le tirer par force de l'église des SS. Côme & Damien, où son humilité avoit cherché un asyle. Son pontificat fut d'environ seize ans, durant lesquels on eut plus d'une occasion de se convaincre que son aversion des grandeurs ne le rendoit pas moins propre aux grandes choses.

Peu content d'orner des églises avec toute la magnificence de ses prédécesseurs devenus maîtres d'une bonne partie de l'Italie, il fit fortifier la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, contre les courses des Sarasins qui pilloient toutes les îles & les côtes voisines. Les Musulmans d'Espagne, plus resserrés de jour en jour par les Chrétiens d'Asturie, avoient porté leurs colonies jusques dans les îles de la Grèce, où ils n'éprouvoient pas la même résistance. Ils étoient descendus en plusieurs îles, sans trouver un vaisseau qui s'opposât à leurs efforts. Ayant reconnu la bonté du terroir de la Crète, ils se résolurent à la conquérir, ou à y périr jusqu'au dernier; & si-tôt qu'ils furent débarqués, leur commandant fit

Post.
Theoph. l.
11. n. 21.
p. 46.

brûler sa flotte, pour les forcer à tenir leur résolution. Ils bâtirent, au lieu nommé Candax, une ville qui prit le nom de Candie, & le donna à toute l'île. De là ils la parcoururent triomphans, sans donner aux naturels du pays le temps de respirer: ils s'en rendirent si bien les maîtres, que de trente villes qu'ils s'affujettirent, il ne resta que celle de Gortyne qui conserva ses mœurs & sa religion. Pour ne l'avoir pas voulu renoncer, Cyrille qui en étoit évêque, souffrit un glorieux martyre.

Ib. n. 27. D'un autre côté, les Musulmans d'Afrique envahirent la Sicile, comme ils avoient fait autrefois l'Espagne, à la faveur de l'incontinence & de la trahison d'un mauvais Chrétien. Euphémus qui commandoit une troupe de gens de guerre dans cette belle province, toujours soumise aux Empereurs de C. P. s'étant amouraché d'une religieuse, l'enleva de son couvent, & l'épousa au grand scandale de tout le monde. Les frères de cette vierge déshonorée en portèrent leur plainte à l'Empereur Michel le Bègue, qui n'étoit pas scrupuleux sur l'article. Il avoit un trait tout pareil de dissolution à se reprocher, ayant lui-même épousé Euphrosine, petite-fille de l'Impératrice

Ib. n. 27.

c. 24.

Chron.

Cass. l. c.

11.

D
lène, & r
Mais cet E
duite scand
de son ran
permettoit
neur de S
de toute la
imprimer l
fant coups
sous main
troupes, r
verneur;
frique: &
donné dr
audacieux
pitaine, c
le titre d
cours, so
de la Sici
but. L'Em
que d'avil
da tout c
alla se m
mée de
d'Emper
après, &
de la Sic
sur desc
die; c'e
de l'Em
d'Occide

lène, & religieuse dans l'isle du Prince. Mais cet Empereur regardant son inconduite scandaleuse comme la prérogative de son rang, voulut punir ce qu'il se permettoit, & envoya ordre au gouverneur de Sicile d'user contre Euphémus de toute la sévérité des loix, & de lui imprimer la note d'infamie, en lui faisant couper le nez. Euphémus averti sous main, s'assura d'une partie des troupes, résista au premier effort du gouverneur; puis se retira vers l'Emir d'Afrique: & comme si l'impudence lui eût donné droit à l'Empire, ce subalterne audacieux qui n'avoit que le rang de capitaine, osa demander au Prince Maure le titre d'Empereur, avec quelques secours, sous promesse de le rendre maître de la Sicile, & de lui payer un gros tribut. L'Emir qui ne demandoit pas mieux que d'avilir la puissance impériale, accorda tout ce qu'on demandoit. Le rebelle alla se montrer à Syracuse, avec une armée de Mahométans, & les marques d'Empereur. Il y fut tué peu de temps après, & les Arabes demeurèrent maîtres de la Sicile. De là ils faisoient descente sur descente en Calabre & en Lombardie; c'est-à-dire dans toute l'Italie, tant de l'Empire d'Orient que de l'Empire d'Occident.

Ce fut pour s'opposer à leurs incursions, & pour assurer l'embouchure du Tibre où l'abord étoit plus facile, que Grégoire IV entreprit un ouvrage plus grand que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, en rebâtissant pour la sûreté publique la ville d'Ostie entièrement ruinée. Il en fit une ville toute nouvelle, qu'il nomma de son nom Grégoriopolis, la réédifia de fond en comble, l'entoura de murailles plus hautes & de fossés plus profonds qu'auparavant, y mit de bonnes portes garnies de herfes, avec des machines à lancer des pierres, & tous les instrumens de guerre alors en usage.

Les Maures tournerent leurs efforts vers l'Orient, tandis que les forces de cet Empire étoient toutes occupées à la guerre civile entre l'Empereur Michel & Thomas qui se donnoit pour le fils d'Irène. Michel, à son avènement à l'Empire, avoit rappelé les confesseurs bannis pour la cause des images; quoiqu'il fût lui-même dans une croyance toute contraire, ou plutôt dans une indifférence totale par rapport aux principes fondamentaux de la religion; lui qui tenoit en même temps à des superstitions

qui alloient jusqu'à l'extravagance. Quand il crut son autorité bien établie sur-tout

Après la défaite
contre les C
ement pers
thode qui d
de C. P. &
tiens de la
cens coups
évêque de S
confession &
les tournien
d'autres viol
combattre l'
publiques, &
d'étudier, à
dont on ne
tyrannie en
tenoit d'eux
Dans ce
encore ferm
de Stude, q
autres exilés
en arrivant
avoit été re
par des mo
tiers, ce f
au S. Patri
monastère c
ré, tandis
demeuroit
intrus étan

Après la défaite de Thomas, il se déclara contre les Catholiques, & se rendit hautement persécuteur. Le S. Moine Méthode qui devint par la suite patriarche de C. P. & fut un des principaux soutiens de la saine doctrine, reçut sept cents coups de fouet. Saint Euthymius, évêque de Sardes, déjà célèbre par sa confession & par deux exils, expira dans les tourmens. On exerça une infinité d'autres violences. Pour empêcher de combattre l'erreur, on ferma les écoles publiques, & l'on défendit aux enfans d'étudier, à l'exemple des Mahométans, dont on ne fit pas difficulté d'imiter la tyrannie en faveur de l'impïété que l'on tenoit d'eux.

Dans ce nouveau péril, on ne put encore fermer la bouche à S. Théodore de Stude, qui avoit été rappelé avec les autres exilés. La première chose qu'il fit en arrivant au voisinage de C. P. où il avoit été reconduit comme en triomphe par des monastères & des peuples entiers, ce fut d'aller rendre ses respects au S. Patriarche Nicéphore, dans son monastère de Calcédoine où il étoit retiré, tandis que l'Usurpateur Théodore demuroit en possession de son siège. Cet intrus étant même venu à mourir, l'E-

vêque légitime ne fut pas rétabli ; mais vit de nouveau occuper sa place par le fameux Iconoclaste Antoine de Syllée, qui le garda seize ans. S. Théodore s'étant concerté avec le Patriarche Nicéphore & quelques dignes évêques, il fut résolu d'écrire à l'Empereur en faveur de la bonne cause. Mais c'étoit parler à un sourd, disent les historiens du temps, que de prétendre persuader ce Prince naturellement frivole, & devenu persécuteur.

La persécution, loin d'intimider Théodore, ne le rendit que plus vigilant à écarter le péril de la séduction, par des instructions & des lettres éloqu岸tes. Il ne cessoit d'inculquer à tous les ordres de Fidèles ces règles fondamentales de la saine croyance : Qu'il n'étoit plus question de conférer avec des hérétiques déclarés, comme on le proposoit encore, ni de faire un accommodement politique, dans une matière élevée au dessus de tout pouvoir humain : qu'il ne s'agissoit pas d'affaires temporelles, dont l'Empereur pût juger ; mais de la doctrine céleste qui n'a été confiée qu'à ceux à qui il a été dit : Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le Ciel ; c'est à dire aux apôtres & aux évêques

leurs fu
de Ro
à ceux
che &
histoire
être à
les dog
souvera
leur pro
gement
procédé
sembler
qui dé
que s'
légats
n'existe
que q
point
de pro
synodi
que si
lieu,
& d'
Eglise
& qu
de la
temps
Ce
l'activ
mour

leurs successeurs, principalement à celui de Rome qui tient le premier siège, puis à ceux de C. P. d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem: que ces cinq chefs étoient la force de l'Eglise, & devoient être à la tête de tous les juremens sur les dogmes divins: que le devoir des souverains & des magistrats consistoit à leur prêter la main, pour mettre leur jugement à exécution; que la façon de procéder canoniquement, étoit de rassembler les princes de l'Eglise, avec ceux qui défendoient unanimement la vérité: que s'il n'étoit pas possible d'avoir des légats de l'Orient, la même impossibilité n'existoit point par rapport à l'Occident: que quand ceux-ci encore n'assisteroient point à l'assemblée, elle ne laisseroit pas de prononcer validement par les lettres synodiques que recevoit le premier siège: que si l'assemblée même ne pouvoit avoir lieu, il falloit envoyer à Rome de part & d'autre, à cette mère de toutes les Eglises, où Pierre a présidé le premier, & qu'on en recevoit la décision certaine de la foi, comme il s'est pratiqué de tout temps.

Ce sont ici les derniers monumens de l'activité généreuse de S. Théodore. Il mourut enfin consumé de travaux & de

souffrances, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui un testament, où après sa confession de foi, il donnoit à ses disciples & aux abbés ses successeurs, des règles qui montrent du moins l'idée qu'on avoit encore en Orient de la régularité monastique. Vous n'aurez rien en propre, dit-il à l'Abbé, pas même une seule pièce de monnoie. Vous ne partagerez, ni vos soins, ni les biens de votre monastère entre vos proches & vos amis : tout sera pour vos frères & vos enfans spirituels. Vous n'aurez point d'esclaves, ni pour votre personne, ni pour la communauté : ce sont des hommes faits comme vous, à l'image de Dieu. Vous irez à pied, à l'exemple de J. C. ou monté sur un âne. Vous ne souffrirez aucune propriété parmi les frères, pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, & ne quitterez votre troupeau que par nécessité. Vous ne contracterez amitié avec aucune religieuse, & vous n'entrerez point dans leurs monastères. Vous n'ouvrirez point le vôtre aux femmes, & vous ne parlerez à aucune qu'en présence de deux témoins de part & d'autre, & s'il se peut, sans la voir. Vous n'affecterez point d'avoir tel syncelle en particulier ; mais différens frères vous servi-

ront. Or
monastè
tout le
soit. V
pour le
mais vo
deux ou
bles, s
laissa en
avoient
conçue
pas sur
gieuses
ne le f
les gran
le bel a
ginaux
avez en
Le l
dans sa
Théod
l'ont ill
dans la
les ver
d'une
siècles
pereur
Cep
obstan
ou po

ront. On ne gardera point d'argent dans le monastère, & l'on donnera aux pauvres tout le superflu, de quelque espèce qu'il soit. Vous ne ferez rien de votre chef, pour le spirituel, ni pour le temporel; mais vous prendrez toujours l'avis de deux ou trois personnes des plus capables, selon les matières. Le S. Abbé laissa encore à des religieuses qui l'avoient prié, une instruction sommaire conçue en ces termes: Ne vous formez pas sur la vie lâche de la plupart des religieuses qui vous environnent, & qui ne le sont que de nom; mais comme les grands peintres ne travaillent que sur le bel antique, modelez-vous sur les originaux de la sainte antiquité que vous avez entre les mains.

Le Patriarche S. Nicéphore mourut dans sa retraite, peu d'années après S. Théodore Studite. Entre les écrits qui l'ont illustré, aussi bien que la constance dans la foi & dans la pratique de toutes les vertus, on lui est sur-tout redevable d'une histoire abrégée d'environ deux siècles; savoir depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'au temps d'Irène.

Cependant l'Empereur Michel, non-obstant son indifférence pour la religion, ou pour mieux dire, malgré sa religion

monstrueuse & assez ressemblante à celle de Constantin-Copronyme qu'il paroît avoir eu dessein de copier, voulut donner quelque couleur moins odieuse à la tyrannie qu'il exerçoit sur ses sujets orthodoxes : il tenta de les mettre en contradiction avec ceux de l'Eglise de France.

Post.
Theoph.
l. II. n.
10 p.44.

Sous prétexte de confirmer l'alliance entre les deux Empires, il envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, avec une lettre qui portoit cette inscription : Michel & Théophile (c'étoit son fils déjà associé à l'Empire) fidèles à Dieu, Empereurs des Romains, à notre cher & honoré frère Louis Roi des François & des Lombards, nommé leur Empereur. Après avoir assuré qu'il veut conserver la paix avec les François, il entreprend de justifier les violences dont il usoit envers les Catholiques d'Orient, & rapporte plusieurs pratiques vraiment superstitieuses & inexcusables, pour rendre odieux tous les Orthodoxes, qu'il en accuse généralement. C'est ainsi que l'esprit d'hérésie, toujours guidé par l'esprit de mensonge, a tout son recours, soit à des inventions purement calomnieuses, soit à des imputations générales, pour des abus particuliers & presque inévitables dans les meilleures choses. La fourberie de l'Empe-

leur instr
en Franc
pendit qu
rés étoit
longer le
son y ét
cile de
donnant
local, ai
Constant
le par c
Grèce d
culier pa
servi de
saut d'ac
rable de
& quelq
a pu lon
ceux de
n'en o
l'accepte
Eglises.
L'Em
pacifier
homme
Paris,
question
renvoye
assembl
mandoi

leur instruit des préventions qu'on avoit en France touchant cette matière, ne se contenta point de le leur enlever, mais se donna tout à fait à le leur augmenter. Cette manœuvre étoit d'autant plus propre à y prolonger les dispositions peu favorables où l'on y étoit par rapport au dernier concile de Nicée, que Michel, en ne lui donnant que la qualification de concile local, ainsi qu'au concile Iconoclaste de Constantin-Copronyme, sembloit autoriser par quelques docteurs mêmes de la Grèce des plus orthodoxes, & en particulier par S. Théodore Studite qui s'étoit servi de cette expression. En effet, le défaut d'adhésion d'une partie aussi considérable de l'Eglise que l'Empire François & quelques autres nations de l'Occident, a pu long-temps le faire regarder comme ceux des conciles œcuméniques, qui n'en ont acquis l'autorité que par l'acceptation subséquente des diverses Eglises.

L'Empereur Louis se flattant de tout Conc. pacifier, rassembla l'an 825 les plus savans Gall. c. 7. hommes du royaume dans son palais de P. 109. Paris, à dessein seulement d'éclaircir la question, dont la décision devoit être renvoyée au Chef de l'Eglise. Les prélats rassemblés firent plus qu'on ne leur demandoit. Confirmés par le faux exposé

des Grecs, dans l'ignorance où ils étoient des faits, ils condamnerent indistinctement, & le conciliabule de Copronyme, & le septième concile. Ils rejeterent même, au moins de parole, tout culte rendu aux images; tandis que, de fait & par la pratique, ils les vénéroient en ordonnant de les placer avec honneur dans les églises, tant pour y servir de décoration, que pour rappeler aux Fidèles la vertu des saints qu'elles représentoient. Encore les différens docteurs n'étoient-ils pas trop d'accord entr'eux dans leur manière de s'énoncer: les plus éclairés, la plupart même prétendoient qu'on leur devoit rendre quelque sorte d'honneur; en sorte qu'ils paroissent n'avoir rejeté que le culte excessif qu'ils soupçonnoient les Grecs de rendre aux images. Aussi les Souverains Pontifes usèrent d'une sage économie, & travaillèrent avec douceur à ramener ces docteurs prévenus à toutes les observances reçues dans l'Eglise, sans jamais penser à les retrancher de sa communion. On reçut en France & en Germanie le second concile de Nicée, dès qu'on s'y fut donné le temps de l'entendre, dès qu'on y eut confondu les impostures & quitté les préventions qui avoient engagé

les

les Pères de Francfort, aussi bien que ceux de la conférence de Paris, à le rejeter.

Cette question s'éclaircit principalement, à l'occasion des excès où se porta Claude, évêque de Turin. Il étoit Esco-
 agnol de naissance, & avoit puisé l'ap-
 préhension de la nouveauté dans l'école de
 ceux d'Urgel. Ayant ainsi perdu la foi
 qui est indivisible, il embrassa facilement
 les erreurs des Iconoclastes, & poussa
 ces choses plus loin que la plupart d'en-
 tre eux. Il avoit dissimulé ses sentimens,
 de peur de nuire à son élévation dans le
 clergé : mais si-tôt que son ambition fut
 satisfaitte, il leva le masque sans nul mé-
 nagement. Dès la première visite qu'il fit
 de son diocèse, il brisa dans toutes les
 églises, non seulement les images, mais
 encore les croix, & marqua la même
 fureur contre la vénération des reliques
 & l'invocation des saints. Un attentat si
 scandaleux révolta son peuple, qui mon-
 tra par la vigueur de sa résistance, quel
 étoit le véritable état de la croyance par-
 mi les sujets mêmes des Monarques Fran-
 çois. Non, répondirent-ils à quelques
 reproches qu'il voulut leur faire (selon
 le témoignage ingénu qu'il leur rend lui-
 même dans ses lettres) nous ne croyons

Mablin.
 præf. in
 sæc. 4. a.
 25.

pas qu'il y ait rien de divin dans l'image que nous vénérons ; mais nous lui rendons des honneurs , en vue de celle qu'elle représente.

Bibl. PP.
p. 900 &
1eq.

On s'empresse de toute part à confondre l'implété de Claude. L'Abbé Théodmire , ami de l'hypocrite avant qu'il fût démasqué , & Dungal reclus au monastère de S. Denis , ne crurent pas que l'esprit de recueillement & les règles de leur état les dussent empêcher d'user de leurs talens , pour écarter la contagion qui menaçoit l'Eglise Occidentale. Ils prirent des premiers la plume , pour arrêter ou décréditer le Novateur. Quel orgueil , dit Dungal , de fouler aux pieds de briser avec mépris ce que depuis plus de 800 ans ; c'est-à-dire depuis l'établissement du Christianisme , les SS. Pères & les plus religieux princes ont permis , ont ordonné qu'on exposât dans les églises , & même dans les maisons particulières pour la gloire du Seigneur ! Peut-on compter au nombre des Chrétiens , celui qui rejette ce que reçoit toute l'Eglise ?

L'Empereur Louis fit condamner par les évêques les écrits que Claude eut l'audace de produire en faveur de son impiété ; puis il en envoya l'extrait aux

plus sava
de le
ans , A
surnommé
sieurs
orable
antés , o
iere exa
me Val
conda
mags ,
que l'a
uvent e
les ôte
L'ouvra
putation
emps. C
ans les
exions ;
santerie
de dérisio
C'est ains
l'quivoqu
doit peu
pas droit
puisqu'il s
poteux se
vrai que
il étoit ,
dans une

plus savans personnages du royaume, ont osé de les réfuter. Jonas évêque d'Orléans, Agobard de Lyon, Valafride, surnommé Strabon ou le Louche, & plusieurs autres entrerent dans cette honorable lice. Mais entre ces docteurs éminens, on exalte particulièrement la manière exacte & sage avec laquelle s'exprime Valafride. Il soutient qu'on ne doit pas condamner les honneurs rendus aux images, pourvu qu'ils soient modérés; & que l'abus que des personnes simples peuvent en faire, n'est pas une raison de les ôter de nos temples.

L'ouvrage de Jonas répond mal à la réputation que cet Auteur a eue de son temps. On n'y trouve de justesse, ni dans les raisonnemens, ni dans les réflexions; à quoi il substitue de froides plaisanteries, & des puérités plus dignes de dérision que ce qu'il veut censurer. C'est ainsi qu'il raille son adversaire sur l'équivoque de son nom; disant qu'on doit peu s'étonner de ce qu'il ne marche pas droit dans les sentiers de la vérité, puisqu'il se nomme Claude; c'est-à-dire boiteux selon l'étymologie Latine. Il est vrai que Jonas, avec les sentimens où il étoit, devoit se trouver embarrassé dans une pareille dispute. Il adoroit la

croix, mais il n'approuvoit pas le culte des images : inconſéquence qu'il rendoit encore plus ſenſible, par le développement du principe ſur lequel il établiſſoit des pratiques ſi différentes. Nous n'adorons pas la croix, diſoit-il, comme une divinité. Si nous la baiſons, ce n'eſt pas à cauſe du bois dont elle eſt formée; c'eſt par amour pour celui qui par elle a opéré notre ſalut. Quand on baiſe de même l'évangile tracé avec l'encre ſur le parchemin, le fait-on en l'honneur de l'encre ou du parchemin? N'eſt-ce pas plutôt en l'honneur du Verbe incarné, dont les paroles vivifiantes ſont recueillies dans l'évangile? Il eſt clair que ces raiſons militent également, & pour le culte de la croix, & pour celui des images.

Jonas étoit néanmoins auteur d'ouvrages eſtimés. Rien ne marque mieux le cas qu'on faiſoit de ſon inſtitution des lois adreſſée au jeune Pépin roi d'Aquitaine, que le témoignage effectif du ſixième concile de Paris, qui l'inſéra dans ſes actes. Dans l'inſtitution des laïcs, dont il eſt auſſi l'auteur, il n'eſt rien de plus remarquable que la perpétuité de la tradition touchant la doctrine contenue dans ce texte qu'il y cite de S. Grégoire

Les paſſ
le gra
que pou
ſſement
dit tou
Jonas
ranilatio
dein dan
évêque
de réform
à la plac
des mois
ques de
noſtre à
trées le
que ce ſ
de ſans c
dre au
Saint H
cles, qu
lière da
apprenor
S. Evêq
pour la
Agob
des vert
au nom
tère ard
de gran
rons bie

Les pasteurs de l'Eglise doivent apporter de grandes précautions, tant pour lier que pour délier; mais soit qu'ils lient justement ou injustement, le troupeau doit toujours craindre la sentence.

Jonas fit aussi l'histoire de la fameuse translation de S. Hubert à l'abbaye d'Andein dans la forêt d'Ardenne. Valcand, Evêque de Liège, venoit de rétablir & de réformer ce monastère, en y mettant à la place des chanoines qui l'occupaient, des moines qui lui demanderent les reliques de S. Hubert, pour donner plus de lustre à leur institut. Elles y furent transférées le 30 septembre de l'an 825, après que ce saint corps eut été trouvé entier & sans corruption. C'est ce qui fit prendre au monastère d'Andein le nom de Saint Hubert. Il s'y opéra tant de miracles, qu'on en fit une histoire particulière dans le onzième siècle, où nous apprenons que dès-lors on invoquoit ce S. Evêque, avec un merveilleux effet, pour la guérison de la rage.

Agobard, archevêque de Lyon, avec des vertus éminentes qui l'on fait mettre au nombre des saints, étoit d'un caractère ardent & capable de donner dans de grands écarts, comme nous le verrons bientôt; mais il avoit une droiture

d'ame & une magnanimité, qui les re-
 paroît toujours avec avantage. Il fut aussi
 un des plus célèbres écrivains, & peut-
 être le meilleur de son temps. Le grand
 nombre de ses ouvrages, sur toutes for-
 tes de matières, telles que l'aveuglement
 des Juifs, l'Hérésie de Félix d'Urgel,
 l'Usage des biens ecclésiastiques, le Duel,
 sans compter plusieurs de ses lettres qui
 équivalent à autant de traités (outre la
 fécondité de son esprit) montrent la force
 de son raisonnement, la netteté de son
 style, son érudition & son goût dans les
 citations, bien choisies pour l'ordinaire,
 quoique trop longues & trop fréquentes.
 Il écrivit ainsi que Jonas, à l'occasion
 de Claude de Turin, sur le culte des
 images. Mais l'Evêque de Lyon, comme
 celui d'Orléans, en voulant éviter les
 excès qu'on reprochoit aux Grecs, se
 laissa emporter par l'impétuosité de son
 génie contre l'écueil opposé; d'une ma-
 nière même si violente; qu'il est plus fa-
 cile de justifier son intention que ses ex-
 pressions. Comme avec tout l'esprit ima-
 ginable, il est impossible de raisonner
 juste contre les vérités inébranlables de
 la foi, le raisonnement & la pénétration
 d'Agobard semblent tout à fait l'avoir
 abandonné, lorsqu'il prétend démontrer

l'innocence du
 paradis suiva
 regardant un
 des moisson
 soit des péch
 provision de
 mente pas,
 notre dir
 péché en p
 voyons soua
 du Ciel vers
 cher, des m
 devons espé
 fait mieux se
 pensée, l'ex
 l'Auteur.

Cet honn
 bre de préj
 même, avec
 stelle de sa
 raisonnement
 position fau
 tre secours
 non de l'int
 référons les
 gures.

Les amba
 avoient app
 écrits de S
 aus aux cir

l'inutilité du culte des images par la comparaison suivante. De même, dit-il, qu'en regardant un tableau qui représente, soit des moissonneurs & des vendangeurs, soit des pêcheurs & des chasseurs, notre provision de blé ou de vin n'en augmente pas, & que nous n'attendons pas notre dîner de cette chasse ou de cette pêche en peinture; ainsi quand nous voyons sous le pinceau des anges voler du Ciel vers la terre, des apôtres prêcher, des martyrs combattre, nous n'en devons espérer aucun secours. Rien ne fait mieux sentir, que cette objection peu sentée, l'excès de la prévention où étoit l'Auteur.

Cet homme de génie, s'il eût été libre de préjugés, n'eût-il pas senti lui-même, avec le ridicule & le peu de justesse de sa comparaison, la frivolité d'un raisonnement qui ne porte que sur la supposition fautive que nous attendons notre secours des images matérielles, & non de l'intercession des saints à qui nous référons les honneurs rendus à ces figures.

Les ambassadeurs de Michel le Bègue avoient apporté en France les prétendus écrits de S. Denis l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers siècles de l'Eglise.

& cités pour la première fois par les Euyrychiens dans le sixième siècle. La supposition s'accrédita, sur une si mauvaise garantie; & comme une première bévue va rarement seule, Hilduin abbé de S. Denis, qui reçut le livre des Grecs comme un présent du Ciel, se mit en tête que le patron de son monastère étoit le même S. Denis que l'Aréopagite, à qui l'on n'hésitoit plus d'attribuer ces œuvres. Sur ces préventions, il bâtit une histoire, où contredisant sans preuves S. Grégoire de Tours qu'il se contente d'accuser de simplicité, il fait arriver S. Denis en France sous le Pape S. Clément, & endurer le martyre sous l'Empereur Domitien; contre la foi de tous les monumens. Lui-même au contraire mêle à son histoire des circonstances pleines de simplicités ou d'inepties, d'idées incohérentes. Ainsi nous conte-t-il que le S. Martyr, après avoir été décapité, se leva; prit sa tête entre ses mains, & la porta fort loin, conduit par des anges. Toute-fois l'ouvrage d'Hilduin qui lui valut le titre d'Aréopagitique, fut si bien accueilli, que la plupart des écrivains postérieurs ont confondu les deux SS. Denis, & que dès son temps les Grecs mêmes ont donné dans cette imagination. On ne

Ap. Sur.
s. p. 6 &
seq.

nonnoit guère
Ufuard, q
composés pe
distinguent S
Athènes. A
Hilduin, o
Empereur L
Écrire à l'h
France, &
dique les G
ont les pré
ême, l'histo
arque, parf
avec les acte
bonne pour
rances du S.
encore un a
aburdité de
peut être for
Louis le
découvertes,
de S. De
parut oublier
volte avec p
plus qualifiés
médiablen
Prince, sans
elle fut la c
miliations, d
ier, des d

connoit guère que S. Adon de Vienne
 Usuard, qui, dans leurs martyrologes
 composés peu après la mort d'Hilduin,
 distinguent S. Denis de Paris de celui
 d'Athènes. A la tête de la dissertation
 sur Hilduin, on trouve, & la lettre de
 l'Empereur Louis qui lui avoit ordonné
 d'écrire à l'honneur de l'Apôtre de la
 France, & la réponse de l'Auteur qui
 indique les sources où il avoit puisé : ce
 sont les prétendus écrits de S. Denis
 même, l'histoire Grecque d'un certain Ari-
 starque, parfaitement inconnu d'ailleurs,
 avec les actes d'un Viskius qu'Hilduin
 donne pour témoin oculaire des souf-
 frances du S. Martyr, & dont on trouve
 encore un autre écrit, capable par son
 absurdité de faire apprécier tout ce qui
 peut être sorti de cette plume.

Louis le Débonnaire s'amusa de ces
 découvertes, redoubla d'estime pour l'ab-
 bé de S. Denis son archi-chapelain, &
 parut oublier qu'il fût entré dans la ré-
 volte avec plusieurs autres prélats des
 plus qualifiés du royaume. Tel étoit irré-
 médiablement le tour du génie de ce
 Prince, sans nerf & sans consistance ; &
 telle fut la cause des amertumes, des hu-
 miliations, des chagrins qui vont l'acca-
 bler, des désordres & des troubles qui

de son vivant ne cessent presque plus de bouleverser tout son Empire. Le dérangement des saisons, la stérilité des terres, la peste & la famine, les ravages des Bulgares dans la Pannonie, les menaces & les armemens formidables des Sarasins d'Espagne près d'envahir les provinces du Midi, les périls & les calamités se débordant de toute part sur l'Empire d'Occident; Louis imputa le concours de tant de malheurs aux péchés du peuple & à la dépravation de tous les ordres de l'Etat, qui armoient le bras vengeur de l'Arbitre suprême des royaumes & des empires. Rien de plus digne que qu'ici d'un Monarque Chrétien: mais au lieu d'user de la puissance du glaive, que Dieu lui avoit mise en main pour la correction des méchans plus funestes à l'Etat que les fléaux naturels & les ennemis étrangers, il se déchargea sur les évêques du soin de réformer le peuple & les princes, avec le clergé, & crut avoir pris des mesures bien efficaces, en faisant tenir quatre conciles dans le cours de la seule année 829. Mayence, Paris, Lyon & Toulouse furent les lieux marqués pour leur célébration.

On fit par-tout des réglemens fort beaux & fort étendus, à en juger par le

D
 ctes du c
 nous rester
 nous dédon
 On y pro
 pour le ten
 nivites, de
 de l'Evam
 Marie sœur
 la pénitenc
 armer la c
 onstant qu
 fût alors l'i
 nécessaire c
 duire en pr
 pas l'autorit
 nances, eu
 que cette in
 du mal. I
 ignorante,
 bien plus fr
 & plusieurs
 qui oublier
 zure & à la
 rent desobei
 Auparav
 Suédois, q
 ites prélica
 vérités salu
 ambassadeu
 disposé à

cétés du concile de Paris, les seuls qui nous restent, & dont la prolixité peut nous dédommager de la perte des autres. On y prouva d'une manière éloquente pour le temps, par les exemples des Nivites, de Manassés & de la péchereffe de l'Evangile (qu'on confond avec Marie sœur de Marthe & de Lazare) que la pénitence étoit le moyen sûr de désarmer la colère de Dieu. Rien de plus constant que ces principes; & quelle que fût alors l'ignorance, il étoit bien moins nécessaire de les établir, que de les réduire en pratique. Le Prince qui n'eût pas l'autorité de faire observer les ordonnances, eut bientôt lieu de s'apercevoir que cette inexécution étoit la vraie source du mal. La portion de l'Etat la plus ignorante, le simple peuple se montra bien plus fidèle au devoir, que les grands: & plusieurs prélats factieux ou séduits, qui oublièrent jusqu'aux droits de la nature & à la majesté du trône, d'où ils firent descendre le foible Empereur.

Auparavant il reçut une ambassade des Suédois, qui le prioient de leur envoyer des prédicateurs, pour leur apprendre les vérités salutaires du Christianisme. Les ambassadeurs assuroient que leur Roi étoit disposé à donner une pleine liberté, &

A. S.

Bened. t.

6. P. 85.

aux missionnaires d'annoncer l'évangile, & à ses sujets de l'embrasser. L'Empereur trouvant moins de difficultés & plus d'attrait à faire de nouveaux Chrétiens, qu'à corriger ceux qui étoient vieilliss dans le désordre, s'occupa aussitôt de la conversion des Suédois. Il demanda à l'Abbé Vala qui avoit regagné toute sa confiance, & qu'il retenoit presque toujours auprès de lui, s'il ne pourroit pas lui trouver encore parmi ses religieux quelque homme apostolique, propre à cette entreprise. On crut devoir s'adresser derechef au moine Anscaire, qui faisoit toujours des prodiges en Danemarck; & qu'il seroit plus aisé de trouver des ouvriers capables de recueillir la moisson abondante qu'il avoit préparée, que de défricher une terre encore toute couverte de ronces & d'épines. On mit en sa place, auprès du Roi Hériold, un saint homme, nommé Gitlemare.

Anscaire s'embarqua pour la Suède, avec un moine de l'ancienne Corbie, appelé Vitmare. Avant d'arriver, leur courage fut mis à une rude épreuve. Ils furent attaqués en route par des pirates qui leur enleverent, avec les présens de l'Empereur pour le Roi de Suède, leurs provisions, leurs livres, tout leur petit ba-

ge; en sorte que leur route à travers les montagnes & les déserts étoit devenue un véritable enfer. Les barques des Suédois qui n'étoient pas arrivées en trouve Stock, Roi Biorn, tout ce que l'Empereur de son conseil libéré d'ann avec lequel droite, mais posée à la chrétiennes de tout ce ne tarda point & l'on se peut recevoir. Un la Cour, & fort chères con il fit const par sa char il fit bâtir fut toujours religion da

age ; en sorte qu'il leur fallut continuer leur route à pied, dénués de tout, parmi des dangers & des incommodités sans nombre. Après avoir traversé des forêts & des déserts affreux, passé sur de foibles barques des lacs & des bras de mer, ils arrivèrent enfin à Birca, ville capitale des Suédois qui ne subsiste plus, mais qui n'étoit pas éloignée du lieu où se trouve Stockholm. Au premier abord du Roi Biorn, ils reconnurent la vérité de tout ce que ses ambassadeurs avoient dit à l'Empereur Louis. Le Roi, de l'avis de son conseil, leur donna une entière liberté d'annoncer l'évangile ; & le succès avec lequel ils le firent, dans une nation droite, magnanime, admirablement disposée à la pureté & aux autres vertus chrétiennes, les consola en peu de temps de tout ce qu'ils avoient eu à souffrir. On ne tarda point à demander le baptême, & l'on se prépara soigneusement à le recevoir. Un des plus grands seigneurs de la Cour, Arigare gouverneur de Birca & fort chéri du Roi, fut une des premières conquêtes de la grace, à laquelle il fit constamment honneur par sa piété, par sa charité, par sa fermeté dans la foi. Il fit bâtir une église dans ses terres, & fut toujours le plus ferme soutien de la religion dans tout le pays.

Après six mois de travail & de consolation, Anscaire & Vitmare revinrent en France chercher les moyens de perpétuer leurs succès. Ils apportèrent à l'Empereur des lettres écrites de la propre main du Roi de Suède, suivant l'usage de cette nation, moins barbare que celles qui lui donnoient ce nom, chez lesquelles les grands se faisoient gloire de ne savoir point écrire. Le Roi, dans ses lettres, louoit beaucoup ces deux hommes apostoliques, & racontoit les progrès que faisoit dans ses Etats par leur conduite admirable la religion de l'Empereur. Louis, pour affermir & multiplier ces conversions, à l'imitation de son auguste père, ne trouva rien de mieux que d'établir dans le voisinage un siège archiepiscopal, avec autorité sur toutes les missions du Nord, tant pour les fournir de bons ouvriers, que pour y ordonner des évêques quand il en seroit temps. Tel avoit été le projet de Charlemagne, qui divisant la Saxe en plusieurs évêchés, n'en avoit attribué à aucun évêque la partie septentrionale qui est au delà de l'Elbe; la tenant comme en réserve, exempte de toute juridiction épiscopale, & soumise à la direction du simple prêtre Hérédach: qu'il se pro-

D E
 posoit de pr
 nouvelles co
 gèrent Loui
 la mort n'a
 consommer.
 fut choisie p
 du métropo
 pacité & to
 minoient,
 pereur nom
 firma, & d
 septentriona
 bon archev
 missions,
 cette bonne
 nible de pr
 Les deux
 y eût un c
 du consen
 choisirent
 nommé G
 son ordina
 la Suède,
 Prince &
 Anscaire.
 ça l'évang
 considérab
 jusqu'à ce
 pulaire, &
 en fut ch
 nières vic

posoit de promouvoir à l'épiscopat. Les nouvelles conquêtes de l'Evangile engagèrent Louis à exécuter sans délai ce que la mort n'avoit pas permis à Charle de consommer. Ainsi la ville d'Hambourg fut choisie pour métropole. Pour le choix du métropolitain, que la vertu, la capacité & toutes les circonstances déterminoient, on ne délibéra point. L'Empereur nomma Anscaire, le Pape le confirma, & de plus l'établit légat des pays septentrionaux, conjointement avec Ebbon archevêque de Rheims revenu de ces missions, mais toujours affectionné à cette bonne œuvre qu'il étoit moins pénible de protéger que d'administrer.

Les deux légats jugerent à propos qu'il y eût un évêque résident en Suède; & du consentement de l'Empereur, ils choisirent pour cela un parent d'Ebbon, nommé Gausbert. Immédiatement après son ordination, il partit avec ardeur pour la Suède, où il fut aussi bien reçu du Prince & des peuples, que l'avoit été Anscaire. Il y bâtit une église, il annonça l'Evangile avec assiduité, il augmenta considérablement le nombre des Fidèles; jusqu'à ce que par un soulèvement populaire, & contre la volonté du Roi, il en fut chassé; après avoir essuyé les dernières violences.

Vit. S.
Anc. in
act. Be-
ned. n.
12. An-
nal. Fuld.
& Met.
an. 845.

304

HISTOIRE

S. Anscaire eut le même sort à Harabourg, où les Normands, dans une irruption imprévue, mirent tout à feu & à sang, ruinerent l'église & le monastère que l'Archevêque avoit fait bâtir avec grand soin, & désolèrent tellement le pays, que ceux qui échapperent à la mort ou à l'esclavage, furent réduits à se disperser au loin, dépouillés de toutes choses. Les clercs emporterent seulement les reliques. Le S. Archevêque qui avoit soutenu son troupeau jusqu'à la dernière extrémité, se sauva à grand'peine, à demi-vêtu, à travers des dangers effroyables. Il fut plusieurs années à errer sans bien & sans ressources, abandonné de la plupart de ses disciples, & toujours au moment de retomber entre les mains des Barbares: car rien ne put le tirer de la carrière périlleuse de l'apostolat, dont il continua les fonctions avec le petit nombre de coopérateurs qui lui restoit. Enfin on lui donna l'évêché de Brême, qu'on unit à celui d'Hambourg. De là, il soutint, avec une persévérance qui ne se démentit jamais, sa double mission de Suède & de Danemarck; y envoyant ses clercs les plus zélés, y allant lui-même au péril de sa vie ou de sa liberté, & ne cessant d'y affermir en toute manière les fondemens du Christianisme. Le Seigneur

D E

pléoit au
umains, par
rapporte dan
S. Rembert
moignage
est pour le
Tout-puissant
les merveilles
iva pendant
jusqu'à sa mo
tir, ces terr
Si les troub
multipliées &
barie empéc
homme vrai
colte ne fut
droit de se la
gèlique, rép
de ses sueur
nés profond
le temps,
une grande
Cependant
Louis le
sa foiblesse
rité impéri
jusques là
servit de
meilleurs e
les eût cor

suppléoit au défaut de tous les moyens humains, par une foule de miracles que rapporte dans la vie du S. Archevêque S. Rembert son disciple & son successeur: témoignage d'autant plus croyable, que c'est pour les Eglises naissantes que le Tout-puissant se plaît à déployer toutes les merveilles de sa droite. Anscaire cultiva pendant trente-six ans; c'est-à-dire jusqu'à sa mort, & sans jamais se ralentir, ces terres meurtrières & sauvages. Si les troubles civils, les révolutions multipliées & tous les excès de la Barbarie empêcherent, du vivant de cet homme vraiment apostolique, que la récolte ne fût aussi abondante qu'il avoit droit de se la promettre, la semence évangélique, répandue de sa main & arrosée de ses sueurs, poussa au moins des racines profondes, qui se développèrent avec le temps, & produisirent dans la suite une grande abondance de fruits de salut.

Cependant l'audace des propres fils de Louis le Débonnaire, encouragée par sa foiblesse & sa négligence, fit à l'autorité impériale & paternelle, une injure jusques là inconnue à la religion qui lui servit de prétexte. Ce Père digne de meilleurs enfans si sa tendresse même ne les eût corrompus, avoit fait, comme on

Egi. &
Astron. ad
an. 829.

Pa vu, trois souverains, des trois fils que lui avoit laissés sa première femme Ermengarde, & leur avoit distribué sans réserve toute l'étendue de sa domination. S'étant remarié depuis, il eut de sa nouvelle épouse qu'il aimoit beaucoup, un quatrième fils nommé Charle. Il conçut alors qu'il s'étoit trop pressé de partager ses Etats. Judith, c'étoit le nom de l'Impératrice, ne pouvoit se résoudre à voir sans couronne, entre quatre fils de l'Empereur, le seul qui fût né d'elle. On ne pouvoit cependant lui en former une, qu'on ne démembrât les apanages de ses frères. Mais tout céda aux vœux d'une femme aimée, qui d'ailleurs ne manquoit, ni de hardiesse, ni d'intrigue. Elle sonda en premier lieu les Rois d'Aquitaine & de Bavière, & les trouva intraitables. Lothaire se montra moins difficile; soit qu'il espérait, par cette générosité intéressée, faire prévaloir son crédit dans le gouvernement général sur celui de ses deux frères; soit qu'il ne crût pas se dépouiller en effet des droits qu'il cédoit à un enfant, qui de long-temps ne seroit en état de les faire valoir. Quoi qu'il en soit, il donna les mains au démembrement qui se fit, de l'Allemagne & d'une partie de la Bourgogne, en fa-

eur du petit
entement à
atrice, en
re à Lothair
Cependant
ni temps à
conférer avec
jeunes,
ente de Bar
quelque phéno
ordonnances,
malfaiteurs;
les désordre
ement par l'
de subversion
ter la surface
il mettoit les
naissance dans
sur les simple
Les Rois
sans peine u
administrati
peut des p
l'Impératrice.
en mettant à
comte de Ba
accrédité dan
de guerre,
qui l'on ne c
l'humeur fier

du petit Charle, & il s'engagea
 à être son protecteur. L'Im-
 peratrice, en reconnoissance, laissa pren-
 dre à Lothaire toute l'autorité qu'il vou-
 loit. Cependant l'Empereur passoit tout
 son temps à chanter des psaumes, à
 conférer avec des évêques, à prescrire
 des jeûnes, sur la nouvelle d'une des-
 cente de Barbates, ou à l'apparition de
 quelque phénomène. S'il publioit de sages
 ordonnances, si l'on condamnoit les
 méfaits; il leur pardonna ensuite,
 & les désordres se multiplioient journal-
 lierement par l'impunité. Une autre source
 de subversion, c'est qu'incapable de per-
 cer la surface des choses & des hommes,
 il mettoit les personnes de la plus basse
 naissance dans les plus hautes prélatures,
 sur les simples apparences de la piété.

Les Rois Pépin & Louis formèrent
 sans peine un parti contre une pareille
 administration. Lothaire lui-même se re-
 pentit des promesses qu'il avoit faites à
 l'Impératrice. Elle crut dissiper l'orage,
 en mettant à la tête des affaires Bernard
 comte de Barcelone, extraordinairement
 accrédité dans l'Empire, grand homme
 de guerre, hardi, entreprenant, & à
 qui l'on ne croyoit rien de difficile. Mais
 l'humeur fière du Comte, exaltée par sa

Ann.
 Me. 829.
 Ann. S.
 Bertin.
 830.

nouvelle faveur, l'indignité avec laquelle il exclut des charges tous les gens de bien, son faste au milieu de la misère publique, ses concussions & ses violences pour amasser de l'argent acheverent d'ulcérer les esprits, & fournirent sur-tout des prétextes plausibles à la jalousie de Lothaire. Comme l'Empereur Louis avoit conféré à Bernard la dignité de chambellan, alors la première du royaume; en cette qualité, à laquelle étoit jointe celle de grand maître du palais, il étoit chargé, en commun avec l'Impératrice, du détail de la maison impériale; ce qui lui donnoit des rapports fréquens avec la Princesse. On en prit occasion de répandre sur leur commerce des bruits calomnieux; auxquels la négligence & la simplicité de l'Empereur, la figure du Comte, & sur-tout la haine générale donnerent créance dans le public. Les personnages les plus graves, tels que Paschase-Ratbert, docteur des plus renommés de son temps, & qui devint abbé de la fameuse Corbie, allèrent jusqu'à imputer à ce Ministre le dessein de faire périr l'Empereur, avec ses trois fils du premier lit, pour épouser l'Impératrice.

L'illustre & pieux Vala, encore abbé

ce monast
our, ne fut
é: dans ce
se fit un m
ous de la ch
arrant contr
toit son bea
Denis & a
Amiens, le
de Vienn
avec plusieurs
gnés par leur
agerent de n
ficiense, e
le bien publi
de l'Empere
pour les pr
s'ingérer dan
dépourvus
souvent des
que les gran
Ces exem
des seigneur
piegne, ave
tandis que
Bretagne co
doient se so
çoise. Il pe
éloigna le
moment o

ce monastère & peu content de la
 our, ne fut pas se garantir de la crédu-
 : dans ce péril prétendu de l'Etat,
 se fit un mérite d'étouffer les impres-
 sions de la chair & du sang, en se dé-
 arant contre le Comte Bernard qui
 toit son beau-frère. Hilduin, abbé de Vit. Val.
 Denis & archi-chapelain, Jessé évêque c. 10.
 Amiens, les SS. Archevêques de Lyon Theg. c.
 de Vienne, Agobard & Bernard, 36. 37.
 avec plusieurs autres personages distin-
 gués par leur rang & leurs vertus, s'en-
 gagerent de même dans cette faction ar-
 tificieuse, en croyant se déclarer pour
 le bien public, & pour le service même
 de l'Empereur. Tant il est dangereux,
 pour les prélats les plus éclairés, de
 s'ingérer dans les affaires séculières, où,
 dépourvus des graces d'Etat, ils font
 souvent des méprises plus déplorables
 que les grands du monde!

Ces exemples entraînent le torrent
 des seigneurs, Tous se rendirent à Com-
 piègne, avec les chefs de la conspiration;
 tandis que l'Empereur étoit occupé en
 Bretagne contre les Bretons qui préten-
 doient se soustraire à la domination Fran-
 çoise. Il perdit la tête, à cette nouvelle,
 éloigna le Comte Bernard, dans le seul
 moment où il pouvoit se le rendre utile,

& vint dans l'assemblée des factieux pour mettre à la merci de ses fils. On l'obligea d'abord à faire prendre le voile à l'Impératrice, & à la renfermer dans le monastère de Sainte Radégonde de Poitiers pour y faire pénitence. On voulut ensuite que lui-même se fit moine. Comme il y marquoit beaucoup de répugnance, & que le spectacle d'un Souverain traité si indignement commençoit à émonvoir le cœur des François, on mit des moines auprès de lui, pour l'y engager par voie de persuasion.

Nithard
hist. lib. 3. Il se trouva, parmi ces infligateurs, un homme généreux, habile & résolu, nommé Gondebaud. Il se mit en tête de rétablir son Empereur, & lui communiqua sa pensée. A la première proposition, le Prince pâlit d'effroi. Il n'envisageoit que le péril de la tentative, il croyoit, en y consentant, se voir déjà mort, ou du moins tondu & couvert à jamais d'un froc. Le Moine voyant que l'appas du diadème ne piquoit pas Louis, le prit par un endroit plus analogue à la mollesse de son caractère, lui parla de l'Impératrice, & lui apprit qu'ayant été forcée à se faire religieuse, les loix de l'Eglise n'empêchoient point qu'il ne la retirât de son couvent. La tendresse réveilla le

D
ouillage: il c
-tôt Gonde
pour aller s'a
certaine & de
moient fort
ché, qui s
disposition d
aire part des
entat, & sa
re leur avis
Gondebaud
aug d'un frè
portable que
uniquement
e même au
il attend
douceur &
reux malhe
ur Lothaire
engagea sa
ment, pour
une mani
deil Emper
ner, lui aj
re de rois
mander à l
Tous les gr
es lui ob
d'écarter to
Lothaire

ouvrage : il consentit à l'entreprise. Auf-
 tôt Gondchaud supposa des prétextes ,
 pour aller s'aboucher avec les Rois d'A-
 vitaine & de Bavière. Ces deux Princes
 étoient fort aigris contre Lothaire leur
 père, qui s'arroyoit avec hauteur la
 disposition de toutes choses , sans leur
 faire part des fruits de leur commun at-
 tement , & sans daigner seulement pren-
 dre leur avis. Il ne fut pas difficile à
 Gondchaud , de leur persuader que le
 joug d'un frère impériefx étoit moins sup-
 portable que celui d'un père , coupable
 uniquement de trop de bonté. Il parla
 de même aux seigneurs & aux évêques ,
 & il attendrit par une vive peinture de
 sa douceur & de la bienfaisance de l'Em-
 pereur malheureux. Il vint aussi-tôt retrou-
 ver Lothaire qui le croyoit tout à lui , &
 s'engagea sans peine à tenir un parle-
 ment , pour faire reconnoître son autorité
 d'une manière légale , en présence du
 seul Empereur ; qu'on ne pourroit man-
 quer , lui ajouta-t-il , de mettre au nom-
 bre de rois fainéans , indigne de com-
 mander à l'illustre nation des François.
 Tous les grands , le Roi même ses frè-
 res lui obéissoient aveuglément , afin
 d'écartier toute ombre de défiance.

Lothaire conyoqua le parlement à Ni-Vk. Lud.

mègue, & défendit aux seigneurs d'y venir armés, à la persuasion des moines dont il se croyoit assuré, & qui lui parurent n'avoir d'autre vue que d'y être aussi forts que les séculiers. Les Rois d'Aquitaine & de Bavière, à qui l'Empereur avoit promis en secret d'augmenter leurs apanages, ne manquèrent pas de s'y rendre. Louis se voyant si bien appuyé, y parut en souverain; & sans laisser à Lothaire le temps de procéder à la confirmation de sa tyrannie, il concerta toutes ses manœuvres par le ton d'empire qu'il prit d'abord & par les coups d'autorité dont il les accompagna sur le champ. Il exila l'Abbé Hilduin, sous prétexte qu'il avoit amené des gens armés, contre la défense qui en avoit été faite. Il lui ôta même ses abbayes, & la charge d'archi-chapelain, qui fut donnée à Foulque abbé de Jumièges, & dans la suite à Drogon évêque de Metz. Vala eut ordre de se retirer à son monastère, d'où il fut conduit aux bords du lac de Genève, & renfermé dans une caverne inaccessible. Jessé d'Amiens fut déposé par ses collègues dans l'épiscopat: Tout le monde craignoit l'Empereur, quand on vit qu'il ne craignoit plus. L'audacieux Lothaire, malgré les

con-

conseils de ses m
 dernières violen
 re & son fo
 les pieds, & h
 ardon.

Il ne falloit q
 utenir ces dé
 mais l'autorité
 mais il revint b
 ita plus à la
 ur: mais il
 it, & il lui la
 accorda par
 d'part des cou
 condamner qu
 itta peu après
 our. Quelque
 onservé pour
 ut du scrupul
 on épouse; pa
 elle, à quoi la
 ensée attachée.
 morité calma
 es ténèbres d
 ouvert les vrai
 icide, ent que
 ah étoit nul.
 six canoniques
 vant confirmé
 ice vint se pr

Tome VII

Conseils de ses ministres qui l'exciterent aux dernières violences, trembla devant son père & son souverain, vint se jeter à ses pieds, & lui demanda publiquement pardon.

Il ne falloit qu'un peu de confiance à obtenir ces démarches, pour rendre à jamais l'autorité de Louis respectable: mais il revint bientôt sur ses pas. Il ne resta plus à la vérité Lothaire d'Empereur: mais il déclara qu'il lui pardonnoit, & il lui laissa son royaume d'Italie. Il accorda pareillement le pardon à la plupart des coupables, se contenta d'en condamner quelques-uns à l'exil, & laissa peu après reparoitre les exilés à la Cour. Quelque attachement qu'il eût conservé pour l'Impératrice Judith, il fut du scrupule de la reprendre pour sa épouse; parce qu'elle avoit porté le voile, à quoi la profession religieuse étoit censée attachée. L'affermissement de son autorité calma ses scrupules, en écartant les ténèbres dont les factions avoient couvert les vrais principes. Les évêques décidèrent que l'engagement forcé de Judith étoit nul. Le premier interprète des loix canoniques, le Souverain Pontife, ayant confirmé cette décision, l'Impératrice vint se présenter dans une nouvelle

Annal.
Met. &
Bert 829,
830.

assemblée convoquée à Aix-la-Chapelle pour se justifier des crimes qu'on lui avoit imputés. Le peuple demanda que quelqu'un se portoit pour accusateur : personne ne parut ; & on la reçut, suivant les loix Françoises, à se purger par serment. Le Comte Bernard s'offrit de son côté à se justifier par le duel ; & personne n'ayant osé soutenir une accusation si périlleuse, il fut de même admis au serment. Ce fut là néanmoins le terme de sa faveur : l'Impératrice qui reprit plus de crédit que jamais, ne le regarda plus soit que l'absence & le péril eussent été une passion réelle, soit plutôt que cette passion n'eût jamais eu d'existence que dans la haine publique & les tyranniques hauteurs du Comte, sur lesquelles le revers de Judith lui avoient enfin défilé les yeux.

Astron. Mais elle ne fut pas faire un usage assez modéré ou assez secret de son ascendant sur l'esprit de l'Empereur son époux. Le feu de la sédition n'étoit pas éteint. Les punitions ordonnées & suivies de grâces indiscrètes, avoient multiplié les sujets de murmure, sans diminuer le nombre ni le pouvoir des mécontents. On avoit ajouté d'abord quelques domaines aux Etats des Rois Louis & Pépin ; mais

n'avoit pu former un jeune Charles. Les Lombards, sous le titre d'Empereurs, étoient limités de leur empire plus mal disposés qu'ils ne l'étoient des inclinations contraires, se disputant, d'intérêts, & formant une ligue contre l'Empereur, pendant les bruits de son compte, & pendant les incursions, qui étoient faites par l'Empereur, & par son contraire, que son Empire étoit divisé. Lothaire qui avoit fait un coup, usa de sa puissance d'en diminuer le nombre, & de se partager les peuples, & de se partager l'empire. Il entreprit de leur rendre par le Souverain, il engagea avec lui d'Italie, & de leur avoir fait entendre qu'il étoit leur paier la paix en leur de rétablir l'Empire. Le Pape avoit ajouté d'abord quelques domaines à son royaume, & avoit rendu voua

n'avoit pu former ensuite un royaume
 jeune Charle, sans reprendre sur ces
 omaines. L'ambitieux Lothaire dépouillé
 titre d'Empereur, & réduit à la puis-
 sance limitée de Roi d'Italie, étoit en-
 core plus mal disposé. Les trois frères qui
 avoient des inclinations & des vues tou-
 tes contraires, se firent un intérêt com-
 mun, d'intérêts si différens. Ils forme-
 rent une ligue contre l'Impératrice, en
 répandant les bruits les plus affreux sur
 son compte, & protestant en rebelles ex-
 trêmement, qu'ils n'en vouloient point
 pour l'Empereur, qu'ils ne se proposoient
 au contraire que de préserver ce Prince
 de son Empire d'une ruine prochaine.
 Lothaire qui ne vouloit plus manquer
 au coup, usa de l'expédient le plus ca-
 pable d'en diminuer l'horreur aux yeux
 des peuples, & d'en assurer le succès. Il
 entreprit de leur persuader, qu'il étoit au-
 torisé par le Souverain Pontife. A ce des-
 sein, il engagea Grégoire IV à passer
 avec lui d'Italie en France, après lui
 avoir fait entendre qu'il s'agissoit de pro-
 curer la paix entre le père & les enfans,
 & de rétablir le bon ordre dans tout
 l'Empire. Le Pape partit dans cette per-
 mission, & arriva, ainsi que Lothaire,
 à rendez-vous que ce Prince avoit don-

né à ses deux frères, dans une vaste plaine d'Alsace entre Bâle & Strasbourg. En quelques jours, toute la contrée trouva couverte des troupes de ces trois Princes. L'Empereur leur père ne laissa pas d'y rassembler encore une armée capable de les dénoncer, si elle eût été aussi fidelle que nombreuse. Il y eut d'abord beaucoup de négociations entre les deux partis, par l'entremise des seigneurs & des évêques; chacun s'efforçant de toute chose de mettre de son côté le Souverain Pontife. Enfin, les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre, pour vider la querelle que les entrevues & les lettres laissoient toujours indécise. L'Empereur poussé à bout étoit résolu à livrer bataille. Mais au lieu d'accabler des enfans révoltés, tandis que ses gens demeuroient fidèles & ne demandoient qu'à venger les injures, la délicatesse, ou plutôt la pusillanimité de sa conscience l'engagea dans une nouvelle tentative auprès de ses fils dénaturés, pour n'avoir point à se reprocher les suites funestes du combat. Il leur envoya une espèce de manifeste, où il leur représentoit les droits sacrés de la nature & de la religion qu'ils fouloient aux pieds; il se plaignoit sur-tout de ce qu'ils empêchoient

Père commun
 aver, lui qu'on
 crement le S
 troit sa gloir
 rien soupir
 L'artificieux
 d'amuser le
 débaucher ses
 on lui laissoit
 le camp im
 rien tant q
 Alors le f
 un nombre
 ca entre les
 soane s'emp
 Empereur éto
 le visiter q
 entra dans
 l'Empereur,
 lion, en l'ass
 ches avoient
 and amour d
 reçu, dit le
 honneurs que
 recevoir che
 si que votre
 nte de celle d
 ez, répondit
 ns le même esp
 ns ensemble l

Père commun des Fidèles de le venir
 aver, lui qui avoit toujours honoré fi
 cèrement le Siège Apostolique, & qui
 attroit sa gloire à le protéger jusqu'au
 dernier soupir.
 L'artificieux Lothaire prit de la occa-
 sion d'amuser le bon Empereur, & de
 déboucher ses troupes. Il dit au Pape,
 on lui laissoit toute liberté de passer
 par le camp impérial, & qu'on ne desir-
 oit rien tant qu'une réconciliation fin-
 e. Alors le Souverain Pontife, suivi
 d'un nombreux cortège d'évêques, s'a-
 vança entre les deux armées, sans que
 personne s'empresât au devant de lui.
 L'Empereur étoit offensé que le Pape ne
 vint le visiter qu'après ses enfans. Le
 Pape entra dans les rangs, s'approcha
 de l'Empereur, & lui donna la béné-
 diction, en l'assurant que toutes ses dé-
 marches avoient été réglées par le plus
 tendre amour de la paix. Vous n'êtes
 pas reçu, dit le pieux Empereur, avec
 les honneurs que les Papes ont coutume
 de recevoir chez nous; mais convenez
 que votre conduite est bien diffé-
 rente de celle de vos prédécesseurs. Sa-
 vez, répondit le Pape, que nous sui-
 vons le même esprit, & que nous respirons
 ensemble la paix que J. C. nous a

Astron:
 an. 833.
 Theg. c.
 40 & seq.

laissée. On entama ensuite la négociation & l'on conféra pendant quelques jours après quoi, l'Empereur renvoya le Pape aux trois Princes, & le pria de venir pour conclure l'accord. Mais Lothaire qui étoit l'ame de la ligue, & qui avoit eu le temps de brasser tout ce qu'il méditoit, ne laissa plus retourner le Pape. A la faveur de ces négociations simulées, il avoit si bien réussi à corrompre ou à intimider les troupes de son père que la défection fut générale. En peu de momens, Louis se vit presque seul, & près d'être assailli par des furieux dont il entendoit déjà les cris, & dont les uns demandoient sa mort, les autres sa déposition. Ce Prince infortuné s'abandonnant lui-même, & ne conservant de sentimens généreux que ceux de son extrême bonté, dit au peu de seigneurs qui étoient restés avec lui: Allez aussi vous rendre à mes enfans, je ne veux pas que votre fidélité soit cause de votre perte. Il alla se remettre lui-même entre les mains de ces enfans perfides, conduisant l'Impératrice Judith & le Prince Charles, dont il ressentoit les malheurs bien plus vivement que les siens propres. On dressa aussi-tôt un nouveau traité de partage entre les trois frères, & on vou-

le faire approuver. On avoit tiré n... dit, en gémissant. On a eu les intérêts de... un dévouement comme étant l'un des plus avantageux. Il se retira, l'année suivante le royaume dans le monastère de... bientôt il travailla à la réformation de sa famille. L'Empereur prit la route de... de désespoir. Cette catastrophe, par laquelle il avoit cru les... L'Impératrice prisonnière à Trèves. Charles son fils dans les Ardennes au monastère de... On appela le lieu indignement traité. Cependant on fut témoin d'une défection générale de la nation. Le premier jour de l'année 833, affligé de sa défection légitime à ce qu'

le faire approuver de l'Abbé Vala,
 on avoit tiré malgré lui de sa retraite.
 dit, en gémissant, après l'avoir lui:
 has! on a eu soin de tout, excepté
 des intérêts de Dieu: réflexion tardive
 un dénouement si facile à prévoir,
 comme étant l'issue ordinaire des rébel-
 lions les plus avantageusement colorées.
 se retira, l'amertume dans le cœur,
 quitta le royaume, & alla se renfermer
 dans le monastère de Bobio en Italie,
 où bientôt il travailla efficacement à la ré-
 paration de sa faute, & au rétablissement
 de l'Empereur. Le Pape, de son côté,
 prit la route de Rome, dans une es-
 pèce de désespoir d'avoir précipité cette
 catastrophe, par les moyens mêmes qu'il
 avoit crus les plus propres à la détour-
 ner. L'Impératrice Judith fut envoyée
 prisonnière à Tortone en Italie, le jeune
 Charle son fils au monastère de Prum
 dans les Ardennes, & l'Empereur Louis
 au monastère de S. Médard de Soissons.
 On appela le lieu où le Prince avoit été si
 indignement trahi, le champ du mensonge.
 Cependant on indiqua une assemblée
 générale de la nation à Compiègne, pour
 le premier jour de novembre de cette
 année 833, afin de donner une forme
 légitime à ce qu'on venoit de faire si tu-

multueusement. Il sembloit que le sort du malheureux Empereur ne fût point assez triste, à moins qu'il ne parût le mériter. Lothaire abandonna le projet de le faire moine : mais, pour ne pas moins lui ôter l'espérance de remonter sur le trône, il résolut d'ajouter l'infamie à l'infortune, en lui faisant son procès en forme dans l'assemblée de la nation, & en le soumettant pour ses péchés à la pénitence publique ; prétendant qu'elle emportoit, selon les canons, inhabilité à jamais porter les armes & à prendre part aux affaires de l'Etat : ce qui étoit faux même pour les particuliers, à qui ces sortes d'exercices n'étoient interdits que pendant le cours de leur pénitence ; & pour les souverains, les canons n'avoient jamais prétendu les comprendre dans une interdiction, qui eût tourné si visiblement au dommage de l'Etat. Mais Lothaire avoit eu soin de convoquer un très-grand nombre, non seulement de seigneurs laïcs, mais d'évêques & d'abbés qui lui étoient dévoués avec aveuglement. Il y en eut toutefois une assez grande quantité que le vertige de la faction n'avoit pas fascinés, & qui demeuroient disposés très-favorablement envers leur souverain légitime. Mais dans

les momens de
ne faut qu'un
pour faire
lever tous ces
malheureux
Ebbon, arche
difficile à défini
il rassembloit
talent de
principes, de
collègues, &
à ceux
ou du
vouloit. Né da
tant plus de
domination,
on ne se sou
origine. Ce n'e
propres à
aussi bien
tités à son
Louis, tandis
quintaine, l'ax
pourvu d'abbay
grand siège d
de discerneme
des places h
jamais plus d
Ebbon, susce
sus en reten

en momens de crise & de fermentation, il ne faut qu'un génie de certain caractère, pour faire prévaloir l'illusion, & lever tous ces foibles appuis à l'innocence malheureuse.

Ebbon, archevêque de Rheims, homme difficile à définir par les qualités opposées qu'il rassembloit, avoit au souverain degré de talent de plaire aux potentats sans principes, de séduire ou d'intimider ses collègues, & d'imprimer une sorte de respect à ceux mêmes qui ne l'estimoient pas, ou du moins de les amener où il vouloit. Né dans l'esclavage, il marquoit tant plus de hauteur & d'amour pour la domination, qu'il craignoit davantage qu'on ne se souvint de la bassesse de son origine. Ce n'est pas qu'il n'eût des qualités propres à la couvrir, & que le mérite, aussi bien que l'intrigue, n'eût contribué à son élévation. L'Empereur Louis, tandis qu'il n'étoit que roi d'Aquitaine, l'avoit tiré de servitude, & pourvu d'abbaye. Il l'éleva enfin sur le grand siège de Rheims, par son peu de discernement dans la distribution des places honorables, dont il n'eut jamais plus de sujet de se repentir. Ebbon, susceptible de toutes les formes sans en retenir aucune, parut quelque

temps mériter sa fortune, avant de s'en montrer souverainement indigne. Il fut successivement courtisan souple & assidu, missionnaire zélé pour la conversion des Barbares, flambeau de la discorde & de la rébellion; mais toujours esprit inquiet & cabaleur, cœur ingrat, prélat sanguinaire peut-être & de mœurs corrompues; car on l'accusa d'impudicité & de cruau-

Flod. l. 2. c. 20. té. En un mot, il se montra le digne ministre d'un Prince aussi dénaturé que Lothaire, à qui même il vendit ses services, pour le prix sacrilège de la riche abbaye de S. Vast d'Arras.

En qualité de président de l'assemblée de Compiègne, au moins pour la partie qu'on en érigeoit en concile, il exalta le pouvoir épiscopal en déclamateur enthousiaste, & sans nulle distinction des objets, exagéra de même les prétendus déportemens de son souverain, & conclut à le mettre en pénitence pour le reste de ses jours. Les autres évêques de l'assemblée eurent tous la lâcheté de souscrire à son avis. Aussi-tôt on marqua le jour & le lieu de cette étrange scène; & l'on se transporta dans ce même mois d'octobre 833, au monastère de S. Médard de Soissons, assigné pour prison à l'Empereur déposé. Il y eut un concours de peuple,

aussi extraordinaire qu'on ne se le figuroit. L'Empereur se prosterna devant l'autel, & fut déclaré coupable pour les crimes dont on l'accusoit, afin de mériter la part de ce pouvoir de lier & de délier qu'il devoit en l'absence de la sainte Pâmer. On lui dit qu'il ne devoit obtenir le pardon qu'il en falloit faire. Ils lui reprochèrent les crimes dont il étoit chargé, & de l'aveu de tout ce qu'il avoit fait, l'Empereur se prosterna devant les évêques. Après quoi, il fut remis en prison, & on lui ôta ses vêtements royaux, dont il étoit revêtu.

aussi extraordinaire que le spectacle qui
 occasionnoit. Le malheureux Empereur
 parut au milieu de la multitude, comme
 une victime prête à être immolée. Il se
 prosterna sur un cilice étendu par terre
 devant l'autel, & se confessa publique-
 ment coupable de très, grands crimes,
 pour lesquels il demanda la pénitence;
 afin de mériter l'absolution, disoit-il, de
 la part de ceux qui tiennent du Ciel le
 pouvoir de lier & de délier. La multitu-
 de pleuroit en larmes: mais les évêques de
 la faction ne trouvant pas encore suffi-
 sante l'amertume de cette humiliation,
 lui dirent qu'on ne surprenoit pas ainsi
 les graces du Seigneur, & que s'il vou-
 loit obtenir le pardon de ses fautes, il lui
 en falloit faire une confession circonstan-
 ciée. Ils lui mirent en main un écrit
 contenant en huit articles les prétendus
 crimes dont il convenoit à la faction de
 le flétrir; ils l'obligerent de le lire à haute
 voix, & de se reconnoître coupable de
 tout ce qu'il énonçoit: ce qu'il fit en
 l'arrosant de ses larmes, puis le rendit
 aux évêques qui le placèrent sur l'autel.
 Après quoi, il quitta son baudrier, qu'il
 remit aussi sur l'autel, se dépouilla de ses
 vêtemens royaux, & reçut l'habit de pé-
 nitent, dont il se revêtit lui-même. Cette

odieuse cérémonie étant achevée, on conduisit Louis dans une cellule du monastère où on le laissa sous bonne garde. La tristesse & la confusion se répandirent sur tous les visages, & chacun s'en retourna chez soi dans un morne silence.

Lothaire s'apercevant que son attentat n'étoit pas applaudi, entreprit de le justifier aux yeux du public, & de répandre dans tous les ordres de l'Etat la contagion du fanatisme & de la révolte. On dressa une relation motivée de tout ce qui s'étoit fait, & on la publia, comme un manifeste justificatif de cette fuite d'horreurs. Mais cette publication produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en promettoit. Elle excita l'indignation de tous ceux qui ne partageoient pas l'intérêt & les passions des rebelles. On détesta les auteurs d'une manœuvre si justement détestable : eux-mêmes commencèrent à en rougir; & l'on observe que nul évêque n'osa signer cette relation révoltante. On plaignit un Prince qui n'étoit malheureux que par sa bonté excessive, & par la perfidie de ceux qui l'avoient le mieux éprouvée. L'excès de ses infortunes lui ouvrit la route pour en sortir.

Cependant
 gnie impérie
 out, sans ég
 le ses frères.
 evait son père
 position des
 conduisit à A
 a encore plu
 antimens de
 motifs de l'in
 dans le cœur
 in. Ils se lig
 chaire, qui s'e
 manie, & vir
 son prisonnier
 rois, encore
 son égard.
 l'indignation
 contre lui. P
 périls, il pri
 il laissa son
 n'emporta de
 cruels dont i
 Dès que le
 appris où l'
 accoururent
 de leur sour
 le passé, les
 naire, fit asse
 lut être réco

Cependant Lothaire n'écoutant que son
 orgueil impérial, se remit à disposer de
 tout, sans égards pour les prétentions
 de ses frères. De peur qu'on ne lui en-
 levât son père pour qui il voyoit la dis-
 position des cœurs toute changée, il le
 conduisit à Aix-la-Chapelle, où il le trai-
 ta encore plus mal qu'à Soissons. Les
 sentimens de la nature, soutenus par les
 motifs de l'intérêt, reprirent le dessus
 dans le cœur des Princes Louis & Pé-
 pin. Ils se liguerent ensemble contre Lo-
 thaire, qui s'enfuit avec effroi de la Ger-
 manie, & vint à Paris avec l'Empereur
 son prisonnier. Mais il y trouva les Fran-
 çois, encore plus changés qu'ailleurs à
 son égard. Il lisoit sur tous les visages
 l'indignation publique, prête à éclater
 contre lui. Pour se dérober aux derniers
 périls, il prit de nouveau la fuite; mais
 il laissa son prisonnier à S. Denis, &
 n'emporta de ses crimes que les remords
 cruels dont il ne put se défaire.

Dès que les seigneurs François eurent
 appris où l'Empereur étoit resté, ils y
 accoururent de toute part, pour l'assurer
 de leur soumission. Louis oubliant tout
 le passé, les reçut avec sa bonté ordi-
 naire, fit assembler les évêques, & vou-
 lut être réconcilié solennellement à l'E-

glise, avant de reprendre les marques de la dignité impériale. Aussi-tôt après, il se mit en devoir d'éteindre les restes de la guerre civile, que Lothaire continua seul, mais avec la fureur d'une bête féroce qu'on a obligée de lâcher sa proie. Par les meurtres, les incendies & les plus horribles ravages, il se vengeoit sur les sujets, de l'obéissance à jamais mémorable qu'ils rendoient à leur souverain. Mais enfin, coupé de toute part, & ne pouvant s'attendre, pour plus grand bonheur, qu'à mourir de faim avec toute son armée, il prit une seconde fois le parti de se venir jeter aux pieds de son père, qui se contenta encoire de le reléguer dans son royaume d'Italie.

Coint. L'année suivante 835, l'Empereur con-
an. 830. voqua un concile à Thionville, afin d'a-
n. 57. an. nuler canoniquement tout ce qu'on avoit
834. n. 4. fait contre lui. Il s'y trouva quarante-
 quatre, tant évêques qu'archevêques. Drogon de Metz, archi-chapelain & qualifié d'archevêque parce qu'il étoit revêtu du pallium, y présida, avec Hetti de Trèves. La plupart des prélats coupables s'étoient réfugiés en Italie, auprès de Lothaire. Ebbon qui avoit été arrêté dès l'année précédente, & renfermé dans l'abbaye de Fulde, fut amené à Thion-

ville. Il vouloit
 prendroit même
 est-à-dire par
 ces qu'il avoit
 derniers excès.
 public étoit p
 condamner lui
 honte d'une d
 Pour l'honneur
 ques obtinrent
 sacrifiée, hors
 Il donna au co
 conçu en ces t
 que indigne
 nies péchés
 par la pénit
 fonctions de r
 & afin que l'o
 à un pasteur qu
 j'ai souscrit ce
 déclaration aya
 Ebbon la rati
 quoi, les évêc
 tence en ces n
 selon votre av
 vit l'acte de
 signé par Ebb
 exemplaire au
 S. Remi, & défi
 L'Empereur r

ville. Il voulut d'abord se disculper par tendroit même qui aggravait sa faute ; c'est-à-dire par la multitude des complaisances qu'il avoit séduits, ou portés aux derniers excès. Mais l'accès du désir public étoit passé. Il se vit obligé à se condamner lui-même, afin d'éviter la honte d'une déposition plus humiliante. Pour l'honneur de l'épiscopat, les évêques obtinrent qu'il seroit jugé dans la sacristie, hors de la présence des laïcs. Il donna au concile un acte de démission conçu en ces termes : Moi Ebbon, évêque indigne, pénétré de la grandeur de mes péchés, & voulant sauver mon âme par la pénitence, je renonce aux saintes fonctions de l'épiscopat que j'ai profané ; & afin que l'on puisse conférer ma place à un pasteur qui gouverne mieux l'Eglise, j'ai souscrit cet acte de ma main. Cette déclaration ayant été lue dans le concile, Ebbon la ratifia de vive voix. Après quoi, les évêques prononcèrent la sentence en ces mots : Quittez le ministère, selon votre aveu. Jonas d'Orléans écrivit l'acte de déposition, qui fut encore signé par Ebbon ; & dont on remit un exemplaire au Prêtre Foulques abbé de S. Remi, & désigné archevêque de Rheims ; L'Empereur ne le laissa ordonner, qu'a-

près avoir pris le consentement du Pape sur la déposition d'Ebbon. Il paroît qu'Hilduin qui avoit reconvré son abbaye de S. Denis avant les derniers troubles, n'y prit point de part, & demeura fidèle à l'Empereur qui lui avoit pardonné ses premiers égaremens. On doute encore moins, que les autres personnages vertueux, au moins ceux qui ont été jugés dignes d'un culte public, n'aient fait une pénitence exemplaire. L'Eglise n'honore point de vertus si tristes par la rébellion, de quelques palliatifs qu'on puisse les colorer.

Le corps du clergé national, quand il fut libre, répara de la manière la plus éclatante le scandale qui avoit été donné par plusieurs de ses membres. Tous les évêques assemblés à Thionville se rendirent avec empressement aux vœux de l'Empereur, qui souhaitoit de leur voir désapprouver par écrit les entreprises faites sur sa personne. Ils déclarerent que la déposition de leur souverain n'étoit pas seulement injuste & téméraire, mais que l'esprit de révolte avoit enfloré dans cette occasion un forfait inconnu à tous les siècles précédens; ajoutant que la puissance ecclésiastique & la puissance séculière avoient chacune leur sphère di-

tinguée. C'est par
en adressant la p
estimons que le
fordres, est q
ment les évêq
out le pouvoir
donné, vous
vous tenez pa
ordre politique
eur avec plus
la concile se t
ville à Metz, p
dérable. On ch
laquelle sept ar
eun une oraiso
eur, pour le
plutôt pour lev
science timorée
d'Ebbon qui t
d'amende hono
au milieu de la
tous les écrits
sification & le
que; puis les
nouveau, aux
tude qui ne sa
joie. Ainsi fut
que donné, le
celui des évêc
Roi Vamba)

linguée. C'est pourquoi, poursuivent-ils, en adressant la parole à l'Empereur, nous estimons que le seul moyen d'écartier les désordres, est que maintenant si religieusement les évêques dans la jouissance de tout le pouvoir spirituel que J. C. leur a donné, vous usiez de tout celui que vous tenez pareillement de Dieu dans l'ordre politique. Pour rétablir l'Empereur avec plus de solennité, les Pères du concile se transporterent de Thionville à Metz, place tout autrement considérable. On chanta une messe, pendant laquelle sept archevêques réciterent chacun une oraison différente sur l'Empereur, pour le réconcilier à l'Eglise, ou plutôt pour lever les scrupules de sa conscience timorée. Drogon, accompagné d'Ebbon qui faisoit par là une espèce d'amende honorable, monta sur l'ambon au milieu de la messe, & lut au peuple tous les écrits des évêques, pour la justification & le rétablissement du Monarque; puis les prélats le couronnerent de nouveau, aux acclamations de la multitude qui ne savoit comment exprimer sa joie. Ainsi fut réparé, presque aussi-tôt que donné, le premier exemple (depuis celui des évêques d'Espagne contre le Roi Vamba) d'une entreprise séditieuse.

de la part du clergé, ou plutôt de ses membres les plus impérieux, sous prétexte de pénitence. Encore faut-il observer, que les prélats qui le donnerent, agissoient beaucoup moins en évêques qu'en premiers vassaux, autorisés par état au maniment des plus grandes affaires, & à l'élection même des souverains. C'est le faux aspect de ce droit qui donna lieu à l'égarement de tant d'hommes recommandables d'ailleurs par leur science & leur piété.

Mabill.
Præf. t. 6.

Tel étoit entr'autres le Moine Rabbert, surnommé Pachaïsé selon la coutume qui alors faisoit souvent ajouter au nom Barbare un surnom Romain. Il fut élevé par les moines qui servoient de chapelains aux religieux de Notre-Dame de Soissons, embrassa la vie monastique à Corbie, & en devint abbé. Il compila plusieurs ouvrages de religion, dont le traité de l'Eucharistie lui attira le plus d'estime, & fit en même temps le plus de bruit. Ce n'est pas néanmoins un ouvrage contentieux, ni recherché, où l'Auteur pût être soupçonné de donner dans des idées singulières; mais une simple exposition de la foi, faite à la prière de son disciple Varin abbé de la nouvelle Corbie, afin d'instruire les jeunes Saxons

qu'on élevoit
le compare-t-il
nourriture aux
Rien de plus
que ce qu'il y
du Sauveur de
mitels, & du m
tation. Il com
de la toute-puiss
la volonté divin
Fils de Dieu
nous l'a déclar
son vrai sang fi
du pain & du
son amour, il
ment qu'après
paroit encore d
pendant autre
sang de J. C.
qui est née de
sur la croix, d
du tombeau; c
n'auroit pu reco
le Fils de l'hon
c'est aussi par
chair de J. C.
nos alimens o
les apparences
meurent après
faire l'exercice

qu'on élevoit dans ce monastère. Aussi le compare-t-il au lait qu'on donne pour nourriture aux enfans.

Rien de plus formel ni de plus précis que ce qu'il y dit de la présence réelle du Sauveur dans le sacrement de nos autels, & du miracle de la transsubstantiation. Il commence par rappeler l'idée de la toute-puissance & de l'efficacité de la volonté divine : d'où il conclut que le Cap. 1.
Fils de Dieu ayant voulu, comme il p. 1555.
nous l'a déclaré, que sa vraie chair & son vrai sang fussent sous les apparences du pain & du vin dans le sacrement de son amour, il faut croire inébranlablement qu'après la consécration ce qui paroît encore du pain & du vin n'est cependant autre chose que la chair & le sang de J. C. que c'est la même chair qui est née de la Vierge, qui a souffert sur la croix, & qui est sortie glorieuse du tombeau ; que comme sans la foi on n'auroit pu reconnoître pour Fils de Dieu le Fils de l'homme souffrant sur la croix, c'est aussi par la foi que nous voyons la chair de J. C. cachée sous les espèces de nos alimens ordinaires ; que le goût & les apparences du pain & du vin ne demeurent après la consécration, que pour faire l'exercice & le mérite de notre foi.

Il ajoute que ce sacrement est en même temps vérité & figure : vérité, parce qu'il contient réellement le vrai corps & le vrai sang du Sauveur ; figure, parce que le prêtre, en immolant tous les jours sur l'autel, rappelle le souvenir du sacrifice que J. C. a offert une fois sur le Calvaire. Mais comment s'opère ce mystère ineffable ? Ma foi, répond-il, est là-dessus toute ma science. C'est par la vertu de ces paroles divines & toutes puissantes, *ecce est mon Corps, ceci est mon Sang*, que ce qui n'étoit auparavant que du vin mêlé d'eau, devient du sang, & le même sang qui a été répandu pour le salut du monde.

Ratbert soutint invariablement la même vérité dans ses autres écrits. Il fit un recueil abrégé des traits épars de la tradition sur cette manière, expliqua les textes obscurs, & quelques-uns en particulier de S. Augustin, par ceux qui ne sont susceptibles d'aucune autre interprétation, tels que ce passage d'un sermon où ce Père disoit aux néophytes : Recevez dans le pain ce qui a été suspendu sur la croix, & dans le calice, ce qui a coulé du côté de J. C. Il atteste que l'Eglise Universelle tient la foi qu'il professe touchant l'eucharistie ;

qu'elle la confesse & dans toutes les liturgies justifiées par les prières du canon & le témoignage d'autorité croit institué & fait d'observer quelques circons- tances de Ratbert ait été publié comme une doctrine de croyance sur laquelle de le confondre les peuples ne s'élève dans le monde. Ratbert a fait le fond de l'innovation n'a pas rendu toute l'adorer le pain & le vin. Plusieurs siècles vers le même temps entr'autres Flavianus qui n'atteste pas Paschase la fête. Dans son traité du Sang du Seigneur formels, que le pain & du vin puissance divine ment en un

qu'elle la confesse dans toutes les nations & dans toutes les langues; que toutes les liturgies justifient ce qu'il avance, & que les prières du canon de la messe en font un témoignage d'autant plus certain, qu'on les croit instituées par S. Pierre. Est-il nécessaire d'observer qu'en quelque temps & en quelques circonstances que cet ouvrage de Ratbert ait été mis au jour, s'il eût publié comme incontestables des points de croyance sur lesquels il étoit si facile de le confondre, tous les pasteurs, tous les peuples ne seroient certainement pas demeurés dans le silence? Eussent-ils si lâchement trahi leur foi, dans un point qui fait le fonds du culte public, & où l'innovation n'alloit à rien de moins qu'à rendre toute l'Eglise idolâtre, à lui faire adorer le pain matériel pour le Fils de Dieu.

Plusieurs savans hommes écrivirent vers le même temps sur la même matière, entr'autres Haimon évêque d'Alberstat, qui n'atteste pas moins clairement que Paschase la foi de la transsubstantiation. Dans son traité intitulé du Corps & du Sang du Seigneur, on lit, en termes formels, que la substance ou nature du pain & du vin par l'opération de la puissance divine, est changée substantiellement en une autre substance; c'est-à-

dire en la chair & au sang de J. C. que c'est une impiété d'en douter; que le goût & la figure du pain & du vin ne demeurent dans le sacrement, que pour nous épargner la répugnance que nous aurions, dans l'état ordinaire des choses, à boire du sang & à manger de la chair humaine.

Raban, en traitant le même sujet, & en attestant au fond la même vérité, s'exprime quelquefois d'une manière dont les dernières hérésies n'ont pas manqué de se prévaloir. Que peuvent-elles en effet, dans l'unanimité irréfragable de la tradition sur cette matière, que peuvent-elles citer en leur faveur, sinon quelques textes isolés & à double entente? Tel est en particulier l'endroit où Raban s'exprime en ces termes: Quelques-uns qui ne pensent pas bien sur le sacrement du corps & du sang de J. C. enseignent que le corps qui est né de la Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti vivant du tombeau, est le même qu'on recoit à l'autel. Les Sacramentaires se font sans doute, de ces paroles de Raban, un grand sujet de triomphe. Mais on les confond par Raban lui-même, qui enseigne, par une multitude de passages plus clairs & mieux développés, le

dogme de la transsubstantiation ces points de l'Écriture prétend autre doit pas dire dans l'Eucharistie même que sur est pas, comme naturel & passif. Il y a plus un autre écrit, ment au Prêtre aussi moine de mes éclairés pr Scot, où Bérénice derniers critiquais, pour le l'attribuent à l'expressions du plus claires & que le sens qu de l'ouvrage forme au sentiment tient pas à l' discussion. Il n Du reste, la fa singulier, & l le démentent qui fait notre L'Eglise d'

dogme de la présence réelle & de la transsubstantiation. Ce ne sont donc pas ces points de foi qu'il combat ici. Il ne prétend autre chose, sinon qu'on ne doit pas dire que le corps du Sauveur dans l'Eucharistie, soit tout à fait le même que sur la croix, parce qu'il n'y est pas, comme sur la croix, dans l'état naturel & passible.

Il y a plus de difficulté par rapport à un autre écrit, qu'on attribue communément au Prêtre Bertram ou Ratram, aussi moine de Corbie, & que des hommes éclairés prennent pour le livre Jean Scot, où Bérenger puisa ses erreurs. Ces derniers critiques l'ont trouvé trop mauvais, pour le pouvoir justifier: ceux qui l'attribuent à Ratram, en expliquant les expressions dures & obscures par d'autres plus claires & plus exactes, ont prétendu que le sens qui résultoit de toute la suite de l'ouvrage n'avoit rien que de conforme au sentiment catholique. Il n'appartient pas à l'histoire d'entrer dans cette discussion. Il nous suffit d'exposer les faits. Du reste, la façon de penser d'un auteur singulier, & seul entre mille autres qui le démentent, importeroit peu à la foi qui fait notre objet capital.

L'Eglise d'Orient, sous l'empire de

Théophile qui avoit succédé à Michel le Bègue son père, dès le commencement d'octobre de l'an 829, nous présente des faits bien plus analogues à notre dessein. Théophile témoigna d'abord un grand zèle pour la justice, & même pour la religion. Il fit fleurir le commerce, favorisa les sciences, embellit sa capitale de somptueux édifices. S'étant livré depuis à la manie des Grecs pour les disputes de religion, il se déclara hautement en faveur des Iconoclastes, & poussa la persécution plus loin que n'avoit fait son père. Il ne défendit pas seulement d'honorer les images, mais d'en faire & d'en garder. C'est pourquoi, après les avoir effacées de nouveau dans les églises, & brûlé publiquement celles qui étoient le plus révérees, on remplit les prisons de peintres, de Catholiques zélés, d'évêques, & sur-tout des saints solitaires que Théophile ne pouvoit souffrir. Il leur défendit généralement d'entrer dans les villes, & de paroître à la campagne; en sorte que reclus chez eux, & dépourvus des choses les plus nécessaires à la vie, ceux qui ne voulurent point aller chercher leur subsistance sous un habit emprunté, périrent de faim en grand nombre, dans leurs monastères qui

Post.
Theoph. l.
2. & 3.

ne

furent plus
pour le commu
ques dans les
acteurs, char
eux qui n'abjun
Toutefois l'Er
ancer sa femm
de sa belle-mèr
de cette Princ
vent chez elle
naissante con
ction. Elle se
présens, & le
ainte à l'Emper
qu'il pourroi
ordre de Dieu
tre maître sur
si ces ames t
renoient des imag
ne cassette, les
baïsoit avec u
sur l'Empereur
neil leur faisoit
si se passoit da
les prenoient t
anne, nommée
avec la naïveté
présens qu'elle a
lle a dans sa c
us belles encon
Tome VIII.

furent plus que de vrais tombeaux. Pour le commun des Fidèles, il y avoit des églises dans les villages d'impitoyables collecteurs, chargés d'accabler d'impôts ceux qui n'abjuroient pas le saint culte. Toutefois l'Empereur ne put y faire renoncer sa femme Théodore, ni Théodora sa belle-mère. Il avoit cinq filles, & cette Princesse leur aieule attiroit souvent chez elle, afin de prémunir leur jeunesse naissante contre les dangers de la séduction. Elle se les attachoit par de petits présens, & les exhortoit à résister sans égard à l'Empereur leur père, dans tout ce qu'il pourroit exiger d'elles contre l'ordre de Dieu notre véritable père & notre maître suprême. En instruisant ainsi ces ames tendres & flexibles, elle avoit des images qu'elle gardoit dans une cassette, les portoit à son visage & baisoit avec une pieuse affection. Un jour l'Empereur leur demanda quel accueil leur faisoit leur grand'mère, & ce qu'il se passoit dans leurs entrevues, où elles prenoient tant de plaisir. La plus jeune, nommée Pulquérie, raconta tout avec la naïveté d'un enfant, montra les présens qu'elle avoit reçus, & ajouta: Elle a dans sa cassette des figures bien plus belles encore; elle les prend avec

Post.
Theoph.
n. 5.

respect, les met sur sa tête, & les bailla à plusieurs reprises. L'Empereur qui pe nétra tout, fut piqué jusqu'au vif : mais il n'osa éclater, par le respect qu'il portoit à sa belle-mère, femme de tête, d'une piété courageuse, & la seule qui osât lui représenter, combien la persécution qu'exerçoit le rendoit odieux à tout le monde. Il se contenta d'empêcher ses frères d'aller si souvent chez cette vertueuse institutrice.

Un grand nombre de Catholiques, sans qu'on leur eût permis de parler avec la même liberté, ne résistèrent pas moins efficacement à ses séductions ; entr'autres, quelques moines du monastère de S. Abraham. Ils osèrent même lui faire voir dans les Pères les plus anciens, tels que S. Irénée & S. Denis, que la vie monastique qu'il avoit en horreur, étoit en vénération dès le plus bel âge de l'Eglise. Pour lui prouver que les images étoient révérees dès le temps des Apôtres, ils citerent le portrait de la Sainte Vierge, fait par S. Luc & l'image miraculeuse de J. C. qu'il avoit imprimée lui-même sur un linge : traditions populaires, mais alors généralement adoptées. Le Tyran, pour toute réponse les chassa de C. P. après les avoir fait déchirer à coups de fouet, d'une manière

cruelle qu'ils leurs corps refirent, & meurent ent honorés co
Un moine, vint particulière
oignoit à la vie
pour la peinture
par promesses,
ellement flagel
par lambeaux,
qu'il pût survivre
peu rétabli dans
à faire de sa
leur lui fit alors
les lames de fer
de l'Impératrice
de sa prison. Il
ment caché ; co
le même usage
cette retraite qu
de S. Jean,
après, & qui de
titude de guérir
S. Théodore
frère, déjà si
Michel, furent
ment sous l'em
relégués dans l
de deux ans,

cruelle qu'ils en moururent peu après. Leurs corps restés long-temps sans sépulture, demeurerent incorruptibles, & furent honorés comme d'inignes reliques.

Un moine, nommé Lazare, lui de- Boll. ad
12. febr.

voit particulièrement odieux, parce qu'il avoit besoin à la vie régulière un grand talent pour la peinture. Ne l'ayant pu gagner par promesses, ni par menaces, il le fit cruellement flageller, que la chair tomboit par lambeaux, & qu'on ne croyoit pas qu'il pût survivre. S'étant néanmoins un peu rétabli dans la prison, il recommença à faire de saintes peintures. L'Empereur lui fit alors brûler les mains, avec des lames de fer rouge. En considération de l'Impératrice, on le laissa échapper de sa prison. Il se tint ensuite soigneusement caché; continuant toutefois à faire le même usage de son art. Ce fut dans cette retraite qu'il fit encore un portrait de S. Jean, qu'on garda long-temps après, & qui devint célèbre par une multitude de guérisons miraculeuses.

S. Théodore & S. Théophane son Sur. 26.
frère, déjà si maltraités par l'Empereur dec,
Michel, furent encore fouettés cruellement sous l'empire de Théophile, puis relégués dans l'isle d'Aphusie. Au bout de deux ans, il les fit revenir à C. P.

comme les deux personnages dont il sou-
haitoit le plus passionnément d'abattre la
constance, tant pour leur capacité que
pour leur vertu. A leur arrivée, on les
renferma dans le prétoire. Six jours après,
le quatorzième de juillet, on les condui-
sit à l'audience du Tyran; des troupes
de lâches adulateurs se tenant sur leur
passage, & les accablant d'injures & de
malédiction. Qui sont ces misérables,
pour oser désobéir à l'Empereur, disoient
les uns? Il faut, disoient les autres,
que les plus méchans de tous les démons
les possèdent. Chacun exerçoit à sa ma-
nière son insolente malignité. Sur les qua-
tre heures après midi, on les introdui-
sit, précédés du gouverneur, dans l'en-
droit qu'on nommoit la salle dorée. Aussi-
tôt cet officier se retira, & les laissa aux
prises avec l'Empereur qui leur parut
avoir un aspect sinistre, & à qui ils ren-
dirent de loin leurs hommages en trem-
blant. Il leur dit d'un ton terrible, d'ap-
procher plus près; puis il leur demanda
le pays de leur naissance. C'est, dirent-
ils en bégayant, le pays des Moabites.
Qu'êtes-vous donc venus faire ici, re-
prit-il, d'un ton encore plus effrayant?
Et sans attendre leur réponse, il ordon-
na de les souffleter. On leur donna tant

de si rudes coups
tomberent tout
ne se fût attaché
cuteur qui le fra
faire sa cour à
la tête aux deg
confesseur ne le
cessé de le frap
Le Tyran fa
rechef, pourq
C.P. puisqu'ils n
Et comme ils
oser répondre,
vers un officier
de travers des r
d'une voix à
prenne ces scél
vers sur leur vi
deux Sarasins,
dans leur pays.
vers l'ambiques
stance que Thé
fugiés à C. P.
perditions, en
deux vases d'in
sage, comme
lecture de ces v
Vous ne manq
ter, quand vou
avez triomphé

& de si rudes coups sur le visage, qu'ils tomberent tout étourdis; & si Théodore ne se fût attaché au vêtement de l'exécuteur qui le frappoit, ce misérable, pour faire sa cour à sa manière, lui eût brisé la tête aux degrés du tribunal: mais le confesseur ne le lâcha point, qu'on n'eût cessé de le frapper.

Le Tyran farouche leur demanda de-rechef, pourquoi ils étoient venus à C.P. puisqu'ils ne tenoient pas sa croyance. Et comme ils baissoient les yeux sans oser répondre, il se tourna brusquement vers un officier qui étoit proche, lança de travers des regards foudroyans, & dit d'une voix à glacer de terreur: Qu'on prenne ces scélérats, qu'on imprime les vers sur leur visage, & qu'on les livre à deux Sarasins, pour qu'ils les emmènent dans leur pays. C'étoient douze méchans vers sambiques qui signifioient en substance que Théodore & Théophane, réfugiés à C. P. sans renoncer à leurs superstitions, en étoient bannis, comme deux vases d'iniquité, & marqués au visage, comme des malfaiteurs. Après la lecture de ces vers, l'Empereur leur dit: Vous ne manquerez pas de vous vanter, quand vous serez partis, que vous avez triomphé de moi; & moi, je veux

me jouer de vous, tandis que je vous tiens. A l'instant, il les fit dépouiller & fouetter cruellement; & pendant tout le cours de l'exécution, il ne cessoit de crier, pour animer les exécuteurs. Les confesseurs ne dirent autre chose que ces paroles: Seigneur, nous n'avons rien fait contre Votre Majesté, grand Dieu, ayez pitié de nous; Vierge Sainte, venez à notre secours.

Après qu'on leur eut mis tout le corps en sang, on les fit sortir. Mais aussi changeant que la manie bizarre qui l'agitoit, Théophile les fit aussi-tôt rentrer, & leur cherchant une autre querelle, leur demanda pourquoi ils s'étoient réjouis de la mort de l'Empereur Léon. Ils répondirent qu'il n'avoient jamais eu le moindre rapport avec ce Prince, & qu'ils n'étoient venus à C. P. que sous l'empire de Michel. On les renvoya au prétoire. Quatre jours après, on les présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, leur commanda d'obéir à Théophile. Ils répondirent qu'ils étoient prêts à souffrir mille morts, plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le Préfet essaya les caresses après les menaces, & leur dit: Communiquez seulement une fois avec nous, c'est moi qui vous accompagne-

à l'église; vous plaira je ssets de notre é par celui q u besoin, ré neur, c'est c qu'un: Je ne que de vous co après quoi vou ra. On renv terre, que de on moment l Préfet ordonn ordonnée par de souffrance de la flagellati enflammées & la plus vive, o & on leur gr lettre à lettre d'incisions & si long, que t interrompue pa que le lende enfin assouvi en ces terme de semblable parallèle avec des modèles que cette inf

à l'église; après quoi, vous irez où
 vous plaira jouir de votre liberté & des
 effets de notre faveur. Théodore encoura-
 gé par celui qui proportionne le secours
 au besoin, répondit en souriant: Sei-
 gneur, c'est comme si l'on disoit à quel-
 qu'un: Je ne vous demande autre chose
 que de vous couper la tête une seule fois,
 après quoi vous ferez ce qu'il vous plai-
 ra. On renverseroit plutôt le ciel & la
 terre, que de nous faire abandonner pour
 un moment la vraie religion. Alors le
 Préfet ordonna de procéder à la marque
 ordonnée par l'Empereur; & dans l'état
 de souffrance où ils étoient, les plaies
 de la flagellation se trouvant horriblement
 enflammées & au point de la sensibilité
 la plus vive, on les renversa sur des bancs,
 & on leur grava les vers sur le visage,
 lettre à lettre, au moyen d'une infinité
 d'incisions & de piquures: ce qui fut
 si long, que cette opération barbare, in-
 terrompue par la nuit, ne put s'achever
 que le lendemain. Quand la cruauté fut
 enfin assouvie, les confesseurs parlèrent
 en ces termes: On n'a jamais rien fait
 de semblable; & tous les tyrans, mis en
 parallèle avec vous, peuvent passer pour
 des modèles de clémence. Sachez donc
 que cette inscription; notre plus bel or-

nement & notre meilleur titre pour le Ciel, vous sera représentée par le Jugement suprême, pour votre confusion & votre désespoir. On les remit en prison, le visage ruisselet de sang; puis à la prière du Patriarche Jean Lécononjante (quoiqu'il fut auteur de l'hérésie & de mœurs conformes à sa croyance) on les exila dans la Bithynie, où Théodore mourut peu de temps après. Plusieurs autres saints religieux furent cruellement persécutés pour le même sujet.

Vi. S. Le S. Moine Méthode, emprisonné
 Méth. S. ou plutôt enterré tout vivant dans un
 I. tombeau dès le règne de Michel le Bègue, en étoit sorti depuis peu, comme un squelette, n'ayant, pour ainsi dire, que les os, & pas un seul cheveu sur la tête. Il vivoit en son particulier, son aversion pour l'hérésie, ne lui permettant pas d'habiter un monastère; parce qu'il n'y en avoit point à C. P. qui n'en fût plus ou moins entaché. Il ne laissoit pas de fréquenter les moines qui pensoient bien, ainsi que les Fidèles croyans de tout état, du rang même le plus distingué. Comme il étoit naturellement éloquent, qu'il avoit un esprit doux, affable, très-insinuant, avec une grande force de raisonnement & une profonde connoissance des Ecritures,

il traita aussi :
 surprises par
 usa un gran
 vint bientôt à
 lui dit : A
 attirés ta
 efferez vous
 ales, pour u
 nages? Si el
 pondit Méth
 qu'on honor
 multiplie tou
 is qu'on ab
 L'Empereur
 fant dépouille
 chirer de m
 mort & tout
 cendit par un
 du palais, d'
 pâtissances le
 le firent pan
 Théophile
 douceur, le
 prit un ton de
 entrant à l'a
 lui, & tém
 entendre exp
 l'Ecriture. L
 talent infini
 rent un effet

Il traita aussi avec beaucoup de personnes surprises par des séducteurs, & en désarma un grand nombre. Le bruit en parvint bientôt à Théophile qui le fit venir, & lui dit : Après les châtimens que vous avez attirés tant de vaines disputes, ne cesserez-vous jamais d'exciter des troubles, pour un sujet aussi léger que les images ? Si elles sont si méprisables, répondit Méthode, pourquoi voulez-vous qu'on honore publiquement & qu'on multiplie tous les jours les vôtres, tandis qu'on abat par-tout celles de J. C. L'Empereur ne lui répliqua qu'en le faisant dépouiller jusqu'à la ceinture, & déchirer de mille coups de fouet. Demi-mort & tout épuisé de sang, on le descendit par un trou, dans un souterrain du palais, d'où quelques personnes compâtissantes le tirèrent pendant la nuit, & le firent panser.

Théophile voulut ensuite essayer de la douceur, le fit ramener auprès de lui, prit un ton de bonté, & familiarité même; entrant à l'amiable en conférence avec lui, & témoignant prendre plaisir à lui entendre expliquer les difficultés tirées de l'Écriture. L'érudition de Méthode & son talent infini pour l'insinuation produisirent un effet bien inespéré. La bienveil-

Post. lance que l'Empereur n'avoit d'abord
Theoph. qu'affectée, devint insensiblement cor
1. 3. 11. 24. diale & très-vive. Il marqua un logemen
à Méthode dans le palais, parmi ses pro
pres officiers: ce qui donna lieu au S
Confesseur d'en défabuser une multitude
& quelques uns mêmes de ceux qui avoient
le plus de part à la confiance du Prince.
Il trouva moyen de l'adoucir lui-même
de le faire au moins chanceler dans son
opinion, s'il ne put l'y arracher tout
fait, & de diminuer considérablement
son antipathie pour les Catholiques. Thé
ophile, depuis cette époque, avoit tou
jours Méthode avec lui. Il avoit quel
quefois à ses courtisans, qu'il étoit sou
vent ébranlé, plus encore par la sainte
té de l'homme de Dieu, que par ses
discours. Il s'en faisoit accompagner dans
tous ses voyages; il le menoit même
à la guerre, soit pour satisfaire sa curiosité
sur les questions qu'il se plaisoit à lui
proposer, soit de peur que pendant son
absence le crédit de Méthode parmi les
grands & tous les Catholiques n'aboutit
au rétablissement des saintes images, que
ce Prince rebelle à la grace ne cessa ja
mais de combattre.

Cependant il fit la guerre aux Sarasins
avec avantage d'abord & avec barbarie

Il pénétra bie
qua toute sa
jeta dans les
& mit enfin
où étoit né le
rasin le pria
pargner cette
mais il ne fit
la prit, la ru
habitans, &
vité. Le Cali
bla une arm
voit jamais
seurs, & fit
tous ses sol
pour marquer
vouloit à cet
l'Empereur.
engagé à la
trer le Patri
rient, avec
putation, T
Babouziq.
goureuse réf
dit soixante
quoiqu'il n'
instruit à la
ble de la pla
porta & pas
& les solda

Il pénétra bien avant dans la Syrie, marqua toute sa route de sang & de ravages, jeta dans les fers des peuples entiers, & mit enfin le siège devant Sozopètre, où étoit né le Calife Moutafem. Le Sarasin le pria instamment par lettres, d'épargner cette ville en sa considération; mais il ne fut point écouté. Théophile la prit, la ruina, massacra une partie des habitans, & emmena le reste en captivité. Le Calife en devint furieux, assembla une armée plus nombreuse que n'avoit jamais fait aucun de ses prédécesseurs, & fit graver sur les boucliers de tous ses soldats le nom d'Amorium, pour marquer que par représailles il en vouloit à cette ville qui étoit la patrie de l'Empereur. Théophile crut son honneur engagé à la bien défendre, & y fit entrer le Patrice Aëtius gouverneur d'Orient, avec deux capitaines de grande réputation, Théodore Cratère & Théophile Babouziq. Ils firent en effet une si vigoureuse résistance, que Moutafem perdit soixante-dix mille hommes à ce siège, quoiqu'il n'ait duré que treize jours. Mais instruit à la fin de l'endroit le plus foible de la place, il y donna l'assaut, l'emporta & passa au fil de l'épée les citoyens & les soldats, excepté les chefs de la

Ib. n. 29.

Eim. l.

II. c. 9.

Albuf. p.

165.

bourgeoisie & les officiers de l'armée, qu'il fit conduire à Bagdad.

AN. SS. Quand il y fut arrivé lui-même, il les
 Boll. t. 6. fit mettre aux fers, avec les entraves
 p. 460 & c. aux pieds, dans une prison où ne voyant
 pas le jour en plein midi, ils ne se reconnoissoient entr'eux qu'à la voix. Ils avoient un peu de pain & d'eau pour toute nourriture, la terre pour lit, & pour vêtemens des haillons infects. Quand on les crut découragés par les souffrances & la longueur de la prison, le Calife leur envoya les plus habiles de ses docteurs, pour leur faire renoncer leur religion. Ces suborneurs feignoient de venir de leur propre mouvement, & par compassion; ils affectoient de solliciter devant les prisonniers la permission d'entrer, de leur apporter des habits ou des vivres. Ceux-ci rejeterent avec horreur les premières propositions qu'on leur fit. Mais les Musulmans répliquerent: Tant de fierté ne sied point à votre état; connoissez au moins les avantages que nous avons à vous offrir; il vous sera toujours libre de rejeter nos conseils. N'aimez-vous pas, poursuivirent-ils, vos femmes & vos enfans, vos amis, vos concitoyens, votre patrie? Vous n'avez qu'un seul moyen de recouvrer tant de choses

désirables: c
 mulation, &
 temps aux vo
 pour rien la c
 paraison de c
 blera de fave
 de retourner
 pratiquerez la
 la meilleure.
 derent s'ils en
 ment, répo
 hométisme;
 cher que la li
 réponse par
 rent les Chré
 conseil sur la
 nent si peu
 ainsi la bouc
 fus.

Quelque t
 reprises diffé
 tateurs, ent
 Faquirs ou
 de grandes
 les embrasse
 rent beauco
 ferent leurs
 assis amicale
 dirent en gé
 des guerrier.

désirables : c'est d'user de quelque dissimulation, & de condescendre pour un temps aux vœux du Calife, qui ne compte pour rien la conquête des villes en comparaison de celle des âmes. Il vous comblera de faveurs ; vous aurez la liberté de retourner dans votre pays ; & là vous pratiquerez la religion que vous croirez la meilleure. Les confesseurs leur demandèrent s'ils en useroient ainsi. Oui assurément, répondirent ces apôtres du Mahométisme ; car il n'y a rien de plus cher que la liberté. Ils confirmèrent leur réponse par ferment. Et nous, reparti-
rent les Chrétiens, nous ne prenons pas conseil sur la religion, de gens qui tiennent si peu à la leur. Ils leur fermerent ainsi la bouche, & les renvoyerent confus.

Quelque temps après, & à bien des reprises différentes, il vint d'autres tentateurs, entre lesquels il y avoit plusieurs Faquirs ou moines Musulmans. Ils firent de grandes aumônes aux confesseurs, les embrassèrent avec tendresse, plain-
rent beaucoup leur infortune, & arroserent leurs fers de leurs larmes. S'étant assis amicalement auprès d'eux, ils leur dirent en gémissant : Quel triste sort pour des guerriers pleins d'honneur & de cou-

rage, & dont plusieurs sont parens de votre Empereur! Mais pourquoi vous obstiner à être malheureux, puisque votre sort est entre vos mains? Que ne quittez-vous cette voie étroite, que vous a tracée le Fils de Marie? Entrez dans la voie commode, que le grand Prophète nous a montrée, pour cette vie & pour l'autre. Qu'enseigne-t-il, qui ne soit conforme à la sagesse, quand il dit que Dieu destine à ses serviteurs toutes sortes d'avantages ici bas, & le paradis après la mort? Comme le Seigneur est souverainement bon, voyant que les hommes étoient trop foibles pour accomplir la loi de Jésus, qui est si dure & si difficile, il a envoyé son Prophète Mahomet, pour les décharger d'un poids qui surpassoit leurs forces, & pour les sauver par la seule foi des vrais Croyans. Les Chrétiens se regarderent les uns les autres en souriant, & répondirent: Pouvez-vous croire sérieusement qu'une doctrine qui soumet l'esprit à la chair, & qui donne carrière aux plus sales passions, soit agréable à Dieu? Quelle différence resteroit-il entre les bêtes & les hommes? De tels principes, par le mépris qu'ils excitent, ne peuvent que nous attacher plus fortement à la charité de J. C.

Voyez à qui les bienfaits, Musulmans. Et ou à ceux de nous qu'il accorde des plus dans il est juste donc pas tant mettroit point n'observions mandemens. Les sesseurs repliquent nous vous fassiez deux hommes l'un se borne à bien est à lui, bons témoignages des deux conversions? A celui qui fournit de reprit les vierge, comme mes, a pour les prophètes ment. Vous venu apporter vroit-il pas prophètes pour quêtes pour tion divine:

Voyez à qui Dieu départit à présent ses bienfaits, reprirent aussi-tôt d'autres Musulmans. Est-ce aux disciples de Jésus, ou à ceux de Mahomet ? N'est-ce pas à nous qu'il accorde les victoires & la conquête des plus belles contrées ? Cependant il est juste. Il ne nous donneroit donc pas tant de biens, & ne vous soumettroit point à notre puissance, si nous n'observions mieux que vous ses commandemens. Les plus éclairés des confesseurs repliquèrent ainsi : Permettez que nous vous fassions une question. Quand deux hommes se disputent un bien, si l'un se borne à crier sans preuves que ce bien est à lui, & que l'autre produise de bons témoignages en sa faveur ; auquel des deux convient-il d'assurer cette possession ? A celui, dirent les Musulmans, qui fournit de bons témoins. Eh bien, reprirent les confesseurs, J. C. né d'une vierge, comme vous le dites vous-mêmes, a pour garans de sa mission tous les prophètes qui précèdent son avènement. Vous avancez que Mahomet est venu apporter une troisième loi : ne devoit-il pas avoir au moins quelques prophètes pour lui ? Vous donnez vos conquêtes pour des marques de l'approbation divine : ignorez-vous donc les vic-

toires des Perses, qui ont subjugué tant de vastes régions ? ignorez-vous les triomphes des Grecs sur les Perses, & ceux des anciens Romains sur tout l'univers ? Toutefois ces conquérans suivoient-ils la vraie religion, ou ne pratiquoient-ils pas plutôt une idolâtrie insensée ? Jugez donc avec plus de sagesse. Oui, Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le servent : mais il permet aussi qu'ils soient vaincus, quand ils l'offensent, pour les châtier par les mains des méchants. Les Chrétiens demeurèrent sept ans entiers dans leur prison, avec une patience invincible qui édifia leurs propres tyrans.

Le Calife refusa toute sa vie, qui dura encore quatre ans, de recevoir leur rançon. Trois ans après sa mort, son successeur Vatec se flatta qu'ils ne résisteroient plus à ses volontés. Il leur proposa de faire la prière avec lui, en leur promettant de les combler de richesses & de dignités. Un Officier vint de sa part à la prison, avec des gens armés & un appareil effrayant. Il en fit sortir quarante-deux prisonniers, les plus qualifiés d'entre les Chrétiens, & leur parla en ces termes : Il est encore temps de mériter les faveurs du Calife ; elles seront telles, que ceux qui les auront refusées, ne man-

queront pas de fortune. Qu'avant la religion à succomber maître ? Et que ne craignez-vous pas à l'instinct, avec un grand Prophète annoncé du tribunal de vos descendants, génération. Il d'une voix au des sectateurs.

Les Musulmans à l'instant, le derrière le dos, le du Tigre près où résidoit le mandant appelé nommé Théodore. Toi qui as plusieurs hommes, au puitsque tu étais tiens, quelle que tu as aimé pas plus avant phète Mahomet Théodore, combattant jusqu'au vin maître, j

queront pas de déplorer leur mauvaise fortune. Qu'avez-vous à espérer, en suivant la religion d'un Empire avili & prêt à succomber sous la puissance de notre maître? Et quel bonheur ne vous assurez-vous pas au contraire, en reconnoissant, avec un si puissant protecteur, le grand Prophète Mahomet? Une seule année du tribut de l'Égypte peut enrichir vos descendans, jusqu'à la quatrième génération. Les Chrétiens dirent tout d'une voix anathème à Mahomet & à ses sectateurs.

Les Musulmans furieux les saisirent à l'instant, leur lièrent les mains derrière le dos, & les conduisirent au bord du Tigre près de la ville de Samara, où résidoit le Calife. Cependant le commandant appela un des confesseurs, nommé Théodore-Cratère, & lui dit: Toi qui as porté les armes & tué des hommes, au mépris de ta profession, puisque tu étois prêtre parmi les Chrétiens, quelle espérance te reste-t-il en J. C. que tu as ainsi renoncé? Ne te seroit-il pas plus avantageux de recourir au Prophète Mahomet? C'est cela même, dit Théodore, qui anime ma foi: en combattant jusqu'à la mort pour moi divin maître, j'en obtiendrai le pardon de

més fautes qui seront lavées dans mon sang. Tu vas être satisfait, répliqua le commandant; je n'en parlois que par compassion pour toi. Théodore fut exécuté, avec tous les autres Chrétiens, selon l'ordre de leur dignité. Loin de donner la moindre marque de foiblesse, tous firent l'admiration de leurs bourreaux mêmes par leur fermeté. L'Eglise honore ces quarante-deux martyrs le 6 de mars, qui fut le jour de leur mort. Le Calife mourut, l'année d'après cette exécution.

Hist. Pour l'Empereur Théophile, il avoit
Theoph. conçu tant de chagrin de la prise d'Am-
L.3.n.34. morium, qu'il tomba malade aussi-tôt après, d'une inflammation d'entrailles. Il but de l'eau de neige pour se rafraichir, & contracta une dysenterie dont il mourut le vingtième de janvier 842. Son fils Michel, encore enfant, lui succéda, sous la conduite de l'Impératrice Théodore sa mère, & d'un conseil composé de l'Eunuque Théoctiste, du Patrice Bardas frère de l'Impératrice, & de son oncle Manuel, zélé Catholique. Celui-ci entreprit aussi-tôt le rétablissement des saintes images, engagea ses deux collègues à donner cet heureux commencement à leur ministère, puis alla proposer

son dessein à
 esse, très-bie
 pas mieux. E
 rec un extrêm
 préventions d
 momentées par
 ques, & sur-t
 Léconomante.
 fut lui faire v
 du peuple au
 voya un de ses
 avec ordre d
 de consentir a
 culte, ou de
 siège, & de
 campagne, ju
 mesures pour

L'Officier
 du sur un lit
 bre du palais
 dit froidemen
 l'envoyé fut
 s'ouvrit que
 beaucoup de
 moins en dan
 pour la sacri
 au contraire
 le gouverne
 trice odieuse
 croire qu'ell

son dessein à l'Impératrice. Cette Princesse, très-bien disposée, ne demandoit pas mieux. Elle n'avoit jamais vu qu'avec un extrême chagrin les malheureuses réventions de l'Empereur son époux, fomentées par des sénateurs, des évêques, & sur-tout par le Patriarche Jean-Léconomante. Enhardie par Manuel, qui fut lui faire valoir l'attachement général du peuple aux saintes images, elle envoya un de ses officiers vers le Patriarche, avec ordre de lui donner le choix, ou de consentir au rétablissement de l'ancien culte, ou de quitter sur le champ son siège, & de se retirer à sa maison de campagne, jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour le juger canoniquement.

L'Officier trouva Léconomante étendu sur un lit de repos, dans une chambre du palais patriarchal, d'où il répondit froidement qu'il s'aviserait. Si-tôt que l'envoyé fut parti, il prit une lancette, s'ouvrit quelques veines, & perdit beaucoup de sang; sans mettre néanmoins en danger une vie qu'il aimoit trop pour la sacrifier au hasard. Il prétendoit au contraire causer une révoition dans le gouvernement, en rendant l'Impératrice odieuse, & en donnant lieu de croire qu'elle l'avoit fait assassiner. Mais

Post.
Theoph.
l. 6.

le Patrice Bardas étant allé pour examiner le fait sur les lieux, il trouva la lancette, reconnut par l'inspection des plaies, qu'elles avoient été faites exprès & s'en assura d'une manière indubitable par le témoignage des propres domestiques du perfide Patriarche. Le scélérat fut chassé de son Eglise, & renfermé dans sa maison de campagne.

On assenbla aussi-tôt un concile, qui anathématisa les ennemis des saintes images, confirma le second concile de Nicée, prononça la déposition de Léonomanthe, & mit en sa place le S. Confesseur Méthode, qui avoit tant souffert pour la religion sous les deux derniers régnes. Quand il fut ordonné, l'Impératrice le pria d'obtenir de Dieu le pardon du péché que l'Empereur son époux avoit commis contre la foi. Méthode répondit: Princesse, notre pouvoir ne s'étend point sur les morts. Nous n'avons reçu les clefs du Ciel, que pour l'ouvrir à ceux qui sont encore sur la terre. Nous pouvons sans doute soulager aussi les défunts, quand leurs péchés sont légers, ou qu'ils ont fait pénitence: mais nous ne saurions absoudre ceux qui sont morts dans une impénitence manifeste. Lorsque l'Empereur mon époux étoit près

de mourir, repré-
senta le mie-
s terribles sui-
ma du repentir
es. Je lui en p-
erveur, & ren-
imens de relig-
armé la vérité d-
es évêques touc-
bien espérer de
son époux. To-
persuadé, que
pénitent.

L'an 842, le
ême, selon les
notre calendrie-
rent rétablies
cérémonie, l'Im-
palais un festin
gé, & aux con-
lé leur courage
L'hérésie des
abattue & tant
succomba sans
coup, environ
l'Empereur Lé-
L'Impératrice
sa vie la fête d-
occasion. On
thodoxie, que

de mourir, reprit l'Impératrice, je lui représenta le mieux qu'il me fut possible les terribles suites de sa mort. Il témoigna du repentir, & demanda des images. Je lui en présenta, il les baisa avec ardeur, & rendit l'esprit dans ces sentiments de religion. Comme elle eut affirmé la vérité de ce récit avec serment, les évêques touchés de sa piété lui firent bien espérer de la divine miséricorde pour son époux. Toutefois le public demeura persuadé, que Théophile étoit mort irréparablement.

L'an 842, le premier dimanche de carême, selon les Grecs, & le second, selon notre calendrier, les saintes images furent rétablies solennellement. Après la cérémonie, l'Impératrice donna dans le palais un festin magnifique à tout le clergé, & aux confesseurs qui avoient signalé leur courage pendant la persécution. L'hérésie des Iconoclastes, tant de fois abattue & tant de fois relevée en Orient, succomba sans retour sous ce dernier coup, environ six-vingts ans après que l'Empereur Léon l'Isaurien l'y eut établie. L'Impératrice Théodore continua toute sa vie la fête qu'on avoit instituée à cette occasion. On la nomma la fête de l'Orthodoxie, que l'Eglise Grecque célèbre

encore le dimanche qui termine la première semaine de son carême. On y chante une hymne du Confesseur S. Théophile, poète célèbre pour le temps où il vivoit, & qui fut fait archevêque de Nicée en récompense de sa foi & de ses souffrances.

Astron.
an. 840.

L'Occident avoit changé d'Empereur, aussi bien que l'Orient. Louis le Débonnaire étoit mort dès le vingtième juin de l'année 840, la soixante-quatrième de son âge, & la vingt-septième de son empire. Il s'étoit mis en route pour aller combattre son fils Louis roi de Bavière, qui avoit repris les armes, à l'occasion d'un nouveau partage fait à son prejudice, en faveur, de ses deux frères Lothaire & Charle, après la mort de Pépin Roi d'Aquitaine. Attaqué avant son départ d'une fluxion de poitrine, il perdit entièrement les forces près de Mayence, & fut réduit à camper & à s'aliter dans une isle où il se trouvoit. Une grande éclipse de soleil, arrivée quelque temps auparavant, fut aussi-tôt prise pour un présage de la mort de l'Empereur. Ce Prince religieux ne la regarda que comme un avertissement de la divine bonté, pour l'exciter à la pénitence. Un grand nombre d'évêques & d'autres ecclésiasti-

D
ques s'emp
corda sur t
Drogon év
pelain. Cha
& recevoit
la seule nou
dant quara
ne celloit d
Seigneur,
malgré mo
vé le caré
pendant la
contre sa co
avec beau
Il fit fair
portoit av
joyaux de
armes, les
il ordonna
Eglises, a
Charle &
ci une co
épée, à la
les Etats c
de lui der
si bien qu
il rendit
lui restoit
Drogon lu
cert avec

ques s'empressoient à le consoler. Il accorda sur tout sa confiance à son frère Drogon évêque de Metz, & archi-chapelain. Chaque jour il se confessoit à lui, & recevoit le corps du Seigneur. Ce fut la seule nourriture qu'il put prendre pendant quarante jours, durant lesquels il ne cessoit de répéter: Vous êtes juste, Seigneur, de me faire à présent jeûner malgré moi, puisque je n'ai point observé le carême. C'est qu'il avoit été obligé pendant la révolte de Pépin, de voyager contre sa coutume pendant ce saint temps, avec beaucoup de fatigues.

Il fit faire l'inventaire de tout ce qu'il portoit avec lui, sans en excepter les joyaux de la couronne, la vaisselle, les armes, les ornemens sacerdotaux; puis il ordonna d'en faire la distribution aux Eglises, aux pauvres, & à ses deux fils Charle & Lothaire. Il fit donner à celui-ci une couronne, un sceptre & une épée, à la charge de conserver à celui-là les Etats qui lui avoient été assignés, & de lui demeurer inviolablement uni, aussi bien qu'à sa mère Judith. Après quoi il rendit grâces à Dieu, de ce qu'il ne lui restoit plus rien dont il pût disposer. Drogon lui demanda cependant, de concert avec les autres évêques, s'il ne par-

donnoit point à son fils Louis. L'Empereur répondit : Quoi-qu'il ne soit point ici, pour m'assurer de ses dispositions, je fais de mon côté ce qui dépend de moi ; & je prends Dieu à témoin, avec les ministres du Seigneur, que je lui pardonne toutes les offenses qu'il m'a faites.

Comme c'étoit le samedi au soir, il fit chanter devant lui les matines du dimanche, & mettre sur sa poitrine un morceau de la vraie croix. Il en fit le signe sur son front, tant qu'il en eût la force, & quand il étoit las, il prioit Drogon de le faire. Enfin, après avoir demandé les prières des agonisans, il expira doucement, les yeux tournés vers le Ciel, & la joie des prédestinés empreinte sur le visage. Il avoit de grandes fautes à se reprocher par rapport au gouvernement : mais sa foiblesse involontaire, les bornes étroites de son esprit, la pureté admirable de ses mœurs, l'exemple de toutes les vertus privées qu'il donna constamment à ses sujets, & le repentir de ce qu'il put y avoir de volontaire dans l'inobservance des devoirs du trône, si difficiles pour les conjonctures délicates où il se trouvoit, font espérer que le Seigneur l'aura jugé dans sa miséricorde. Son corps

corps fut transféré
près de sa mère
de S. Arnould.

Il étoit d'un
dans un relig
alloit à l'église,
en prières, pr
arrosoit souve
fort instruit da
dont il conno
moral, le sens
Il avoit appris
ties profanes :
voulut plus en
Dans les fêtes
ciens & les
peuple, il con
sa modestie. Ja
de rire. Il étoit
s'habilloit simp
des fêtes, où,
pères, il paroi
avec la couron
la main. Sa lib
de son domain
Tous les jours
buoit d'abonda
où il se trouvo
d. : logemens p
lité. à pardonne

corps fut transporté à Metz, & inhumé près de sa mère Hildegarde, dans l'église de S. Arnoud.

Il étoit d'une piété qu'on eût admirée dans un religieux. Tous les matins, il alloit à l'église, où il demouroit long-temps en prières, prosterné sur le pavé qu'il arrosoit souvent de ses larmes. Il étoit fort instruit dans la science de l'Écriture, dont il connoissoit le sens spirituel & moral; le sens propre & l'allégorique. Il avoit appris dans sa jeunesse des poésies profanes: mais dans la suite il ne voulut plus en lire, ni en rien entendre. Dans les fêtes publiques, où les musiciens & les bouffons divertissoient le peuple, il contenoit tout le monde par sa modestie. Jamais on ne le vit éclater de rire. Il étoit d'une extrême sobriété. Il s'habilloit simplement; excepté les grandes fêtes, où, à l'exemple des rois ses pères, il paroissoit tout étincelant d'or, avec la couronne en tête & le sceptre à la main. Sa libéralité alla jusqu'à donner de son domaine à différens particuliers. Tous les jours avant son repas, il distribuoit d'abondantes aumônes; & par-tout où il se trouvoit, il avoit soin qu'il y eût des logemens pour les pauvres. Sa facilité à pardonner lui a fait donner le sur-

Theg. c.

39.

nom de Débonnaire. On le loua de n'avoir jamais rien fait sans conseil : mais cette règle de prudence devint la source de ses plus grandes fautes. Toujours il parut ignorer, que si le conseil peut guider un Prince, il ne doit jamais le subjuguier. Il devint par là le jouet de toutes les passions, de toutes les foiblesses, de l'intérêt particulier de tous ceux qui entreprirent de le gouverner, prit le change dans tous ses devoirs, & ne mérita (suivant le portrait qu'on en a fait en trois mots) que le nom d'un excellent particulier, d'un trop bon père, & d'un très-médiocre Empereur.

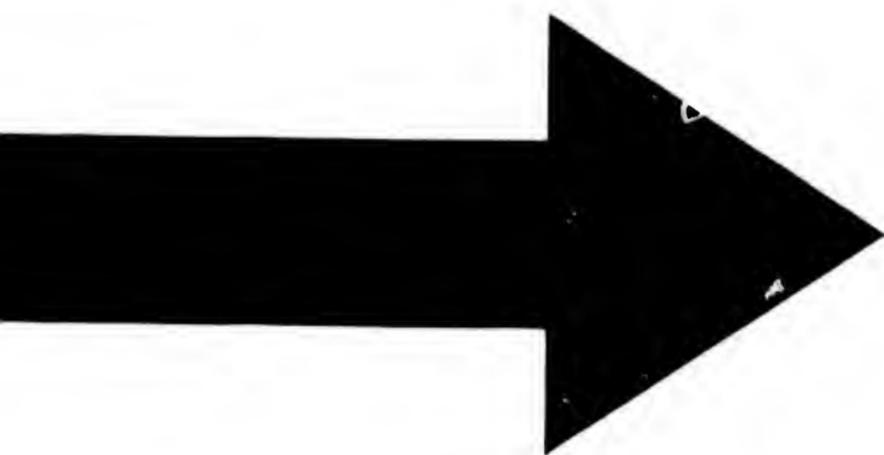
Quelque temps avant sa mort, il avoit permis aux SS. Archevêques de Lyon & de Vienne, Agobard & Bernard revenus de leurs égaremens, de rentrer dans leurs sièges. Agobard recouvra si bien ses bonnes grâces, qu'il fut mis à la tête des affaires dans le royaume d'Aquitaine. Mais il mourut dans la ville de Saintes, la même année que l'Empereur. Son Eglise de Lyon l'honore, sous le nom de Saint Agebaud. Bernard mourut deux ans après. Il est pareillement honoré dans le pays. Il avoit des vertus éminentes, un zèle vraiment apostolique, & un si grand détachement des choses de la terre,

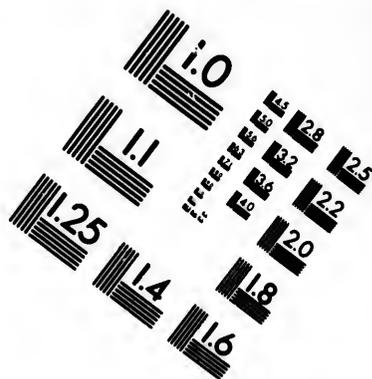
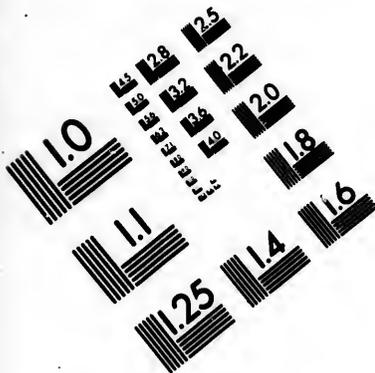
qu'il avoit fallu un
verain Pontife, p
sur le siège de Vi
tenoient un rang
engagé dans le ma
Il obtint ensuite
femme, pour emb
dans le monastère
fondé. Il fonda au
où il choisit sa sép
Ebbon, dépos
Rheims, prétend
son siège. A la
qui aussi-tôt après
Débonnaire se ren
famille, Ebbon se
S. Benoît sur Loire
depuis sept ans.
Louis & son succ
passé la Meuse q
Etats de ceux de
niers arrangemens
Il prétendoit tout
rendre les apanage
dans de son Emp
lement la Meuse,
vança jusqu'au pay
vint le trouver, &
de son Eglise, sel
ment, & par le

qu'il avoit fallu un ordre exprès du Souverain Pontife, pour le faire monter sur le siège de Vienne. Ses parens qui tenoient un rang considérable, l'avoient engagé dans le mariage, dès sa jeunesse. Il obtint ensuite le consentement de sa femme, pour embrasser la vie religieuse dans le monastère de Bugey qu'il fonda. Il fonda aussi celui de Rom. où il choisit sa sépulture.

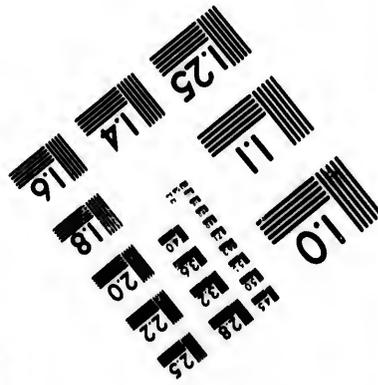
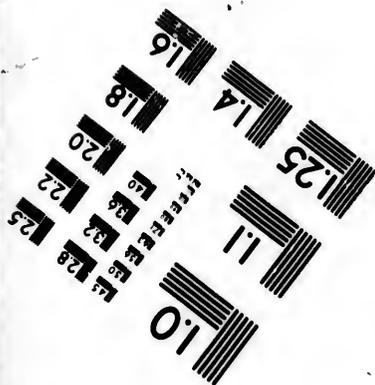
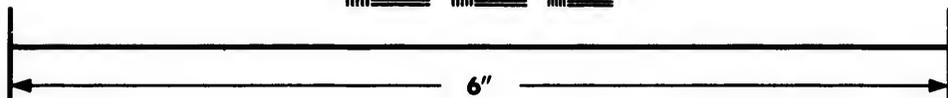
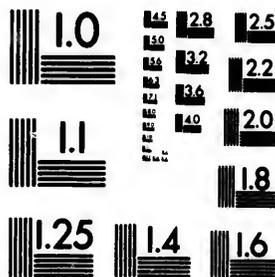
Ebbon, déposé de l'archevêché de Rheims, prétendit aussi remonter sur son siège. A la faveur de la division, qui aussi-tôt après la mort de Louis le Débonnaire se remit dans son insociable famille, Ebbon se retira de l'abbaye de S. Benoît sur Loire, où il étoit renfermé depuis sept ans. Lothaire fils aîné de Louis & son successeur à l'Empire, avoit passé la Meuse qui devoit séparer ses Etats de ceux de Charle, selon les derniers arrangemens de l'Empereur défunt. Il prétendoit tout envahir, ou du moins rendre les apanages de ses frères dépendans de son Empire. Il passa non seulement la Meuse, mais la Seine, & s'avança jusqu'au pays de la Loire. Ebbon vint le trouver, & fut rétabli, à la prière de son Eglise, selon l'acte de rétablissement, & par le jugement des évêques.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
E E E E E
E E E E E

10
E E E E E
E E E E E

On y voit en effet la souscription de vingt évêques & de quatre archevêques, mais la plupart Italiens, & tous absolument dévoués à Lothaire. Ebbon ne laissa pas d'occuper le siège de Rheims une année entière; après laquelle il fut obligé par le Roi Charle qui avoit repris le dessus, d'abandonner à jamais la partie, & de se retirer en Allemagne. Il fut alors fait évêque d'Hildesheim en Saxe, du consentement des évêques & du Souverain Pontife. Il en exerça paisiblement les fonctions, pendant neuf ans qu'il vécut encore. Ce Prélat, célèbre par une étrange diversité de bonnes & de mauvaises actions, parut alors reprendre l'esprit de ses premières années, se remit à travailler à la conversion des Patens, & soutint S. Ansoaire dans les traverses qu'il éprouvoit en Suède.

La discorde s'enflamma de plus en plus, entre les enfans de l'Empereur Louis. Le Roi de Bavière, ou plutôt de Germanie, d'où il prit le nom de Louis le Germanique, unit ses forces à celles de son frère Charle, pour s'opposer avec plus de vigueur aux entreprises de leur ambitieux aîné. Les armées des deux partis se rencontrèrent près d'Auxerre, au mois de juin de l'an 841. Louis

& Charle, c
ne se déter
peine à livr
question de
digner le p
Ils firent diffé
gueilleux L
teur. Enfin
déclarerent c
le lendemain
ils en viend
du Dieu des
se donna pr
vingt-cinqui
reur ordinair
Seigneur se c
ble, selon l
La perte de
de sa résistan
carnage effr
déroute. Le
prirent leurs
dération; ap
gnèrent tenir
rétèrent le l
crist, & em
fuyards. Le
sur le champ
morts, on
ment, sans

& Charle, considérablement les plus forts, ne se déterminoient cependant qu'avec peine à livrer une bataille, où il étoit question de perdre un frère, & de prodiguer le plus beau sang des François. Ils firent différentes propositions, que l'orgueilleux Lothaire refusa toutes avec hauteur. Enfin le jour de la S. Jean, ils lui déclarèrent que, s'il ne cédoit sur le champ, le lendemain avant le lever de l'aurore, ils en viendroient au sanglant jugement du Dieu des armées. En effet, la bataille se donna près de Fontenai, le samedi vingt-cinquième jour de juin, avec la fureur ordinaire entre des frères divisés. Le Seigneur se déclara contre le plus coupable, selon la menace des deux autres. La perte de Lothaire égala l'opiniâtreté de sa résistance. Son armée, après un carnage effroyable, fut toute mise en déroute. Les deux Rois vainqueurs respirèrent leurs premiers sentimens de modération; après la victoire qu'ils témoignèrent tenir de la faveur du Ciel; arrêterent le soldat qui vouloit tout massacrer, & empêcherent de poursuivre les fuyards. Le lendemain on célébra la messe sur le champ de bataille, on enterra les morts, on pansa les blessés indifféremment, sans nulle distinction de sujets

Nithard.
L. 9. iiii.

ou d'ennemis, & l'on donna la liberté aux prisonniers. Il fallut encore, pour calmer les remords des deux Princes, ou la morne horreur que leur cauſoit tant de ſang répandu, que les évêques les aſſuraſſent au nom de Dieu, que n'ayant combattu que malgré eux, il n'avoient rien à ſe reprocher.

Gest. S. Après la bataille, le Roi Charle n'eut
Aldr. t. 3. rien de plus preſſé que de rétablir le
Baluz. p. S. Evêque Aldric, réfugié à ſa ſuite, de-
 140, &c. puis un an qu'il avoit été chaffé par les
 Manceaux révoltés. Dans la defection
 de cette province, le S. Prélat avoit tenu
 pour ſon ſouverain légitime avec une
 conſtance héroïque; quoique les rebelles
 lui promiſſent, non ſeulement de lui
 conſerver ſa dignité, mais d'augmenter
 de beaucoup ſon pouvoir, s'il vouloit
 embraffer leur parti. Il aima mieux s'ex-
 poſer à tout reſſentiment de ces fu-
 rieux, qui, après l'avoir chaffé avec ou-
 trage, pillèrent la maiſon épiscopale, en-
 leverent de ſes terres quatre-vingt che-
 vaux, & deux cens pièces d'autre bé-
 tail. Ce qui fut le plus ſenſible au cha-
 ritable Prélat, c'eſt qu'on diſſipa toutes
 les proviſions deſtinées à l'hospitalité & à
 l'aumône, & qu'on ruina de fond en
 comble ſept hôpitaux qu'il avoit bâtis;

c'eſt-à-dire
 ception des
 en avoit un
 les évêques
 étrangers. L
 bâtir ſa cath
 noines, &
 ces ouvrage
 l'expulſion
 la charité &
 ſuffire à l'e
 ſeins.

Iſſu de la
 & allié à t
 illuſtre en
 toutes ſes b
 grandeur, c
 de ſon goût
 première an
 cura de l'ea
 étoit obligé
 vière de Sar
 toit plus hu
 plus ennem
 pieux & plu
 ans qu'il fu
 père, après
 dant le jour
 il ſe retiroit
 des temps

c'est-à-dire différentes maisons pour la réception des hôtes, entre lesquelles il y en avoit une qui étoit destinée à loger les évêques, les abbés & les seigneurs étrangers. Il avoit encore entrepris de rebâtir sa cathédrale, le cloître de ses chanoines, & jusqu'à cinq monastères. Tous ces ouvrages demeurèrent imparfaits, par l'expulsion de ce digne Evêque, dont la charité & l'habileté pouvoient seules suffire à l'exécution de ces grands desseins.

Issu de la première noblesse des Francs, & allié à tout ce qu'il y avoit de plus illustre en Germanie, Aldric marquoit toutes ses bonnes œuvres au coin de la grandeur, de l'élevation de son ame, & de son goût pour le bien public. Dès la première année de son épiscopat, il procura de l'eau à la ville du Mans, qui étoit obligée d'en aller chercher à la rivière de Sarthe. Personne toutefois n'étoit plus humble ni plus simple que lui, plus ennemi du faste & du tumulte, plus pieux & plus recueilli. Dès l'âge de douze ans qu'il fut conduit à la Cour par son père, après avoir fait son service pendant le jour, la nuit, sans être aperçu, il se retiroit dans une église, où il passoit des temps considérables en prière & en

méditation. Ce fut dans ces paisibles Communications avec Dieu, qu'il prit la résolution de se donner entièrement à lui, en embrassant la vie cléricale dans l'Eglise de Metz qui passoit pour l'une des plus régulières du royaume, & qui a servi en effet de modèle à la plupart des autres. Sur la réputation de sa vertu, l'Empereur Louis le prit pour son confesseur : place qu'il n'occupa que quatre mois, parce que sa renommée augmentant de jour en jour, & le siège du Mans étant venu à vaquer, Landran archevêque de Tours, le comte & toute la noblesse du Maine, le peuple & le clergé l'éluèrent unanimement pour leur évêque. Drogon de Metz donna ses démissions, adressés tant à son prêtre qu'à l'Archevêque de Tours, qui le sacra avec une grande solennité dans la cathédrale du Mans. Telle étoit la vertu de Saint Aldric, trop pure & trop magnanime pour manquer à son souverain, qui vint lui-même dans le Maine, tant pour honorer ce modèle de fidélité, que pour étouffer la révolte. Sigismond, abbé de S. Calais, s'étoit engagé dans le parti des rebelles, afin de soustraire son monastère à l'évêque. Le Roi Charle, en confirmation d'une première sentence de l'Em-

D
pereur Lou
monastère à
fondre ce S
autre S. A
science & f
mais sur le

Pendant
poyoient a
royaume, t
blissant leur
s'affoiblissan
mands perd
imprimé le r
mencerent
de ce grand
ralement de
sie hommes
vages du Da
des pays vo
de barbarie
ennemis de
nisme. Ils r
que l'on inv
de Dieu co
pour long
tous les flé
avec une c
de perits b
remontoien
insultoient

pereur Louis, adjugea & fit restituer ce monastere à S. Aldric. Il ne faut pas confondre ce S. Evêque du Mans avec un autre S. Aldric, qui se signala par sa science & sa vertu, vers le même temps, mais sur le siége de Sens.

Pendant que les Princes François employoient ainsi leurs forces au dedans du royaume, toujours à le ruiner, en affoiblissant leurs ennemis domestiques, & en s'affoiblissant les uns les autres, les Normands perdirent le respect que leur avoit imprimé le nom de Charlemagne, & commencerent à vérifier les tristes présages de ce grand homme. On appelloit généralement de ce nom Tudesque, qui signifie hommes du Nord, les habitans sauvages du Danemarck, de la Norvège & des pays voisins: monstres d'impiété & de barbarie, qui paroissoient autant les ennemis de l'humanité que du Christianisme. Ils rendirent leur nom si terrible, que l'on invoqua publiquement le secours de Dieu contre leur fureur, qui devint pour long temps le plus désastreux de tous les fléaux. Ils parcouroient les mers avec une célérité prodigieuse sur quantité de petits bâtimens à voiles & à rames, remontoient bien avant dans les rivières, & insultoient en quelques jours vingt places

différentes, se reproduisoient de toute part; portant en mille endroits divers le carnage & l'incendie, la ruine des villes, la profanation des temples, des crimes & des atrocités dont on n'avoit pas l'idée avant eux.

Chron. La Neustrie maritime dont ils connurent trop tôt la fertilité & les richesses, fut l'une des premières contrées, qu'ils désolèrent. Ils y entrèrent par la Seine, pillèrent la ville de Rouen & brûlerent le monastère de S. Ouen, remonterent jusqu'à celui de Jumièges qui devint aussi la proie des flammes, exigèrent des sommes immenses pour épargner celui de Fontenelle, ruinerent en un mot tous les bords de la Seine, dont ils dépouillerent ou brûlerent les églises & les villages, depuis le 12 jusqu'au 31 de mai 841. Alors, ils s'en retournerent avec un butin prodigieux.

Annal. Dans une autre irruption, ils descendirent auprès de Nantes, qu'ils trouverent sans défense, & prirent par escalade. L'Evêque Guihard se retira dans la grande église, avec tout son clergé, une grande multitude de peuple, & les moines de l'isle d'Aindre, qui y avoient apporté leur riche trésor, comme dans un asyle assuré. Les Barbares ayant rompu

les portes
rieux, firent
mais princ
moines, c
vêque fut
que peu de
rent pour
passèrent à
& mirent
né. Ils se
presque tou
des troupe
tout sexe &
d'épuiser le
les racheter
curtion de
coûterent
moines de
des Barbare
de Nantes
d'Angers,

En mém
Nord attac
l'Océan, l
midi par le
les, & c
vaisseaux c
lie, penda
né pour fa
firent plus

les portes & les fenêtres, entrèrent furieux, firent main basse sur la multitude; mais principalement sur les cleres & les moines, dans le carnage desquels l'Évêque fut enveloppé : ils n'épargnerent que peu de personnes, qu'ils embarquèrent pour les vendre. De Nantes, ils passèrent à l'isle d'Aindre dans la Loire, & mirent le feu au monastère abandonné. Ils se rembarquèrent ensuite, avec presque toutes les richesses du pays, & des troupes innombrables de captifs de tout sexe & de tout âge, qui acheverent d'épuiser les ressources des Fidèles qui les racheterent fort chèrement. Dans l'incursion de Neustrie, soixante-huit esclaves coûtèrent vingt-six livres d'argent aux moines de S. Denis. Après la retraite des Barbares, on porta le corps de Guihar, de Nantes au monastère de S. Serge près d'Angers, où il est honoré comme martyr.

En même temps que les sauvages du Nord attaqueroient la France du côté de l'Océan, les Sarasins y pénétrèrent au midi par le Rhône, aborderent près d'Arles, & chargerent impunément leurs vaisseaux d'un butin ineffimable. En Italie, pendant que Lothaire en étoit éloigné pour faire la guerre à ses frères, ils firent plusieurs descentes, & peu s'en

Ibid. an.
342. Nith.
4. in fig.

Chron.
Cass. l. I.
25.

fallut qu'ils ne prissent Rome. Ils pillèrent l'église de S. Pierre, qui n'étoit pas encore renfermée dans la ville. Ils voulurent aussi piller le riche monastère du Mont-Cassin : mais un petit ruisseau, prodigieusement enflé par une inondation subite, arrêta leur course ; ce que les moines regarderent comme un miracle. Ils ne purent néanmoins sauver leurs richesses, qui étoient immenses. Deux seigneurs ambitieux, Radelgise & Siconulfe, se disputoient le duché de Bénévent. C'étoit même leur jalouse ambition qui avoit attiré ce fléau sur leur patrie, en invoquant le secours, celui-ci des Sarasins d'Espagne, & celui-là des Africains. Pour fournir à l'avidité des Maures Espagnols, Siconulfe, en différentes exactions, enleva presque tous les trésors que les Monarques François, depuis Pépin, s'étoient plus à prodiguer à un monastère révééré, comme la source de la perfection religieuse par tout l'Occident. On fait état de 130 livres d'or, & de 865 livres d'argent, emportées en croix, en couronnes, en calices ou en autres vases, & de 32000 sous d'or en monnoie, sans compter une couronne d'or ornée d'émeraudes, estimée seule 3000 sous d'or, & bien d'autres ornemens d'argent.

Le Pape
temps après
jour de jan
même mois
donné Pape
tion de l'Er
sons particu
Le Diacre
troupe séditie
poser à Serg
mains armé
Latran, &
schisme, les
la noblesse F
mes, dissipa
une étroite p
qui ne dut r
vie qu'à la c
du nouveau
ne laissa pas d
n'eût point a
ses envoyés
souponnoit
peu à peu c
& ils avoie
exemples. L
prescription,
fils aîné, qu
lie, & qu'il
Drogon évêq
nombre de p

Le Pape Grégoire IV mourut, peu de temps après cette dévastation, le onzième jour de janvier de l'an 844. Le 27 du même mois, l'archiprêtre Sergius fut ordonné Pape, sans attendre la confirmation de l'Empereur. On avoit eu des raisons particulières de le sacrer sans délai. Le Diacre Jean avoit rassemblé une troupe séditieuse de populace, pour s'opposer à Sergius; déjà il avoit enfoncé, à mains armées, les portes du palais de Latran, & faisoit appréhender, avec le schisme, les dernières violences. Mais la noblesse Romaine prit aussi-tôt les armes, dissipa les séditieux, & mit dans une étroite prison le Diacre schismatique, qui ne dut même la conservation de sa vie qu'à la clémence & aux sollicitations du nouveau Pape. L'Empereur Lothaire ne laissa pas de trouver fort mauvais qu'on n'eût point attendu son consentement & ses envoyés pour consacrer Sergius. On soupçonnoit les Papes de vouloir secouer peu à peu cette espèce de dépendance, & ils avoient déjà pour eux différens exemples. Lothaire voulant empêcher la prescription, envoya à Rome Louis son fils aîné, qu'il déclara dès-lors Roi d'Italie, & qu'il fit accompagner de son oncle Drogon évêque de Metz, avec un grand nombre de prélats & de seigneurs.

Anast. in
Greg. IV,

Annal.
Bertin. an.
844.
Luitpr.
vir Pontif

Le Pontife entreprit de gagner le jeune Prince, en le comblant d'honneurs extraordinaires. Il envoya tous les magistrats à neuf milles au devant de lui, & à un mille, toutes les compagnies de la milice, avec leurs chefs, qui célébroient en l'honneur du Roi des chants de louange. Le clergé, avec les croix & les bannières, le reçut à l'entrée du fauxbourg; & le Pape l'attendit au haut des degrés de l'église de S. Pierre, dont les portes demeuroient fermées. Quand il y fut arrivé, le Pontife, selon Anastase, lui adressa ces paroles qui donnent à entendre que déjà la souveraineté des Empereurs sur Rome n'étoit rien moins qu'absolue: Si vous venez ici pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, je vous ferai ouvrir les portes; sinon, je ne le permettrai pas. Le Roi protestant qu'il n'avoit que des pensées de paix, les portes s'ouvrirent; ils entrèrent ensemble, se prosternerent devant la confession de S. Pierre, & se retirèrent, après que le Pape eut prononcé une oraison.

T. VII.
Conc. p.
1799 &c. Cependant les évêques s'assemblerent au nombre de vingt-trois, tous Italiens, excepté Drogon, avec sept comtes, pour examiner l'élection de Sergius. Ils furent présidés par l'Evêque de Metz, quoiqu'il

g eût deux
Ravenne &
déferoit la p
lement, à la
d'oncle de l'
ne point dér
crer les Pap
impériale. C
de Sergius,
les Romains
à l'Empereu
à certains éga
Le Roi Lou
Lombards o
lui fit l'onc
donna l'épée
n'étoit là qu
thécaire mên
savant Anast
détail, donn
avant comm
Le Souvera
l'Evêque D
dans les Ga
autorité sur l
d'assembler c
François, de
peler au Pa
Le Roi C
de rétablir l'

y eût deux archevêques, Grégoire de Ravenne & Angilbert de Milan: mais on déferoit la présidence, par honneur seulement, à la qualité d'archi-chapelain & d'oncle de l'Empereur. On ordonna de ne point déroger à l'usage de ne consacrer les Papes qu'après la confirmation impériale. On approuva la consécration de Sergius, sans tirer à conséquence; & les Romains prêterent serment de fidélité à l'Empereur, reconnu ainsi, du moins à certains égards, pour souverain de Rome. Le Roi Louis fut aussi couronné roi des Lombards ou d'Italie, par le Pape qui lui fit l'onction de l'huile sainte, & lui donna l'épée, avec la couronne. Mais ce n'étoit là qu'une cérémonie. Le Bibliothécaire même de l'Eglise Romaine, le savant Anastase, en nous apprenant ce détail, donne à Louis le titre de Roi, avant comme après son couronnement. Le Souverain Pontife établit encore l'Evêque Drogon, son vicaire-général dans les Gaules & la Germanie, avec autorité sur les métropolitains, & pouvoir d'assembler des conciles par tout l'Empire François, dont toutefois on pourroit appeler au Pape.

Le Roi-Charle, de son côté, s'efforça de rétablir l'autorité souveraine & le bon

ordre, si affoiblis par les divisions de la famille royale. Le fameux Comte de Barcelone, Bernard attaché autrefois à l'Impératrice Judith, étoit devenu l'un des plus dangereux ennemis de Charle fils de cette Princesse. Il regrettoit toujours l'autorité qu'il avoit eue sous Louis le Débonnaire. Son grand âge & une longue suite de disgraces n'avoient pu amortir son ambition; il cabaloit sans cesse, pour recouvrer son ancien pouvoir, & il fit un traité secret, non seulement avec les rebelles d'Aquitaine, mais avec les Sarasins d'Espagne. Charle averti à propos, le fit arrêter. Son procès fut instruit dans les formes; on le convainquit du crime de lèze-majesté, & on lui trancha la tête. Charle assiégea dans Toulouse Guillaume fils de Bernard: mais des troupes d'Aquitaine surprirent dans l'Angoumois des François qui marchaient à Toulouse, & les défirent. On observe, à cette occasion, que les prêtres & les évêques même portotent les armes, comme les autres seigneurs, malgré les réglemens contraires faits du temps de Charlemagne. Hugues son fils, abbé de Saint Quentin; & Riboron son petit-fils, abbé de Centule, furent trouvés entre les morts. On fit prisonniers Ebroïn évêque de Poitiers &

^Ann.
Fuld. 844

archi-chapels
Roi Charle
d'Amiens,
en Gàinois.
du port d'arm
doit qu'ils y
à cause de le
la tyrannie d
en avoit plus
ne sauroit ref
nes, & be
sciences.

Loup de F
toit livré ave
l'étude des le
ques, dans l
sous la cond
puis archevé
reçu le diac
études à Fu
maitre alors
des progrès r
avec une har
tu que de do
rières, ayant
son abbaye,
régulière &
Charle ne j
que Loup o
fut élu par
pressa de con

archi-chapelain ou grand aumônier du Roi Charle, avec Raguenaire évêque d'Amiens, & Loup abbé de Ferrières en Gàinois. Bien loin de faire scrupule du port d'armes à ces prélats, on prétendoit qu'ils y étoient strictement obligés, à cause de leurs fiefs. Telle étoit encore la tyrannie du préjugé national: car il y en avoit plusieurs parmi eux, à qui l'on ne sauroit refuser des vertus peu communes, & beaucoup d'habileté dans les sciences.

Loup de Ferrières, en particulier, s'étoit livré avec succès, dès l'enfance, à l'étude des lettres & des vertus monastiques, dans l'abbaye même de Ferrières, sous la conduite du S. Abbé Aldric, depuis archevêque de Sens. Après avoir reçu le diaconat, il alla continuer ses études à Fulde, sous l'Abbé Raban, maître alors des plus vantés. Il y fit des progrès rapides, & revint en France, avec une haute réputation, tant de vertu que de doctrine. Odon abbé de Ferrières, ayant mérité peu après de perdre son abbaye, par une conduite plus qu'irrégulière & vraiment scandaleuse, le Roi Charle ne jugea personne plus capable que Loup de réparer ces scandales. Il fut élu par les moines, & le Roi s'empressa de confirmer l'élection.

Il paroît que le nouvel Abbé entra fort avant dans la confiance de son souverain : mais il n'usa de cet avantage, que pour lui donner des conseils, avec une liberté & un discernement, qui montrent à quel point il connoissoit les défauts de ce léger & foible Prince. Dans quelques lettres qui nous sont restées, il l'avertit de délibérer mûrement avant de prendre ses résolutions, de bien choisir ses conseillers sans se laisser gouverner, de joindre le secret à la fermeté, de ne pas craindre la puissance de ceux qui la tiennent toute entière de lui, mais bien plutôt leurs flatteries & leurs séductions, & de n'avoir rien de plus cher que le bien public. Il étoit pareillement en commerce de lettres avec les Souverains Pontifes, & assez bien avec eux, pour leur demander les livres qu'on ne trouvoit point en France. Nous voyons, par ces lettres & par quelques autres adressées à des littérateurs de tout état, que sa curiosité ne se borneroit pas aux ouvrages des écrivains ecclésiastiques. Il demandoit encore, pour les multiplier par le moyen des copistes, tantôt l'Orateur de Cicéron, les Institutions de Quintilien, le commentaire de Donat sur Térence; tantôt les guerres de Catilina

& de Jugurtha, que ce Moïse, à son retour, les monumens tant profane que sacré. Malgré la bêtise de Ferrand, plusieurs évêques n'osent pas de prendre la province de plaintes, & abusivoient de principalement ces prélats, de visite. Il ne voit pas si-tôt jet étoit tenu de déclarations, laire, que l'exiger de la quantité de fournitures prêtres ne qu'à cinq évêques, roient dans les voisins pu blier, & quatre curés tité de vivre

& de Jugurtha par Salluste. C'est ainsi que ce Moine mémorable, & tant d'autres, à son exemple, nous ont transmis les monumens de la bonne antiquité, tant profane qu'ecclésiastique.

Malgré la perte de la bataille où l'Abbé de Ferrières s'étoit trouvé avec plusieurs évêques, le Roi Charle ne laissa pas de prendre Toulouse. Les prêtres de la province lui adresserent aussitôt leurs plaintes, contre différens évêques qui abusoient de leur pouvoir. Il s'agissoit principalement des exactions que faisoient ces prélats, sous prétexte de leurs droits de visite. Le mal pressoit; on ne pouvoit pas si-tôt assembler un concile; l'objet étoit temporel: sur toutes ces considérations, le Roi statua par un capitulaire, que les évêques ne pourroient rien exiger de leurs prêtres, au delà de la quantité de blé, de vin & des autres fournitures réglées de droit, & que les prêtres ne seroient obligés de les porter qu'à cinq milles de distance; que les évêques, en faisant leurs visites, logeroient dans un endroit où les paroisses voisines pussent commodément s'assembler, & où le curé du lieu, avec les quatre curés voisins, fourniroit la quantité de vivres spécifiée pour la dépense du

T. 7 conc.
p. 1780.
Capitul. t.
2. p. 22,
&c.

prélat, sans que ses gens pussent en exiger davantage, ni faire aucun dégât chez l'hôte; que les évêques ne feroient la visite, ou du moins ne recevroient la fourniture qu'une fois l'année, & seulement quand ils visiteroient en personne; qu'ils ne multiplieroient les paroisses que pour l'avantage des peuples, & que la somme de la redevance précédente demeurant la même, seroit justement répartie sur les nouveaux curés; enfin, qu'ils ne les obligeroient qu'à deux synodes, & dans les temps réglés.

Cette même année 844, les trois Princes Lothaire, Louis & Charle parurent de meilleure intelligence entr'eux, qu'on ne les avoient encore vus. Ils se rendirent tous trois près de Thionville, au lieu nommé Jeust, & se jurèrent une amitié éternelle. Il s'y trouva grand nombre d'évêques des trois Etats, qui leur firent promettre de remédier aux maux de l'Eglise désolée par leurs divisions. Ces prélats en conséquence s'assemblerent aussi-tôt au même lieu, Drogon à leur tête, & dresserent quelques articles, que l'on compte entre les décrets des conciles.

T. 7. Il y est statué, avec l'approbation des
 Conc. P. Princes, qu'on remplira incessamment
 800.
 T. 2. Ca. les sièges épiscopaux demeurés vacans
 pitul, p. 7.

par les suites
 qu'on y rétab
 été chassés;
 les abbeſſes
 des laïcs, c
 les évêques,
 brer l'office,
 nes & les bâ
 empêchera l'
 ſaſtiques, ſan
 ſubſides néceſ
 Les ſtatuts
 jamais plus m
 eution en eſt
 des troubles &
 rivons, four
 cette vérité.
 ſaſtiques &
 fréquentes. N
 ce qui peut
 nouvelles, ſa
 pétitions inté
 d'aliens de con
 vènemens to
 des choſes,
 que par les
 des perſonnes
 qu'on ne ceſſ
 ceſſoient de s
 ciles à Verne

par les suites funestes de la division, ou qu'on y rétablira les pasteurs qui en ont été chassés; qu'on remettra des abbés ou des abbesses dans les monastères donnés à des laïcs, ou qu'on autorisera au moins les évêques, non seulement à faire célébrer l'office, mais à entretenir les moines & les bâtimens; en général, qu'on empêchera l'usurpation des biens ecclésiastiques, sans toutefois les exempter des subsides nécessaires, au regard de l'Etat.

Les statuts & les réglemens ne sont jamais plus multipliés, que quand l'exécution en est mal soutenue. Les temps des troubles & de ténèbres que nous décrivons, fournissent la démonstration de cette vérité. Jamais les assemblées ecclésiastiques & nationales ne furent aussi fréquentes. Nous n'en rapporterons que ce qui peut procurer quelques notions nouvelles, sans nous engager en des répétitions interminables de décrets particuliers de conciles, de capitulaires, d'événemens tout semblables pour le fond des choses, & qui ne diffèrent entr'eux que par les noms propres des lieux & des personnes. Pour remédier aux abus Vid. t. 7; qu'on ne cessoit de déplorer, & qui ne Conc. cessioient de s'accroître, on tint des conciles à Verneuil, à Beauvais, à Meaux,

à Paris, à Soissons, à Quersi, à Mayence, & en plusieurs autres endroits tant de France que de Germanie.

Dans celui de Verneuil sur Oise, de la domination du Roi Charle, après avoir prié généralement ce Prince de préférer le service de Dieu aux soins de ce monde, de réprimer ceux qui commettoient des crimes & méprisoient la discipline de l'Eglise, on ordonna la visite des monastères tombés dans le relâchement par le besoin des choses nécessaires à la vie. On arrêta que les moines apostats ou vagabonds, & les clerics déserteurs seroient châtiés suivant les canons. On défendit sous de grosses peines, le mariage avec des religieuses, & le rapt. On blâma l'avengle piété de certaines filles, qui se coupoient les cheveux & s'habilloient en hommes, afin d'être reçues dans les communautés de moines les plus renommés pour leur austérité. On exempta les prélats, ou du moins on leur donna lieu de s'exempter du service de guerre, pourvu qu'ils y envoyassent leurs vassaux. Pour engager le Roi à ratifier ce point capital de réforme, on lui représenta qu'il arrivoit en mille occasions que ce service manquât totalement, par l'impossibilité où les évêques se trouvoient

de le faire par leur vieillesse, & bien d'autres, lesquels il en a quelques-uns.

Drogon, Etats de Lothier, voulut faire apostrophe. Charle suivit obtenues du à toute la domination étoit sans exception d'Arles avoit son autorité royaume de Clément des évêques. Les Pères de libertés que. bonne, craignoit innovation qu beaucoup de l'Evêque Digne respectable par & par ses vices jetèrent pas ils en renvoyèrent concile, le qu'on pourroit manier que.

de le faire par eux-mêmes, à raison de leur vieillesse, de leurs infirmités, de bien d'autres empêchemens, pour lesquels il en avoit lui-même dispensé quelques-uns.

Drogon, évêque de Metz dans les Etats de Lothaire, & son grand aumônier, voulut se faire reconnoître pour vicaire apostolique dans le royaume de Charle suivant les provisions qu'il avoit obtenues du Pape, & qui s'étendoient à toute la domination Françoisse. La chose étoit sans exemple; & quand S. Virgile d'Arles avoit été fait vicaire des Gaules, son autorité ne s'étoit étendue qu'au royaume de Childébert, du consentement des évêques aussi bien que du Prince. Les Pères de Verneuil, tant pour leurs libertés que pour les droits de la couronne, craignirent les suites d'une innovation qui pouvoit en occasionner beaucoup d'autres. Toutefois comme l'Evêque Drogon étoit personnellement respectable par sa naissance, par son âge & par ses vertus épiscopales, ils ne rejeterent pas directement ses prétentions. Ils en renvoyerent l'examen à un autre concile, le plus nombreux, disoient-ils, qu'on pourra convoquer, tant de la Germanie que des Gaules, afin de connois-

tre l'intention des métropolitains & des autres évêques, à laquelle nous ne voulons ni ne pouvons nous opposer. Drogon prit ce délai pour un refus honnête, s'aperçut peut-être lui-même du tort que son élévation personnelle feroit à une nation qui lui devoit être plus chère qu'à aucun autre évêque, & il ne pensa plus à user des prérogatives sans bornes de sa nouvelle dignité.

Hincm.
Opusc. 44
p. 737.

Peu après le concile de Verneuil, il survint dans le diocèse de Langres un abus d'un genre tout nouveau, & qui parut étonnant, dans ces temps mêmes de grossièreté & d'ignorance. Quelques moines vagabonds apportèrent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avoit échappé à leur mémoire, & les déposèrent dans l'église de S. Bénigne de Dijon. L'Evêque Théotbolde ne voulut pas recevoir ces reliques prétendus, sur une allégation si vague & si suspecte. On les exposa malgré lui à la vénération des peuples, & il s'y fit un grand concours de ces sortes de personnes qu'attirent l'amour de la nouveauté & le mépris de l'autorité légitime. Les miracles qu'on leur avoit promis, furent conformes à cette coupable dévotion. Plusieurs de ceux qui entroient dans l'église,

D
glise, tomboi
e, débattoien
après ces vic
fort long-tem
nulle marqu
avoir reçus.

Le bruit de
bientôt un ph
eurs; il multi
oit jusqu'à qu
dans la seule
que la conta
églises de la v
jeunes person
ne furent ni
soule, ni les
rôle. Elles y
près avoir ép
ces convulsio
vouloient plus
donnoient en t
de retourner
publioient au
encore de plu
sion avoit cor
de la lie du p
qualité se mêl
pulace.

Théotbolde
Amolon de L
Tome VI

l'Église ; tomboient tout à coup à la renverse , & se débattoient d'une manière horrible , & après ces violentes agitations prolongées fort long-temps , ils se relevoient sans aucune marque des coups qu'ils disoient avoir reçus.

Le bruit de ces premières scènes attira bientôt un plus grand nombre de spectateurs ; il multiplia aussi les acteurs , & l'on vit jusqu'à quatre cens de ces fanatiques dans la seule Église de S. Bénigne , avant que la contagion eût gagné les autres Églises de la ville & de la province. Les jeunes personnes du sexe , femmes & filles , ne furent ni les moins utiles à grossir la foule , ni les moins adroites à jouer leur rôle. Elles y prirent tant de goût , qu'après avoir éprouvé ou feint d'éprouver ces convulsions douloureuses , elles ne vouloient plus quitter le lieu où elles se donnoient en spectacle. Si on les obligeoit de retourner dans leurs maisons , elles publioient aussi-tôt qu'elles y enduroient encore de plus rudes tourmens. L'illusion avoit commencé par des personnes de la lie du peuple : mais des femmes de qualité se mêlèrent peu après avec la population.

Théotbolde consulta sur cet événement Amolon de Lyon en qualité de son mé-

Ep. Amol
ad calcem
Agobard.

tropolitain. Cet archevêque, dans la réponse d'où est tiré tout ce détail, conseille à son suffragant, de faire ôter au plutôt de l'église ces reliques prétendues. Il assure que ces hideuses merveilles ne peuvent être que des prestiges, si elles n'étoient de sacrilèges impostures, inspirées par l'intérêt, ou par des passions plus honteuses. Et depuis quand en effet, dit-il, a-t-on vu au tombeau des martyrs ces funestes prodiges, qui loin de guérir les malades, font souffrir les corps & troublent les esprits que l'on croyoit sains? Il est visible, que tout cela n'arrive que par les artifices de quelques hommes pervers, ou par les illusions des esprits malins, qui se jouent des personnes aussi dépourvues de foi que de sens & de jugement. C'est pourquoi, conclut-il, proscrivez avec rigueur ces fictions infernales qui séduisent un si grand nombre de personnes, sur-tout du sexe le plus crédule & le plus foible. Ordonnez que chacun porte ses vœux & ses offrandes à la paroisse où il a été baptisé, où il reçoit les autres sacremens, participe aux saints mystères, & doit être enterré. Que si l'on visite aussi les autres églises, qu'on le fasse avec une piété sincère, sans ostentation & sans tumulte. Quand on cesse-

ra de prodige
mones destin
de J. C. les
tueuses cesser
obstiné persi
contraindre p
à confesser
réponse de l'
l'accompagna
prédécesseur
sur de pareils
Théotbolde s
duisirent leur
cette espèce d
Il n'en fut p
l'Impératrice
ou réduire un
Manichéens,
rien, déguisé
Ils le prirent
originaire de
Paul, Arméni
trouvé moyen
Justinien II,
damna au feu
donna leur plu
rement en Cap
dant trente an
se partagea pe
multitude de

ra de prodiguer à des imposteurs les aumônes destinées aux membres souffrans de J. C. les impostures devenues infructueuses cesseront bientôt. Mais si quelque obstiné persistoit encore, il faudroit le contraindre par des punitions corporelles à confesser sa supercherie. Telle fut la réponse de l'Archevêque de Lyon, qui l'accompagna d'une lettre d'Agobard son prédécesseur à Barthélémi de Narbonne sur de pareils prestiges arrivés à Usez. Théotbolde suivit ces conseils, qui produisirent leur effet. Il ne paroît pas que cette espèce de secte ait eu d'autres suites.

Il n'en fut pas ainsi des mesures que prit l'Impératrice Théodore, pour convertir ou réduire une multitude innombrable de Manichéens, qui désoloient encore l'Orient, déguisés sous le nom de Pauliciens. Ils le prirent d'abord d'un certain Paul, originaire de Samosathes; mais un autre Paul, Arménien de naissance, qui avoit trouvé moyen d'échapper à la sévérité de Justinien II, lorsque cet Empereur condamna au feu ces odieux sectaires, leur donna leur plus grande célébrité, premièrement en Cappadoce où il se retira. Pendant trente ans, il fut chef du parti, qui se partagea peu après sa mort, en une multitude de sectes particulières, plus ou

Pet. Sic. p.
70. Cedr.

t. 1. p.

433.

moins corrompues, ou pour mieux dire, plus ou moins hypocrites : car la corruption des mœurs & les abominations de tout genre faisoient comme l'essence de cette affreuse religion. L'Empereur Michel Curopalate & Léon l'Arménien son successeur, en poussèrent les sectateurs à toute outrance, & firent périr tous ceux qui n'abandonnerent pas les terres de l'Empire. Ils se réfugièrent principalement en Arménie, où l'Emir des Sarasins les accueillit favorablement : ils y bâtirent la ville d'Argaous, qui fut bientôt fort peuplée; les vagabonds & les mécontents y affluant de toute part. De là ils commencèrent, sous le règne de Théophile, à piller les terres des Romains.

Sa veuve Théodore se mit en tête de les soumettre, ou de les exterminer. Elle envoya pour cela trois officiers, qui en firent prendre, décapiter ou précipiter dans la mer jusqu'à cent mille. Une rigueur si contraire à l'esprit de l'évangile, ne réussit point. Les hérétiques échappés au carnage se joignirent aux Musulmans, & firent de grands maux à l'Empire. Ils ne virent bientôt en état, non seulement de rétablir leur ville d'Argaous, mais de bâtir celles d'Amaré & de Tibrique. Ils firent leur chef-lieu de

cette dern
soumise au
nes, &
aux gens
l'impunité
qui étoient
d'hérésie.
manqué p
les scéléra
cursions p
l'Empire,
Euxin. Le
captifs qu
bre, quar
brasser leu
dre aux M
de l'Impér
sie, la for
augmenter
fance des
Grèce.

On trava
à la conve
triarche M
vât les év
sous préter
contre la
mais son v
solide, c'é
grand non

cette dernière, qui étoit entre l'Arménie soumise aux Sarasins & les terres Romaines, & ils y donnerent retraite, tant aux gens sans mœurs que la licence & l'impunité attiroit parmi eux, qu'à ceux qui étoient menacés de mort pour cause d'hérésie. Pleins de cette fureur qui ne manqua pas d'animer contre leur patrie les scélérats fugitifs, ils faisoient des incursions perpétuelles sur les frontières de l'Empire, & jusqu'aux rivages du Pont-Euxin. Le moindre mal qu'ils fissent aux captifs qu'ils enlevoient en grand nombre, quand ils ne vouloient point embrasser leurs impiétés, c'étoit de les vendre aux Musûlmans. Ainsi les rigueurs de l'Impératrice, loin d'éteindre l'hérésie, la fortifierent considérablement, & augmentèrent de tout ce surcroît la puissance des plus terribles ennemis de la Grèce.

On travailloit avec plus de ménagement, à la conversion des Iconoclastes. Le Patriarche Méthode vouloit que l'on conservât les évêques qu'ils avoient ordonnés, sous prétexte qu'ils avoient plutôt péché contre la discipline que contre la foi; mais son véritable motif, tout autrement solide, c'étoit le besoin où l'on étoit d'un grand nombre de nouveaux pasteurs,

pour rétablir les Eglises, & pour achever de dissiper les préventions des personnes séduites. Il y eut des évêques & beaucoup plus d'abbés zélateurs, qui se plaignirent de la conduite du Patriarche, & l'accuserent généralement de ne pas examiner ceux à qui il imposoit les mains. Il s'en rapporte, disoient-ils, à la déclaration des sujets qu'il ordonne, & paroît avoir obligation à ceux qui se laissent ordonner. Le mécontentement fut poussé si loin, qu'on vit l'Eglise de C. P. à deux doigts du schisme. Les coups d'autorité de la Cour, l'exil des prélats mécontents & les autres peines ne firent qu'augmen-

ter la méintelligence. En un mot, le mal eût été à l'extrême, si le S. Solitaire Joann. ap. Sur. t. 6. p. 31, &c. Joannice n'eût travaillé de tout son pouvoir à la réunion des esprits.

Son éminente sainteté lui donnoit tout l'ascendant nécessaire pour cette méditation délicate, malgré la bassesse de sa naissance & de sa première condition. Il avoit gardé les pourceaux dans sa jeunesse, il étoit ensuite devenu soldat, & alors il avoit donné dans l'hérésie des Iconoclastes. Mais par les remontrances d'un solitaire, il revint à la foi catholique; & tout soldat qu'il étoit, il expia ses égaremens par six ans de jeûne & d'austérités.

Au retour signalé par a route ça aux ho que temps quoi, il se en Bithyr ans cellu our expo sons; puis & ne s'y & d'eau. fonde soli l'habit da fit l'admir clat de se bre de mi infinité d cutions.

L'Eglise so ratrice T ainsi dire aussi étro sère du m nées après Le Pat de sa fin de Dieu pas long hydripiq

Au retour d'une campagne, où il s'étoit signalé par des exploits qui lui ouvrirent à route aux premiers grades, il renonça aux honneurs du siècle, & passa quelque temps en divers monastères. Après quoi, il se retira seul sur le Mont-Olympe en Bithyne, où il vécut quelques années sans cellule, sans aucun abri, nuit & jour exposé à toutes les injures des saisons; puis il s'enferma dans une caverne, & ne s'y nourrit que d'un peu de pain & d'eau. Après douze ans de cette profonde solitude, il fut inspiré de prendre l'habit dans le monastère d'Eriste, où il fit l'admiration de tout le monde par l'éclat de ses vertus, par un grand nombre de miracles, & servit à soutenir une infinité de Catholiques contre les persécutions. Enfin la paix étant rendue à l'Eglise sous le gouvernement de l'Impératrice Théodore, il s'ensevelit, pour ainsi dire, tout vivant dans une cellule aussi étroite qu'un tombeau, au monastère du mont Antide. Il mourut peu d'années après, à l'âge de quatre-vingt un ans.

Le Patriarche Méthode l'ayant su près de sa fin, l'étoit venu voir. L'Homme de Dieu lui prédit qu'il ne lui survivroit pas long temps. Méthode devint aussitôt hydropique, & après huit mois de lan-

Daluz. vit.
S. Meth.
ad 14 jun.

gueur, il expira le 14 de juin de l'an 847. On dit que l'usage où sont les patriarches de C. P. de porter une banderlette sous le menton, vient de celle que ce S. Confesseur étoit obligé de porter, pour avoir eu les mâchoires brisées pendant la persécution. Il eut un successeur digne de lui, dans la personne de S. Ignace, que nous verrons bientôt signaler son attachement au centre de l'unité, avec toute la constance d'un saint suscité de Dieu, pour empêcher ou du moins retarder la consommation du schisme de l'Orient. Il étoit fils de l'Empereur Michel qui céda l'Empire à Léon l'Arménien, & de Précope fille de l'Empereur Nicéphore. Mais son auguste naissance ne servit qu'à le faire envelopper dans les malheurs de sa maison: l'Arménien soupçonneux le rendit eunuque avec ses deux frères, quoiqu'il fût leur parrain. Ayant dès lors quitté le siècle pour embrasser la vie monastique, & le nom de Nicétas qu'il avoit reçu en naissant pour celui d'Ignace; depuis l'âge de quatorze ans où il se trouvoit, il ne cessa de croître en vertu & en doctrine, jusqu'à l'âge d'environ quarante-huit ans, où il fut élevé sur le siège de C. P. en 847.

La Providence plaça vers le même

temps d
des prin
gois, o
dangers
Orient.
vêque de
vais, de
fut élevé
mois d'o
étoit Fra
d'une gr
tivité in
hommes
habiles c
temps.
ment m
des Père
mais il
ses critic
profonds
trouvé d
glise y a
nouveau
cles. D
l'habit c
plus gr
qui éto
s'applic
son Ab
prit l'h

temps deux prélats distingués sur deux Flod. 1.
 des principaux sièges de l'Empire Fran- iii. c. 1.
 çois, où la religion étoit menacée de Hincm.
 dangers encore plus prochains qu'en Opusc. 26
 Orient. Hincmar avoit été ordonné arche- p. 303.
 vêque de Rheims, au concile de Beau-
 vais, dès le mois d'avril 845; & Raban
 fut élevé sur le siège de Mayence, au
 mois d'octobre de l'année 847. Hincmar
 étoit François, d'une ancienne naissance,
 d'une grande élévation d'ame, d'une ac-
 tivité infatigable, l'un des plus savans
 hommes de son siècle, & l'un des plus
 habiles canonistes qu'on ait vus en aucun
 temps. On a prétendu qu'il étoit infini-
 ment moins versé dans la connoissance
 des Pères, que dans celle des canons :
 mais il a beaucoup mieux entendu que
 ses critiques, les endroits même les plus
 profonds de S. Augustin; puisqu'il y a
 trouvé de son temps la doctrine que l'E-
 glise y a constamment reconnue, & de
 nouveau confirmée dans ces derniers siè-
 cles. Dès son enfance, il prit à S. Denis
 l'habit de chanoine, à l'exemple de la
 plus grande partie de cette communauté
 qui étoit tombée dans le relâchement. Il
 s'appliqua dans la suite, de concert avec
 son Abbé Hilduin, à procurer la réforme,
 prit l'habit monastique, se soumit à tous

les devoirs de la règle, & demeura longtemps dans la solitude, sans aspirer à aucune prélature. Hilduin s'étant malheureusement engagé dans les troubles de l'Etat & de la rébellion, Hincmar conserva pour son souverain toute la fidélité qu'on avoit droit d'attendre de la vertu propre à un homme aussi éclairé : il ne marqua d'attachement à son Abbé, que pour le réconcilier avec l'Empereur. Dans l'épiscopat, il fut l'un des plus zélés défenseurs de la foi & de la discipline, l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de son temps, & très-capable de figurer dans des temps meilleurs. On lui reproche néanmoins avec justice un grand amour de la domination, & plusieurs traits peu réfléchis d'une humeur naturellement dure & violente.

Mabil. Raban étoit natif de Mayence. Dès
act. t. 6. son enfance, il fut mis dans le mona-
P. 20. stère de Fulde. S. Eigil son abbé, après
 l'avoir fait ordonner diacre, l'envoya à
 Tours, afin de lui procurer dans Alcuin
 qui gouvernoit cette école, un maître
 digne de ses talens. C'est là qu'il prit le
 surnom de Maure, selon l'usage où les
 savans étoient alors de joindre un nom
 Latin à leur nom Barbare. Raban à son
 retour fut institué maître de l'école de

Fulde, à
 au moins
 forma pou
 teurs fame
 sur-tout
 Ferrières.
 succéda,
 nastère de
 nes, & n
 nouvel A
 saint préd
 la piété &
 préféra m
 pas plutô
 mis à d'a
 réservant
 saintes éc
 tout le m
 gesse, son
 ciliation,
 vision de
 enfans, i
 graces de
 l'amour c
 fit renom
 au Mon
 habitatio
 ajouta u
 qu'il ave
 son méri

Fulde, à laquelle il donna une célébrité au moins égale à celle de Tours. Il y forma pour toute la chrétienté des docteurs fameux, entre lesquels on remarque sur-tout Valafrid-Strabon & Loup de Ferrières. Eigil étant mort, Raban lui succéda, & fut vingt ans abbé du monastère de Fulde qui eut alors 270 moines, & ne fut jamais plus florissant. Le nouvel Abbé ne veilla pas moins que son saint prédécesseur, à la conservation de la piété & de l'observance régulière, qu'il préféra même aux études. Il ne s'étoit pas plutôt vu supérieur, qu'il avoit commis à d'autres le soin des lettres, en se réservant néanmoins l'enseignement des saintes écritures. Il se faisoit chérir de tout le monde par sa douceur, sa sagesse, son esprit de concorde & de conciliation, qui fut tel, que pendant la division de l'Empereur Louis & de ses enfans, il conserva également les bonnes grâces des uns & des autres. Cependant l'amour des sciences & de la retraite le fit renoncer à la supériorité. Il se retira au Mont-Saint-Pierre, dans une petite habitation proche du monastère, où il ajouta une quantité d'ouvrages à ceux qu'il avoit déjà composés. C'est là que son mérite le fit chercher, pour l'élever

sur le siège archiépiscopal de Mayence, malgré son âge très-avancé, qui étoit au moins de 70 ans.

Il n'en eut pas moins d'activité pour le service de la religion. Trois mois après qu'il eut été fait évêque, il assembla son concile, pour remédier, de concert avec le Roi Louis, aux maux de l'Eglise Germanique; ainsi que le Roi Charle avoit déjà tenté de le faire, pour la France, dans le concile de Meaux. On excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques, & l'on réclama contre eux la puissance temporelle. On ordonna que chaque évêque auroit des homélies pour l'instruction du peuple, & qu'il les feroit traduire, tant en Tudesque qu'en Latin vulgaire; c'est-à-dire dans les deux langues ordinaires de l'Empire François; que les prêtres feroient confesser les malades, & leur imposeroient une pénitence qu'accompliroit le pénitent en cas de guérison; que les moines n'exerceroient pas les fonctions ecclésiastiques sans le consentement des évêques; que les malfauteurs exécutés à mort pourroient recevoir la communion, s'ils étoient vraiment repentans. On apprend par ce concile, qu'il y avoit alors deux genres de pénitens, aussi singuliers selon nos idées,

qu'analog
prêtres qu
de pèlerin
leurs fau
condamn
errans par
Mais l'ex
cett mani
moins à e
cipiter dan
cès, le co
roient dan
pénitence
nons, fan
les armes.

L'année
nouveau
importanc
Gothescale
toutes les
reux nov
beaucoup
présompti
forte & p
fausses dé
& qu'il s
de persua
l'enthousi
Bernus se
enfant au

qu'analogues aux mœurs de cet âge : les prêtres qui avoient été dégradés, alloient de pèlerinage en pèlerinage, pour expier leurs fautes ; & les parricides étoient condamnés à passer le reste de leur vie, errans par le monde à l'exemple de Caïn. Mais l'expérience ayant convaincu que cette manière d'expiation serroit beaucoup moins à effacer leur crime qu'à les précipiter dans la débauche & tous les excès, le concile ordonna qu'ils demeureroient dans un lieu fixe, pour faire une pénitence plus conforme aux anciens canons, sans pouvoir se marier ni porter les armes.

L'année suivante 848, Raban tint un nouveau concile d'une bien plus grande importance, à l'occasion des erreurs de Gothescalc, moine dyscole qui monroit toutes les dispositions à devenir un dangereux novateur. Il avoit quelque étude, *Epist. Gothesc. ad Ratam.* beaucoup plus d'esprit, & la plus grande présomption, une imagination également forte & précipitée, qui l'entraînoit en de fausses démarches qu'il blâmoit d'abord, & qu'il soutenoit ensuite avec une forte de persuasion, & toute l'obstination de l'enthousiasme. Il étoit fils du Comte Bernus seigneur Saxon, qui l'offrit encore enfant au monastère de Fulde. Il réclama

dans la suite contre cet engagement , malgré la discipline alors usitée en France ; & sur une dispense assez équivoque , il quitta l'habit religieux. Mais il paroît que l'Empereur , sur les remontrances de Raban alors abbé de Fulde , fit révoquer cette dispense ; puisqu'on le retrouve peu après dans le monastère d'Orbais au diocèse de Soissons , sous le joug qui lui avoit paru si pesant. Il avoit été engagé dans les saints ordres , avant de quitter l'abbaye de Fulde. Devenu moine d'Orbais , il se fit ordonner prêtre , sans le consentement de l'Evêque de Soissons , par Riobolde chorévêque de Rheims , pendant la vacance de ce siège : ce qui montre qu'en France même il y avoit encore des chorévêques , revêtus du caractère épiscopal.

Après quelques études superficielles , telles que pouvoit les faire cet homme ami des transmutations & du changement , il voulut sonder les abîmes les plus profonds de nos terribles mystères. Quelques amis qui connoissoient les bornes ou le tour de son génie , lui firent à ce sujet de sages remontrances , que son inquiétude & sa présomption lui firent négliger. Je ne saurois trop vous exhorter , mon cher frère , lui écrivit Loup de

Ferrières , en des ch expédient matière , plus utile- tion des d l'étude l'hu instruira de nous ne c nous cache dangereuse le sombre & quand n'avoit en effrayantes nations , q de S. Aug

Il parcour pèlerinage , duire le Co paux court Nottingham peu après e élevé depuis ce qu'il av che de Go destination une telle né se sauver & de la grace

Ferrières, à ne pas vous fatiguer l'esprit en des choses qu'il n'est peut-être pas expédient de savoir. Manquons nous de matière, pour nous exercer d'une façon plus utile? appliquons nous à la méditation des divines écritures, & joignons à l'étude l'humilité & la prière. Dieu nous instruira de ce qui nous convient, quand nous ne chercherons pas ce qu'il veut nous cacher. Gothescalc n'écouta que sa dangereuse curiosité, creusa jusques dans le sombre mystère de la Prédestination; & quand il crut voir clair où S. Paul n'avoit entrevu que des profondeurs effrayantes, il voulut publier ses imaginations, qu'il donnoit pour la doctrine de S. Augustin.

Il parcourut l'Italie, sous prétexte de pèlerinage, & commença par vouloir séduire le Comte Eyrard, l'un des principaux courtisans de l'Empereur Lothaire. Nottingue évêque de Vérone, étant allé peu après en Allemagne, apprit à Raban élevé depuis peu sur le siège de Mayence, ce qu'il avoit entendu de la propre bouche de Gothescalc; savoir que la prédestination divine imposoit à l'homme une telle nécessité, que quand il voudroit se sauver & s'efforceroit avec le secours de la grace d'opérer son salut par la foi

Ep. 11 ab.
ad Ebe-
rard.

& les œuvres, il ne pouvoit rien, s'il n'étoit prédestiné. Il lui ajouta, que cette doctrine avoit déjà précipité plusieurs personnes dans le désespoir, & leur faisoit tenir ces propos inouis : Qu'est-il besoin que nous travaillons à notre salut ? Si nous faisons le bien & que nous ne soyons pas prédestinés, cela ne nous servira de rien ; si au contraire nous faisons le mal & que nous soyons prédestinés, ce mal ne sauroit nous nuire ; la prédestination de Dieu ne nous en fera pas moins acquérir la vie éternelle. Raban eut bientôt lieu de s'affurer par lui-même de la vérité de ce récit.

Le Novateur eut le front de venir dogmatiser à Mayence, dans le temps que le Roi Louis y tenoit une assemblée d'évêques & de seigneurs ; & c'est alors qu'il fut condamné en concile pour la première fois. On le fit comparoitre devant les Pères. Peu content de soutenir en leur présence les erreurs dont il étoit accusé, il leur présenta un écrit qui contenoit toute l'impiété, d'une manière un peu enveloppée cependant, mais assez claire après ses blasphèmes de vive voix, pour que les évêques le condamnassent unanimement, lui & sa doctrine. De peur qu'il n'infectât le royaume de ses erreurs,

D
ils l'envoye
garde, à Hi
po'itain. Ra
écrivit à ce
nicieuse du
Gothescalc
lettre) cont
prédestine a
qu'il y a de
corriger de
réurs, à ca
les entraîne
comme si D
gibles, & p
les évêques
rendu ces p
Gothescalc,
déjà éteint d
les la pieuse
leur salut ; p
qu'il étoit in
servir le Seig
Après une
doctrine de
faite par un
savans prélat
par tout un
parloit, on
ner d'infidéli
de fantôme

ils l'envoyèrent sans délai & sous bonne garde, à Hincmar de Rheims son métropolitain. Raban, au nom du concile, Ep. Rab. écrivit à ce prélat, que la doctrine per- apud Sirm nicieuse du moine vagabond, nommé t. 2.

Gothescalc (ce sont les termes de la lettre) consistoit à enseigner que Dieu prédestine au mal comme au bien, & qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger de leurs péchés ni de leurs erreurs, à cause de la prédestination qui les entraîne malgré eux à leur perte; comme si Dieu les avoit créés incorrigibles, & pour les damner. Il ajoute que les évêques en plein concile avoient entendu ces propositions de la bouche de Gothescalc, qui par ces impiétés avoit déjà éteint dans l'ame de bien des fidèles la pieuse ardeur qu'ils avoient pour leur salut; parce qu'ils en concluoient, qu'il étoit inutile de faire des efforts pour servir le Seigneur.

Après une exposition si précise de la doctrine de Gothescalc & de ses dangers, faite par un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps, ou plutôt par tout un concile au nom duquel il parloit, on ne peut guère le soupçonner d'infidélité, sans traiter pareillement de fantômes bien d'autres nouveautés

frappées des foudres de l'Eglise. Quelle découverte a-t-on pu faire, tant de siècles après Raban, pour le rendre, avec tout un concile, suspect de malignité ou d'inconsidération ? si le rapport fait à Hincmar, de la doctrine de Gothescalc, n'est pas entièrement conforme à l'écrit de Gothescalc, tel qu'il est cité par Hincmar, Raban dit-il que les blasphèmes de ce Novateur soient tous contenus dans cet écrit ? Il assure précisément qu'il les a ouïs de la bouche du Novateur. Il n'y a d'ailleurs aucune apparence que l'Archevêque de Rheims, en citant cet écrit, le rapporte tout entier. Ce qu'il en relève contient cependant les principes dont Raban tire de justes conséquences, indépendamment même de ce que Gothescalc avoit ajouté de vive voix. Il est au moins de la prudence, de ne pas canoniser un dogmatiseur flétri par plusieurs conciles.

Car après celui de Mayence, il s'entint un autre à Quersi sur Oise, où Gothescalc ayant encore été entendu, fut jugé hérétique incorrigible, déposé de l'ordre de prêtrise, condamné à être fouetté & mis en prison. Il subit publiquement la peine du fouet, en présence du Roi Charle : sur quoi, des écrivains

172
aussi tendres
taire que pe
illustres préla
avec un inté
manité d'Hin
selon la règ
punition des
d'Orbais, sup
plusieurs aut
concile, l'av
en particulie
auxquelles il
Pères. Il ne
réfervé, dan
où il demeure
Malgré le fil
imposé le co
encore deux
de sa prison
qué du fanat
doctrine par

Les évêqu
des offres si
circonstances
jure à l'aut
assez grand
quens & fo
d'intérêt, fo
la personne
pour un hom

aussi tendres pour un insolent si réfractaire que peu respectueux envers les plus illustres prélats de l'antiquité, se récrient avec un intérêt étonnant contre l'inhumanité d'Hincmar. Mais la flagellation, selon la règle de S. Benoit, étoit la punition des moines indociles; & l'Abbé d'Orbais, supérieur de Gothescalc, avec plusieurs autres abbés qui assistoient au concile, l'avoit jugé digne de cette peine, en particulier pour les injures atroces auxquelles il s'étoit emporté contre les Pères. Il ne fut ni plus docile ni plus réservé, dans le monastère d'Hautvilliers où il demeura emprisonné jusqu'à sa mort. Malgré le silence perpétuel que lui avoit imposé le concile de Quersy, il publia encore deux confessions de foi du fond de sa prison, y prit le ton le plus marqué du fanatisme, & s'offrit à justifier sa doctrine par l'épreuve du feu.

Les évêques n'eurent garde d'admettre des offres si téméraires, & qui dans les circonstances ne pouvoient que faire injure à l'autorité de l'Eglise. Mais un assez grand nombre d'esprits inconséquens & foibles marquerent beaucoup d'intérêt, soit pour les écrits, soit pour la personne de Gothescalc. On le donna pour un homme injustement opprimé, ou

du moins traité avec trop de rigueur. Hincmar avec d'excellentes qualités, avoit une fierté, & avoit pris dans l'épiscopat un ascendant qui lui faisoit beaucoup d'ennemis. Ceux ci ne virent plus, dans la cause de l'Eglise, que celle de ce Prélat. D'un autre côté, une profession de foi, insidieusement proposée par le Novateur, lui fit beaucoup de partisans qu'elle induisit en bien des erreurs de fait. De toute part, on se mit à écrire sur ces matières épineuses de la prédestination. Le Roi Charle qui aimoit ce genre de disputes, & qui souffrit comme le lui reproche un ancien auteur, qu'on agitât de son temps bien d'autres questions de foi, engagea lui même les plus savans hommes de la France dans cette guerre théologique. Aucun d'eux n'étonna d'avantage, par son attachement à quelques principes ou seulement peut-être à la personne de Gothescalc, que Prudence évêque de Troyes, prélat de rare vertu; mais qui changea plusieurs fois de sentimens ou de parti, & qui eut le bonheur d'avoir avant sa mort une foi assez pure & un repentir assez vive, pour mériter d'être honoré comme saint dans son Eglise.

Il assista au second concile de Quersy, qui condamna de nouveau Gothescalc

Ann.
Bertin ad
ann. 855.

D
Pan 853,
pent par l
Novateur.
un écrit c
adouciffan
thescalc. U
à Valence
combattit
sans tomb
mais en le
noit sa fou
tout d'Eb
aussi dans
communiqu
Ils suppos
C. étoit n
entendoit
de l'enfer;
que le rem
offert à tou
rit point c
dre. Pour
se tint l'an
ques eusse
approuver
contre cet
sent retran
dur, ils n
réussirent
quelques

l'an 853, & il signa les articles qui fa-
 rent par les fondemens la doctrine de ce
 Novateur. La même année, il publia
 un écrit contre ces articles; toutefois en
 adoucissant beaucoup les erreurs de Go-
 thescalc. Un concile tenu deux ans après,
 à Valence dans les États de Lothaire,
 combattit aussi les articles de Querfi,
 sans tomber néanmoins dans l'erreur;
 mais en leur attribuant un sens qui pre-
 noit sa source dans les préventions, sur-
 tout d'Ebbon de Grenoble, & peut-être
 aussi dans l'animosité qui du souverain se
 communiquoit aux évêques ses sujets.
 Ils supposoient, qu'en enseignant que J.
 C. étoit mort pour tout le monde, on
 entendoit qu'il avoit délivré les damnés
 de l'enfer; tandis qu'on dit expressément
 que le remède de la rédemption a été
 offert à tous, mais que le remède ne gué-
 rit point ceux qui ne veulent pas le pren-
 dre. Pour le concile de Savonnières qui
 se tint l'an 859, quoique plusieurs évê-
 ques eussent formé le complot d'y faire
 approuver les articles dressés à Valence
 contre ceux de Querfi, & qu'ils en euf-
 sent retranché ce qu'ils avoient de plus
 dur, ils ne purent jamais y parvenir. Ils
 réussirent encore moins, au regard de
 quelques articles favorables à Gothescalc,

Ep. in
 Hincm. ad
 Vessil.

Conc.
 Labb. t. 3.

qu'ils comptoient faire passer. A la première lecture, ils furent sifflés, dit Hincmar qui en écrivit incontinent au Roi Charle. On peut néanmoins se convaincre, par la lecture des articles de Valence, retouchés sur-tout, comme ils le furent au concile du diocèse de Langres, qu'ils ne contenoient aucune erreur. Il n'y a pas plus d'apparence, que le concile tenu à Paris dès l'an 849, ait donné un consentement même indirect aux opinions particulières de l'Evêque Prudence, contenues dans sa lettre à Hincmar & à Pardule de Laon. Ces deux prélats s'étoient trouvés à ce concile, aussi bien que Prudence: pourquoi donc leur dit-il, dans sa lettre, qu'il n'avoit pas eu la liberté de leur parler en particulier? D'ailleurs, si les Pères de ce concile eussent donné à penser avec Prudence que J. C. n'étoit mort que pour les prédestinés, Hincmar auroit-il manqué de réclamer avec éclat; le pouvant faire avec tant d'avantage contre une pareille doctrine?

Gothescalc avoit tenté de séduire Amolon de Lyon, ainsi que l'Evêque de Troyes. Hincmar attentif à tout, & naturellement très-actif, crut devoir prévenir l'Archevêque de Lyon. Mais Amolon jugea

Gothescalc avoit recu le regard justement lui répond de procurateur, & e par l'Eglise tion avec difficile, a de douter calc. On e tions suiva vêque, qu Dogmatise termes: r. rachetés p Baptême donnés d' qui périssent Fidèles qu corporés à ont été rég sont tellem mort étern ni ne peut qu'on puiss ne peuvent que Dieu Dieu & le

Ep. ad
Car. Reg.

Gothescalc, sur les écrits mêmes qu'il en avoit reçus. Il en fut si scandalisé, que le regardant comme hérétique & très-justement excommunié, il vouloit à peine lui répondre. Il ne le fit que dans la vue de procurer la conversion de ce Novateur, & en observant les règles prescrites par l'Eglise par rapport à la communication avec les sectaires condamnés. Il est difficile, après cette réponse d'Amolon, de douter encore de l'hérésie de Gothescalc. On en peut juger sur les six propositions suivantes, réfutées par cet Archevêque, qui les avoit tirées des écrits du Dogmatiseur, & qui les rapporte en ces termes: 1. Aucun de ceux qui ont été rachetés par J. C. ne peut périr. 2. Le Baptême & les autres sacremens sont donnés d'une manière illusoire à ceux qui périssent après les avoir reçus. 3. Les Fidèles qui périssent, n'ont point été incorporés à J. C. & à l'Eglise, quand ils ont été régénérés. 4. Tous les réprouvés sont tellement prédestinés de Dieu à la mort éternelle, qu'aucun d'eux n'a pu, ni ne peut être sauvé. 5. L'unique prière qu'on puisse faire pour les réprouvés, qui ne peuvent éviter la damnation, c'est que Dieu leur adoucisse leurs peines. 6. Dieu & les saints se réjouiront de la perte

de ceux qui ont été prédestinés à la damnation éternelle. Cette lettre d'Amolon nous apprend, que les dispositions de Gothescalc étoient aussi repréhensibles que sa doctrine, qu'il joignoit l'opiniâtreté à l'erreur, & qu'il ne lui manquoit rien de ce qui forme le véritable hérétique. Ainsi Gothescalc fut-il convaincu, sur ses propres écrits, par Amolon aussi bien que par Hincmar & Raban; c'est-à-dire par les trois plus grands prélats de ce siècle, d'avoir enseigné l'hérésie des Prédestinatiens.

Il paroît que la prudence des évêques François suffit pour étouffer cette erreur à son berceau, ou pour en arrêter la contagion. Nous ne voyons pas qu'on ait eu besoin des anathèmes du Siège Apostolique. Quelques partisans de l'erreur se vantoient cependant de penser comme le Pape Léon, qui occupoit la chaire de S. Pierre depuis l'an 348; mais on laissa tomber ces impostures méprisables. Sans donner plus de célébrité à une secte qui ne tendoit qu'à s'en procurer, on la regarda comme suffisamment condamnée, par le consentement de toutes les Eglises qui reconnoissoient leur croyance dans celle des prélats qui avoient jugé d'une manière expresse.

La

La Bre
des au
Nomenoi
trop d'am
petit Eta
dans la fo
étoit de t
Français.
& de Re
point enco
jou & le
Mayenne.
la capacité
nir, il prit
Mais dans
soit colore
nis de la
usurpation
dans une
être dans l
point d'ap
Tours, suj
litain de
cette cérér
veaux évê
Vannes,
& de Léon
Ce Duc n
s'être fait r
la même l

Tome

La Bretagne donna d'autres inquiétudes au Roi Charle & à ses évêques. Nomenoi, duc de cette province, avoit trop d'ambition pour se contenter de ce petit Etat, & sur-tout pour demeurer dans la soumission où la nation Bretonne étoit de temps immémorial à l'égard des François. Après s'être emparé de Nantes & de Rennes qui ne lui appartenoient point encore, il envahit de même l'Anjou & le Maine jusqu'à la rivière de Mayenne. Enflé de ces conquêtes & de la capacité qu'il se sentoît pour les soutenir, il prit de son chef le titre de roi. Mais dans un temps où l'ignorance faisoit colorer beaucoup d'attentats du vernis de la religion, il voulut rendre son usurpation respectable, en se faisant sacrer dans une assemblée d'évêques qui parût être dans l'ordre hiérarchique. Il n'y avoit point d'apparence que l'Archevêque de Tours, sujet du Roi Charle & métropolitain de la Bretagne, consentît à faire cette cérémonie, ni à instituer de nouveaux évêques à la place de ceux de Vannes, de S. Malo, de Cornouailles & de Léon, qui déplaisoient à Nomenoi. Ce Duc ne doutant plus de rien après s'être fait roi, changea ces évêques. Avec la même hardiesse, il érigea trois nou-

Conc. Sap
t. 3. Conc.
Gall.

veaux évêchés ; savoir , dans les monastères de Dol , de S. Brieu & de Tréguier , déclara métropolitain celui de Dol , enlevant sans façon toute la Bretagne à la métropole de Tours , puis se fit sacrer Roi à Dol , par ces sept évêques assemblés.

L'Archevêque légitime employa inutilement les foudres de l'Eglise contre les Bretons schismatiques. Le schisme survécut même à Nomenoi ; & sous le gouvernement de Salomon , en 859 , le concile de Savonnières exhorta sans fruits les quatre anciens évêques de Bretagne à rentrer sous l'obéissance de Tours ; car il ne reconnoissoit pas les trois autres. Ces trois évêchés n'ont pas laissé de subsister depuis ce temps-là ; & pendant trois cents ans , Dol a joui des droits de métropole. Cette entreprise se fit au plus tard , l'an 848.

Anst. in Leon. l. vij. Con. p. 17. La même année le Pape Léon IV résolut d'exécuter le dessein que Léon III son prédécesseur avoit conçu de bâtir comme une seconde ville , afin d'enfermer l'église de S. Pierre , & de la mettre à couvert contre les incursions des Barbares. On se souvenoit avec douleur , du pillage que les Sarasins y avoient fait : on voulut préserver de leur avidité les ornemens de toute espèce que Léon IV

D
venoit de
été enlevé
sacrés , de
tableaux &
prix , que
possibles en
la seule co
ploya en
seize livres
valeur peu
L'argent d
à 3861 livr
ses , avec un
Pour tenir
cieux , le P
qui tomboi
portes , &
en comble
le Tibre ,
Porto , ave
le passage
Cependant
se pouffoie
Léon anim
couroit ass
y donnoit t
pas ses for
le froid ,
leur le pu
tre ans de

venoit de substituer à ceux qui avoient été enlevés. Il y avoit remis des vases sacrés, des croix, des chandeliers, des tableaux & des tapisseries d'un si grand prix, que ces dépenses paroissent impossibles en des temps si malheureux. A la seule confession de S. Pierre, il employa en tables ou retables deux cent seize livres d'or, ornées de pierreries d'une valeur peut-être encore plus considérable. L'argent donné au même lieu, montoit à 3861 livres. On décora les autres églises, avec une magnificence proportionnée. Pour tenir en sûreté tant de dons précieux, le Pontife répara les murs de Rome qui tomboient en ruines. Il fit refaire les portes, & rebâtit quinze tours de fond en comble. Il en ajouta deux autres sur le Tibre, à la porte qui conduisoit à Porto, avec des chaînes propres à fermer le passage jusqu'aux moindres barques. Cependant les travaux de la nouvelle ville se pouvoient avec la plus grande activité. Léon animoit tout par sa présence, parcourroit assidument les ateliers multipliés, y donnoit tout le temps que n'emportoient pas ses fonctions pontificales; sans que le froid, la pluie, ni l'excès de la chaleur le pussent arrêter. Enfin, après quatre ans de soins & de travaux, dans le

cours de l'année 852 la sixième du pontificat de Léon IV, cette ville nouvelle fut achevée, appelée du nom de ses fondateurs Cité Léonine, & dédiée avec une pompe extraordinaire le vingt-septième jour de juin.

Léon IV fortifia encore la ville de Porto, & la repeupla d'un grand nombre de familles Corfes, réduites à errer sans demeure fixe, par les pirateries continuelles des Sarafins. Il leur donna en propriété des terres avec des bestiaux pour les cultiver, & s'y procurer une aisance qui pût les dédommager de la perte de leur patrie. On ne croyoit s'être jamais assez précautionné contre les Maures ou Sarafins, qui de l'Afrique alarmoient perpétuellement l'Italie.

Ceux d'Espagne étoient plus tranquilles, ou moins vagabonds. La jalousie de la domination, comme de la religion, les tenoit continuellement attentifs aux démarches de la puissance opposée à ses moindres progrès, dans une contrée que l'ancienneté de leur usurpation leur faisoit regarder comme une propriété inaliénable. Cependant les Rois des Asturies ou de Léon ne se tenoient plus renfermés dans leurs montagnes. Depuis Alphonse le Chaste, qui pendant un regne de cinquante ans

Sebast.
Salm. p. 51
&c. annal
Egin.

avoit m
ses sujet
anciens
ment op
trembler
enlevé p
tr'autres
de Tui
plupart
rent pl
On dit
de S. Ja
postelle
la persua
le neuvi
Apôtre
falem au
ainsi qu
Vienne.
main-de
tempora
tyrologe
Usuard
que, po
tres anc
ment av
Denis d
Sans infi
la confia
étendre

avoit merveilleusement élevé le cœur de ses sujet par une foule de victoires, ces anciens Chrétiens, autrefois si honteusement opprimés, commençoient à faire trembler leurs oppresseurs. Ils leur avoient enlevé plusieurs villes sous Alfonso, entr'autres, les places importantes de Léon, de Tur & d'Astorgue qui perdirent la plupart de leurs habitans, mais qui furent plus avantageusement repeuplées. On dit que sous le même regne, le corps de S. Jacques le Majeur fut trouvé à Compostelle en Galice : ce qui s'accorde avec la persuasion commune où l'on étoit dans le neuvième siècle, que les os de cet Apôtre avoient été transportés de Jérusalem aux extrémités de l'Espagne. C'est ainsi que Saint Adon archevêque de Vienne, & Usuard moine de S. Germain-des-Prés, tous deux auteurs contemporains, en parlent dans leurs martyrologes qui sont très-justement estimés. Usuard en particulier eut assez de critique, pour distinguer, avec plusieurs autres anciens martyrologes, & nommément avec celui du vénérable Bède, S. Denis de Paris de S. Denis d'Athènes. Sans insister davantage sur l'authenticité, la confiance aux saintes reliques servit à étendre la nouvelle monarchie des Chrés-

tiens d'Espagne, comme elle en avoit jeté le premier fondement. Depuis qu'ils se sont crus en possession du Corps de S. Jacques, ils n'ont cessé de faire des conquêtes sur les Infidèles, jusqu'à ce qu'ils eussent repris toutes les belles provinces enlevées autrefois à leur pères.

Les François possédoient encore au delà des Pyrénées l'Ibérie Orientale ou la Catalogne; & les villes de Barcelone, de Gironne, d'Urgel, aussi bien que le siège d'Elne ou Perpignan, reconnoissoient toujours Narbonne pour leur métropole.

Marc. hist. Au milieu même de ces montagnes, il
 Bearn. 1. s'élevoit alors une troisième puissance, à
 11. C. 1. l'exemple de laquelle un grand nombre
 de héros Chrétiens se formerent bientôt
 des souverainetés, aux dépens des tyrans
 de l'Espagne, qu'ils resserrèrent de jour
 en jour, & qu'ils accablèrent à la fin.
 Inigo, vicomte de Bigorre, se voyant à
 la merci de ces Barbares sous le foible
 gouvernement des fils de Charlemagne,
 conçut le généreux dessein de se défendre
 par lui-même, & fut reconnu Roi
 par les Chrétiens du pays, vers l'an 830.
 Il se fortifia suffisamment, pour laisser
 après quelques années de vie & de victoires,
 un royaume bien établi à son fils
 Chimène, qui le transmit de même à son

fils Inigo
 ce beau
 l'héritage
 prit la
 donna to
 durable
 fut l'ori
 des plus
 ciennes

Autar
 d'intérêt
 res, aut
 de ceux
 interdire
 ils les tu
 ble, &
 pratique
 évêques
 tres dan
 nombre
 se faisoit
 choit p
 déplaît
 de Tur
 principl
 on ne
 une éc
 les scie
 un suc
 En un

filz Inigo II : Prince des plus dignes de ce beau sang, & qui sans se borner à l'héritage de ses pères, l'étendit au loin, prit la ville importante de Pampelune, donna toute sa forme & une consistance durable au royaume de Navarre. Telle fut l'origine de cette couronne, l'une des plus distinguées, comme des plus anciennes de toutes celles de l'Espagne.

Autant ces voisins généreux inspiroient d'intérêt aux Chrétiens sujets des Maures, autant les dominateurs soupçonneux de ceux-ci étoient-ils attentifs à leur en interdire le commerce. Depuis long temps ils les traitoient d'une manière supportable, & leur laissoient assez de liberté de pratiquer le Christianisme. Il y avoit des évêques dans les bonnes villes, des prêtres dans les petits endroits, & grand nombre de monastères. Le service divin se faisoit publiquement, & l'on n'empêchoit pas même l'usage des cloches, qui déplaît tant de nos jours aux Musulmans de Turquie. A Cordoue qui étoit le siège principal de l'Empire pour les Infidèles, on ne trouvoit pas mauvais qu'il y eût une école chrétienne, où l'on enseignoit les sciences divines & humaines, avec un succès qui l'avoit rendue très-célèbre. En un mot, on n'étoit guère inquiété,

pourvu qu'on vécût tranquille, & qu'on payât le tribut. Aussi les Chrétiens s'étoient fort multipliés, conservant au milieu des Arabes leur religion, leurs mœurs, leur langue, qui étoit un Latin corrompu, & même leurs noms nationaux. C'étoient deux peuples absolument différens, qui habitoient une région soumise à la même puissance.

Un mauvais Chrétien, passé de la foi au Judaïsme, & plein de fureur contre la religion qu'il abandonnoit, lui suscita une cruelle persécution; & pour animer davantage les persécuteurs, il ne manqua point de leur exagérer le danger de laisser ainsi la moitié des sujets, en opposition d'observances & de sentimens avec le reste de l'Etat. A sa persuasion, on voulut obliger les Chrétiens à se faire Mu-

Eulog. *fulmans* ou Juifs. Alors se renouvelèrent tous les spectacles d'héroïsme, que les martyrs avoient donnés dans les plus beaux jours de l'Eglise. Hommes, femmes & enfans, ecclésiastiques & laïcs, gens du monde & religieux, toutes les conditions, toutes les provinces se signalèrent, comme à l'envi, par les plus héroïques sacrifices. La persécution s'exerça avec la plus grande violence, vers l'an 850. Le Prêtre Parfait, qui dans

l. I. & II
memor.

sa jeune
scandale
ner des
dèles lui
J. C. &
le Dieu
tre prop
prédits
précipite
l'abîme
paroles,
que les r
présenté
capité,
dans une
doue, &
fence d'
rée par l

Un m
tra pas r
de laïc.
milles d
fession
Il étoit d
capitale.
considér
dans sa
l'office d
dans les
ler à écla

sa jeunesse avoit renié la foi, répara ce scandale avec un éclat qui le fit couronner des premiers. Un jour que des Infidèles lui demandèrent ce qu'il pensoit de J. C. & de Mahomet; J. C. dit-il, est le Dieu béni sur toutes choses: pour votre prophète, c'est un des séducteurs prédits dans l'évangile, comme devant précipiter leurs sectateurs avec eux dans l'abîme éternel. Il n'eut pas proféré ces paroles, qu'on l'enleva si précipitamment, que les ravisseurs paroissoient voler. Il fut présenté au Cadi, condamné à être décapité, mené au delà du fleuve Bétis, dans une grande plaine au midi de Cordoue, & sur le champ exécuté, en présence d'une multitude innombrable attirée par la nouveauté du spectacle.

Un marchand, nommé Jean, ne montra pas moins de courage, dans son état de laïc. Isaac, moine de Taban à sept milles de Cordoue, fut dans cette profession la première victime de la cruauté. Il étoit d'une famille considérable de cette capitale, & personnellement en si grande considération auprès des Arabes, que dans sa jeunesse ils lui avoient confié l'office de greffier public. Il crut devoir, dans les conjonctures présentes, travailler à éclairer les Infidèles, qui marquoient

tant de confiance en sa probité & en ses lumières. Après trois ans de retraite, il sortit de son monastère, & vint réfuter publiquement le Mahométisme, sur la grande place de Cordoue. Il y fut suivi par Sanche, & par plusieurs autres Fidèles également instruits & intrépides. Ils confondirent les Musulmans, sans les convertir, & sans pouvoir même les engager dans la controverse. L'usage du cimenterre, d'après les leçons de leur sanguinaire Prophète, leur étoit plus familière que celui du raisonnement. On coupa la tête aux Chrétiens, on brûla leurs corps, & l'on en jeta les cendres dans le fleuve. Leur intrépidité se communiqua à six autres Fidèles; savoir, Pierre prêtre, Valabonse diacre, Sabinien, Vistremond, Habence moines, Jérémie cousin du Martyr Isaac & vieillard vénérable, qui avoit consacré ses grands biens à fonder Tabane, où il s'étoit retiré avec sa femme & presque toute sa famille: car ce monastère, comme plusieurs autres de l'Espagne, contenoit deux communautés séparées, l'une d'hommes, & l'autre de femmes. Ils retirèrent de leur zèle le même fruit, que ceux dont l'exemple le leur avoit inspiré. Une émulation pareille valut encore la même couronne aux Diacres Sisenand & Paul.

Le sexe
aux hom
sieurs fem
qu'à se livr
ne devoir
munés,
mens de
nécessaire
que les t
de toute
dans le g
les Vierge
côté pate
Valabonse
étoient M
tiquer le
gue suite
& Colom
posé du m
de celui d
ville d'une
les Sarasi
une autre
rèle & Fé
distingué
encore da
clat de leu
deux jeun
vigilde,
Juste &

Le sexe foible le disputa en générosité aux hommes les plus courageux. Plusieurs femmes poufferent l'intrépidité jusqu'à se livrer elles-mêmes. Elles croyoient ne devoir pas s'astreindre aux règles communes, sur-tout dans les commencemens de la persécution, où il sembloit nécessaire de diminuer la terreur extrême que les tyrans s'efforçoient d'imprimer de toute part aux Fidèles. On distingue dans le grand nombre de ces héroïnes, les Vierges Flore de race Musulmanne du côté paternel; Marie sœur du Martyr Valabonse Liliose dont le père & la mère étoient Mahométans, & qui ne put pratiquer le Christianisme que par une longue suite des plus pénibles efforts; Digne & Colombe religieuses de Tabane; Pomposé du monastère de Pegna-mellar & Aure de celui de Cuteclar, née au pays de Séville d'une famille des plus illustres entre les Sarasins. Natalie ou Sabigothe, & une autre Liliose, avec leurs maris Aurèle & Félix, dans un état non moins distingué selon le monde, se distinguèrent encore davantage par leurs vertus & l'éclat de leur martyre. On remarque encore deux jeunes religieux Christophle & Lévigilde, celui-ci du monastère des SS. Juste & Pasteur dans la montagne de

Cordoue, l'autre de S. Martin dans le même désert & ancien disciple de S. Euloge; le Prêtre Rodrigue, Anastase prêtre & moine originaire d'Afrique, & le Diacre George religieux du monastère de S. Sabas en Palestine. L'Abbé David l'avoit envoyé chercher des aumônes parmi les Chrétiens de l'Occident, pour sa nombreuse communauté, qui comptoit jusqu'à cinq cens moines. Etant arrivé à Cordoue, George alla visiter la sainte maison de Tabane. Natalie qui n'avoit pas encore souffert le martyre, se trouvoit alors dans ce monastère. Comme elle étoit dans la plus grande vénération, à cause de la vie angélique qu'elle menoit dans l'état du mariage, Martin abbé de Tabane dit à George: Venez recevoir la bénédiction de Natalie servante de Dieu. Si-tôt qu'elle eut porté les yeux sur cet étranger, elle dit d'un ton qui ne laissa point douter qu'elle ne fût éclairée de lumières prophétiques: Ce religieux nous est promis pour compagnon de notre combat. Cette prédiction se vérifia peu de temps après par la confession de leur foi, qu'ils allèrent faire l'un & l'autre de leur plein gré: trait marqué d'inspiration, qui doit nous rendre fort circonspects dans nos jugemens sur la conduite de tous ces mar-

tyrs, à de leur maximes tiennes.

S. E. Cordoue long-temps qui nous obligé de fenses ne Il s'y étoit pris & c. tenoient longues lieux ce siècle, & séquence capital. qui est voulant interruption plusieurs tre, il est tueux re & confessoient des foibles tous ce dont elle douter

tyrs, à qui l'on reproche de s'être livrés de leur propre mouvement, contre les maximes ordinaires de la prudence chrétienne.

S. Euloge, prêtre, puis évêque de Cordoue, qui avoit servi & exhorté fort long-temps tous ces confesseurs, & de qui nous en tenons l'histoire, se vit obligé de les justifier sérieusement. Ses défenses ne paroissent pas fort concluantes. Il s'y étend beaucoup sur l'état de mépris & d'oppression, où les Musulmans tenoient les Fidèles. Il se répand en de longues descriptions, souvent même en lieux communs suivant le goût de son siècle, & il n'a pas soin de tirer les conséquences qui devoient faire son objet capital. Mais on entrevoit son dessein, qui est de faire sentir que les Sarasins voulant éteindre le Christianisme par l'interruption de ses observances, & que plusieurs Chrétiens craignant de le paroître, il étoit nécessaire que les plus vertueux relevassent le courage des autres, & confondissent les Infidèles qui triomphoient avec impiété de la dissimulation des foibles. Aujourd'hui que l'Eglise a mis tous ces martyrs au nombre des saints dont elle fait la fête, nous ne saurions douter qu'elle n'ait reconnu dans leur

conduite les motifs particuliers qui la justifient. Quant à leur saint apologiste, il répond beaucoup mieux au reproche qu'on leur fit encore de ne point opérer de miracles. Ces merveilles, dit-il, ne sont pas nécessaires, comme elles l'étoient à la naissance de l'Eglise. Puisqu'elles ne sont pas accordées pour le bien de ceux qui les opèrent, la sainteté de ceux qui n'en ont point fait, n'en devient pas moindre. S. Euloge eut enfin part au triomphe de ceux qu'il avoit défendus & encouragés toute sa vie.

Leur intrépidité ne diminua point, pour les couleurs défavorables qu'on lui donnoit. Pendant plus de soixante ans que dura la persécution, ce fut toujours la même constance & la même ardeur, de la part des Fidèles. Le malheur d'Abdérâme II, auteur de cette persécution cruelle, & frappé de mort subite sur une terrasse de son palais, comme il se repaissoit de l'affreux spectacle d'une multitude de victimes immolées à sa religion meurtrière; ce terrible coup de la vengeance divine n'effraya point Mahomet son fils & son successeur, qui poussa encore plus loin que son père la fureur impie. Mais toute sa rage fut inutile. Il lui auroit fallu dépeupler entièrement ses

D
Etats, &
désert, en
rir tout ce
Abdérâme
faire tenir
l'autorité
les Fidèles
ques défer
dans la su
l'obscurité
nière du t
& peu in
persuasion
les prélats
tre conten
interpréta
sitions pe
donc que
même att
sa fureur
& tranqu
prisables,
chassa di
églises co
bes en E
adorateur
la vie inf
de faire
gués, &
tranchoi

Etats, & ne plus regner que dans un désert, en bannissant ou en faisant mourir tout ce qu'il avoit de sujets Chrétiens. Abdérame lui-même avoit été réduit à faire tenir un concile, pour arrêter par l'autorité épiscopale l'ardeur avec laquelle les Fidèles bravoient la mort. Les évêques défendirent en effet de se présenter dans la suite au martyre. Mais soit par l'obscurité d'un décret conçu, à la manière du temps, en termes allégoriques & peu intelligibles; soit plutôt par la persuasion où furent les confesseurs que les prélats n'avoient prétendu que paroitre contenter le Monarque, chacun d'eux interpréta le règlement suivant ses dispositions personnelles. Mahomet voyant donc que le martyre avoit toujours le même attrait pour les Chrétiens, changea sa fureur sanguinaire en une haine froide & tranquille. Il s'étudia à les rendre méprisables, leur ôta leurs charges & les chassa du palais, fit abattre toutes les églises construites depuis l'entrée des Arabes en Espagne, & accabla d'impôts les adorateurs de J. C. afin de leur rendre la vie insupportable. Il se contenta depuis de faire mourir les Fidèles les plus distingués, & sur tout les prêtres. On leur tranchoit même promptement la tête,

sans rechercher, comme avoient fait les persécuteurs idolâtres, la barbarie & la diversité des tourmens, qu'on savoit n'avoir servi qu'à multiplier les martyrs dans les premiers siècles de l'Eglise.

Les Sarasins d'Afrique, de leur côté, continuoient à porter le ravage & la désolation sur toutes les côtes de l'Italie. Les murailles de Centumcelles étant ruinées, & la ville exposée aux insultes perpétuelles de ces ennemis opiniâtres, les habitans se trouvoient réduits à errer comme les animaux sauvages dans les forêts & sur les montagnes. Le Pape Anast. Léon eut pitié de ce malheureux peuple, & se transporta vers eux, pour leur établir un asyle. Sa charité toujours magnifique, étoit inépuisable. Après avoir bâti la Cité Léonine, il fit encore édifier, à douze milles de Centumcelles, sur une hauteur de difficile accès, une ville nouvelle qu'il nomma Léopole. Dans la suite des temps, quand la crainte des Barbares eut cessé, cette demeure fut trouvée moins commode que l'ancienne, & les habitans retournerent à Centumcelles, qui a pris de là son nom de Civita-Vecchia, Ville-vieille. Léon IV mourut l'année d'après la dédicace de Léopole; c'est-à-dire l'an 855, le 17. de juillet. On a

D
peine à co
pontificat
fournir à
ralité. Out
il fonda ou
de monast
d'églises;
dinaires,
cette char
aux pauvr
honte de

Il eut po
Romain
d'un détac
peu suspec
étoit en ru
le choix d
lement da
étoit prêtre
lui porter
se leva, &
soit, il se
les larmes
nonçoient
pressemen
église, je
le poids o
toute répo
de Latran
pontificale

peine à concevoir, comment dans un pontificat d'environ huit ans, il a pu fournir à tous les monumens de sa libéralité. Outre les édifices dont on a parlé, il fonda ou rétablit un nombre prodigieux de monastères, orna & dota encore plus d'églises; sans parler de ses aumônes ordinaires, & des sourdes profusions de cette charité délicate, qui veut épargner aux pauvres d'un certain rang jusqu'à la honte de recevoir.

Il eut pour successeur le Prêtre Benoît, Id. in Be-
Romain de naissance, d'une piété & ned. III.
d'un détachement confirmé par des signes peu suspects. Tandis que toute la ville étoit en rumeur & en mouvement pour le choix de ce Pontife, il prioit tranquillement dans l'église de S. Calliste dont il étoit prêtre cardinal. On courut en foule lui porter la nouvelle de son élection. Il se leva, & ayant appris de quoi il s'agissoit, il se remit à genoux, en disant, les larmes aux yeux, à ceux qui lui annonçoient son élévation avec tant d'empressement: Ne me tirez pas de mon église, je ne suis pas capable de soutenir le poids d'une si grande dignité. Pour toute réponse, ils l'emmenèrent au palais de Latran, & l'installèrent dans la chaire pontificale, avec des démonstrations ex-

traordinaires d'allégresse ; puis on envoya le décret d'élection aux Empereurs Lothaire & Louis son fils, pour être confirmé. Cependant les envoyés mêmes se laisserent engager dans le schisme, en faveur d'Anastase prêtre du titre de S. Marcel, anathématisé par le Pape Léon pour son obstination à ne vouloir pas résider dans son église. Les François prirent aussi, pendant quelque temps, le parti du schismatique : mais l'attachement inviolable de la plupart des prélats & du peuple au S. Pape Benoît, les ramena au sentiment commun, & ils chassèrent honteusement Anastase, du palais patriarcal. Après quoi, Benoît fut sacré avec l'applaudissement de tout le monde, le dimanche premier jour de septembre 855.

La même année, l'Empereur Lothaire alla rendre compte au Juge suprême, de toutes les suites funestes de son ambition & de sa conduite dénaturée à l'égard du meilleur de tous les pères. Quand il se vit à ce moment terrible, les objets se présentèrent à lui sous un aspect bien différent de ce qu'ils lui avoient paru pendant le cours tumultueux d'une vie de cabale & d'intrigues. Il se retira au monastère de Prum, se fit couper les che-

veux, & céda ensuite à Louis son fils, la Sardaigne & autres terres de son royaume. Il mourut le 28 de tout ce mois, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'église de Saint-Etienne de Rome. Son règne fut un des plus malheureux de son siècle.

Sous le règne de Louis le Jeune, premier roi de la seconde race, qu'il eut en partage le royaume de France, il fut couronné le 28 de tout ce mois, & fut un des plus heureux de son siècle. Son règne fut un des plus beaux de son siècle.

veux, & prit l'habit monastique. Il procéda ensuite au partage de ses Etats. Louis son fils aîné, avoit déjà la Lombardie & le titre d'Empereur. Ses deux autres fils, Lothaire & Charle qui l'accompagnoient, eurent l'un la Provence jusqu'aux environs de Lyon, & l'autre les restes de la France Orientale, jusqu'à l'embouchure du Rhin & de la Meuse: ce qui fut appelé, du nom de Lothaire le jeune, royaume de Lorraine. Lothaire premier ne vécut que six jours, depuis qu'il eut endossé l'habit religieux, & mourut le 28 septembre 855. Dans ce court espace, il parut se repentir sincèrement de tout ce qu'il avoit à se reprocher: heureux, si la vivacité de ces regrets tardifs en a compensé la durée!

Sous le pontificat de Benoît troisième du nom, Etelulfe roi d'Ouesslex en Angleterre fit le voyage de Rome. Il avoit été élevé dans la piété, par S. Suithun son précepteur dont l'Eglise honore la mémoire. A Rome, il offrit de riches présens à S. Pierre, entr'autres une couronne d'or du poids de quatre livres, & il fit des largesses publiques au clergé & au peuple. De retour en Angleterre, il donna par testament trois cens mars d'or par an à l'Eglise Romaine, cent pour S. Pierre,

cent pour S. Paul, & cent pour les distributions pontificales. Dans le même temps, il fit tenir un concile à Vinchestre, où se trouverent, avec les deux archevêques de Cantorbéri & d'York, tous les évêques d'Angleterre, & une multitude d'abbés. La Grande-Bretagne étoit toujours partagée en plusieurs Etats, dont les souverains concouroient dans ces occasions au bien général de l'Eglise. C'est pourquoi Borède roi de Mercie, & Edmond roi d'Estangle, avec quantité de seigneurs, assisterent à ce concile, suivant l'usage suivi alors par les nations d'Occident. Il y fut ordonné, qu'à l'avenir la dixième partie de toutes les terres seroit attribuée à l'Eglise, pour la dédomager des pillages que les Normands n'exercoient pas moins en Angleterre qu'en France.

Les contrées sauvages du Nord sembloient enfanter chaque jour des armées entières, & ces ennemis de tout le monde policé se reproduisoient, pour ainsi dire, d'un jour à l'autre, après les pertes que la haine générale leur faisoit sans cesse essuyer. En Espagne & en Germanie, aussi bien que dans les Isles-Britanniques & dans les Gaules, ce terrible fléau fit la désolation publique pendant des siècles.

Annal.
Norm.
Bertin.
Fuld. &c.

D
des entiers.
attaques, o
l'avidité de
dans la mé
de plus no
Comme il n
la cupidité
vengeoient
brasemens.

Ayant ru
ruption en
cette prov
temps après
conduite d
tendirent d
la Seine q
Germain en
avoit de ph
& dans le
suite des t
le reste, c
tout le lon
feu à une
de monastè
Paris, que
ferter, &
liques de S
viève. On
corps de S
mit son h

cles entiers. On n'avoit pas repoussé les attaques, ou pour mieux dire, assouvi l'avidité de l'une de leurs flottes, que dans la même campagne il en reparoissoit de plus nombreuses & de plus avides. Comme il ne restoit plus de quoi satisfaire la cupidité des derniers venus, ils s'en vengeoient par le massacre & les embrasemens.

Ayant reconnu, à leur première irruption en Neustrie, les richesses de cette province, ils vinrent quelque temps après aborder à Rouen, sous la conduite de leur Duc Raignier. Ils s'étendirent de part & d'autre, le long de la Seine qu'ils remonterent jusqu'à S. Germain en Laye; enlevant ce qu'il y avoit de plus précieux dans les maisons & dans les églises, entraînant à leur suite des troupes de captifs, égorgeant le reste, ou les pendant à des arbres tout le long de leur route, mettant le feu à une infinité de villages, d'églises, de monastères. Ils remonterent jusqu'à Paris, que l'effroi général avoit fait déserté, & d'où l'on avoit emporté les reliques de S. Germain & de Sainte Geneviève. On vouloit de même emporter le corps de S. Denis: mais le Roi Charle mit son honneur à le défendre, avec ce

monastère que l'Empereur son père lui avoit spécialement recommandé. Les Normands, après avoir assouvi toute leur avidité & leur cruauté, lui envoyèrent proposer la paix. Il fallut encore leur donner sept mille livres d'argent, pour la conclure. Ils jurèrent ensuite, par tout ce qu'ils avoient de sacré, de ne plus revenir dans les Etat du Roi, à moins qu'il ne les appelât lui-même à son secours.

Mais un autre flotte de ces Barbares vint la même année ravager la Saintonge où ils s'établirent. Dans le même temps, leur Roi Roric entra dans l'Elbe, avec six-cens voiles, fit sa descente à Hambourg dans le royaume de Louis le Germanique; où pendant un jour & deux nuits les Barbares commirent tous les excès imaginables. Ils firent un tel massacre, & mirent le feu en tant d'endroits, que ce pays ne fut pendant longtemps qu'un triste désert. Peu après, ils attaquèrent la Frise, ruinerent les églises, & firent un affreux carnage du peuple qui s'y étoit réfugié. Les évêques & les abbés transporterent les reliques à l'abbaye de S. Omer, qui étoit bien fortifiée. Les Normands tournerent vers Dorstrad qu'ils brûlerent, & que l'Em-

D
pereur Lot
années apr
d'autres cor
vassal. Ils d
tou ou Bat
les bords d
beaucoup e
puis le pa
le monastèr
côté, Gode
nétra jusqu
pilla, & o
pour s'établ
taine, for
qui fut pr
puis pillé
en Poitou.
succès en
Sarafins, e
rent sans
Cadix.

De Bou
parés, ils
pour la se
d'Hoseri,
rons penda
rerent, ré
stère de F
Germer au
pagne suiv

pereur Lothaire se vit obligé quelques années après de céder à Roric, avec d'autres comtés, en le recevant pour son vassal. Ils dévastèrent encore l'isle de Betou ou Batavie; c'est-à-dire la Hollande, les bords du Rhin & du Vahal, avec beaucoup d'autres contrées maritimes, puis le pays de Gand, où ils brûlerent le monastère de S. Bavon. D'un autre côté, Godefroi autre de leurs chefs, pénétra jusqu'à la ville de Beauvais qu'il pillà, & obtint des terres du Roi Charle pour s'établir. Ils entrerent aussi en Aquitaine, formerent le siège de Bourdeaux qui fut pris par la trahison des Juifs, puis pillé & brûlé, ainsi que Melle en Poitou. On leur résista avec plus de succès en Angleterre, & de la part des Sarafins, en Espagne, où ils attaquèrent sans succès Lisbonne, Séville & Cadix.

De Bourdeaux dont ils s'étoient emparés, ils allerent brûler la ville de Rouen pour la seconde fois, sous la conduite d'Hoferi, firent le ravage dans les environs pendant trois mois qu'ils y demorerent, réduisirent en cendres le monastère de Fontenelle, & l'abbaye de S. Germer au diocèse de Beauvais. La campagne suivante, ils allerent par la Loire

pillier la ville de Nantes & les lieux circonvoisins , s'étendirent jusqu'au Mans qu'ils prirent ; puis vinrent attaquer la ville de Tours , qui fut préservée de leur fureur par un débordement subit de la Loire & du Cher. Mais ils incendièrent Marmoutier , où ils massacrèrent cent seize moines. Les vingt-quatre qui restoit avec l'Abbé Héberne , purent à peine mettre leur vie en sûreté , dans des grottes & des souterrains inconnus. On avoit transporté le corps de S. Martin à Orléans , puis à Auxerre , où il demeura trente-un ans , avec Héberne & ses religieux , qui ne voulurent jamais quitter ce précieux dépôt , & qui eurent enfin la consolation de le rapporter à Tours.

On avoit craint avec raison , de laisser des reliques si saintes à Orléans , que les Barbares pillèrent sans résistance , ainsi que la Touraine & les environs jusqu'à Blois. Ils attaquèrent aussi la ville de Chartres , dont l'Evêque Eroald , poursuivi l'épée dans les reins , se noya dans la rivière d'Eure qu'il voulut passer à la nage. Dans la même irruption , ils insultèrent de nouveau Paris , brûlèrent Sainte Geneviève & toutes les autres églises de la ville & du voisinage , excepté

cepté tre
Saint Ger
qu'on ra
gieuse.

Telles
ces homm
humain ,
pitié que
ils étoient
depuis leu
douce co
nous voic
encore lon
provinces
d'autres ,
dix , dans
lie. Ils ne
tous les dr
brassant la
ger , après
mœurs atr
citer une f
tous les tr
en y fixa
de nos lec
quement c
a coûté de
glise , pou
& pour en

Tome

cepté trois seulement; la Cathédrale, Saint Germain-des-Prés & Saint Denis, qu'on racheta pour une somme prodigieuse.

Telles sont les scènes d'horreur que ces hommes dépouillés de tout sentiment humain, & non moins inaccessibles à la pitié que les glaces & les écueils d'où ils étoient sortis, donnerent sans relâche, depuis leur première irruption dans nos douces contrées, jusqu'à l'époque où nous voici parvenus. Ils les continuèrent encore long-temps après dans les mêmes provinces, & les étendirent à beaucoup d'autres, jusqu'au delà du détroit de Cadix, dans le pays du Rhône & en Italie. Ils ne cessèrent de fouler aux pieds tous les droits de l'humanité, qu'en embrassant la religion, qui put seule changer, après une si longue habitude, ces mœurs atroces. Nous craindrions d'exciter une sensibilité pénible, en offrant tous les traits de ce sombre tableau, & en y fixant trop long-temps les yeux de nos lecteurs. Il nous importoit uniquement de faire connoître ce qu'il en a coûté de travaux & de douleur à l'Église, pour enfanter ce peuple à J. C. & pour en faire la portion la plus atten-

434 HISTOIRE DE L'EGLISE.

tive au maintien des droits, & l'une des plus religieuses, dans le plus chrétien des royaumes. C'est ainsi que sans le secours de la foi, les meilleurs esprits & les ames les plus énergiques n'en sont que plus exposés aux grands égaremens & aux grands excès.

Fin du Tome huitième.



CHRO

Dep

F A

XCIII. E

le 15

le 1 F

XCIV. A

772. 2

XCV. S.

Déc.

XCVI. E

816. 2

XCVII. S

Janv. 8

XCVIII.

donné

en Aou

XCIX. V

mort e

une des
chrétien
as le se-
prits &
en font
remens



T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 768, jusqu'à l'an 858.

TOME HUITIÈME.

P A P E S.

- XCIII. **E**tienne III, élu
le 15 Août 768, mort
le 1 Févr. 772.
XCIV. Adrien I, 9 Févr.
772. 25 Déc. 795.
XCV. S. Léon III, 26
Déc. 795. 11 Juin,
816
XCVI. Etienne IV, 22 Juin
816. 24 Janv. 817.
XCVII. S. Pascal I, 25
Janv. 817. 11 Mai 824,
XCVIII. Eugène II, or-
donné en 824, mort
en Août. 827.
XCIX. Valentin, élu &
mort en 827.

S O U V E R A I N S.

E M P E R E U R S D' O R I E N T.

- C**onstantin - Coprony-
me, mort en 775.
Léon - Porphyrogénète,
780.
Constantin VI, mort en
797, & Irène chassée
en 802.
Nicéphore, 811.
Staurace, 811.
Michel Curopalate, 813.
Léon l'Arménien, 820.
Michel le Bègue, 829.
Théophile, 842.
Michel III.

T A B L E.

P A P E S.

C. Grégoire IV, ordonné vers la fin de 827, mort vers le commencement de 844.
 Cl. Sergius II, au commencement de 844. 27 Janv. 847.
 CII. S. Léon IV, 11 Avr. 847. 17 Juill. 855.
 CIII. Benoît III, ordonné 29 Sept. 855, mort 8 Avril 858.

A N T I P A P E S.

Zizime, 824.
 Anastase, 855.

E M P E R E U R S
 D' O C C I D E N T.

Charlemagne, couronné - en 800. mort en 814.
 Louis le Débonnaire, 840.
 Lothaire I, 855.
 Louis II.

R O I S D E F R A N C E.

Charlemagne, mort en 814.
 Louis le Débonnaire, 840.
 Charle le Chauve.

R O I S D' E S P A G N E.

Aurèle, mort en 774.
 Silo, 783.
 Mauregar, 788.
 Bermude I. 791.
 Alphonse le Chaste, 842.
 Ramire I, 850.
 Ordogno I.

R O I S D' A N G L E T E R R E.

Heptarchie jusqu'à Egbert I, qui soumet à sa couronne toute l'Angleterre.
 Ethélulfe, 857.
 Ethelbald d'Ouëssèx,)
 Ethelbert de Kent.)

Seçt

Elipand
 Félix d
 nent qu
 qu'hom
 fils natu
 ment le
 Dieu, e
 Nouveaux
 Paulicien

Claude de
 le culte d
 même de
 Thiothe faul
 qui anno
 inspirée d
 du mond
 847.
 Gotheschale
 prédestina
 trine qui
 berté,

rés inou
 & de la
 Persécution
 les côtes
 Violente p
 breux, c
 dérame
 l'an 821
 cruelle,

Seculaires.

Elipand de Tolède & Félix d'Urgel, enfont que J. C. en tant qu'homme, n'est pas le fils naturel, mais seulement le fils adoptif de Dieu, en 790.

Nouveaux Manichéens, ou Pauliciens en Orient, 811.

Claude de Turin attaque le culte des images, & même de la croix, 828.

Thiote fausse prophétesse, qui annonçoit, comme inspirée de Dieu, la fin du monde pour l'année 847.

Gotheschale tient sur la prédestination une doctrine qui détruit la liberté, 848.

révoltes inouïes, sur toutes les côtes de la Germanie & de la France.

Persecutions semblables, exercées par les Sarasins sur les côtes d'Italie & de Grèce.

Violente persecution en Espagne, & martyrs nombreux, durant la plus grande partie du regne d'Abdérame II, qui tint l'empire des Maures depuis l'an 821 jusqu'à l'an 852. Elle fut encore plus cruelle, sous le regne de Mahomet son fils.

Persecutions.

Continuation de la persecution de Constantin Copronyme contre les défenseurs des saintes images jusqu'en 775.

Persecution pour le même sujet, de la part de Léon l'Arménien, avec beaucoup de violence & plus d'artifice encore, pendant six années consécutives.

Persecution reprise par Michel le Bègue

Autre persecution pour la même cause, d'une fureur outrée par intervalle, & par les caprices de l'Empereur Théophile.

Persecutions renouvelées sans cesse par les Normands, avec des cruau-

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

S. Ambroise-Aupert, évêque de Bénévent, mort en 778. Il a fait un commentaire sur l'Apocalypse.

S. Jean Damascène, vers 780. Outre les ouvrages écrits avec beaucoup de force, en faveur des saintes images, contre les Empereurs Léon l'Isaurien & Constantin-Copronyme, il a laissé beaucoup d'autres écrits. Son excellent traité de la Foi Orthodoxe a servi de modèle aux Théologiens postérieurs, pour la méthode scholastique.

Béat, prêtre & moine Espagnol connu sous le nom de S. Biéco, 798. On a de lui un traité contre les erreurs d'Elipand de Tolède.

Paul, diacre d'Aquilée, mort au commencement du neuvième siècle. Le plus fameux de ses ouvrages est l'histoire des

*Principaux Con-
ciles.*

Concile de Rome, 769, où l'on anathématisa le faux concile tenu à C. P. en 754, contre les saintes images, par 338 évêques Iconoclastes. La date singulière de ce concile Romain, conçue en ces termes, *sous le regne de la Sainte Trinité* sans faire mention des années de Constantin-Copronyme, fait voir que l'autorité de cet Empereur n'étoit plus reconnue à Rome.

Concile de Duren dans le duché de Juliers, 679, le premier où il soit fait mention en Allemagne, de la dîme proprement dite, comme d'une dette envers le clergé.

Concile ou assemblée mixte de Paderborn, 785, où Charlemagne donne à la Saxe sa forme ecclésiastique & civile.

Septième Concile Oeu-

Ecr

Lomb
& fi
Roi
stoire
Metz
sieurs
intéré
coup
que
ne l'
encon
stoire
trophe
d'hon
de la
Pères
de l'
Alcuin,
zèle
rétab
ces,
carri
re, c
la d
prin
ti
vea
parc
ému
méc
entre
son
dans
d'er

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

Lombards, qui com-
mence à leur origine,
& finit à la mort du
Roi Luitprand. Son hi-
stoire des évêques de
Metz, à raison de plu-
sieurs évènements d'un
intérêt général, est beau-
coup plus importante
que ce titre particulier
de l'annonce. Il a fait
encore l'abrégé de l'hi-
stoire Romaine d'Eu-
trope, & sous le titre
d'homélies, un recueil
de leçons tirées des SS.
Pères pour tous les jours
de l'année.

Alcuin, 804, homme d'un
zèle admirable pour le
rétablissement des scien-
ces, s'est exercé dans la
carrière de la grammai-
re, de la rhétorique, de
la dialectique, mais
principalement dans les
études de théologie.
Néanmoins son talent ne
paroît avoir égalé, ni son
émulation, ni sa renom-
mée, la plus brillante
entre les savans de
son temps. On trouve
dans ses œuvres pleines
d'érudition, plus de tra-

*Principaux
Conciles.*

ménique, deuxième de
Nicée, commencé le
24 septembre & fini le
23 octobre 787. L'im-
piété des Iconoclastes
y fut anathématisée par
377 évêques, présidés
par les légats du Pape
Adrien.

Concile de Francfort,
794, de tous les évê-
ques de Germanie, de
France, d'Aquitaine &
deux représentans de
l'Italie. On y condam-
na l'hérésie d'Elipand
de Tolède & de Félix
d'Urgei, touchant la
qualité de fils adoptif de
Dieu qu'ils attribuoient
à J. C. On y rejeta
aussi, mais par une pure
erreur de fait, l'adora-
tion proprement dite
que l'on crut avoir été
décrétée aux saintes
images par le septième
concile.

Concile de Frioul, 796,
contre deux erreurs; la
première, qui faisoit
procéder le S. Esprit du
Père seulement; la se-
conde, qui divisoit J. C.
en deux fils, l'un na-

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

vail que de génie , plus de mémoire que d'invention & de discernement. Toute sa grammaire ne le fait parler, ni élégamment , ni même purement; avec toute sa rhétorique , son style est surchargé de paroles inutiles , ses pensées sont communes, ses ornemens affectés; & sa dialectique n'empêche pas que ses raisonnemens allongés ne manquent de nerf, & souvent de justesse.

S. Paulin d'Aquilée 804. On a de lui un livre contre Ellpând de Tolède & Félix d'Urgel , avec plusieurs autres ouvrages.

L'Empereur Charlemagne, 814. Outre ses capitulaires, on a de lui une grammaire, & quelques autres ouvrages. Quoique les livres Carolins, [production extrêmement injurieuse au septième concile œcuménique] prennent leur nom de celui de ce Prince, il n'y a nulle apparence qu'il ait eu part à leur composition.

*Principaux Con-
ciles.*

tuel & l'autre adoptif, Concile d'Aix la-Chapelle. 799. Félix d'Urgel , après y avoit abjuré de nouveau ses erreurs , y fut déposé à cause de ses rechûtes.

Concile de Rome, 800 , où Charlemagne est élu Empereur des Romains.

Concile de Ratisbonne, 803. On y décida que les chorévêques ne seroient point les ordinations épiscopales n'étant que prêtres, & l'on déclara nulles celles qu'ils avoient faites ainsi.

Concile de Saltzbourg, 807, où l'on régla que les dîmes se partage-roient en quatre portions; la première pour l'évêque , la seconde pour les clercs , la troisième pour les pauvres , la quatrième pour la fabrique.

Concile d'Aix la-Chapelle, 809, qui donna lieu à la célèbre conférence des François avec le Pape Léon III, touchant l'usage qu'ils avoient pris de chanter

Ecr
ju

Le S. A
818,
nique
celle
qu'au
Curo
S. Beno
821.
des ré
moine
d'Occ
conco
trer la
les rap
de S.
tes le
avons
recueil
péniten
Théodulf
léans,
captiv
tions p
on a
traités
plusieu
mi le
remarc
ria, la
se cha
Rame
valut l
teur,
dans l
gers ,

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

- Le S. Abbé Théophane, 818, Il a laissé une chronique, qui continue celle de Syncelle jusqu'au regne de Michel-Curopolate.
- S. Benoît abbé d'Aniane, 821. Il a fait un recueil des règles diverses des moines d'Orient & d'Occident, avec une concordance pour montrer la conformité ou les rapports de la règle de S. Benoît avec toutes les autres. Nous avons encore de lui un recueil d'homélies & un pénitentiel.
- Théodulfe évêque d'Orléans, 821. Outre ses capitulaires ou instructions pour ses prêtres, on a de lui quelques traités théologiques, & plusieurs poésies, parmi lesquelles on doit remarquer l'hymne *Gloria, laus & honor*, qui se chante le jour des Rameaux. On dit qu'elle valut la liberté à son auteur, qui la composa dans les prisons d'Angers, où il avoit été

*Principaux
Conciles.*

- le mot *filioque*, dans le Symbole.
- Conciles d'Arles, de Rheims, de Mayence, de Châlons-sur-Saone & de Tours, 813, pour le rétablissement de la discipline.
- Concile de C. P. 814, où 270 évêques confirmèrent la vraie doctrine sur le culte des images.
- Concile d'Aix-la-Chapelle 816, où l'on fit des règles pour les chanoines & pour les chanoines-ses.
- Concile de Rome, 816. il y fut statué que l'élection du Pape se feroit par les évêques le clergé en présence du sénat & du peuple, & sa consécration devant les députés de l'Empereur.
- Concile d'Attigni, 822, où Louis le Débonnaire fit sa confession publique, & prit le parti de faire de même pénitence.
- Concile de Paris, 825. Les évêques mal instruits des faits y blâmèrent, & le deuxième

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

mis durant les troubles du regne de Louis le Débonnaire. L'ayant chantée d'une fenêtre, comme ce Prince passoit, Louis en fut si charmé, qu'il fit sur le champ élargir le prisonnier. Le caractère du Prince rend au moins le fait vraisemblable.

Théodmire abbé & Dungal reclus écrivirent contre Claude de Turin, peu après qu'il se fût démasqué.

S. Théodore Studite, 826, a laissé, entr'autres ouvrages, des sermons & des lettres, dont quelques-unes sont d'une grande beauté.

S. Nicéphore de C. P. 828. On a de lui un Abrégé historique, une Chronologie Tripartite & plusieurs autres ouvrages, principalement contre les iconoclastes qu'il combattit avec force.

L'Abbé, Anégise, 834, a receuilli les capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire.

*Principaux
Conciles.*

concile de Nicée, & le Pape Adrien, qu'ils s'imagineroient avoir décerné un culte superstitieux aux saintes images; mais ils s'éleverent bien plus fortement contre le concile des Iconoclastes, & approuverent les procédés du Pape contre ces impies.

Concile d'Ingeheim, 826. On y défendit de célébrer la messe dans un oratoire particulier sans la permission de l'évêque diocésain.

Concile de Rome, 826, où l'on ordonna d'établir des maîtres pour enseigner la grammaire & l'écriture sainte.

Concile de Mayence, 826, où les engagements du Moine Gothescalc, offert à la religion par ses parens dans son enfance, furent déclarés indissolubles, nonobstant ses réclamations.

Concile de Worms, 829, qui défend l'épreuve de l'eau froide, alors la plus usitée.

E
L'Ab
82
de
de
l'a
tai
Be
m
in
S. A
L
pl
fi
la
co
la
d'
le
de
pr
de
m
er
g
fo
m
n
u
&
d
Rat
e
c
f

T A B L E.

Ecrivains Ecclé- siastiques.

- L'Abbé Smaragde**, vers 835. Il a laissé un traité des Devoirs des Princes, des sermons pour toute l'année, un commentaire sur la règle de S. Benoît, & quelques morceaux d'histoire fort intéressans.
- S. Agobard archevêque de Lyon**, 840, savant des plus distingués de son siècle, & supérieur à la plupart de ses contemporains, pour la manière de voir & d'écrire. Il a principalement combattu l'abus des épreuves & les préjugés sur le pouvoir des sorciers, l'aveuglement des Juifs, & les erreurs de Félix d'Urgel. On trouve de la force dans ses raisonnemens, du feu & de la netteté dans son style, une érudition profonde & un choix judicieux dans ses citations.
- Ratram**, abbé d'Orbais, en 840. Entre plusieurs ouvrages dogmatiques, son traité du corps &

Principaux Conciles.

- Concile ou assemblée de Compiègne**, 833, où Louis le Débonnaire fut mis en pénitence publique, & regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme déposé.
- Concile de Thionville**, 835. Plus de quarante évêques y déclarerent nul tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur Louis, & prononcèrent la peine de déposition contre Ebbon de Rheims, Agobard de Lyon & Bernard de Vienne, qui avoient eu part à cet attentat.
- Concile très-nombreux**, tenu à C. P. par le Patriarche S. Méthode, le 19 de février, premier dimanche de carême 842. On y confirma le second concile de Nicée, & l'on anathématisa de nouveau les Iconoclastes. Les Grecs en mémoire de ce concile, appellent le premier dimanche de

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

du Sang de J. C. est le plus célèbre.
Amarius, Diacre de Metz, vers 840, connu principalement par son traité des Offices Ecclésiastiques, très-utile pour justifier l'antiquité de nos prières & de nos cérémonies.
Jonas évêque d'Orléans, 841. Ses principaux ouvrages sont l'Institution d'un Roi, l'Institution d'un Laïc, & son traité contre Claude de Turin. Celui-ci sur-tout, par ses invectives infipides, & par le mélange de quelques erreurs répond mal à la réputation que l'auteur eut de son temps.
Hilduin, Abbé de S. Denis, vers 842. Il est auteur des *Aréopagiques*, première source de l'erreur qui a fait confondre parmi nous S. Denis d'Athènes avec S. Denis de Paris.
Eginard, vers 844, a écrit, entre autres ouvra-

*Principaux
Conciles.*

carême, la fête de l'orthodoxie.
Concile de Mayence, 848, où *Gothescalc* produisit ses erreurs, fut condamné, & renvoyé, comme moine d'Orbais dans le *Solffonnois*, à *Hincmar* de Rheims.
Concile de Rome, 848. Il y fut déclaré que les évêques ne devoient rien prendre pour conférer les ordres, sous peine de déposition.
Concile de Lyon, 848, où il est parlé d'abbés-archidiacres. C'est par un reste de cet usage que l'archidiacre de Clermont porte encore aujourd'hui le nom d'Abbé.
Concile de Quersifur-Oise, 849, où *Gothescalc* fut condamné à la flagellation monastique, & à être renfermé dans l'abbaye d'Haurvilliers.
Concile de Cordoue assemblé en 852, à la demande du Roi *Musulman Abdérame II*, afin d'apaiser les Infidèles,

E
ges
ma
de
just
circ
gen
le
est
gar
tra
le
ving
der
nom
néa
Valafr
Ric
un
fices
critu
vies
ques
Florus
852
té s
une
Ecc
men
de
tyro
Raban
enc
un
vra
1

T A B L E.

*Ecrivains Eccle-
siastiques.*

*Principaux
Conciles.*

ges, la vie de Charle-
magne, & les annales
de France depuis 741
jusqu'en 829. Dans la
circonstance du chan-
gement de dynastie sur
le trône François, il
est sage de se tenir en
garde contre les por-
traits sort chargés que
le courtisan des Carlo-
vingiens leur traçoit des
derniers Mérovingiens,
nommés les Rois fai-
néans.

Valafrid Strabon, abbé de
Richenou, 849, a laissé
un traité des Divins Of-
fices, une glose sur l'E-
criture Sainte, quelques
vies de saints & quel-
ques poèmes.

Florus, diacre de Lyon,
852, dont on a un trai-
té sur la Prédestination,
une collection des Loix
Ecclesiastiques, un com-
mentaire sur les épîtres
de S. Paul & un Mar-
tyrologe.

Raban archevêque de May-
ence, 856, célèbre par
un grand nombre d'ou-
vrages d'une doctrine

& d'empêcher les Chré-
tiens de se présenter au
martyre.

Concile de Rome, 853,
qui déposa le Prêtre
Anastase, cardinal du
titre de S. Marcel, parce
que depuis cinq ans il
étoit absent de son titre.

Concile de Valence, 855.
Quatorze évêques avec
leurs métropolitains y
rejetèrent, par un mal-
entendu, les décisions
de Quersi. Ils confes-
serent en même temps
& en termes exprès,
contre l'erreur de Go-
thescalc, que dans la
condamnation éternelle
des réprouvés, leur dé-
mérite précède le juste
jugement de Dieu.

T A B L E

Ecrivains Ecclésiastiques.

saine & profonde, Les plus remarquables sont un traité fait au sujet de Louis le Débonnaire sur le respect des enfans envers leur père & des sujets envers leur souverain, différens écrits contre les erreurs de Gothescalc, & des témoignages péremptoires de la foi de l'Eglise touchant la présence réelle de J. C. dans le sacrement de nos autels.

F I N.

ont un
sur le
jets en-
tre les
es pé-
ant la
de nos

